هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 564 — SAMEDI 3 AVRIL 1982

Washington lance un appel urgent à la négociation entre l'Iran et l'Irak

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 43 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 25 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le conflit des îles Malouines

Des troupes argentines ont débarqué dans l'archipel

Crise entre Londres et Buenos-Aires

Convoqué d'urgence, le Conseil de sécurité des Nations unies a lancé un appel à la modération qui n'a pas été entendu et, ce vendredi matin 2 avril, des forces argentines ont débarqué dans l'archipel britannique des Falkland. Le gouvernement de Buenos-Aires, que cette diversion arrange bien, aurait, dit-on, l'appui unanime du pays pour faire prévaloir ses vues sur celles de la Grande-Bretagne, où la presse conservatrice appelle à la défense du dernier bastion de l'Empire dans l'hémisphère occidental.

Objet du litige : quelque deux cents îlots, que les Britanniques appellent Falkland, les Argentins Malvinas et les Français Malouines, à un millier de kilomètres de la côte argentine où vivent mille huit cents pêcheurs et éleveurs de moutons.

Les Britanniques se flattent d'avoir découvert l'archipel, désertique, en 1592. Bougainville, parti de Saint-Malo, y planta son drapeau en 1763 et le baptisa Malouines. Les Anglais y revinrent deux ans plus tard, furent supplantés par les Argentins (qui hispanisèrent seulement le nom français) en 1826, y revinrent encore en 1831 avant de l'annexer en 1833. De cette date, a commencé son peuplement.

Le conflit de souveraineté n'a jamais cessé, émaillé de quelques incidents et de discussions juridiques. Un accord de principe fut même signé en 1971 envisageant le transfert à l'Argentine de la population, mais celle-ci n'y consentit pas.

L'épisode actuel a été déclenché par l'arrivée le 19 mars d'une douzaine de ferrailleurs argentins, venus démanteler une ancienne baleinière, non dans l'archipel proprement dit, mais dans l'île de South-Georgia, rattachée administrativement à l'archipel, mais beaucoup plus à l'Est encore, presque aussi loin de la côte argentine que Paris de Moscou.

Les ferrailleurs étaient munis de papiers en règle, mais refusèrent de solliciter les autorisations nécessaires des autorités britanniques et, provocation suprême, hissèrent le drapeau argentin sur leur camp. Protestation de Londres rejetée par Buenos-Aires. Les Britanniques envoyèrent d'abord dans les parages une quarantaine d'hommes sur un vieux brise-glace armé d'un seul canon puis, devant le branle-bas de combat argentin, ils décidèrent d'envoyer le « Superb » escorté de quelques autres unités. Selon le commandant Elliott, de l'Institut des études stratégiques de Londres, le « Superb », indétectable et armé de torpilles ultra-perfectionnées, serait capable, à lui tout seul, de couler la marine argentine dans sa totalité.

On pourrait s'étonner de l'acharnement de Londres, qui depuis trente-cinq ans, a renoncé à des possession autrement importantes, à conserver ces îles désolées. Mais le refus de la population de changer de nationalité, au temps où les droits de l'homme sont foulés au pied, notamment en Argentine, est plus que respectable.

Le conflit met en fait en question, partout dans le monde, le sort des « îles éparses », peuplées ou non, ce qui n'intéresse pas seulement la Grande-Bretagne, mais aussi un pays comme la France et les « confettis » de son ancien empire.

La tension qui régnait depuis plusieurs jours entre la Grande-Bretagne et l'Argentine au sujet des îles Falkland (Malouines) a connu, ce vendredi matin 2 avril, une brutale aggravation avec le débarquement de troupes argentines dans l'archipel.

Des bâtiments de la marine de Buenos-Aires avaient pris position non loin des îles, et la Grande-Bretagne avait dépêché, de son côté, un sous-marin nucléaire, le *Superb*, pour répliquer à cette présence navale, et placé la petite garnison locale en état d'alerte.

Jeudi soir, Londres avait saisi d'urgence le Conseil de sécurité des Nations unies, estimant « *imminente* » une invasion de l'archipel par l'Argentine. Celle-ci le revendique bien qu'il fasse partie des possessions britanniques.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des commandos argentins ont débarqués, et pris position en plusieurs points stratégiques de la capitale, Port-Stanley, notamment sur l'aéroport. Tandis que le cabinet de Mme Thatcher siégeait, ce vendredi matin, en réunion extraordinaire avant même l'annonce de l'invasion, le gouvernement argentin, de son côté, devait se réunir dès l'aube (soit vers midi, heure française).

(Lire nos informations page 3.)

AU SALVADOR LA DÉMOCRATIE-CHRÉTIENNE NE RENONCE PAS A PARTICIPER AU GOUVERNEMENT.

(Lire page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Le grain de sable

Jusqu'où peut aller l'amour des chiffres ! A Toulouse, l'INSEE vient d'être victime d'un important vol de dossiers de recensement entreposés dans un local municipal.

Où l'affaire se corse, c'est quand les malandrins s'affublent de l'étiquette INSEE (Individus négativement sensibilisés aux enquêtes et aux étiquettes) et qu'ils disent travailler en compagnie du CLODO, qui n'est pas, comme on pourrait le croire, un syndicat de clochards, mais qui a à son actif la destruction de quelques ordinateurs de la région.

Alors, on comprend mieux. La jouissance recherchée est celle du grain de sable. Celui qui se met dans les machines compliquées pour qu'elles se détraquent. Les voleurs sont des voyeurs d'une société emberlificotée.

P. D.

Jacques Perry
YO PICASSO
Pour la première fois, Picasso parle, même si Jacques Perry tient la plume. Débarrassé de sa légende, le vrai Picasso livre ses secrets.
J.C. LATTÈS

Les problèmes sociaux et les remous monétaires

• EMPLOI : moins de deux millions de chômeurs en données brutes
• CADRES : la C.G.C. hausse le ton contre le gouvernement
• FRANC : les pressions s'atténuent et le dollar baisse

En cette période de l'année, le chômage baisse régulièrement en données brutes et augmente en données corrigées des variations saisonnières. Ce phénomène se vérifie au mois de mars, mais les premières statistiques du marché du travail connues ce vendredi 2 avril pourraient avoir un effet psychologique.

En données observées, en effet, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, qui avaient dépassé la barre des 2 millions en octobre 1981, redescend assez nettement au-dessous de son seuil, s'établissant à 1 966 000, soit une baisse de 1,9 % par rapport à février. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandeurs d'emploi augmente de 0,7 %.

Cependant la C.G.C., qui poursuit son « tour de France de la grogne », critique de plus en plus vivement le gouvernement, dont la politique sociale vise, à ses yeux, à écraser l'encadrement.

Sur le marché des changes, les pressions sur le franc se sont nettement atténuées à la veille du week-end. Le cours du mark est ainsi revenu de 2,61 F à 2,6050 F, celui du dollar fléchissant de 6,29 F à 6,25 F. Alors que M. Mauroy a réaffirmé jeudi que « le franc serait défendu à tout prix », M. Barre a déclaré vendredi : « On ne peut pas défendre artificiellement une monnaie. » (Lire page 34.)

En un an — de mars 1981 à mars 1982, — on constate toujours une augmentation du chômage. Mais, pour la première fois depuis avril 1981, cette hausse est inférieure à 20 % : 18,6 %. Il en est de même en données corrigées des variations saisonnières : + 18,5 % en un an. En un mois — de février à mars 1982, — le nombre des demandeurs d'emploi augmente, en données corrigées, de 0,7 %, passant de 1 954 600 à 1 969 000. Cet accroissement avait été de 3,5 % de février à mars 1981.

Comme le souligne le ministère du travail, on assiste depuis maintenant cinq mois à une moindre aggravation de la situation de l'emploi. Mais il faut attendre que la tendance, qui est surtout due actuellement à un phénomène saisonnier, se confirme.

On peut, en tout cas, l'accepter comme de bon augure, au moment où se précise la mise en place du nouveau service public de l'emploi, qui sera mis à la disposition des chômeurs et des employeurs. Avec, notamment, la création d'agences régionales de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) et de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), avec l'instauration d'une collaboration beaucoup plus étroite entre ces deux organismes et avec de nouvelles aides en faveur de la réinsertion professionnelle des chômeurs — mais aussi un contrôle renforcé, — ce service public de l'emploi devrait commencer à fonctionner de façon opérationnelle à la rentrée de septembre. *(Lire page 31.)*

Le ministère du travail a également publié, ce vendredi, un bilan des contrats de solidarité, pour les deux premiers mois (février et mars) de l'entrée en vigueur de cette formule. A ce jour, 634 contrats, dont 517 en mars, ont été définitivement signés, concernant 220 000 salariés, et 2 238 dossiers sont en cours d'instruction.

Ces 634 contrats ont dégagé 1 761 embauches au titre de la réduction de la durée du travail et environ 15 000 au titre de la pré-retraite. Les pouvoirs publics comptent libérer, par le biais des contrats de solidarité, 100 000 emplois avant la fin de l'année.

Un entretien avec M. Bernard Hanon

Le P.-D.G. de la Régie définit la stratégie américaine de Renault

(Lire page 28.)

L'Asie face à l'Occident

par RENÉ DABERNAT

Dans la vaste redistribution des centres mondiaux de la puissance, l'Asie occupe une place et tient un rôle qui modifient, en plusieurs domaines essentiels, l'équilibre international des dernières années. Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de l'ascension japonaise mais d'une poussée asiatique globale. Sur ces terres sans fin que nous avons vu se succéder, des plaines chinoises du fleuve Jaune aux fourmilières de Bombay ; sur ces vertes péninsules et ces longs archipels, gardiens des océans, deux milliards et demi d'hommes sortent de l'ombre et de l'oubli. Plus de la moitié de l'humanité. Leur possée n'en est, sans doute, qu'à ses débuts. Pourtant, elle ébranle déjà l'édifice commercial, financier et stratégique occidental, bâti par les Blancs à l'époque où ils dominaient l'Asie comme le reste de l'univers.

De manière significative, les leaders politiques et industriels de l'Europe, des Etats-Unis, du Canada rencontrent de plus en plus souvent ceux de l'Empire nippon, de la Chine, de l'Inde, du Sud-Est asiatique. Pour sa part, M. Mitterrand se rendra au Japon du 14 au 18 avril, après avoir reçu Mme Gandhi en novembre 1981. Cependant, ces contacts ne porteront leurs fruits que si deux réalités sont admises. La première : l'essor asiatique a pour causes principales, au-delà des capacités techniques, une mentalité, des méthodes et un système de valeurs qui assurent une motivation plus grande qu'en Occident. La seconde : l'Asie, si inégal que soit son développement, existe de nouveau par elle-même. Elle cesse d'être un sous-produit de l'histoire contemporaine et redevient, progressivement, un pôle directeur de la planète.

Le Japon, une fois de plus, a donné le signal. Déjà, en 1904, sa victoire sur la flotte russe de Port-Arthur marquait le premier recul d'une puissance européenne. Maintenant, trois décennies après sa défaite de 1945 — rapidement surmontée — il accumule les records. On connaît les principaux : numéro un mondial pour les voitures, les motos, les magnétoscopes, les caméras, les appareils photographiques, les calculatrices de poche, les robots industriels ; second exportateur du globe ; troisième producteur d'acier ; géant de la chimie et des constructions navales...

Même les pays occidentaux les plus avancés accusent le choc. Aux U.S.A., les firmes nippones représentent le quart des véhicules utilisés ; 16 % des machines électriques ; 8 % des fers et aciers ; 5 % des équipements de précision. En Allemagne fédérale, elles tiennent 11 % du marché automobile, détrônent l'industrie de la photo, défient celle des machines-outils. Certes, les inégalités sociales, l'évolution des mœurs, le vieillissement de la population nuancent le tableau trop souvent présenté d'une nation invincible. Il n'en reste pas moins que le Japon élargit, diversifie, renforce et mondialise sa percée.

Or au même moment, d'autres pays asiatiques accentuent leur concurrence contre l'Occident : Corée du Sud, Taiwan, Hongkong, Singapour et, à un moindre degré, Philippines, Malaisie, Indonésie. Même l'Inde, longtemps clouée au sol par la misère, prend son essor. Les récoltes de céréales ont triplé en trente ans et progressent plus vite que l'expansion démographique (683 millions d'habitants).

(Lire la suite page 4.)

M. LOUIS MERMAZ INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, sera le dimanche 4 avril l'invité de l'émission « Le grand jury R.T.L.-« le Monde » diffusée de 18 h 15 à 19 h 30. Il répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

—POINT—

Médecine et politique

En obtenant par un compromis la fin d'une importante grève des internes et des chefs de clinique-assistants des hôpitaux universitaires — que ceux-ci avaient prévue illimitée et dont ils menaçaient d'aggraver les dispositions — le gouvernement parvient de justesse à désamorcer un conflit qui commençait à s'envenimer. Mais au prix de certains reculs.

Adoptées à la hâte, de manière inopportune et sans véritable concertation interministérielle, les mesures qui ont déclenché et nourri le mécontentement seront en définitive modifiées. Une partie d'entre elles seront différées dans le temps, d'autres seront renégociées avec les intéressés.

Certains ne manqueront pas de tirer des enseignements de cette première grande épreuve de force engagée entre le gouvernement et une partie du corps médical. Ce sera en particulier le cas pour les syndicats hospitaliers médicaux, engagés depuis quelques jours dans une grève administrative illimitée. Il pourrait en être ultérieurement de même pour tous ceux qui, dans le milieu médical, auront des griefs ou des demandes à formuler.

D'autre part, le fait que l'ordre des médecin soit dans cette affaire promu au rang de partenaire obligatoire du gouvernement ne manquera pas d'être perçu comme un autre recul. Sauf machiavélisme, il est en effet difficile de comprendre qu'on puisse faire jouer un rôle aussi important à cet ordre dont par ailleurs on promet la suppression. Ouverts à toutes les propositions gouvernementales, les responsables ordinaux doivent avoir le sentiment de perdre en crédibilité auprès du corps médical dans son ensemble ce qu'ils gagnent d'un autre côté en chance de survie.

Enfin, certains pourront faire observer que dans cette affaire, où l'initiative était venue du ministère de l'éducation nationale et où le relais avait été pris, en stricte application de la solidarité gouvernementale, par le ministre de la santé, c'est finalement au premier ministre qu'aura incombé la tâche délicate d'arbitrer le conflit. Au prix d'un recul de ces deux ministères.

(Lire page 34.)

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
qui paratra dans notre numéro daté 6 avril sera consacré
aux échanges Est-Ouest

RÉFORME DU CINÉMA

Les bons procédés

Dans leur ensemble, les professionnels du cinéma ont accueilli de façon favorable les termes de la réforme annoncée le 1er avril par M. Jack Lang, ministre de la culture (le Monde du 2 avril).

Ils apprécient surtout que les mesures préconisées, tout en apportant les changements nécessaires, ne bouleversent pas les grands équilibres qui régissent le marché depuis trente ans, et ont permis au cinéma français de subsister. La réforme du cinéma suscite moins de remous que la réforme de la radio-télévision (1). Elle devrait permettre la mise en place de structures solides et efficaces.

Associés lors de l'élaboration du rapport Bredin l'été dernier, entendus maintes fois par la suite, puis tenus à l'écart pendant que la loi s'élaborait dans un louable souci d'indépendance rue de Valois, les producteurs, les distributeurs, les exploitants, les créateurs, vont être réunis à nouveau en groupes de travail sous l'égide du Centre national de la cinématographie (qui reste dirigé par M. Pierre Viot).

Les principes sont là, mais on ne peut pas les imposer. Fin des monopoles, fin des ententes de programmation actuelles, existence d'un médiateur, désir de pluralisme et de déconcentration : tout cela dépendra des textes d'application, tout cela est soumis aux réactions des différents partenaires, et à leur interprétation des règles du jeu.

Le cinéma français va plutôt bien, depuis quelque temps, depuis, entre autres, que la télévision va plutôt mal. Les spectateurs sortent davantage, et bon nombre de films ont répondu à leur attente. Pour cette raison, les professionnels ne pouvaient que se méfier de la réforme.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Lire pages 24 et 25.

(Lire la suite page 21.)

idées

Droits de l'homme

La torture, qui ravage l'âme de nations de plus en plus nombreuses, ne risque-t-elle pas d'être banalisée par la décision des Nations unies de créer un Fonds international d'aide à ses victimes, se demandent Erika Apfelbaum et Ana Vasquez ? Gaston Pietri analyse les rapports entre l'Eglise catholique et les droits de l'homme, que Gabriel Matzneff voudrait que l'on débarrasse de leur masque d'hypocrisie. Yves Florenne étudie, lui, à travers quelques revues, les avatars de la notion de racisme.

Vues et revues par YVES FLORENNE

Les mots sans remèdes

LE mot signifie-t-il la chose, ou la chose naît-elle du mot ? — Les choses humaines, s'entend. L'amour, à ce qu'on dit. Mais non moins la haine, la jouissance de faire mal, de dominer, de détruire, la passion du pouvoir total. Se jettent-elles sur un mot pour s'y fixer et s'assouvir ? Toutes ces choses qui, démentant l'étymologie, sont sans causes de raison.

C'est la première question que nous pose *Le Genre humain* (1), et en particulier Christian Delacampagne, Léon Poliakov, Francis Martens. Le premier met en évidence que c'est dans le « langage ordinaire » que naît le « racisme ordinaire ». L'expression ne fait pas référence par hasard au « sexisme ordinaire » : elle rappelle que dans le monde d'aujourd'hui tout devient « race » à tout le monde, ou plutôt à tout un chacun ; non seulement le juif, l'Arabe, le Jaune, le Noir et, bien entendu, le Blanc, mais encore, les « rouges », les marxistes, les freudistes, les femmes, les jeunes, les vieux, les chômeurs, les drogués, les homosexuels, les automobilistes, les piétons... La liste est plus longue que celle de Don Juan. D'où autant de racismes pullulants, purulents, épidémiques qui, pour être imaginaires, n'en ont pas moins de conséquences trop réelles.

En vérité, il n'y a pas plus de racisme qu'il n'y a de races. Ce qu'il y a très fortement, très irrésistiblement, envoûtants, obsédants, donnant à croire à la réalité de ce qu'ils disent, ce sont les mots *race* et *racisme*. Plus que jumeaux, mieux que conçus ensemble : nés l'un de l'autre, et surtout le premier du second. A seule fin de nommer, engendrer, justifier — ou mettre en accusation — toute haine de groupe. Le racisme, comme l'enfer, c'est les autres.

Des *autres* définis selon des critères incertains, changeants, voire inexistants, invoqués, inventés par la passion, l'obsession, la peur, la rivalité, dans la touchante mais dangereuse confiance qui porte à croire que les mots disent vrai. L'existence du mot répond alors de celle de la chose. Mais les mots, bien entendu, mentent. Par exemple : *antisémitisme*. Léon Poliakov ne met-il pas en doute que l'antisémitisme soit un racisme ? Plus exactement, le mot se trompe ou confond : « Comment serions-nous antisémites, disent les Arabes, puisque nous sommes sémites ? » Et c'est vrai. Aussi les Occidentaux, ces innocents, ne manquent-ils pas de s'affliger de la méconnaissance d'une telle fraternité, source nécessaire d'amour. Comme s'ils n'avaient jamais entendu parler, jusque dans leur propre maison, de frères ennemis. Poliakov propose : *judéophobie*. Le terme est d'autant plus judicieux qu'il connote *xénophobie* et rend compte de la réalité : le destin du peuple juif tient à la Diaspora, mais, du même coup, au fait que, par ses hôtes-mêmes, il fut condamné à être partout l'étranger. Situation et persécution qui ne commencent pas, comme on le croit trop souvent, avec la trentième année de notre ère : c'est dans l'Égypte pré-chrétienne qu'eut lieu le premier pogrom.

Nom d'un homme

Il n'en reste pas moins que dans la conscience, puis dans l'inconscient de l'Occident, la judéophobie a, ou croit avoir, pour raison unique le déicide. Mais aussi, et peut-être surtout, le fait que la mise à mort fut liée à l'argent, que la victime fut *livrée*. L'inexplicable, c'est que le meurtrier et le trafiquant de Dieu est resté *le* juif tout entier ; alors que Dieu, qui l'avait été tout autant, a cessé de l'être. Ou tout s'est passé comme si.

On revient aux mots avec Francis Martens qui, proposant une analyse socio-psychanalytique du racisme, s'arrête à l'injure raciste, le plus souvent un nom d'animal considéré comme répugnant et vil (et voilà le racisme animalier) : porc, rat, vermine, chien, — ou, pourquoi pas, vipère lubrique. Aussi, « l'homme est un chien pour l'homme » serait-il beaucoup plus approprié que la réplique proverbiale de Plaute, car le loup n'est nullement un loup pour le loup — ce qu'un autre adage n'ignore pas, non, les loups ne se mangent pas entre eux. Les hommes, si. Au figuré, mais c'est pire. L'homme devenu chien — le nazi — entreprend de faire de tout homme un chien. Une sous-race de chiens, bien entendu.

Mais, « plus on fait la bête, moins on sort de l'humaine auberge », et, pour illustrer son analyse de bien curieux va-et-vient métaphoriques, Martens s'amuse : « *Nom d'un homme !* » dirait Milou. Milou ne le dit pas, que je sache, mais celui qui le dit bel et bien, dès 1910, c'est Patou ; sans doute les psychanalystes trouvent-ils plus de profit à lire *Tintin* que *Chanteclerc*. Pourtant, au chapitre du racisme, Patou est un symbole de ce métissage que Gobineau annonçait comme fatal, d'ailleurs commencé depuis les origines, et qu'Hitler, qui ne l'avait pas lu, prétendait renverser, fort de sa propre image si pure, non moins stimulante que celle des nabots, chafouins et obèses de sa suite. Chez le bon chien Patou, il n'est qu'un mot — *chien*, justement — à changer : « *Je suis un horrible mélange. Je suis* (l'homme) *total fils de tous les passants...* » Hélas ! l'humanité n'est pas encore l'universelle et fraternelle « *meute assise en rond, qui songe.* »

Depuis deux siècles, on s'est nourri de l'idée que les peuples, à mieux se connaître, se comprendraient mieux et finiraient peut-être par s'aimer. On peut être tenté de se demander si ce n'était pas une illusion. Le meilleur moyen connu de ne pas se haïr et de ne pas s'entretuer, c'est de ne pas se connaître, c'est-à-dire d'ignorer jusqu'à l'existence de l'autre. Tout le malheur du monde est venu de ce que, de plus en plus, chacun, et l'Occidental surtout, est sorti de sa chambre. Les choses étant ce qu'elles sont, il faut bien s'en accommoder. D'autant qu'au point où nous en sommes, rester dans notre chambre (nationale, provinciale, et même conjugale) ne servirait à rien : nous avons commencé d'être le raciste de nous-même.

N'y aurait-il pas, pendant qu'on y est, un antisémiotisme ? Un racisme antisignes, anti mots, qui vise certains d'entre eux, les dégrade sournoisement, les torture, les vide d'eux-mêmes ? Ainsi d'*emprise*, à qui on a arraché son sens — militaire à l'origine ; puis juridique, par une première... emprise — pour le charger d'un autre sens qui lui est à peu près étranger. Cet accident, ou ce viol linguistique, résulte du télescopage, principalement phonique, de trois mots et, du même coup, de leurs propres sens respectifs : *prise — empreinte — empire*. Curieux glissements ou transferts sémantiques.

Or l'Emprise *est le titre du dernier volume de la* Nouvelle revue de psychanalyse *(2). On y apprend beaucoup de choses, notamment que Freud, peu porté à élaborer des concepts, a formulé celui de « pulsion d'emprise », sans d'ailleurs le définir très précisément, tout en le liant à d'autres pulsions, au premier chef le sadisme. En tout cas,* « la pulsion d'emprise est partout ». *Ces études sont des plus passionnantes. Mais comment Freud nomme-t-il sa pulsion en allemand ? François Gautheret nous le dira, sans que, nullement germaniste, j'en sache beaucoup plus. Ce que je sais, c'est que les termes différents employés par Freud, on aurait pu et dû les traduire en français. Peut-être par « domination », « prise de possession ». Ou encore, puisque c'est toujours dans quelque code civil* qu'avec Stendhal on trouve le mot propre et précis, « mainmise ». Il nous renvoie à *la Main mauvaise*, de Masud Khan, récit d'une cure qui ouvre le recueil, et, de façon non moins apéritive, notre appétit. Mais, en fait de perversion, « emprise » en est une, du langage. On torture un mot (ça arrive de plus en plus souvent) pour lui faire dire ce qu'il ne veut pas dire. Répondra-t-on qu'« emprise », avec plus de vigueur que les autres, couvre un champ plus vaste, et qu'on a bien le droit de se forger un outil quand il manque dans la boîte ?

Alors, venons-en au beau texte si tragique de Nadine Fresco : *la Diaspora des cendres*. Elle provoqua des entretiens avec quatre femmes et quatre hommes, tous juifs, mais nés *après* la guerre. Elle leur demandait de réveiller une mémoire abolie par les survivants : pour préserver de l'impensable leurs enfants, qui n'ont cessé d'être hantés par ce qu'il y avait derrière ce silence. « *Emprise du silence* » imprimant en creux l'emprise de la mort. Ce ne sont pas huit dialogues, mais le monologue de neuf voix qui se mêlent en un poignant unisson.

Quelques-unes de ces paroles seulement. D'abord sur les mots plus jamais innocents. « *Il y a des mots qui, immédiatement, me font penser à cet événement-là... Des mots assez courants, comme wagons, convois, gaz, étoile. Ou le seul mot disparition.* » L'irrésistible pèlerinage : « *Il n'y a plus de juifs en Pologne, il n'y a plus que les endroits de leur mort... J'ai éprouvé le désir absurde, douloureux jusqu'au fond de l'âme, de me coucher sur cette terre... A Chelmno, on asphyxiait les juifs dans des camions à gaz qui faisaient le trajet entre le village et la forêt... Treblinka, un petit village au nom si doux, semblable aux diminutifs de l'enfance... Ce nom qui évoquait la peur, la mort, le bout du monde et qu'on épelle aujourd'hui, incrédule, sur la petite gare de campagne...* » La victoire de Hitler : « *Ce que les nazis avaient anéanti, au-delà des personnes, c'était la substance même d'un monde, d'une culture, d'une histoire...* »

La peste

Les nazis sont parmi nous, déclarés, clandestins ou cachés sous d'autres formes : celles toujours d'un pouvoir totalitaire de destruction. Parfois « inoffensif », protégé, nourri, au nom de la liberté, tel celui des prophètes de sectes : il s'agit toujours de déposséder un être de soi pour en prendre possession (y compris, en passant, ses dépouilles). Pulsion d'emprise encore.

Alors, ce mot-là ou un autre : dispute de puristes. Au diable la pureté ! Il n'y a pas de langage vierge, il n'y a que des langues mortes. Sans doute, mais quand le mot *pureté*, l'innocence même, vient à toucher le mot *race*, le mot *racisme*, c'est la mort pour l'homme.

Il est des mots dont la maladie est incurable : qui sont eux-mêmes *la* maladie. Ces mots sans remèdes, il faudrait les mettre hors la loi, c'est-à-dire hors d'usage. Mais cela ne dépend pas d'un législateur, fût-il universel. Cela ne dépend donc que de nous ? Il est malheureusement possible que non. A quoi bon nous arracher les mots de la bouche, si c'est le fond de nous-mêmes qu'ils exprimeraient ? S'ils signifiaient que, plus ou moins, tous les hommes qui sont au monde sont malades et porteurs de la peste.

(1) N°2 de cette nouvelle revue, Fayard.

(2) N° 24, Gallimard.

La pierre d'achoppement

par GASTON PIETRI (*)

SE compromettre pour la défense des droits de l'homme devient un passage obligé pour le témoignage en faveur de l'Evangile. Le pape Jean-Paul II a annoncé la couleur dès sa première encyclique : « *L'homme est la première route que l'Eglise doit parcourir en accomplissant sa mission* » (1979). Face à l'imposture totalitaire, les événements de Pologne ont manifesté à l'évidence que l'Eglise catholique est dans le camp de la liberté. Pour ce qui est des droits de l'homme, c'est désormais clair : le contentieux entre l'Eglise et l'idéal de la Révolution française est liquidé. « *Ce sont des idées chrétiennes* », a dit Jean-Paul II en parlant de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Non sans préciser : « *Je le dis tout en ayant bien conscience que ceux qui ont formulé ainsi, les premiers, cet idéal ne se référaient pas à l'alliance de l'homme avec la sagesse éternelle. Mais ils voulaient agir pour l'homme* » (messe du Bourget, 1er juin 1980).

Quelle somme de malentendus n'a-t-il pas fallu pour que, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, s'opposent implacablement les droits de l'homme et ce que l'on a appelé dans nos rangs de catholiques les « droits de la vérité » ! Je crois le malentendu largement surmonté sauf là où sévissent d'aberrantes nostalgies. Mais je pense que le problème demeure. La difficulté n'est pas là où certaines formulations du siècle dernier l'avaient placée. Mais elle tient paradoxalement à la compréhension originale de l'homme au nom de laquelle nous nous engageons pour défendre ses droits. La plate-forme qui réunit, pour parler comme Aragon, « *celui qui croit au ciel* » et « *celui qui n'y croit pas* » est encore plus impressionnante aujourd'hui que dans bien des combats d'hier. Mais on ne s'en tirera pas en disant que la différence, aux yeux des chrétiens fondamentale, est strictement secondaire pour le non-croyant. Car le croyant, s'il ne sert pas l'homme pour témoigner, témoigne en servant.

Quand bien même le chrétien aurait banni non seulement toute trace de l'impérialisme d'une certaine chrétienté, mais encore le moindre zèle indiscret, vient toujours l'heure, selon la parole de Jésus devant Pilate, de « rendre témoignage à la vérité ». Alors tout se complique. Car, à cause de l'événement singulier par lequel Dieu s'est rendu solidaire à jamais de l'homme, il y a dans la foi chrétienne une prétention à l'absolu et à l'universel. Pourquoi se le cacher ? C'est une pierre d'achoppement. Et elle est incontournable. Notre compréhension de l'homme s'origine exactement là. Jésus est un individu daté, si limité en dépit de son sillage historique que certains verraient dans le christianisme une étape naturelle de notre Occident. Et nous y voyons « *l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes* » (saint Paul).

Quand la contribution des chrétiens à la cause des droits de l'homme est souhaitée et reconnue, quand le christianisme est admis par beaucoup comme une composante indéniable de notre héritage culturel, la difficulté paraît s'atténuer. En réalité, elle se fait plus subtile. Et il faut la regarder en face. Je ne crois pas que la lucidité puisse freiner la ferveur que nous partageons dans nos luttes avec tous ceux qu'anime la passion de l'homme. En dissipant le brouillard, elle rend au contraire toutes ses chances au dialogue.

Le fait chrétien

L'athéisme militant est en récession. Le fait chrétien est pris en compte. La démarche de Régis Debray à cet égard est sans doute exemplaire : « *Le Mystère de l'Incarnation est le fait central de notre culture* » (1). Le soupçon d'obscurantisme lui-même est presque inversé. A qui cherche l'explication d'un Occident devenu terre d'élection des sciences de la nature, des arts plastiques et des grandes philosophies de l'histoire, il est répondu sans ambages que chercher en dehors du « socle théologique » aboutit à « pécher par naïveté, c'est-à-dire par modernisme ». Ce qui n'empêche pas R. Debray de déclarer, dans une interview (*Nouvel Observateur*, 10-10-81) à propos de ce même livre, que la tentation du totalitarisme pour le groupe chrétien est en quelque sorte innée.

Michel Serres fournit, semble-t-il, l'une des clés de la culture contemporaine lorsqu'il explique qu'« *il ne peut y avoir de vérité que selon des territoires locaux, des singularités* » (2). « *Si vous changez de système, vous changez de vérité* », précise-t-il en distinguant, du reste, cette attitude de celle du scepticisme pour lequel il n'y a pas de vérité du tout. Et si c'était l'attitude assez spontanée de beaucoup de jeunes ? Un éducateur d'adolescents relevait cette méfiance qui leur fait rejeter d'instinct une « double séquestration » : celle de la croyance mais aussi bien celle de l'incroyance au sens de « culte d'une rationalité *militante* ».

Autant de signes qui me conduisent à penser que nous pourrions aller vers une mentalité où le christianisme serait moins une étape dépassée qu'un des affluents, et non des moindres, du grand fleuve culturel. On lui saurait gré — et c'est capital — d'aider à maintenir vivante la flamme menacée de la foi en l'homme. Mais serait-il encore la foi chrétienne ?

(*) Directeur du Centre national de l'enseignement religieux.

(1) *Critique de la raison politique* (Gallimard).

(2) « Le Monde Dimanche » du 10-5-81.

LA TORTURE, UN POINT DE NON-RETOUR ?

par ERIKA APFELBAUM et ANA VASQUEZ (*)

LE 30 janvier 1982, nous apprenions au cours du journal télévisé qu'un projet de « fonds international d'aide aux victimes de la torture » avait été voté récemment par l'Assemblée des Nations unies à l'initiative des pays nordiques (voir aussi *le Monde* du 26 décembre 1981). Le docteur Inge Kemp Genefke, ancienne présidente du conseil médical d'Amnesty International, parlait à ce propos de « date historique » et se réjouissait bien naturellement, parce que, grâce à ce soutien, on pouvait envisager la création d'un centre de soins spécialisés qui permettrait d'intensifier l'aide dont ont déjà bénéficié les milliers de victimes des sévices de la torture.

Peut-on cependant se réjouir *sans arrière-pensée* de cette initiative des Nations unies ? Car il nous paraît qu'il y a de quoi être glacé d'horreur par la *signification* de la décision des Nations unies et par la portée qu'elle peut avoir, à plus ou moins long terme, sur les représentations et les attitudes des gens face au phénomène de la torture.

Que la plus importante organisation internationale, créée pour préserver la paix et défendre la sécurité des citoyens, finance une fondation destinée à *soigner* les victimes de la torture, c'est en quelque sorte un aveu d'impuissance. Comme si, reconnaissant la réalité incontournable de la torture, on se résignait à cette réalité, quitte à déplacer l'accent sur ses effets.

La torture se trouve en quelque sorte placée dans le cours banal des horreurs et des atrocités quotidiennes et inévitables. Par cette initiative, les Nations unies reconnaissent subrepticement à la torture un statut de maladie, alors qu'il s'agit de la mise en place, de la part de certains Etats, d'une pratique permanente de gestion des citoyens : c'est un phénomène social et politique.

Si la distinction est importante, c'est en particulier par rapport au type de mobilisation que l'on peut attendre de la part de l'opinion pour lutter contre ce fléau, car on risque, insensiblement, de déplacer — aux yeux du public — le centre de gravité du problème et de la lutte que nous pouvons mener. Nous avons combattu jusqu'à ici pour que cessent ces pratiques ; ne peut-on craindre, en caricaturant un peu, comme le faisait remarquer une victime de la torture, que désormais, *« en apportant sa petite obole ou en participant à quelque gala en faveur des soins aux torturés, on ait le sentiment d'avoir fait ce qu'il y avait à faire »* ? Ne peut-on craindre, que, en mettant l'accent sur les soins, on ne banalise le phénomène même de la torture, en oubliant ce qui est en amont, ce qui a rendu la torture possible ?

Il faut certes venir par tous les moyens au secours des victimes de la torture, mais il ne faut pas oublier qu'elles ne sont pas victimes d'une maladie ni d'un phénomène naturel. La torture ne doit pas s'instituer irréversiblement comme une modalité de gouvernement. Nous pouvons l'empêcher.

(*) Chercheurs au C.N.R.S.

Être le cœur du monde

par GABRIEL MATZNEFF

QUE les gens préfèrent leurs passions à la raison, c'est la nature même. Le bât ne commence à blesser que lorsque les gens, au lieu de reconnaître, avec ingénuité, qu'ils sont des partisans, prétendent parler le langage de la justice et du droit. Cette volonté de gagner sur tous les tableaux est ridicule. Qu'un homme ait en ce qui touche la question du Proche-Orient une attitude passionnelle, voilà qui est bien compréhensible. Un tel homme doit toutefois se garder de jouer au philosophe. Dans la vie, il faut avoir le courage de ses inconséquences.

Nous pouvons être nationalistes, ou anarchistes ; nous pouvons avoir un sens aigu de l'État ou, au contraire, avoir horreur de toutes les valeurs qu'exprime ce mot. En revanche, ce que nous ne pouvons pas, c'est être de gauche à Paris et barrésiens à Tel-Aviv ; c'est railler sur les bords de la Seine le goût des racines, de la tradition, de la terre et des morts, et l'exalter sur les rives du Jourdain. Ou du moins, si nous sommes empêtrés dans de pareilles contradictions, nous devons confesser que nous sommes prisonniers de passions irrépressibles, et ne pas nous poser en moralistes. Rien n'est plus respectable qu'une passion, à condition qu'elle soit une passion avouée, une passion sans masque.

De tous les masques, le masque humanitaire est assurément le plus bête. Je préfère un sioniste qui admet qu'il se moque éperdument des souffrances du peuple palestinien, à un sioniste qui, tout en justifiant les excès de la politique israélienne, persiste à se barbouiller avec la confiture des « droits de l'homme ». Les Arabes reprochent parfois aux sionistes d'être des cyniques ; moi, je leur fais, au contraire, le grief de ne pas l'être assez. S'ils l'étaient davantage, la situation en Méditerranée orientale serait plus nette.

On ne peut proclamer le droit d'un peuple à vivre sur la terre de ses ancêtres, et, dans le même temps, refuser ce droit à un autre. Dans cette querelle palestinienne, la seule position honnête est celle de Judah Magnes, une des plus nobles figures du judaïsme contemporain, que j'évoque dans *le Carnet arabe* (1). Dès le mois d'août 1948, Judah Magnes, qui était président de l'université hébraïque, écrivait : « *Nous devons autoriser les Arabes qui ont fui hors de l'État d'Israël à rentrer dans leurs demeures sans délai. Il est déplorable, que dis-je, incroyable, qu'après ce que les juifs d'Europe ont subi, un problème de personnes déplacées arabes soit créé en Terre sainte pour y caser les personnes déplacées juives d'Europe.* »
Tel était, en 1948, le langage de la générosité et du droit. Aujourd'hui encore, il n'y en a pas d'autre.

Parce qu'ils persistent à parler ce langage, Tahar Ben Jelloun et Georges Montaron se sont récemment fait traiter d'antisémites par je ne sais quel folliculaire. Assurément, Judah Magnes était, lui aussi, un antisémite, et également Jacob Gordin, lorqu'il écrivait ces mots d'une beauté fulgurante : « *Chaque juif est responsable des autres juifs et de* tous les hommes, *car être le cœur du monde, c'est prendre sa part de toute souffrance du monde.* »

(1) La Table ronde, 1982.

Le Monde
DIMANCHE
Au sommaire du prochain numéro :
LA BATAILLE POUR L'HÉRITAGE DE LACAN
Six mois après la mort du psychanalyste Jacques Lacan, les disciples se disputent férocement l'héritage.
Enquête de Dominique Frischer
SPLENDEUR ET MISÈRE DES COURTISANS
L'égalité des sexes a atteint un nouveau stade : le plus vieux métier du monde s'ouvre aux hommes...
Enquête de Liliane Delwasse

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

États-Unis

Une campagne est lancée visant à rendre obligatoire l'équilibre budgétaire

De notre correspondant

Washington. — Devant les déficits qui s'accumulent, une idée fait lentement son chemin aux Etats-Unis : rendre obligatoire l'équilibre du budget fédéral par un amendement constitutionnel. M. Ronald Reagan a déclaré le 31 mars qu'il en « *approuvait l'idée* », car ce serait la solution aux dépenses gouvernementales incontrôlées.

Les Américains n'ont réussi à se donner que huit budgets excédentaires au cours du demi-siècle écoulé et un seul depuis vingt ans (en 1969, sous le président Johnson). La dette publique vient d'atteindre 1 000 milliards de dollars. S'étant présenté comme le champion de l'équilibre pendant sa campagne électorale, M. Reagan est en train de battre tous les records : on prévoit un déficit d'une centaine de milliards en 1982 et un peu plus l'année suivante. Selon les estimations — optimistes — de la Maison Blanche, l'excédent budgétaire ne pourrait être atteint qu'en 1987.

Des dizaines de membres du Congrès ont donc déposé des résolutions, demandant d'ajouter un vingt-septième amendement à la Constitution américaine. La campagne est appuyée par l'économiste Milton Friedman et par deux organisations populaires qui militent pour la réduction des impôts.

Le projet a un objectif évident : stopper la croissance des dépenses fédérales et empêcher la levée continuelle de taxes pour la financer. Il faut protéger à la fois le législateur et le contribuable, expliquait le 9 décembre dernier au congrès M. John Stennis, sénateur démocrate du Mississipi. Protéger le législateur contre les pressions grandissantes de divers groupes sociaux et protéger le contribuable contre... l'excessive générosité du législateur.

La certitude d'avoir prochainement un budget en équilibre aurait d'autres effets positifs. Elle rassurerait les milieux financiers et encouragerait la réserve fédérale à baisser les taux d'intérêt.

Dans une résolution, adoptée en mai 1981, la commission judiciaire du Sénat suggère que le Congrès soit contraint de présenter chaque année un budget en équilibre. Egales aux dépenses, les recettes fédérales ne pourraient être supérieures à la croissance du produit national brut. Un déficit ne serait toléré qu'en cas de guerre, ou si les deux chambres le décidaient aux trois cinquièmes des voix.

Il existe deux moyens pour amender la Constitution américaine. Le premier est l'organisation d'une convention, ce qui n'a jamais été fait depuis 1787. On ignore d'ailleurs quelle serait la composition exacte d'une telle Assemblée. Pour la réunir, il faut que les deux tiers des Etats le demandent, soit 34 sur 50. On n'en est pas très loin : trente et une requêtes ont déjà été déposées, et dans quatre autre Etats l'une des deux Chambres a donné son feu vert.

Mais l'idée d'une convention inquiète les milieux politiques. Où s'arrêterait cette Assemblée souveraine ? Réunie pour le budget, elle pourrait être tentée de résoudre aussi d'autres questions épineuses — et explosives. L'avortement, par exemple, ou la mixité raciale et la prière obligatoire dans les écoles publiques.

La crainte d'une convention peut pousser le Congrès à se tourner vers la deuxième procédure possible : faire adopter l'amendement par les deux tiers de la Chambre et les deux tiers du Sénat, et confier ensuite aux Etats le soin de le ratifier.

Le Sénat (à majorité républicaine) penche pour le « oui ». Un vote y est prévu fin avril ou début mai. La Chambre des représentants (à majorité démocrate) est beaucoup plus réticente. On ne la convaincra pas facilement.

Les opposants affirment que la Constitution n'a pas pour rôle de définir une politique économique. Une politique d'ailleurs très discutable puisque le Congrès va se lier les mains. Le déficit budgétaire n'est pas seulement une calamité : c'est parfois un bon moyen de stimuler l'activité pour sortir d'une récession.

Autre objection de poids : on n'équilibre pas un budget par décret. Voter le principe est une chose. L'appliquer est autrement plus difficile. Qu'arriverait-il si le congrès violait la Constitution ? Le punirait-on ? Et comment ?

Ou alors on va tricher. En augmentant par exemple les dépenses « non budgétaires », ou en votant chaque année une dérogation par trois cinquièmes des suffrages.

Certains démocrates soupçonnent les républicains de ne pas vouloir tricher, ce qui serait à leurs yeux encore plus grave. On se trouverait devant une volonté très sérieuse d'équilibre, au prix de très larges coupes dans les programmes sociaux.

Sénateurs et représentants doivent tenir compte des élections législatives de novembre prochain. Il leur est difficile d'y arriver avec un déficit annuel de cent milliards de dollars. Tous les sondages montrent que les Américains réclament un budget en équilibre.

Un amendement constitutionnel permettra peut-être de rassurer certains électeurs. Sans danger, puisque la réforme n'entrerait en vigueur, dans la meilleure des hypothèses, qu'en octobre 1985. Mais il en faudrait bien davantage pour conquérir les milieux financiers et conduire le terrible Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, à baisser aussitôt les taux d'intérêt.

ROBERT SOLÉ.

● *Le parti socialiste* a protesté, jeudi 1er avril, « *contre la violente répression dont ont été victimes les travailleurs et les démocrates argentins* », qui ont manifesté, mardi 30 avril à Buenos-Aires et dans plusieurs villes d'Argentine. Le P.S. demande « *la libération immédiate des centaines de détenus parmi lesquels les responsables des syndicats, de nombreux membres d'organisations de défense des droits de l'homme et des animatrices du Mouvement des mères de la place de Mai* ».

LA COMMÉMORATION DU TRICENTENAIRE DE LA LOUISIANE

Pour célébrer le tricentenaire de la Louisiane, l'association France-Louisiane a fait don d'un « padron » (sorte de poteau par lequel les colonisateurs portugais puis français symbolisaient leur présence) aux autorités louisianaises.

Il s'agit de la réplique du poteau monumental que l'explorateur rouennais Robert Cavelier, sieur de La Salle, a planté en bordure de l'estuaire du Mississippi le 9 avril 1682 pour marquer la prise de possession de la Louisiane au nom de Louis XIV.

Cette bille de bois de 450 kg (2,50 m de haut sur 70 cm de diamètre) est ornée d'un blason en bronze portant les armes de Louis XIV et accompagnée d'une croix en fer forgé de 3,50 m de haut. L'ensemble est réalisé par trois artisans d'art de Ploërmel (Morbihan), ville jumelée avec Saint-Martinville (Louisiane), d'après une lithographie datant de 1818 et exposée dans le musée de La Nouvelle-Orléans, the Historic New Orleans Collection.

Placés sur la plate-forme d'un camion recouverte de plexiglas, ce padron et cette croix seront montrés à la population louisianaise au cours d'une tournée qui durera du 12 avril au 15 juin et s'arrêtera dans les principales villes de l'Etat et sur les campus universitaires.

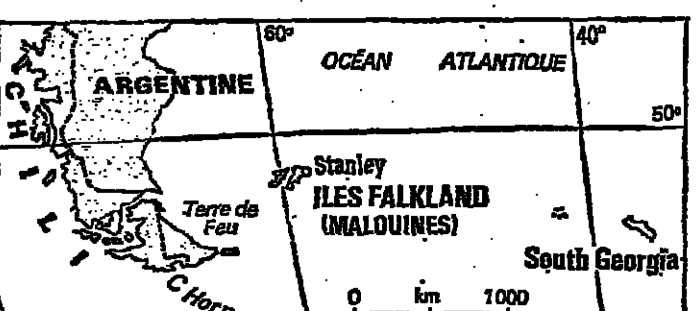
Remis officiellement à la Louisiane le 4 avril après un périple en bateau à roues sur le Mississippi cet ensemble sera érigé, le 15 juin, au cœur du Vieux Carré près du Marché français, le jour même de l'arrivée de la course transatlantique La Rochelle - La Nouvelle-Orléans.

★ Fondée en 1976, France-Louisiane s'est fixée pour mission le renouement des liens entre les Français et les Louisianais et le développement du français en Louisiane. (France-Louisiane, 65 boulevard des Invalides, 75007 Paris. Tél. : 273-10-58).

Le conflit avec l'Argentine au sujet des îles Falkland (Malouines) provoque la réunion d'urgence du cabinet britannique

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher a réuni d'urgence le cabinet britannique, ce vendredi matin 2 avril, avant même d'avoir eu connaissance du débarquement argentin aux îles Falkkland (Malouines).



D'une superficie totale de 16 835 kilomètres carrés, l'archipel des Malouines (« Falkland » pour les Britanniques, et « Islas Malvinas » pour les Argentins) comprend près de deux cents îles. L'îlot de South Georgia en est une dépendance éloignée. L'ensemble ne compte guère que mille huit cents habitants, qui vivent principalement de la pêche, de l'élevage du mouton et de l'agriculture.

Londres avait décidé, le 24 mars, d'envoyer croiser au large de South Georgia le seul bâtiment dont elle dispose dans la région, le HMS *Endurance*, un vieux brise-glace muni d'un seul canon, en raison de l'installation à South Georgia d'une douzaine d'Argentins qui y avaient laissé leur drapeau national. Une quarantaine de « marines » se trouvent à bord de l'*Endurance*, unité devant être prochainement retirée du service par mesure d'économie. Ce geste avait provoqué une réplique immédiate de l'Argentine ; cinq bâtiments de guerre étaient envoyés sur place.

Pressé par les éléments les plus nationalistes de la majorité conservatrice, tout comme par l'opposition travailliste, le gouvernement britannique a alors fait savoir qu'il avait à son tour envoyé un nouveau bâtiment vers South-Georgia, cette fois un sous-marin à propulsion nucléaire, le *Superb*, une unité de 4 500 tonnes équipée de puissantes torpilles. Entre-temps, la Grande-Bretagne n'a cessé de réaffirmer qu'elle entendait régler l'affaire par la voie diplomatique. Avant de saisir d'urgence, jeudi soir, le Conseil de sécurité de l'ONU, elle a proposé d'envoyer un émissaire à Buenos-Aires, et aurait sollicité une médiation de l'ambassadeur des Etats-Unis en Argentine. Le 30 mars, le secrétaire au Foreign Office, Lord Carrington, décrivait la situation comme « *potentiellement dangereuse* ».

Alors que la presse conservatrice londonienne lance un appel à la défense d'une des dernières possession outre-mer du Royaume (Belize, en Amérique centrale, est indépendante depuis septembre dernier), certains s'interrogent à Londres sur la stratégie suivie par le gouvernement dans cette affaire : n'aurait-il pas été plus judicieux d'observer une grande discrétion, dès le départ, sur l'incident de South Georgia, afin de ne pas fournir d'argument à l'Argentine pour relancer l'ensemble de la querelle sur les Falkland ? D'autant que la situation ainsi créée peut être exploitée par le gouvernement argentin qui, confronté à un regain de tension sociale, peut avoir été tenté de détourner l'attention de l'opinion en la mobilisant sur le thème apparemment très populaire de la revendication de l'archipel. Les dernières négociations à ce sujet entre les deux pays, qui ont eu lieu à New-York les 26 et 27 février dernier dans le cadre des Nations unies, s'étaient soldées par un échec. — *(Intérim.)*

El Salvador

BIEN QUE MINORITAIRE

La démocratie chrétienne ne renonce pas à participer au gouvernement

Au fur et à mesure que sont connus les résultats des élections du 28 mars au Salvador, la participation apparaît de plus en plus importante. Selon les derniers chiffres, encore officieux, 1 485 185 personnes ont voté. Mais pour le chef de l'opposition de gauche, M. Guillermo Ungo, de tels chiffres n'ont aucune valeur. Le président du Front démocratique révolutionnaire — bras politique de la guérilla — a déclaré à Bonn, où il assiste à une réunion de l'Internationale socialiste, que le scrutin a été une « farce » parce qu'il n'y avait pas de listes électorales et que beaucoup de personnes avaient voté dans un climat de contrainte. En outre, il a exclu la possibilité pour son mouvement de négocier avec un gouvernement qui serait présidé par un dirigeant de l'Arena, le parti d'extrême droite arrivé en deuxième position aux élections.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — « *Tout ce que je viens de voir me fait penser à un vieux bateau sur lequel on aurait mis un moteur puissant « made in U.S.A. ». L'illusion n'a guère duré, et maintenant l'apprenti sorcier commence à s'arracher les cheveux, car, avec la vitesse, les voies d'eau se sont agrandies.* » Tel est le commentaire désabusé d'un des observateurs étrangers qui ont assisté aux élections du 28 mars. Dans l'image qu'il a choisie, le bateau est le Salvador ; le moteur, c'est le processus politique mis en marche par les élections ; les voies d'eau, ce sont les contradictions du pays, encore plus présentes aujourd'hui. Enfin, l'apprenti sorcier est le gouvernement de Washington, qui commence à se demander si le remède qu'il a imaginé n'est pas pire que le mal.

« *La drame,* poursuit l'observateur, *c'est que la participation de dimanche a soulevé un espoir. Toute déception risque fort d'entraîner un sentiment généralisé de frustration, aux conséquences imprévisibles.* » Phénomène qui pourrait être aggravé par certaines réserves à l'égard du scrutin. Ainsi le parti Action rénovatrice, qui n'a pas été autorisé à participer à la campagne électorale, écrit-il dans une lettre au président du conseil central des élections : « *Les chiffres définitifs indiquent que près d'un million cinq cent mille personnes ont voté, ce qui est en contradiction avec vos déclarations selon lesquelles le nombre de personnes aptes à le faire s'élevait à un million deux cent mille.* »

Certains incidents, connus après le scrutin, indiquent que, dans quelques cas, la décision de voter a été inspirée par la crainte plus que par l'enthousiasme. Dans la ville d'Aguileras, par exemple, deux cents personnes ont failli déclencher une émeute parce qu'il ne restait plus de bulletins de vote. Il a fallu toute l'autorité du président du bureau et des gardes nationaux pour les convaincre qu'elle n'avaient « *rien à craindre* » puisque ce n'était pas leur « *faute* ».

« *Trente-six sièges à l'opposition, vingt-quatre à la démocratie chrétienne* », titraient, jeudi matin, les journaux de la capitale. Si, d'un côté comme de l'autre, on était d'accord pour négocier la formation d'un gouvernement de transition, chacun en revendiquait la plus grosse part. Le premier parti de l'opposition, l'ARENA du major d'Aubuisson, a pour principal handicap sa nouveauté : il a été fondé il y a cinq mois. En outre, ses dirigeants reconnaissent avoir gagné dix-neuf sièges grâce à l'agressivité de leur campagne et de leur leader, ce qui ne les prépare guère à se montrer conciliants. Un porte-parole du parti a néanmoins reconnu jeudi : « *Avec 40 % des voix, la démocratie chrétienne est en droit de participer au gouvernement* ».

Mais la démocratie chrétienne veut plus que quelques strapontins. Elle menace, si on ne lui accorde pas sa place, de passer à l'opposition. « *Essayer de former un gouvernement de droite homogène constituerait une erreur* », a déclaré son chef, M. Duarte.

Cette situation est d'autant plus gênante que le Salvador reste en guerre. Selon la commission des droits de l'homme, dix-neuf personnes ont été torturées et assassinées dimanche à San-Salvador. Il y en a eu neuf lundi et mardi. Mercredi, trois inconnus ont assassiné un infirmier dans un poste de la Croix-Verte (1) de Coscatanungo, l'un des faubourgs de la capitale.

Les répercussions dans l'armée

Le débat politique a ses répercussions dans l'armée. Les réunions se multiplient au sein du haut commandement comme dans les casernes. Premier motif de préoccupation : le résultat des élections risque de rompre l'équilibre maintenu ces deux dernières années entre les différentes tendances. Le vendredi 26 mars, assurance avait été donnée au général Garcia, ministre de la défense, que sa position ne serait pas remise en question en cas de victoire de la démocratie-chrétienne. Le mardi 30, c'était le général Guttierez, vice-président de la junte, qu'il fallait rassurer.

Le haut commandement semble estimer que l'esprit de revanche serait catastrophique et que le maintien des réformes est indispensable à la poursuite de la « *pacification* ». Mais il découvre que le cours des événements, contrairement à l'habitude, lui échappe. Les jeunes officiers, pour leur part, sont inquiets et irrités devant ce qu'ils appellent la « *politicaillerie* » et la volonté de compromis de leurs supérieurs.

Le major d'Aubuisson jouit chez eux d'une grande popularité. Il a été le premier, après le coup d'Etat du 15 octobre 1979, à leur dire : « *Ne vous laissez pas démoraliser par les critiques. Vous ne faites que votre devoir en combattant la subversion.* » Les militaires modérés sont en position de faiblesse depuis l'élimination du colonel Majano, l'un des putschistes de 1979. L'arrivée en mai de cinq cents officiers formés aux Etats-Unis bouleversera sans doute les rapports de forces internes.

De telles tensions suffisent-elles à accréditer la possibilité d'un coup d'Etat ? L'hypothèse n'est écartée par personne, surtout au sein des forces armées. Mais le danger qu'une telle solution ferait courir au système pousse les plus récalcitrants à rechercher un accord. L'attitude des Etats-Unis sera sans aucun doute déterminante. L'ambassade américaine à San-Salvador est silencieuse mais très active. Elle semble considérer que tout est possible.

Abandonnant M. Duarte, rejeté par la droite, réservée à l'égard du major d'Aubuisson, qui inquiète Washington, elle pèse en faveur d'un compromis acceptable par tous. Pour y parvenir, elle évoque le Congrès tout-puissant, qui peut couper l'aide économique et militaire au Salvador.

FRANCIS PISANI.

(1) Organisation qui regroupe 1 700 secouristes volontaires.

Canada

EN VISITE A OTTAWA

M. Jobert entend relancer les échanges commerciaux entre les deux pays

De notre envoyé spécial

Ottawa. — M. Pierre Elliot Trudeau aura, le 18 avril, une journée chargée : à peine aura-t-il fait ses adieux à la reine d'Angleterre, venue rapporter solennellement au Canada sa Constitution, qui était depuis 1867 une loi du Parlement de Londres, qu'il lui faudra courir à l'autre bout du pays pour accueillir M. François Mitterrand à Vancouver (sur la côte pacifique), qui y fera escale au retour de son voyage au Japon.

L'annonce de la prochaine rencontre de Vancouver a coïncidé, jeudi 1er avril, avec l'arrivée à Ottawa de M. Michel Jobert. Le ministre du commerce extérieur fait, jusqu'au 3 avril, une visite — prévue de longue date — destinée à relancer les échanges économiques, quelque peu languissants, entre les deux pays.

Fidèle à son personnage, M. Jobert a choisi de dérouter. Au lieu de commencer par le Québec, il a entamé son voyage par l'Alberta, riche province pétrolière de l'Ouest, où il a vanté les mérites du T.G.V., en espérant convaincre ses interlocuteurs que ce mode de locomotion serait idéal pour relier Edmonton, la capitale administrative de la province, à Calgary, siège des banques et des compagnies pétrolières. M. Jobert s'est d'autre part rendu en Ontario, ce qui est assez inhabituel pour un ministre français. Il y a visité l'usine de la Compagnie American Motors (A.M.C.), associée à Renault, qui se trouve, par un heureux hasard, dans la circonscription électorale du premier ministre de la province, M. William Davis. La régie nationale compte sur A.M.C. pour lui ouvrir les portes du marché automobile nord-américain pour lui ouvrir les portes du marché automobile nord-américain. *(Lire page 28, un entretien avec M. Bernard Hanon, P.-D.G. de la régie Renault.)*

A Ottawa, le ministre du commerce extérieur a présidé la quatrième commission économique franco-canadienne. Parmi les grands projets à l'étude figure l'implantation, sur l'île Melville, dans l'Arctique canadien, d'une usine de liquéfaction du gaz trouvé sur place. Celui-ci serait ensuite transporté par des méthaniers brise-glace soit vers la côte est des Etats-Unis, soit vers l'Europe. Alsthom Atlantique pourrait construire les méthaniers et l'usine elle-même, tandis que la société Technip fournirait le procédé de liquéfaction. Le coût total de l'opération est évalué à 2 milliards de dollars. La firme aéronautique canadienne de Havilland pourrait d'autre part être associée à la fabrication de l'Airbus A 320, ce qui permettrait l'achat par Air Canada d'un certain nombre de ces appareils.

Tous ces projets qui sont encore au conditionnel seraient les bienvenus pour redonner vie à un commerce franco-canadien dont la faiblesse se résume ainsi : la France n'est que le vingt-quatrième client et le dix-neuvième fournisseur du Canada. Les objectifs, modestes, fixés lors du voyage de M. Raymond Barre en 1979 n'ont pas été atteints. Bien au contraire, la balance commerciale reste déficitaire au détriment de la France qui importe pour 5,2 milliards de francs de produits canadiens (essentiellement de la pâte à papier, du charbon, du cuivre et de l'uranium), mais n'exporte que pour 4 milliards de francs. Loin des 2 % du marché canadien que s'était proposé d'atteindre M. Barre en 1979, la part française a encore baissé pour revenir à 1,2 % en 1981.

M. Jobert ne craint pas de dénoncer le « protectionnisme » de ses interlocuteurs, notamment en matière bancaire, même si « *cela fait parfois sursauter dans ce pays de libre entreprise* ». De tels propos ont, en effet, étonné en Alberta ou en Ontario. Le ministre du commerce extérieur devrait les réitérer, ce vendredi 2 avril, devant M. Trudeau, avant de rencontrer M. René Lévesque à Montréal. Au Québec même, la France n'a guère pour l'instant de grands projets, à l'exception d'une usine de fabrication d'aluminium que pourrait construire Pechiney à Bécancour, près de Trois-Rivières.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un livre important pour la défense de la langue française dans un domaine où elle est menacée.

JEAN HAMBURGER
INTRODUCTION AU LANGAGE DE LA MEDECINE

70 FF.

FLAMMARION MÉDECINE SCIENCES
4, rue Casimir Delavigne 75006 Paris

ASIE

L'Asie face à l'Occident

(Suite de la première page.)

L'industrie fabrique pratiquement tout : locomotives, camions, autobus, tracteurs, voitures, tanks, avions, mais aussi matériel de télécommunications, machines-outils, montres, produits chimiques et pharmaceutiques et, bien entendu, textiles, chaussures, appareils électro-ménagers, etc.

Quant à la Chine, son objectif proclamé est de devenir une grande puissance. Déjà, elle peut nourrir ses 950 millions d'habitants, *malgré certaines alertes alimentaires,* son industrialisation, bien que freinée par les incertitudes politiques, s'organise avec l'aide japonaise et occidentale. Très riche en charbon, la République populaire chinoise a produit, en outre, 100 millions de tonnes de pétrole en 1981. Ses exportations textiles se développent.

Une force profonde

Beaucoup de peuples asiatiques, ce n'est que trop vrai, souffrent encore de la pauvreté et des boulets, parfois millénaires, gênent leur marche. Mais une force profonde semble les propulser vers l'avant. On aperçoit alors une réalité qu'il vaut mieux ne plus ignorer : la différence entre l'Occident et l'Asie n'était finalement qu'une différence d'époque, d'étapes, de niveau technique ; elle ne traduisait aucune infériorité générale ou définitive. Bien au contraire, l'essor actuel exprime au moins autant l'affirmation d'une personnalité asiatique que l'application, somme toute banale, de procédés modernes qui, eux, n'ont pas de frontières et peuvent, tôt ou tard, s'intégrer au développement.

L'un des traits de cette personnalité est l'aptitude à assimiler les impératifs économiques de notre époque sans se couper des racines historiques. L'Inde, la Chine, le Japon ont, au cours des siècles passés, façonné certaines des civilisations les plus raffinées de *tous les temp ; l'empreinte* en reste très nette. Et comment oublier que l'Asie fut, en de nombreux domaines, l'institutrice de l'humanité ? Ne lui doit-on pas, notamment, les premiers principes de l'agriculture et de l'élevage, la première métallurgie, quelques-unes des premières grandes villes?

Voilà pourquoi elle ne se lance pas dans la course au progrès exclusivement pour mieux vivre. Elle veut aussi reconstituer la trame de son ancienne grandeur. Même lorsque nous la jugeons occidentalisée, elle demeure motivée, en profondeur, par un violent désir de réhabilitation mondiale, spécialement vis-à-vis de ceux — Européens, Russes, Américains — qui ont tenté, autrefois, de l'assujettir.

Sur cette mentalité se greffent *des méthodes et un système de* valeurs qui, pour le moment, avantagent l'Asie. Par exemple, les Asiatiques ne considèrent jamais l'individu en l'isolant de la société et jamais ils n'isolent la société, et jamais ils n'isolent sation du travail, la discipline, *l'efficacité, traduisent moins* une obéissance primaire que le respect des hiérarchies professionnelles, sociales ou familiales. Même si des failles apparaissent ici et là, l'harmonie du groupe est réelle.

La productivité en bénéficie directement. Au Japon, elle s'est accrue, depuis 1971, deux fois plus vite qu'aux Etats-Unis. Autre exemple, que cite la revue *World Business Weekly* : « *Un ouvrier japonais de Matsushita produit autant de tubes de télévision que cinq ouvriers hollandais de Philips.* » En Corée du Sud, à Hongkong, Singapour, Bangalore, capitale indienne des industries de pointe, la productivité dépasse souvent celle de l'Occident.

Doit-on ajouter que la Chine et l'Inde possèdent la bombe atomique, des missiles, une armée nombreuse ? Ou bien que le Japon, d'autres encore — en particulier le Vietnam — disposent d'un *fort potentiel militaire* ? Bref, l'Asie existe de nouveau en tant que telle. Son destin, longtemps conçu en fonction des seuls intérêts des occupants étrangers, reprend son cours propre.

La coopération Sud-Sud

Sans nul doute, cette mutation s'accompagne de rivalités régionales tantôt économiques (duel Japon-Corée), tantôt politiques ou militaires (querelle indo-pakistanaise, confait d'Hanoï avec Pékin et Bangkok). Mais elle refait aussi de l'Asie un centre moteur des rapports internationaux. Fin février, New-Delhi réunissait une quarantaine de pays en voie de développement.

Malgré certaines divergences, ils ont lancé un appel en faveur d'une meilleure coopération Sud-Sud, c'est-à-dire au sein du tiers-monde, donc en marge des relations Est-Ouest et du dialogue Nord-Sud. Parallèlement, l'Association des nations du Sud-Est asiatique, qui regroupe 250 millions de consommateurs (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande), joue un rôle croissant. D'autre part, les pays du golfe Persique multiplient leurs liens avec l'Asie, renouant ainsi avec une vieille tradition qu'illustraient jadis les caravanes arabes et les marins de la Côte des pirates.

Les deux Super-Grands conservent, certes, une grande influence en Extrême-Orient, ainsi que dans le Pacifique et l'océan Indien, où leurs flottes, particulièrement puissantes, croisent en permanence. Cependant, à peu d'exceptions près, ils n'exercent plus de suprématie absolue dans cette partie du monde. Quant aux Européens, maîtres, naguère, de vastes empires asiatiques, ils ont, depuis longtemps, reflué vers leurs métropoles. Jamais, en fait, l'Asie n'a abandonné ni n'abandonnera l'espoir de trouver ou de retrouver une place à sa mesure. Elle s'est levée, et plus personne ne pourra l'empêcher d'ouvrir un nouveau cycle de l'histoire.

RENÉ DABERNAT.

Thaïlande

Après deux ans de gouvernement du général Prem

Les candidats se mettent en place pour les futures élections législatives

De notre correspondant

Bangkok. — Le général Prem Tinsulanond vient de fêter ses deux ans à la tête du gouvernement. Bangkok s'apprête à célébrer le bicentenaire de sa fondation et la Thaïlande se remémore le coup d'Etat manqué du 1er avril 1981.

Le processus démocratique sera-t-il conduit à son terme ? La préparation des élections législatives d'avril 1983 a commencé à enfiévrer le pays. Conformément à la Constitution, les candidats devront obligatoirement être inscrits à un parti politique, et le premier ministre nécessairement choisi parmi eux. Les castes militaires qui se disputent le pouvoir accepteront-elles d'entrer dans ce jeu ? Jusqu'à ce jour, il s'est toujours trouvé des officiers putschistes pour mettre prématurément fin au mandat des députés.

Les dirigeants thaïlandais n'en finissent pas d'évoquer le rôle des forces armées au sein de la société. « *Les cadres d'active ne devraient pas normalement être membres du gouvernement, à moins que l'état d'urgence ne l'exige. Tout le problème est de définir le mot urgence* », affirmait récemment le général Saiyud Kerdpol, commandant suprême, qui concluait : « *Nous ne sommes peut-être pas mûrs pour adopter un système parlementaire de type occidental.* » *Sa réflexion a été d'autant plus* remarquée qu'aujourd'hui son étoile monte dans le ciel politique.

Les rumeurs de putsch n'ont jamais cessé d'alimenter la chronique locale. Depuis un an, au moins quatre tentatives de coup d'Etat ont été enrayées à la dernière *minute. L'irrésistible* ascension du général Arthit Kamlang-Ek, artisan de la victoire du 1er avril 1981 sur les « jeunes trucs » l'avait, un moment, placé en position de favori dans la course au pouvoir. Mais sa promotion fulgurante — fait inhabituel, il cumule les charges d'assistant au commandant en chef de l'armée de terre et de commandant de la 1re région militaire — lui a aliéné beaucoup d'appuis parmi ses pairs. Ses adversaires lui reprochent de se mêler de tout à temps et à contretemps. Le quotidien *The Nation Review* l'invitait récemment à se mettre au vert, car « *ce serait bon pour sa santé et celle du pays* ».

Le général Saiyud, ancien « patron » de la lutte contre la subversion communiste, paraît aujourd'hui rassembler derrière son nom civils et militaires, soucieux de contrer les ambitions du général Arthit. Les « jeunes Turcs », *dont ce dernier a combattu* la réintégration dans leurs unités, continuent de bénéficier au sein de l'armée et de la population d'un certain capital de sympathie pour leurs idées relativement « progressistes ».

Ignorer les rumeurs des casernes et atteindre le sommet par la voie parlementaire, tel est, de son côté, l'objectif du général Kriangsak Chamanand, ancien premier ministre, qui, en créant son propre parti et en se faisant élire député, prétend depuis l'été dernier à la succession du général Prem. N'a-t-il pas déjà mis sur pied une sorte de cabinet fantôme ? A vrai dire, l'approche des législatives agite toutes les formations politiques. Les circonstances aidant, des vétérans comme MM. Kukrit Pramot, ancien premier ministre, et Thanat Khoman, vice-premier ministre, respectivement présidents du Parti d'action sociale et du parti démocrate, semblent vouloir, bon gré mal gré, abandonner le devant de la scène.

Bilan décevant

Pour sa part, le général Prem aura réussi la performance de se maintenir deux ans au pouvoir et même de survivre à un coup d'Etat. Les remous politiques et les difficultés économiques l'auront simplement obligé, à deux reprises, à remanier son équipe. En définitive, d'aucuns reconnaissent sa persévérance, son habileté, voire sa ruse. Rien n'indique, pour le moment, qu'il juge opportun de se retirer. Ne dit-on pas que, pour durer, il pourrait modifier, une troisième fois, son gouvernement ?

Pourtant, le bilan des trois gouvernements Prem est très décevant. Certes, l'économie connaît un taux de croissance remarquable : 7 % en moyenne pendant les deux dernières décennies. L'importance des ressources minérales et des gisements de gaz naturel et de pétrole assure, à *moyen terme, indépendance et* sécurité. Néanmoins, tout se passe comme si ce pays « croquait » à belles dents son capital sans se soucier des lendemains, sacrifiait délibérément l'avenir au présent malgré un plan-alibi rempli de bonnes intentions.

La hausse de la production agricole, *par exemple,* est *obtenue* par une augmentation inconsidérée des surfaces cultivées plutôt que par une amélioration continue de la productivité. Ainsi le rendement des rizières thaïlandaises est-il un des plus faibles du continent asiatique. Aucun des maux dont souffre la Thaïlande n'a été traité au fond ; ne serait-ce, par exemple, que la bureaucratie envahissante ou la montée des violences. Il n'y a, en réalité, ici qu'une apparence de pouvoir. Une multitude de centres de décision parallèles et souvent concurrents interdit toute cohérence et toute continuité dans l'action. « *Comment faire pour que notre pays ait un gouvernement compétent et efficace ?* », s'interrogeait récemment M. Boonchu Rojasanatien, mentor du premier gouvernement Prem. La réponse sortira-t-elle des urnes ?
i ousrgs

JACQUES DE BARRIN.

Cambodge

NOUVEAUX APPELS POUR UNE AIDE HUMANITAIRE

L'approvisionnement de Phnom-Penh en électricité, en eau potable et l'évacuation des eaux usées risquent d'être interrompus faute de carburant, de pièces détachées et de travaux de réparation urgents. Les hôpitaux et les entreprises son ainsi, eux aussi, menacés dans leur fonctionnement. C'est ce qui ressort de l'enquête menée récemment au Cambodge par deux ingénieurs électriciens français envoyés par les Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte (O.H.F.O.M., 4, avenue Marceau, 75381 Paris Cedex 08. C.C.P. 35-14-54 W Paris). Les travaux de remise en état du réseau électrique coûteraient 125 millions de francs, mais, dans l'immédiat, il faut d'urgence de l'huile spéciale de graissage pour que les moteurs puissent fournir du courant.

D'autre part, l'association humanitaire Monaco, Aide et Présence (11, rue Princesse-Marie-de-Lorraine, principauté de Monaco : chèques à adresser au Crédit foncier de Monaco), qui a envoyé de nombreuses équipes médicales, des enseignants et des techniciens dans la zone de Sokh-Sann, à la frontière khméro-thaïlandaise, lance un appel en faveur de la population civile de cette région, qui a dû fuir à la mi-mars devant l'avance des troupes vietnamiennes. L'Association finistérienne de solidarité, qui participe aux activités de l'organisation monégasque, lance elle aussi un appel en faveur de son opération Cambodge (centre socio-culturel, rue des Déportés, 29260 Lesneven, tél. : 83-04-91).

● *Délégation du P.C.F. à Phnom-Penh.* — La délégation du P.C.F. au cinquième congrès du P.C. vietnamien est arrivée, jeudi 1er avril, à Phnom-Penh ; elle se rendra ensuite à Vientiane. Elle est composée de M. Paul Laurent, membre du bureau politique, de Mme Sylviane Amardi, membre du comité central, et de M. Max Zins, spécialiste des questions asiatiques du P.C.F. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Irak

LE PRÉSIDENT SADDAM HUSSEIN SOUHAITE QUE LA FRANCE PARTICIPE « LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE » A LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RÉACTEUR.

Bagdad *(A.F.P.).* — Le président irakien Saddam Hussein a souhaité jeudi 1er avril, dans une conférence de presse à Bagdad, que la France participe « *le plus rapidement possible* » à la construction d'un nouveau réacteur en Irak, en remplacement de celui de Tamuz, détruit en juin dernier par les Israéliens.

Il a lancé à cette occasion une mise en garde contre « *toute ingérence qui pourrait entraver le développement des relations franco-arabes* ». « *Toute mesure déséquilibrant nos relations pourraient conduire aussi bien la France que l'Irak à les reconsidérer* », a-t-il précisé.

Selon M. Saddam Hussein, « *une réponse favorable de la France aux requêtes d'Israël dans le domaine nucléaire et militaire constituerait un encouragement à la poursuite par Tel-Aviv de sa politique d'expansion et d'occupation des territoires arabes* ».

D'autre part, le président irakien a indiqué que « *l'écrasante majorité des pays non alignés* » souhaitait que le sommet prévu pour septembre prochain ait lieu à Bagdad. Il a ajouté que les relations irako-soviétiques étaient « *bonnes maintenant* ».

Evoquant rapidement la situation militaire sur le front iranien, il a minimisé le revers essuyé par l'armée irakienne au Khouzistan. « *Nous considérons,* a-t-il dit, *ce qui a été accompli dans cette guerre comme une victoire, non seulement pour l'Irak, mais aussi pour l'humanité.* »

Israël

L'évacuation des colonies du Sinaï se poursuit sans incident notable

De notre correspondant

Jérusalem. — L'évacuation des colonies du Sinaï s'est relativement bien passée jusqu'à présent : les Israéliens s'en étonnent — les uns avec soulagement, d'autres avec regret, — certains toutefois prédisent que c'est « *le calme avant la tempête* » et que le « *noyau dur* » des opposants au retrait, notamment à Yamit, n'a pas dit son dernier mot.

L'armée, le 1er avril, a fermé toutes les routes d'accès du Sinaï. Seuls les camions assurant le déménagement des dernières familles de colons et rapatriant le matériel des exploitations agricoles peuvent encore circuler. Ophira, la petite ville qui avait été construite près de Charm-el-Cheikh, à l'extrême sud, est aujourd'hui déserte. Des Egyptiens sont déjà sur place depuis plusieurs semaines pour prendre le contrôle des installations et évaluer le rachat des équipements qui leur seront laissés après le 25 avril, date de la restitution de la péninsule. De même à Neviot el Dahab, el long du golfe d'Akaba où avaient été implantées deux *moshav* (coopératives agricoles).

Dans la région de Yamit, où une quinzaine de colonies avaient été créées, la situation est encore tendue. La loi d'indemnisation étant définitivement promulguée, il ne reste plus qu'une vingtaine de colons, qui ont obtenu une autorisation spéciale en attendant que leur relogement en Israël soit prêt. Mais à Yamit même, près de deux mille militants du Mouvement contre le retrait du Sinaï, qui, eux, venant d'Israël ou des colonies de Cisjordanie, se sont installés là au cours des derniers mois à seul fin de « *résister* », sont toujours retranchés dans la petite cité implantée sur les dunes qui bordent la Méditerranée. Ils occupent les maisons abandonnées maintenant par les colons et construisent des « *fortifications* » avec des sacs de sable pour empêcher l'armée de venir les déloger. Ils affirment cependant que leur résistance sera passive et qu'ils ne feront pas usage de la violence.

Le 1er avril, ils ont reçu le renfort de vingt-cinq personnes venues par mer de Tel-Aviv pour contourner les barrages de l'armée. De leur côté, des membres de la Ligue de défense juive, du rabbin Meir Kahane, se sont retranchés dans des abris en béton et laissent entendre qu'ils disposent d'un armement dont ils pourraient se servir.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'armée n'a pas levé, le 1er avril, le blocus imposé depuis cinq semaines aux quatre villages druzes du Golan parce que leurs habitants (il y a environ treize mille druzes vivant sur le plateau), après un mois, continuent la grève générale pour manifester leur refus de l'annexion. Ils protestent toujours contre l'incarcération de onze de leurs dirigeants et chefs religieux et demandent aux autorités israéliennes de ne pas les obliger à posséder des papiers d'identité israéliens.

Si l'armée a décidé de prolonger le siège des villages, c'est que des manifestations auraient eu lieu le 1er avril et les jours précédents pour empêcher la distribution de nouvelles cartes d'identité, celles délivrées par le gouvernement militaire d'occupation avant l'annexion (le 14 décembre 1981) étant périmées depuis le 31 mars. *Toutefois, un millier* d'habitants de ces villages auraient accepté de recevoir les nouveaux documents.

En Cisjordanie, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, a décidé de créer une quarantaine de postes d'observation de l'armée en divers endroits « *stratégiques* ». Des soldats ont notamment pris position sur l'ancien chantier de construction d'une résidence pour le roi Hussein, près de Jérusalem (les travaux avaient été arrêtés par la guerre de six jours). Cette mesure en cet endroit semble traduire le fait que les rapports entre Israël et la Jordanie se sont envenimés au cours des dernières semaines, le gouvernement d'Amman ayant menacé de représailles les membres des « *ligues de village* » fondées dans diverses régions de Cisjordanie par les autorités israéliennes. Le ministre de la défense a précisé que ces points d'observation ne constitueraient pas l'amorce de nouvelles implantations. — F. C.

LA GUERRE DU GOLFE

Les Etats-Unis lancent un appel urgent à des négociations entre l'Iran et l'Irak

Le gouvernement américain a lancé jeudi 1er avril un appel urgent à des négociations pour mettre fin au conflit irano-irakien. « *Les Etats-Unis,* a notamment déclaré M. Dean Fischer, porte-parole du département d'Etat, *soutiennent les efforts internationaux pour mettre un terme aux combats et amener les parties en conflit à des négociations. La communauté internationale devrait saisir les occasions de promouvoir un règlement urgent* », a-t-il ajouté, soulignant que Washington considérait comme « *essentiel pour la sécurité de la région un règlement pacifique réaffirmant l'indépendance et l'intégrité des deux territoires iranien et irakien* ».

A Téhéran, les Iraniens ont célébré le troisième anniversaire de la création de la République islamique ainsi que leurs récentes victoires dans la guerre contre l'Irak. La radio de Téhéran parle de « *plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui se sont rassemblés dans le centre de la capitale* ». L'A.F.P. cite le chiffre de « *plusieurs dizaines de milliers d'Iraniens* », tandis que Reuter, qui a contacté par téléphone des habitants de Téhéran, affirme que « *près d'un demi-million de personnes se sont répandues dans les rues de la capitale en scandant* « La guerre jusqu'à la victoire finale ! » *et* « Mort à l'Amérique ! »

Dans un discours lu par son fils, Sayed Ahmad, l'imam Khomeiny, qui avait reçu auparavant *les officiers supérieurs de l'armée,* a « *remercié Dieu pour avoir permis à nos combattants héroïques d'avoir remporté cette victoire, qui constitue un véritable miracle. Ils* (les Irakiens) *étaient dotés d'armements modernes émanant de puissances sataniques. Et pourtant nous leur avons infligé dans un délai très court une défaite humiliante. Nous ne souhaitons attaquer aucune nation. L'intérêt de tous les pays, et particulièrement des pays voisins de la région, est de se comporter de façon pacifique avec l'Iran et de tirer les leçons de l'attitude démentielle de Saddam Hussein et des conséquences de son aventure.* »

Le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, a tenu le même langage en déclarant : « *Nous ne convoitons pas un pouce de territoire d'autrui, mais si on nous agresse, nous détruirons notre agresseur. Nous disons aux pays du golfe Persique : « Vous ne » devez pas avoir peur de l'Iran, » vous devez avoir peur de l'Amé» rique.* »

Amnistie pour 4 939 prisonniers à Téhéran

L'imam Khomeiny a décrété, d'autre part, une amnistie spéciale en faveur de 4 939 prisonniers qui devraient être libérés prochainement. Selon l'agence officielle I.R.N.A., les peines de prison de 7 087 autres personnes doivent être commuées. Le procureur général, l'hodjatoleslam Hussein Tabrizi, avait déclaré à ce propos au début de la semaine que des prisonniers politiques pourraient également bénéficier de cette amnistie. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *A Paris,* la commission internationale d'enquête sur les droits de l'homme en Iran, dont le président est M. Alfred Kastler, prix Nobel de physique, a annoncé qu'elle réunirait vers la fin juin une conférence internationale à Genève sur le problème, avec l'appui de nombreuses organisations humanitaires internationales. La commission a assuré avoir sollicité sans succès des visas auprès des autorités iraniennes, il y a plus d'un mois, pour se rendre compte de la réalité de la répression en Iran. Outre le professeur Kastler, assistaient à cette réunion M. Ait Ahmed, ancien ministre algérien, l'avocat égyptien Me Fahmi Nached, un représentant de la Ligue suisse *des droits de l'homme,* M. Giovanni Chicerio, l'avocat français Me Henri Leclerc et son collègue britannique Nicolas Blake.

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?
LOCATION DEPUIS 220 F/mois
(région parisienne)
VENTE DEPUIS 270 F/mois
(sans apport, ni caution)
Livrais. grat. dans tte la France
26 MARQUES REPRESENTEES
Garantie jusqu'à dix ans
Ouvert du lundi au samedi : 9 h-19 h
DAUDÉ
75 BIS, AV. DE WAGRAM, 17e
227-88-34/763-34-17

N° 301
l'Arche
l'adieu au sinaï
Reportage photo avant l'évacuation du 25 avril
(En vente dans les drugstores et au journal, 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.)
Abonnement : 120 F/an.

Au terme de son entretien à Jérusalem

LORD CARRINGTON EXPRIME DES DOUTES SUR LES CHANCES DE SUCCÈS DU PLAN D'AUTONOMIE POUR LES PALESTINIENS.

Jérusalem *(A.F.P.).* — Lord Carrington a exprimé, jeudi 1er avril, à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants israéliens ses « *doutes* » et ceux de la Communauté européenne sur les chances de succès du plan d'autonomie pour les Palestiniens des territoires de Cisjordanie et de Gaza, occupés par Israël.

« *Aucun d'entre nous,* a-t-il dit, *ne souhaite empêcher un accord entre l'Egypte et Israël sur l'autonomie. Certains d'entre nous doutent, devant l'hostilité de tous les voisins arabes d'Israël — sauf l'Egypte — à ces projets d'autonomie, que ceux-ci soient le chemin à suivre pour parvenir à un règlement durable.* »

D'autre part, sir John Leahy, sous-secrétaire adjoint au Foreign Office, a renoncé, à la demande des autorités israéliennes, à se rendre ce vendredi chez MM. Chakaa et Khalef, les deux maires palestiniens avec qui il avait pris rendez-vous. Non seulement le gouvernement israélien lui a demandé de ne pas aller voir chez eux MM. Bassam Chakaa, maire de Naplouse, et Karim Khalaf, maire de Ramallah, destitués une semaine plus tôt par les autorités israéliennes, mais l'armée a interdit l'entrée de la maison du maire de Naplouse au numéro deux du consulat général de Grande-Bretagne à Jérusalem, qui lui apportait une lettre d'excuses.

Selon la télévision israélienne, la décision d'empêcher les rencontres a été prise « *en très haut lieu* ».

● *La Jordanie a déposé* jeudi 1er avril devant le Conseil de sécurité de l'ONU, un projet de résolution qui dénonce les récentes mesures prises par les autorités israéliennes en Cisjordanie, à Gaza et sur le Golan et demande à Israël d'y mettre fin. Le texte jordanien souhaite, d'autre part, que le secrétaire général fasse, au plus tard le 7 avril, un rapport au Conseil sur l'exécution de cette résolution. — *(A.F.P.)*

Cisjordanie : Daoud contre Goliath

IV. — Des Palestiniens sur mesure

De notre correspondant FRANCIS CORNU

Depuis l'accession au pouvoir de M. Begin, les Israéliens ont accentué leur mainmise sur la Cisjordanie, rebaptisée Judée-Samarie, qu'ils occupent depuis 1967. La longueur de cette occupation et la nature de la répression menée par les militaires ont suscité des humiliations et des colères qui entraînent, surtout dans la jeunesse, l'actuelle vague de violence.

Dans le cadre de sa lutte contre les maires élus de Cisjordanie, le nouvel « administrateur civil » du territoire, M. Menahem Milson, menace de remettre en cause la politique des « ponts ouverts », inaugurée il y a quatorze ans par Moshe Dayan. La menace est prise très au sérieux par les Palestiniens, qui estiment qu'une telle mesure constituerait un nouveau pas, peut-être le dernier, vers l'annexion formelle (*le Monde* des 31 mars, 1er et 2 avril).

Jérusalem. — *« Ils ne nous aiment pas, c'est vrai, je l'accepte... »* Le général Benjamin Ben Eliezer faisait cette simple constatation il y a tout juste un an, alors qu'il était encore à la tête du gouvernement militaire de Cisjordanie. Il parlait, bien sûr, de ses administrés, les Palestiniens, et ajoutait : *« C'est un fait, ils ne veulent pas des juifs pour les diriger. »* En disant cela, il ne remettait pas en cause la politique du gouvernement Begin puisqu'il l'avait servie avec application pendant trois ans. Il était convaincu qu'une *« coexistence »* entre Palestiniens et Israéliens était possible et *« nécessaire »*. Mais il était réaliste : la présence israélienne dans les territoires occupés sous quelque forme que ce soit (occupation, autonomie, annexion) serait toujours imposée. Il fallait donc, selon lui, trouver un *modus vivendi* acceptable en sachant que l'on ne pourrait changer les sentiments profonds des Palestiniens.

Aujourd'hui, un an après, le général Ben Eliezer, revenu à la vie civile, est furieux. Sans pour autant passer dans l'opposition, il a le sentiment que l'on a tout gâché. Il proteste et contredit catégoriquement la thèse officielle selon laquelle les derniers événements ont été provoqués par une campagne d'agitation orchestrée par l'O.L.P. et que le gouvernement a été contraint de réagir en conséquence. Dans une interview publiée par l'hebdomadaire américain *Newsweek*, il a affirmé que *« l'O.L.P. n'a pas été l'instigateur des troubles qui viennent d'éclater »*. Précisant avec amertume que l'O.L.P. doit *« se réjouir »* de la situation, il déclare que ce sont les initiatives prises par le gouvernement qui sont la cause de l'agitation. Il vise ainsi notamment l'installation d'une administration civile au sein du gouvernement militaire, parce qu'elle est considérée comme un premier pas vers une annexion formelle. Solution qui ne peut qu'être rejetée par l'ensemble des Palestiniens. Le général Ben Eliezer traduit de cette façon une opinion largement répandue à présent parmi les Israéliens opposés à la création d'un État palestinien — l'immense majorité : M. Begin et M. Ariel Sharon, ministre de la défense, en nommant M. Milson « administrateur civil » (1), ont fait chez les Palestiniens une unanimité qui n'a jamais existé. *« La politique actuelle jette la population arabe dans les bras de l'O.L.P. »*, déclare M. Pérès, président du parti travailliste.

En arrivant au ministère de la défense, qui lui donnait la tutelle de l'administration des territoires occupés, M. Sharon était résolu à mettre en œuvre une politique très simple, celle de la carotte et du bâton. Fidèle à sa réputation de baroudeur qui ne s'embarrasse pas de nuances, il voulait mettre fin à l'influence de l'O.L.P. tout en facilitant l'apparition d'un mouvement de Palestiniens prêts à « participer » à la gestion de leurs affaires sous l'autorité israélienne. Faute de pouvoir négocier un projet d'autonomie avec l'Egypte, on allait progressivement instaurer un régime selon les seules conceptions israéliennes. D'où l'opération de façade consistant à « civiliser » l'administration militaire dans l'espoir que peu à peu des Palestiniens « modérés » pourraient y prendre des responsabilités. La première tâche de M. Milson a été de trouver ces Palestiniens sur mesure.

Un mauvais souvenir

Il a tenu au départ un raisonnement plein de bon sens et, objectivement, nombre de Palestiniens l'admettent. Les habitants des villes sont bien davantage politisés que ceux des campagnes. Dans les zones rurales, où vivent 60 % à 70 % de la population de Cisjordanie, les structures traditionnelles de la société arabe subsistent solidement. Les notables et leurs familles règnent encore et sont représentés par les *moukhtars* (chefs de village) qui, de tout temps, ont été les intermédiaires de l'autorité sous l'Empire ottoman comme sous l'administration jordanienne, avant 1967. Mais M. Milson a commis l'erreur de reprendre une expérience qui avait laissé de mauvais souvenirs, celle des ligues de villages. De telles organisations avaient déjà été constituées dans les années 30 par des « étrangers », par l'Agence juive, puis par les Britanniques pour diviser les Palestiniens. En 1978, afin de tenter de faire accepter les accords de Camp David, le gouvernement militaire avait relancé la formule dans la région d'Hébron. A la fin de l'année 1981, elle a été développée et étendue aux secteurs de Bethléem, de Ramallah, et tout au nord de la Cisjordanie, dans les environs de Jenin et Tulkarem (2). *« Dans la plupart des cas*, remarque un instituteur, *les ligues n'ont pu recueillir l'adhésion des notables et des* moukhtars *puisqu'elles paraissaient concurrencer leurs pouvoirs. C'était irrémédiable. »*

Dans un milieu où les choses vont lentement, les Israéliens ont agi avec précipitation. Les ligues sont devenues une courroie de transmission de l'administration israélienne. M. Milson n'a pas ménagé ses efforts pour soutenir ses amis. Pour la moindre démarche, obtenir par exemple un permis de construire, un prêt, un emploi, on est obligé de passer par les ligues où elles sont implantées. Leurs appréciations sont un certificat de bonne conduite. Alors que les notables sont souvent restés très liés au régime jordanien — qui paie toujours les salaires des fonctionnaires qu'il avait nommés avant 1967 et qui distribue encore d'importantes subventions aux collectivités locales, — les dirigants des ligues ont vite donné l'impression de former une machine antijordanienne. De surcroît, les membres des ligues ont achevé de se discréditer lorsque certains ont reçu des Israéliens l'autorisation de porter des armes après l'assassinat en novembre d'un de leurs chefs, près de Ramallah.

« Ce sont des mercenaires, déclare un *moukhtar* d'un petit village voisin de Bethléem. *Ils se sont vendus aux Israéliens ; en arabe il n'y a rien de pis que le mot « traître »...* Depuis que le gouvernement d'Amman a annoncé, le 9 mars, que les membres des ligues avaient un mois pour renoncer à leur choix, sous peine d'être accusés de trahison et de risquer la peine de mort (s'ils se rendent en Jordanie, ce qui est fréquemment le cas pour les habitants de Cisjordanie), l'expérience est sinon vouée à l'échec, du moins gravement compromise, alors qu'elle ne fait que commencer. Une cinquantaine de personnes auraient, en moins de trois semaines, fait savoir à leur entourage qu'elles n'appartenaient plus aux ligues de villages.

La fin de la « solution jordanienne »

Que ce soit dans les villes ou dans les campagnes, les éléments dits « pro-jordaniens » sont la seule force susceptible de contrebalancer celle des mouvements nationalistes plus ou moins proches de l'O.L.P. Les Israéliens, ces dernières années, n'ont pas pu ou pas su se concilier leurs faveurs. Immédiatement après le début de l'occupation israélienne, les « pro-jordaniens » étaient largement majoritaires ; ils étaient disposés à composer avec l'occupant, d'autant plus que dans les années 1970 et 1971 le roi Hussein faisait la guerre à l'O.L.P. pour chasser la résistance palestinienne de Jordanie. D'autre part, à cette époque, les travaillistes étaient au pouvoir en Israël et proposaient de restituer à la Jordanie la plus grande partie des territoires occupés.

Mais dès 1974 le roi Hussein acceptait de reconnaître l'O.L.P. comme seul et légitime représentant du peuple palestinien. Ce fut un tournant difficile pour les pro-jordaniens, qui se sentaient un peu perdus. Ce qui explique, entre autres raisons, qu'ils se soient fait battre dans la plupart des principales villes de Cisjordanie par le Mouvement national, proche de l'O.L.P., lors des élections municipales de 1976. Depuis cette date, une quelconque entente avec les autorités israéliennes est devenue presque impossible, car, avec l'accession de M. Begin au gouvernement, c'était la fin de la « solution jordanienne ». Le nouveau premier ministre étant partisan du rattachement de la Cisjordanie à Israël, et déclarant que s'il y avait un Etat palestinien, c'était la Jordanie, de tels propos ne pouvaient que déplaire vivement au roi Hussein. Dans le village le plus reculé de Cisjordanie, on ne peut plus l'ignorer : si l'on n'est pas soi-même directement touché par la colonisation, on a un frère, un cousin, un ami dont les terres ont été acquises par les Israéliens. Cette conquête menée par le gouvernement de M. Begin lui a définitivement aliéné beaucoup de ruraux modérés, que M. Milson prétend maintenant séduire. »

« Face à MM. Begin et Sharon, il ne peut y avoir de modérés », nous a déclaré une personnalité qui accepte de se considérer comme telle, mais, à cause de cela, préfère conserver l'anonymat. *« L'O.L.P. se livre au terrorisme tout court et exerce un terrorisme intellectuel qui nous contraint à ne pas nous démarquer. Mais, par une répression sanglante, le gouvernement israélien a opposé le terrorisme d'État : il fait le jeu de l'O.L.P. Il y a certes des Palestiniens comme moi qui, malgré cela, jugent préférable de dialoguer avec l'occupant parce qu'il faut bien vivre... Cependant, que les Israéliens ne s'y trompent pas ! Les accommodements ne pourront jamais porter que sur le provisoire, car je ne connais pas de Palestinien qui puisse imaginer pour toujours être gouverné directement ou indirectement par des Israéliens. »*

Une vision manichéenne

De son côté, un ami de M. Karim Khalaf, le maire de Ramallah récemment destitué, souligne que les dirigeants israéliens ont une vision manichéenne de la situation dans les territoires occupés et qu'ils méconnaissent la *« complexité »* de l'attitude politique de la majorité des Palestiniens : *« Si l'on s'identifie à l'O.L.P.*, dit-il, *cela ne veut pas dire qu'on approuve tout ce qu'elle représente, tout ce qu'elle dit et fait. Mais autodétermination et indépendance sont la seule alternative. Même le roi Hussein l'a compris, après avoir constaté que les travaillistes n'étaient pas vraiment sérieux lorsqu'ils suggéraient un compromis territorial. Le monde entier le reconnaît à présent. Même le président Mitterrand lors de sa venue en Israël l'a proclamé devant la Knesset. Nous sommes fixés sur la valeur des solutions israéliennes. Nous disons oui à la coexistence avec l'Etat juif, mais avec une frontière qui nous sépare. »*

Cet homme refuse farouchement, comme beaucoup de Palestiniens affiliés au Mouvement national, l'étiquette d'« extrémiste », et il précise : *« Tout est relatif, nous ne sommes pas de dangereux révolutionnaires, comme le laisse entendre M. Begin. M. Bassam Chakaa, par exemple, est, par son origine, lié avec les plus grandes familles de Naplouse. Karim Kalaf, lorsqu'il a été élu à la mairie de Ramallah en 1972, était jugé « modéré » par les Israéliens. En outre, le Comité d'orientation nationale (3), qui vient d'être mis hors la loi, comprenait des communistes, qui, eux, ont toujours reconnu l'existence d'Israël. Enfin, ce comité n'était pas aux « ordres » de l'O.L.P., en dépit des accusations de M. Milson. Il l'avait notamment prouvé, en 1979, en envisageant, contre l'avis de l'O.L.P., une démission collective des maires au moment où Bassam Chakaa était arrêté et menacé d'expulsion. »*

En déclarant de manière solennelle qu'il livrait actuellement une *« bataille décisive »* contre l'O.L.P. dans les territoires occupés, le gouvernement israélien a considérablement accru le prestige de celle-ci et fait des modérés des Palestiniens introuvables. Beaucoup de Cisjordaniens qui ne sont pas des admirateurs inconditionnels de cette organisation mettent l'accent sur ce point. Et il est significatif que des Israéliens très peu suspects de sympathie envers la résistance palestinienne tiennent maintenant un langage qui n'est guère différent à son sujet. Ainsi, à l'instar du général Ben Eliezer, le général Raphaël Vardi, ancien détenteur du poste-clé de *« coordonnateur »* de l'administration des territoires occupés, en est convaincu. *« Limoger les maires et nommer des officiers à leur place*, dit-il, *ne me paraît pas servir le but que l'on entend poursuivre, c'est-à-dire donner aux habitants* (de Cisjordanie) *la possibilité de gérer leurs propres affaires et préparer l'autonomie. (...) Nous sommes en train de créer une situation où il n'y aura plus aucun modéré à qui parler. »*

FIN

(1) Le 1er novembre 1981, au moment du départ à la retraite du général Ben Eliezer, en principe, le gouvernement militaire dans ce secteur demeurait — sinon ce serait en droit international avouer clairement la fin de l'occupation et le début de l'annexion — mais en fait M. Milson dirige toute l'administration de Cisjordanie, celle-ci restant cependant composée essentiellement de militaires.

(2) Les autorités israéliennes se montrent très discrètes au sujet des effectifs des ligues. Selon certaines estimations, il semble que le nombre des adhérents ne dépassait pas trois mille avant les derniers événements.

(3) Dont faisaient partie les maires des principales agglomérations, à l'exception de Bethléem.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN 0395 - 2037.

Avec le TGV, en 3H26*, les Parisiens peuvent aller au cœur de St-Etienne pour 185F.**

Paris-Saint-Etienne. Réservation incluse.

Prix normal		Bénéficiaires des réductions couple, famille, vermeil	
1re	2e	1re	2e
273F**	185F**	141F**	97F**

*Meilleur temps de parcours au service d'hiver 1981-82. 2 h 45 en 1983
**Prix au 1 4 82. Un supplément est perçu pour les TGV circulant aux heures de pointe. Renseignements dans les gares et les agences de voyages.

SNCF

TGV. Gagnez du temps sur le temps. SNCF

EUROPE

Pologne



Un quotidien de Varsovie publie des lettres de lecteurs favorables à Solidarité

Varsovie. — Des militants de Solidarité vont tenter de diffuser le 12 avril sur Varsovie une brève émission de radio-pirate en modulation de fréquence. Ce projet, annoncé dans un tract qui a commencé à circuler jeudi dans la capitale, était en préparation depuis un peu plus de deux mois. S'il se réalisait, il donnerait un important succès psychologique aux mouvements clandestins du syndicat, qui affirmeraient ainsi leur présence d'une manière très spectaculaire dans un pays à la fois communiste et en état de guerre.

Les responsables de cette opération ont délibérément choisi de faire connaître longtemps à l'avance non seulement la date de cette émission, mais aussi la longueur d'ondes (70.1 mégahertz) sur laquelle ils vont essayer de se faire entendre. Leur calcul est apparemment d'assurer la plus grande publicité possible à l'opération en comptant que le brouillage probable constituera le certificat de naissance de leur radio et incitera les auditeurs à participer à la partie de cache-cache qui s'engagera ensuite sur les ondes. Le risque est évidemment qu'un coup de filet policier ne transforme, dans les dix jours à venir, un projet ambitieux en revers.

Zycie Warszawy, le quotidien distribué le matin à Varsovie, a, pour

De notre correspondant

sa part, réservé, jeudi 1er avril, une surprise aux plus attentifs de ses lecteurs en publiant, dans sa rubrique Courrier, des lettres critiquant la suspension de Solidarité : « *Le mouvement syndical polonais fonctionnait sur la base de statuts légaux et dont la conformité à la Constitution avait été reconnue par des tribunaux indépendants (...). Ce qui se passe actuellement dans le pays ne conduit pas à l'entente nationale* », lit-on dans l'une de ces lettres. Une autre demande si les internés ne devraient pas pouvoir participer à la « discussion » ouverte par les autorités sur l'avenir du mouvement syndical et si cette discussion peut vraiment avoir lieu alors que « *critiquer le pouvoir peut être considéré comme une façon de s'en prendre à l'Etat.* » Une troisième, enfin, constate que « *la forme du mouvement syndical établi après août 1980 a été acceptée par la classe ouvrière* ».

La publication de ces lettres vient donner un semblant de réalité à une « discussion » qui consiste à demander leur avis à dix millions de syndiqués sans jamais leur donner la parole et après avoir suspendu l'organisation qu'ils s'étaient donnée et emprisonné ses dirigeants élus.

Ce tardif et soudain souci de crédibilité montre l'inquiétude que finit par susciter dans les milieux officiels le total isolement politique du régime. Il y a néanmoins peu de chances que ce geste, même si l'on peut imaginer qu'il se répète, marque l'amorce d'une volonté de dialogue, que rien ne laisse entrevoir

Le tribunal militaire de Katowice vient ainsi de condamner à trois ans de prison un mineur coupable de ne pas s'être présenté à son travail, alors qu'on ne peut abandonner une entreprise militarisée que lorsqu'on en est licencié. Un de ses camarades employé dans la même mine s'est vu, lui, infliger huit mois de détention pour absentéisme — verdict que l'agence PAP qualifie d'« *atténué en raison du jeune âge de l'accusé* ». L'agence indiquait, le même jour, que la production de charbon avait augmenté de 13 % au premier trimestre par rapport à 1981. On a enregistré dans les mines, entre le 1er janvier et la mi-mars, 5 462 accidents, dont 24 mortels, contre 10 000, dont 89 mortels pour l'année passée. Rappelons qu'il y avait eu 127 morts en 1980.

Après ses voyages à Moscou et à Berlin-Est, le général Jaruzelski se rendra « *au début de ce mois* » en visite officielle à Prague. Le général a fait preuve, jeudi, d'un humour inhabituel en déclarant, à propos de l'interruption des livraisons de maïs américain : « *L'administration des puissants Etats-Unis a déclaré la guerre aux poules polonaises et obtenu, comme on le sait, un certain succès dans cette guerre.* » « *On peut évidemment*, a-t-il ajouté, *vaincre les poules polonaises, mais on ne peut pas vaincre les Polonais, les ouvriers et les paysans polonais* ».

BERNARD GUETTA.

● *Deux pilotes polonais* ont détourné jeudi 1er avril un avion militaire de type Antonov II sur Vienne, et demandé l'asile politique en Autriche. A bord de l'appareil, se trouvaient également leurs épouses, leurs quatre enfants, âgés d'un à quatre ans, et un ami. Le mécanicien de bord a indiqué aux services de sécurité autrichiens qu'il avait été contraint de rester à bord de l'appareil, et il a demandé à rentrer en Pologne. Peu après avoir décollé de Cracovie, où ils participaient à un exercice militaire, les pilotes avaient posé l'appareil dans un champ, pour y faire monter leurs familles. — *(Corresp.)*

L'accord sur le rééchelonnement de la dette polonaise envers les banques occidentales serait signé le 6 avril

L'accord de rééchelonnement de la dette polonaise non garantie de 1981, sera signé mardi 6 avril, au siège de la Dresdner Bank à Francfort, en présence du ministre polonais des finances, M. Marian Krzak, a indiqué jeudi 1er avril, le président de l'établissement de crédit ouest-allemand, M. Hans Friderichs.

Au cours d'une conférence de presse dont fait état une dépêche de l'A.F.P., en provenance de Francfort, M. Friderichs a confirmé officiellement que les Polonais avaient « *rempli les conditions* » posées par les cinq cent une banques occidentales créancières de Varsovie à la signature de cet accord, c'est-à-dire qu'ils avaient achevé de payer leurs intérêts dus en 1981 sur les crédits non garantis.

L'accord en question devait être conclu le 29 décembre dernier, sous la condition habituelle que les Polonais acquittent la totalité des intérêts sur les 2,4 milliards de dettes venues à échéance après le 30 mars 1981 et non remboursées. Cette condition n'ayant pas été remplie, la date de la signature fut plusieurs fois reportée. Les facilités de paiement accordées par les banques privées (créancières des dettes non garanties), ressemblent à celles que les Etats occidentaux ont consenties fin avril pour le montant de la dette qu'ils ont garantie et qui est venue à échéance en 1981 (2,5 milliards de dollars environ). Le remboursement sera étalé sur une longue période (sept à huit ans), avec une franchise pour les quatre premières années.

La question qui se pose est de savoir si la dette venant à échéance en 1982 (plus de 5 milliards de dollars au total) va aussi être consolidée, faute de quoi il suffirait qu'un établissement créancier s'adresse à un tribunal pour que la Pologne risque d'être déclarée officiellement en état de cessation de paiement. Les seize pays créanciers, réunis à Paris le 18 mars, ont, en principe, décidé de ne pas revenir sur la décision qu'ils avaient prise le 14 janvier dernier de suspendre les négociations à ce sujet aussi longtemps que n'apparaîtrait pas un signe de dégel de la situation politique en Pologne. Cependant, les pays occidentaux, y compris les Etats-Unis, ont à plusieurs reprises marqué leur intention d'éviter une mise en faillite ouverte de la Pologne. Traditionnellement, les banques privées attendent que les gouvernements aient défini leur attitude pour négocier avec Varsovie.

Le montant total de la dette polonaise envers les pays occidentaux s'élève à quelque 27 milliards de dollars. Le montant de la dette vis-à-vis du Comecom n'est pas connu.

La dette extérieure de la Pologne en devises convertibles et non convertibles atteindra inévitablement d'ici trois à quatre ans la somme de 40 à 45 milliards de dollars, voire même 50 milliards, estime pour sa part un économiste polonais dans un article que publie, jeudi, le quotidien *Rzeczpospolita*, organe du gouvernement.

« *Aussi paradoxal que cela puisse paraître*, écrit le commentateur, *le rétablissement de notre souveraineté économique ne passe pas par une réduction mais par une augmentation de la dette polonaise.* » C'est d'ailleurs, estime-t-il, dans l'intérêt de nos créanciers, bien que certains d'entre eux, à l'Ouest, se laissent actuellement guider « *par des raisons politiques et des émotions plutôt que par un froid calcul* ».

A travers le monde

Corée du Sud

● LE RESPONSABLE PRESUME DE L'INCENDIE CRIMINEL qui a partiellement détruit, le 18 mars dernier, le Centre culturel américain de Pusan deuxième ville du pays, a été arrêté jeudi 1er avril, après s'être rendu aux autorités, a annoncé la police sud-coréenne. Moon Boo-shik, vingt-cinq ans, et son amie Kim Un-sook, vingt-trois ans, également recherchée, se sont rendus d'eux-mêmes aux autorités militaires, après avoir demandé conseil à un prêtre catholique. La police sud-coréenne avait déjà annoncé l'arrestation à Pusan de six suspects. — *(A.F.P.)*

Guinée-Bissau

● DEMENTI D'UN COUP D'ETAT. — Le président Nino Vieira a catégoriquement démenti une tentative de coup d'Etat visant à le renverser alors qu'il était en visite officielle à Cuba, du 11 au 16 mars dernier, apprenait-on jeudi 1er avril à Bissau. Des rumeurs de coup d'Etat s'étaient propagées à Bissau à la suite de la mort d'un capitaine des blindés, le 13 mars. Le bruit courait également que M. Paulo Correia, ministre des forces armées, aurait été arrêté après cette tentative avec quelques autres militaires. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● LE « PLAN PRIOR » visant à rétablir progressivement un pouvoir politique régional en Irlande du Nord (*le Monde* des 22 janvier et 2 avril) a été approuvé, jeudi 1er avril, par le gouvernement britannique. Un projet de loi, prévoyant notamment l'élection d'une assemblée locale de soixante dix-huit membres, sera soumis au Parlement dans les prochains jours. La violence ne désarme cependant pas en Ulster : l'IRA a revendiqué le même jour la responsabilité du meurtre de deux soldats britanniques commis à Londonderry dans la matinée.

(Publicité)

POLOGNE TOUJOURS

La crise économique qui paralyse ce pays ami est loin d'être terminée. Si vous avez à cœur d'aider ce vaillant peuple, ou des Polonais membres de votre famille. Adressez-vous à :

« TERRES ET PROGRÈS »

11, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. : 246-72-72 et 824-53-13

Portugal

L'immobilisme du gouvernement Balsemao reflète une véritable paralysie des institutions

A l'appel de la C.G.T.P., la centrale syndicale proche du parti communiste, trois colonnes de travailleurs, parties le 28 mars respectivement de Porto dans le nord et d'Evora dans la région de l'Alentejo au sud convergent actuellement vers Lisbonne où leur arrivée, le 3 avril, donnera lieu, espèrent les organisateurs, à une des plus grandes manifestations que le pays ait connues. « Si cela dépendait du parti socialiste, le gouvernement de M. Balsemao tomberait demain », a d'autre part déclaré M. Mario Soares, leader de cette formation, après un entretien le 26 mars avec le président de la République, le général Eanes. De fait, la position du premier ministre, leader d'une coalition de centre-droit, apparaît de plus en plus fragile. Les forces armées elles-mêmes semblent le tenir de plus en plus en suspicion. Notre correspondant à Lisbonne fait ici le point sur la situation politique et sociale.

Lisbonne. — « *Si le premier ministre avait un minimum de dignité, il aurait déjà donné sa démission.* » Ainsi parle le commandant Vasco Lourenco, membre du conseil de la révolution, legs institutionnel de la « révolution aux œillets » de 1974. Le 9 mars, ce « capitaine d'avril » a saisi le procureur de la République d'une plainte contre M. Pinto Balsemao, le chef du gouvernement portugais, qu'il accuse d'avoir violé le secret de l'instruction.

L'affaire remonte à octobre dernier, lorsque, dans un article publié dans le quotidien *Diaro de Noticias*, le commandant Lourenço s'est insurgé contre « *l'inertie* » du gouvernement face à plusieurs cas de corruption qu'il avait dénoncés. A la suite de ces déclarations, la police judiciaire avait ouvert une enquête préliminaire, et le commandant Lourenço était entendu en tant que témoin.

Le 18 décembre, le premier ministre adressait une lettre au président de la République pour protester contre « *certains conseillers de la révolution* » qui empêchaient l'exécutif d'appliquer le programme approuvé au Parlement. Comme exemple d'obstruction, M. Balsemao produisait une photocopie des déclarations du commandant Lourenço à la police judiciaire, afin de démontrer que l'officier n'était pas en mesure de confirmer ses accusations.

La réaction du conseiller de la révolution a été violente. « *J'étais loin d'imaginer*, a-t-il observé, *qu'un leader politique pouvait utiliser, dans l'exercice des fonctions temporaires de chef de gouvernement, les méthodes les moins admissibles, dont il se sert, d'ailleurs, très souvent au sein de son parti.* »

Cet incident, qui fait couler beaucoup d'encre, n'est pas isolé. La plupart des conseillers de la révolution acceptent, certes, leur futur effacement de la scène politique, après la révision de la Constitution prévue pour juin. Ils ne cachent pourtant pas leur amertume de laisser une « *œuvre inachevée* ». Aussi, à l'approche de leur retrait, les signes de mécontentement se multiplient.

De notre correspondant

Vigoureusement contesté par le secteur progressiste des forces armées, le gouvernement de l'Alliance démocratique (où figurent le parti démocrate et le centre démocratique et social) subit aussi des attaques systématiques de la part des forces de la gauche syndicale et politique. Jamais, comme pendant ce premier trimestre de l'année 1982, le Portugal n'a connu autant de grèves. En ce qui concerne les transports, par exemple, des arrêts successifs perturbent la vie de la capitale. Une grève dans l'entreprise nationalisée des tabacs a privé les Portugais de cigarettes durant plus de deux mois. Le 12 février, événement inédit dans l'histoire du syndicalisme de ce pays, une grève générale était déclenchée. Organisée par la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.), une marche sur Lisbonne a lieu actuellement. Des colonnes de manifestants sont parties de Porto, et d'Evora. Leur rassemblement dans la capitale donnera lieu, espèrent les organisateurs, à une des plus grandes concentrations humaines que le Portugal ait connues.

L'offensive contre le gouvernement Balsemao a lieu également au Parlement. Pour la première fois depuis la révolution du 25 avril 1974, un parti politique a déposé une motion de censure. L'initiative, qui revenait au P.S., a naturellement échoué : par 130 voix contre 116, les députés des trois formations de la coalition au pouvoir (P.S.-D., C.D.S. et monarchistes) ont rejeté la motion. Mais, pour une fois, tous les partis de l'opposition se sont retrouvés du même côté de la barrière. Une nouvelle motion de censure, cette fois-ci présentée par le P.C., n'a pas pu être débattue au Parlement en raison de sérieux incidents (le premier ministre n'avait pas voulu venir lui-même représenter le gouvernement).

Des fissures surgissent, enfin, à l'intérieur du gouvernement. Plusieurs ministres, comme les responsables des finances et des affaires étrangères, affirment, en coulisses, leur volonté de s'en aller. Il en est de même pour le ministre de l'éducation, dont le projet de réforme de l'enseignement est contesté par la jeunesse du parti social-démocrate, la principale formation de la majorité. Un projet gouvernemental de législation du travail, réglementant le droit de grève et rendant plus aisée les licenciements, a été renvoyé aux calendes grecques, en raison de l'opposition de la centrale U.G.T. (Union générale des travailleurs, où les syndicalistes sociaux-démocrates occupent des positions importantes). Le plafond de 15 à 17 % pour les augmentations salariales inscrites dans le budget voté à la fin de l'année dernière a été crevé par plusieurs entreprises publiques.

En marge de l'Internationale socialiste, pratiquement ignoré par l'Union européenne des démocraties chrétiennes, le gouvernement de M. Balsemao voit les rares appuis rétrécir comme peau de chagrin. Ainsi, les bonnes relations avec l'U.C.D. espagnole au pouvoir s'aigrissent : Madrid n'a pas apprécié certaines démarches du premier ministre portugais qui entraveraient davantage encore l'adhésion de l'Espagne au Marché commun.

Un bateau à la dérive

Cependant, la situation économique du pays ne cesse de s'aggraver. Les estimations officielles du déficit budgétaire et du taux d'inflation pour 1982 sont largement dépassées. Le déficit de la balance des paiements atteint le chiffre record de 2,6 milliards de dollars. La reprise des négociations avec le Fonds monétaire international est constamment ajournée...

Un remaniement ministériel est prévu pour le début de l'été. Mais la situation ne paraît pas pouvoir être redressée. « *Le gouvernement de M. Balsemao donne l'impression d'un bateau à la dérive que personne n'ose faire couler* », nous dit un dirigeant de l'opposition. Cette incapacité à tirer les conclusions d'une situation bloquée est due, tout d'abord, au désarroi qui règne au sein du P.S.D., cette formation n'a pas encore su combler le vide laissé par la mort, en décembre 1980, de son chef charismatique, M. Sa Carneiro. Les critiques des sociaux-démocrates contre l'actuel président du parti, M. Balsemao, s'accumulent. Mais la succession ne se dessine pas.

L'absence de direction et de projet politique du P.S.D. favorise l'autre parti de la coalition, le C.D.S., qui assiste ravi à la montée de son leader, M. Freitas do Amaral. Ce dernier, qui exerce les fonctions de vice-premier ministre, n'intervient que lors des grandes occasions. C'est lui qui, à l'Assemblée, prononce les discours idéologiques et assume solennellement le projet politique de l'Alliance démocratique

Faute d'une volonté délibérée de la part des appareils des partis composant la coalition, il est difficilement concevable qu'une « désertion » de parlementaires puisse faire basculer la majorité à la Chambre.

Reste l'hypothèse d'une intervention unilatérale du président de la République. En 1978, le général Eanes a renvoyé M. Soares. En 1979, il a dissous l'Assemblée. Simplement, à cette époque, aucune formation politique ne disposait de la majorité absolue à la Chambre. Selon la plupart des observateurs, des élections anticipées pourraient aboutir soit à la reconduction de l'actuelle majorité, soit au retour à l'ancienne formule des majorités relatives — qui s'est révélée nuisible à la stabilité de l'exécutif.

Une intervention du général Eanes serait perçue par de larges secteurs de l'opinion publique comme répondant aux revendications du P.S., qui réclame, précisément la chute du gouvernement Balsemao et la dissolution de l'Assemblée. Le chef de l'Etat, est donc dans une position incommode. La stratégie extrêmement sinueuse du P.S. ne fait qu'ajouter à ses difficultés. Les socialistes réclament, d'un côté, le remplacement du gouvernement ; de l'autre, ils négocient avec le P.S.D. la révision de la Constitution, et espèrent des sociaux-démocrates la compréhension nécessaire pour que leur leader, M. Mario Soares, soit élu, en 1985, président de la République.

Huit ans après « la révolution des œillets », ce n'est pas la révolte mais c'est la grogne au Portugal. Le titre du récent article d'un intellectuel portugais prestigieux, M. Eduardo Lourenço, donne le ton : « *Il faut*, assure-t-il, *repenser le Portugal* ».

JOSÉ REBELO.

Le meilleur des magasins de meubles anglais à Paris a aussi l'accent américain maintenant

THE IDEAL AMERICAN HOME EXHIBITION

Dans le plus anglais des magasins de meubles de Paris, on peut maintenant trouver tout ce qu'il y a de plus séduisant et de plus imaginatif en matière de mobilier américain.

Depuis des années, les meubles Drexel Heritage sont considérés comme répondant aux critères de conception et de qualité de fabrication les plus rigoureux et les plus élevés.

Maple est heureux de vous annoncer qu'il a obtenu l'exclusivité des droits de vente de la collection Drexel Heritage.

Venez-donc vous promener dans quelques-uns des plus beaux décors de livings et de salles à manger, avec tissus d'ameublement coordonnés. Si différents. Et si désirables.

Drexel Heritage

MAPLE

5 rue Boudreau (face au R.E.R. Auber) 75009 Paris. Tél: 742.53.32.

هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

LE PROCÈS DES PUTSCHISTES A MADRID

L'image des principaux accusés a pâli au sein de l'armée

Tandis que le procès des auteurs du putsch manqué de février 1981 se poursuit à Madrid, l'agitation continue au Pays basque. Le quotidien madrilène « El Pais » vient de révéler qu'un médecin qui avait été enlevé et assassiné par des séparatistes de l'ETA militaire aurait également été torturé par ses ravisseurs. Il s'agit du docteur Ramiro Carasa, chef du service de traumatologie à l'hôpital de la Sécurité sociale de Saint-Sébastien, dont le cadavre a été retrouvé le mardi 30 mars, la tête criblée de balles et le corps couvert d'hématomes.

Selon une première version, le médecin aurait été assassiné pour avoir refusé de soigner un militant blessé de l'ETA, ce qui ne concorde pas avec son emploi du temps. Un autre médecin basque, le docteur Esteban Muruetagoyena, mort lundi, quatre jours après être sorti des locaux de la garde civile, où il avait été emprisonné pendant neuf jours, fait l'objet d'une polémique. Les milieux indépendantistes affirment en effet que le médecin est décédé d'un infarctus du myocarde à la suite des tortures qu'il aurait subies. Ils ont décrété une « journée de lutte » pour protester contre cet « assassinat ».

De notre correspondant

Madrid. — L'interrogatoire des trente-trois accusés a pris fin le jeudi 1er avril au procès des auteurs du putsch manqué du 23 février 1981. Le tribunal constitué par le Conseil suprême de justice militaire procède, à partir de ce vendredi, à l'audition des soixante-neuf témoins. Le premier appelé à la barre devait être le général Gabeiras, qui était, à l'époque des faits, chef d'état-major de l'armée.

Après vingt-cinq audiences, on ne sait toujours pas grand-chose sur les responsabilités respectives des conspirateurs. L'interrogatoire des officiers subalternes n'a pas apporté d'éclaircissements, l'argument de « *l'obéissance due aux supérieurs* » étant avancé par tous. Les huit lieutenants appelés à la barre ont affirmé qu'ils s'étaient rendus au Congrès des députés, occupé par le lieutenant-colonel Tejero et ses gardes civils, après avoir reçu l'ordre de leurs capitaines de « *réaliser une mission* » dont, à les en croire, ils ne savaient guère en quoi elle consistait. Les capitaines ont eux-mêmes obéi aux ordres de leurs commandants, qui répondaient, pour leur part, aux injonctions de leurs lieutenants-colonels, tout le monde, enfin, étant persuadé d'agir suivant les désirs du roi.

A écouter les accusés, on a le sentiment qu'ils ont rivalisé de courtoisie à l'égard des députés retenus cette nuit-là sous la menace des armes. Personne ne revendique la paternité des coups de feu tirés vers le plafond, qui ont failli atteindre le public présent dans les tribunes, ni de l'incident avec le vice-président chargé des affaires militaires, le général Gutierrez Mellado, âgé de soixante-neuf ans, qui fut brutalisé par plusieurs des assaillants. Si les accusés affirment avoir agi en conformité avec leurs supérieurs, ils ne se sont guère posé la question de savoir s'ils agissaient également en conformité avec la Constitution : les règlements militaires, réformés en 1978, précisent pourtant que l'on ne peut faire état du devoir d'obéissance pour justifier des délits contre la Charte fondamentale.

Les accusés coordonnent leurs versions

La majorité des accusés ont tenté, dans leurs déclarations, de présenter le général Armada et son « homme de confiance », le commandant Cortina, comme les deux principaux organisateurs du putsch. A travers le premier, c'est le roi — dont le général Armada fut longtemps le précepteur — qu'il s'agissait d'atteindre. L'avocat général a souligné toutefois que les imputations faites par plusieurs autres accusés contre son client n'avaient curieusement pas été formulées pendant l'instruction. Certains juristes présents aux séances s'étonnent d'ailleurs que les accusés cohabitent depuis le début de la phase publique du procès, ce qui leur permet, le cas échéant, d'harmoniser, voire de coordonner leurs versions.

Ce n'est pas seulement le souverain que les accusés, aidés par les questions suggestives de leurs avocats, ont cherché à mettre en cause. Ils ont voulu aussi donner l'impression que diverses personnalités, civiles et militaires, avaient autant de raisons qu'eux de se retrouver sur le banc des accusés. Les allusions les plus insistantes visaient le général Juste, commandant à l'époque l'importante division blindée Brunete (qui ne se serait pas opposé à ce que certaines de ses unités appuient le putsch), le général Aramburu, directeur général de la garde civile (qui n'aurait pas cherché outre mesure à obtenir la reddition de son subordonné, le lieutenant-colonel Tejero) ou encore certains dirigeants de la police nationale), comme les commissaires Ballesteros (1) et Fernandez Dopico (qui, envoyés au Congrès par leurs supérieurs, auraient exprimé à leur arrivée leur soutien aux putschistes).

Cette campagne d'« intoxication » a fait monter la tension politique dans la capitale espagnole. Après plusieurs semaines de flottement, le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, et les leaders des quatre principaux partis ont réagi en affirmant, chacun séparément, leur appui au roi face à ces tentatives pour l'impliquer dans la conspiration. La formation gouvernementale U.C.D. (Union du Centre démocratique) et l'Alliance populaire (droite), se sont toutefois refusées à une déclaration commune des quatre grands partis, qui était demandée par les communistes.

Le procès devrait durer encore un mois. On pense que la sentence donnera lieu à un recours au tribunal suprême, qui est un organisme civil. La période d'incertitude pour le système démocratique s'en trouvera prolongée d'autant. Dans les milieux militaires fidèles à la Constitution, on relève toutefois un élément positif : le spectacle des accusés se rejetant mutuellement la responsabilité du complot et cherchant à tirer leur épingle du jeu n'a pas contribué à rehausser leur image au sein de l'armée et a plutôt refroidi l'enthousiasme de leurs sympathisants potentiels.

THIERRY MALINIAK.

Italie

L'auteur du faux publié par « l'Unita » a été retrouvé décapité

Son assistante s'est donnée la mort

Correspondance

Rome. — La découverte, le 1er avril, à Ottaviano, commune de l'arrière-pays napolitain, du corps décapité du professeur Aldo Semerari, ainsi que le suicide, à Rome, d'une balle dans la tête de sa collaboratrice directe, Maria Fiorella Carrara, ont encore épaissi le mystère entourant « l'affaire Cirillo » qui depuis maintenant quinze jours secoue l'Italie *(nos dernières éditions du 2 avril)*. La presse parle désormais de « *giallo* » (littéralement le *polar*). Cirillo où brigadistes rouges, bandes rivales de la Camora (mafia napolitaine), hommes des services secrets liés à la très spéciale loge maçonnique P.2, clients de la démocratie chrétienne ont côtoyé, l'un des cerveaux du terrorisme noir. Pourtant blasée en matière d'intrigues politico-policières à tiroirs, l'opinion en reste stupéfaite.

La macabre mise en scène autour du cadavre d'Aldo Semerari, expert psychiatre du tribunal de Rome, personnalité de premier plan du néo-fascisme extrémiste, soupçonné d'être l'un des cerveaux du terrorisme d'extrême droite, est celle d'un crime de Camora (mafia propre à Naples).

Le lieu où le cadavre a été déposé comme par défi, Ottaviano, fief du « *boss* » Rafaele Cutolo, le billet laissé près du corps avec le sigle L.F. (*Libera Fratellanza*), laissent à penser qu'il s'agit probablement d'une vengeance d'un clan rival. Aldo Semerari qui a eu l'occasion de faire l'expertise psychiatrique de Cutolo, ne cachait pas une certaine admiration pour ce chef de bande. Cela ne l'empêchait pas d'avoir des rapports avec ses rivaux, et il semble qu'il se soit justement rendu à Naples pour rencontrer un représentant du clan adverse, celui de Pupetta Maresca.

Mais quel rôle a joué justement Semerari dans l'affaire Cirillo ? A l'origine de ce scandale, il y avait le paiement d'une rançon de 1 milliard et demi de lires aux Brigades rouges pour la libération d'un conseiller régional démocrate chrétien de Campanie, Ciro Cirillo, enlevé le 29 avril 1981. L'intermédiaire entre les « amis » de l'homme politique napolitain et le groupe terroriste a été le « *boss* » de la Camora napolitaine, Rafaele Cutolo, incarcéré à la prison d'Ascoli-Pisceno dans les Marches.

Cette affaire avait rebondi, il y a cinq jours, quand Aldo Semerari reconnût, par une lettre envoyée au quotidien communiste *l'Unita* être l'auteur du « *faux* document » publié par ce journal le 18 mars. Se basant sur un prétendu rapport de police, ce journal avait accusé deux démocrates chrétiens, membres du cabinet gouvernemental, MM. Scotti et Patriaca, d'avoir été les intermédiaires pour le paiement de la rançon aux Brigades rouges. Les deux personnalités étaient innocentes. A la Chambre, le groupe communiste avait dû présenter des excuses publiques. Le directeur du quotidien avait démissionné. La journaliste auteur du scoop avait été arrêtée *(le Monde* des 19, 21-22 et 26 mars).

M. Spadolini devant la Chambre

Une rançon a pourtant bel et bien été payée aux terroristes, comme l'a reconnu lui-même M. Cirillo, annonçant le 30 mars sa démission de toutes ses fonctions publiques et politiques.

Elle avait été versée près de la gare de Rome, directement au chef brigadiste « dissident », Senzani, par un « ami » de Ciro Cirillo, ce qui laisse penser que, contrairement à ce qui s'était passé pendant l'affaire Moro, les proches de l'homme politique napolitain n'ont pas été soumis à une étroite surveillance de la police. Pourquoi cet étrange laxisme?

En outre, dans sa prison, Rafaele Cutolo a reçu de nombreuses visites d'hommes des services secrets du SISDE (civil) et du SISMI (militaire), accompagnés même, semble-t-il, de l'un des bras droits du « *boss* » de la Camora recherché depuis plusieurs années.

Qui avait cherché à égarer le P.C.I. sur une fausse piste ? Qui a tué Aldo Semerari, après lui avoir extorqué le texte de cette lettre d'auto-accusation ? Qui cherche à protéger qui et pourquoi ? Interrogés par la commission parlementaire de contrôle des services secrets, les ministres de la justice et de l'intérieur ont répondu que leurs subordonnés ont rencontré Cutolo uniquement pour la recherche d'informations pour leur enquête.

Une telle explication peut se justifier pour le SISDE, mais le service secret militaire n'avait, *a priori*, aucune raison de s'intéresser directement à l'affaire.

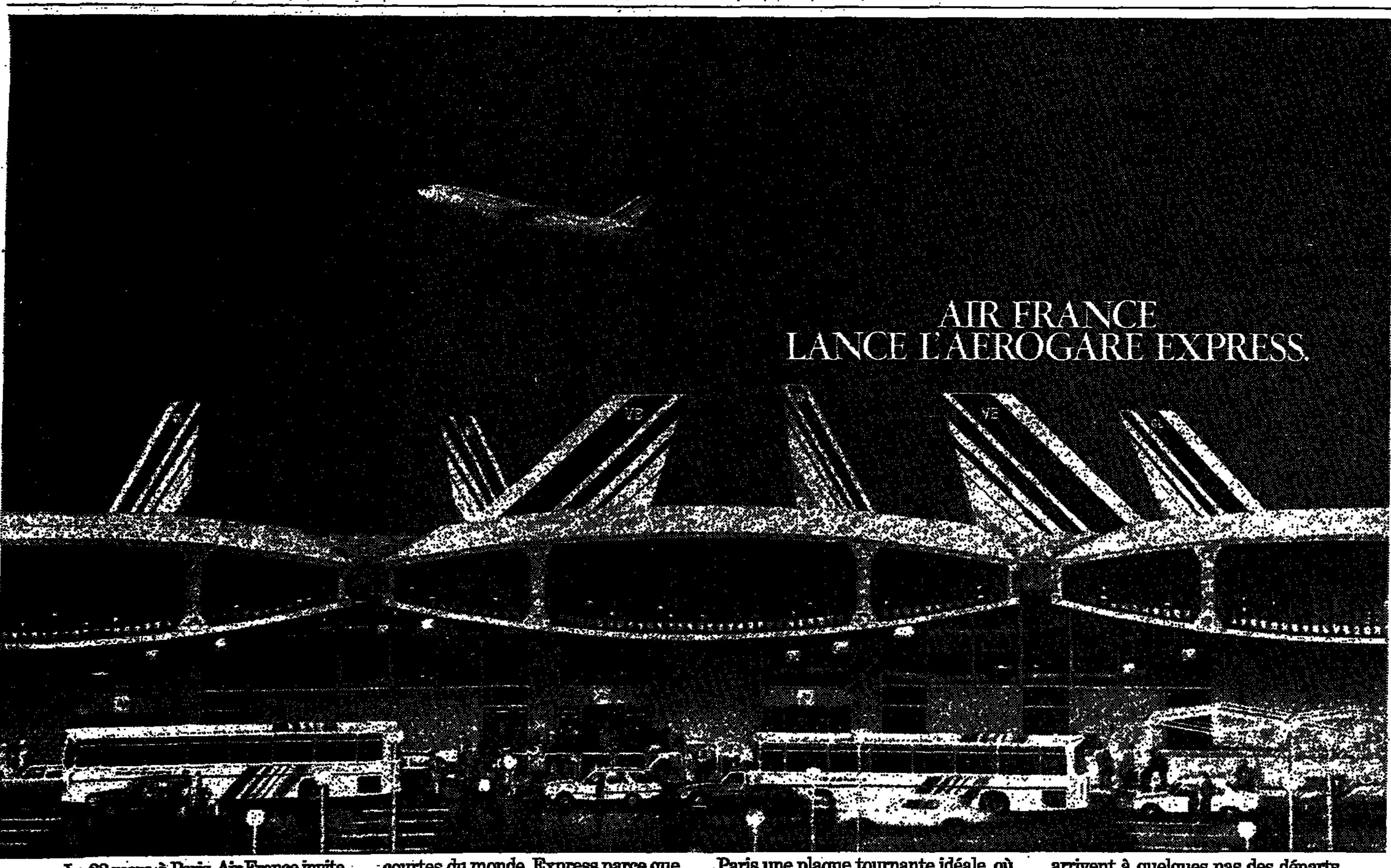
Le président du conseil, M. Spadolini, devrait répondre, ce 2 avril à la chambre des députés, aux interrogations parlementaires sur une affaire qui semble désormais avoir des résonances politiques sur la coalition gouvernementale. Le sous-secrétaire d'Etat à la justice, le socialiste Scamarcio, n'a pas hésité à affirmer que les négociations pour la libération de Ciro Cirillo, « *ont vu la participation des services secrets liés aux intérêts particuliers de la démocratie chrétienne elle-même* »

MARC SEMO.

Yougoslavie

DE NOUVEAUX INCIDENTS ONT EU LIEU AU KOSSOVO

Belgrade (A.F.P.). — Des incidents « de grande ampleur » ont eu lieu mercredi soir 31 mars à la cité universitaire de Pristina (capitale de la région de Kossovo, dont la majorité de la population est d'origine albanaise), rapporte le quotidien de Belgrade « Politika ». Les 1er et 2 avril 1981, de violentes émeutes avaient eu lieu dans cette région. Mercredi, plusieurs centaines d'étudiants se sont rassemblés entre … h. 30 et 20 heures, sur le campus. Ils ont scandé des slogans et ont « commencé les désordres », ajoute « Politika », sans donner plus de précisions. Le service d'ordre les a dispersés par « une action énergique » et a procédé à de nombreuses arrestations.



Le 28 mars, à Paris, Air France invite le monde entier à découvrir CDG 2, la nouvelle Aérogare Express. Express parce que la distance à parcourir pour vous rendre à votre avion, 70 mètres sur un seul niveau, est parmi les plus courtes du monde. Express parce que vos bagages sont délivrés très rapidement grâce à un circuit simplifié.

Express parce que le temps de correspondance minimum entre 2 vols est de 45 minutes seulement, faisant de Paris une plaque tournante idéale, où les horaires ont été spécialement étudiés pour vous offrir un maximum de correspondances pratiques.

Express parce que les vols en provenance des capitales régionales arrivent à quelques pas des départs internationaux.

Alors, pour votre prochain voyage, voyagez avec nous.

CDG 2 est une raison de plus pour choisir Air France.

AEROPORT DE PARIS
UNE RÉALISATION AÉROPORT PARIS.

AIR FRANCE
PARIS CHARLES DE GAULLE AEROGARE 2.

Le Monde

politique

L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS

Le résultat des élections cantonales conforte l'opposition dans sa stratégie de cohésion

Les députés de la majorité et de l'opposition, qui se retrouvent ce vendredi 2 avril pour *l'ouverture de la session parlementaire de printemps*, auront en mémoire deux sortes de souvenirs : le revers électoral subi par la gauche lors des élections cantonales et le climat conflictuel de la dernière session d'automne. Tout en se gardant d'en tirer des conclusions abusives quant à la légitimité du pouvoir exercé par la gauche, les représentants des groupes R.P.R. et U.D.F. ne manqueront pas de faire valoir que, au vu des résultats des scrutins des 14 et 21 mars, la gauche est minoritaire dans le pays.

Cette affirmation ne contribuera pas à améliorer l'ambiance des travaux parlementaires. D'autant que, même si elle se refuse, dans l'immédiat à censurer le gouvernement, l'opposition est, plus que jamais, décidée à ne pas faciliter la traduction législative de la politique de changement pour laquelle la gauche a été élue. Ce en quoi elle reste dans son rôle. Si, à l'ouverture de la septième législature, les dirigeants de l'U.D.F. (du moins certains d'entre eux) étaient enclins à une relative modération dans leur nouvelle situation d'opposants, consistant à ne condamner que sélectivement les projets gouvernementaux, voire à approuver certains d'entre eux, ils ont rapidement adopté la ligne du R.P.R., celle d'un refus en bloc et sans appel des initiatives de la gauche. La « bavure » du vote, en première lecture, du projet de décentralisation, qui avait révélé l'abstention volontaire des députés C.D.S., est demeurée isolée.

Aujourd'hui, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., et M. *Jean-Claude Gaudin, son* homologue du groupe U.D.F., se félicitent de la cohésion et de l'émulation dont ont fait preuve les élus de leurs formations respectives au cours de la session d'automne. Ils sont conduits à constater que cette unité — sans *doute conjoncturelle, mais exemplaire* si on la compare aux relations inter majoritaires de la période précédant l'élection présidentielle — a joué un rôle non négligeable dans leurs succès électoraux du mois de mars. M. Gaudin pense que l'opposition a exactement répondu à l'attente de son électorat, et M. Labbé y voit la justification d'une stratégie qu'il n'y a aucune raison de modifier. Le député des Hauts-de-Seine demeure un fervent partisan de l' *« action immédiate »* pour *« sanctionner le gouvernement »*. Cette attitude prévaudra donc durant les quatre mois de travaux parlementaires qui attendent les députés.

A terme, pourtant, la cohésion de l'opposition peut se trouver ébranlée. Poussée à l'excès, elle est, en effet, la négation des spécificités. Les gaullistes n'entendent pas être assimilés à des « centristes » et, parallèlement, M. Giscard d'Estaing ne s'est pas privé de souligner, dans une interview récente *(le Monde* daté 28-29 *mars)*, qu'il y a, au sein de l'opposition, deux formations politiques, dont l'une — le R.P.R. — est traditionnellement nettement plus conservatrice que l'autre. Il est de fait qu'au cours des débats sur les nationalisations et, dans une moindre mesure, la décentralisation, les électeurs de l'opposition auraient éprouvé quelques difficultés à discerner, parmi leurs porte-parole, lesquels se réclamaient du R.P.R. plutôt que de l'U.D.F., et vice versa. C'est pour remédier à ce risque d'écrasement de leur originalité propre que les partis d'opposition mèneront *un combat séparé à l'occasion* des élections régionales et européennes.

M. Labbé ne méconnaît pas un autre risque. Après son échec du 10 mai, M. Giscard d'Estaing avait adopté un « profil bas », se mettant en réserve pour des *temps espérés meilleurs*. Mais l'ancien président de la République a effectué une sorte de rentrée politique à l'occasion des élections cantonales et son groupe de travail le « conseil pour l'avenir de la France », s'organise autour d'une idée directrice *(« Réfléchissons déjà à ce que nous pourrons faire pour réparer les dégâts causés par la gauche lorsque celle-ci aura perdu le pouvoir »)*, qui n'est pas précisément celle d'un homme qui estime avoir déjà suffisamment contribué à l'histoire de son pays. *Il est donc possible*, pense M. Labbé, que le jour où le groupe U.D.F. recevra directement et ostensiblement des *« impulsions »* de M. Giscard d'Estaing, les relations entre les deux formations changent de nature.

Cette évolution est d'autant plus inéluctable que les responsables de l'U.D.F. ne peuvent se permettre de laisser encore très longtemps M. Jacques Chirac apparaître comme le seul leader de la droite, à la fois pour l'électorat de l'opposition, mais aussi pour les principaux responsables de la majorité et du gouvernement. Le président du R.P.R. peut sans doute espérer conforter cette image, dans la mesure où celle de M. Giscard d'Estaing provoque encore davantage de phénomènes de rejet que de polarisation, et ce parmi ses propres amis politiques. M. Gaudin est bien conscient que l'électorat de l'opposition redoute une réapparition de celui qui, en l'état actuel des choses, serait un ferment de division. Même si le président du groupe U.D.F. estime qu'à terme les aspects positifs de la gestion de M. Giscard d'Estaing l'emporteront sur les aspects négatifs, il est obligé de constater que ceux qui ont été les maîtres d'œuvre d'une politique condamnée par le suffrage universel suscitent, dans l'opinion publique, les mêmes réactions de défiance.

Aussi n'est-ce pas un hasard si les anciens ministres de M. Giscard d'Estaing ont été invités, au cours de la précédente session parlementaire, à ne pas faire preuve de trop d'assiduité dans les *débats législatifs*, et si l'on a vu émerger, des rangs du groupe U.D.F., des hommes « neufs », comme MM. Millon et d'Aubert. Là encore, M. Gaudin ne voit pas de raison de changer de stratégie. Les anciens ministres U.D.F. ne sont pas condamnés au silence. En certaines occasions, MM. d'Ornano, Méhaignerie et Barrot l'ont montré, mais d'une façon générale, ils doivent comprendre la nécessité d'un renouvellement des générations... D'autant que l'U.D.F. souffre d'un manque évident d'hommes « présidentiables », hors les cas hypothétiques de MM. Giscard d'Estaing et Barre (mais M. Barre peut-il l'être s'il ne bénéficie pas de l'appui d'une importante formation politique, et, à plus forte raison, s'il se refuse à appartenir formellement à l'une d'elles ?), et qu'il convient donc de démontrer que cette formation est encore capable de distinguer en son sein des hommes non encore éprouvés par le pouvoir.

Une réforme du règlement

Dans quel esprit les députés socialistes abordent-ils, de leur côté, cette session parlementaire ? Paradoxalement, M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, n'avait pas tort en affirmant *(le Monde* du 2 avril) que le résultat des élections cantonales est, pour la majorité, *« un excellent résultat, dans la mesure où on voit bien l'aune des choses, et où on s'aperçoit que le pouvoir est une chose qu'il faut toujours conquérir »*. L'échec de la gauche peut, en effet, être *bénéfique sur* l'attitude de députés socialistes, qui, à l'automne dernier, avaient trop tendance, en raison de leur très large supériorité numérique, à mésestimer les capacités de réaction des députés R.P.R. et U.D.F.

Parallèlement, cet échec a fortifié leur détermination à ne pas laisser l'opposition retarder l'application des réformes, c'est-à-dire, à l'Assemblée nationale, l'adoption des projets gouvernementaux. En janvier et février derniers, nombre de députés *socialistes et communistes se sont* exaspérés de ce qu'ils ont jugé être les « manœuvres d'obstruction » des élus de la minorité, et ont réclamé l'élaboration de procédure permettant d'accélérer le travail législatif.

De façon sans doute maladroite, M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, avait parlé, à la fin de la session extraordinaire de février, de la nécessité de *« limiter un nombre abusif d'amendements »*. Envisagée sous cette forme, une réforme du règlement de l'Assemblée nationale ne pouvait que rencontrer une vive hostilité de la part de l'opposition, qui craignait que l'on portât atteinte au droit constitutionnel d'amendements. Depuis, les passions sont un peu retombées. Dans le discours qu'il devait prononcer vendredi après-midi, le président de l'Assemblée nationale devait s'efforcer de faire comprendre qu'une réforme du *règlement* de l'Assemblée nationale n'aurait pas pour but de restreindre les droits de la minorité — et notamment pas sa faculté d'amender les projets gouvernementaux, — mais d'améliorer le travail législatif, ceci dans l'intérêt de tous. La manière dont M. Mermaz fera passer ce « message » sera déterminante pour l'avenir de la réforme du règlement. Sur le fond, et à condition d'y être associés, MM. Labbé et Gaudin ne sont pas hostiles à une telle éventualité. A condition que leurs groupes puissent y trouver des avantages. De son côté, le groupe socialiste souhaite qu'un consensus soit recherché sur toutes les propositions qu'il sera amené à émettre.

Nouveaux droits ou « verrous » ?

La difficulté de l'entreprise réside dans l'ambiguïté des motivations de certains responsables socialistes. S'agit-il d'œuvrer pour la restauration des droits du Parlement, l'amélioration du travail législatif et l'image qu'a l'opinion publique de ce travail, ou s'agit-il de faire en sorte que l'opposition ne puisse plus se livrer impunément, c'est-à-dire sans freins, à l'obstruction systématique ? Est-il question de nouveaux droits ou de « verrous » ?

En réalité, il est illusoire de croire qu'une réforme du règlement, aussi affinée soit-elle, empêchera la minorité de retarder l'adoption de textes dont elle ne veut à aucun prix. De plus, de nouveaux droits, dont *profiterait* l'opposition, peuvent parfaitement se concilier avec ce qui serait effectivement, aux yeux de la majorité, des « garde-fous » pour contenir les débordements de la minorité. C'est une question d'échange et de compensations.

Parmi les articles du règlement qui pourraient être modifiés, figurent notamment les dispositions relatives aux amendements. Afin d'éviter leur multiplication, il serait possible de fixer un délai limite pour leur dépôt en séance publique (c'est d'ailleurs ce qui se passe au Sénat), par exemple par une décision de la conférence des présidents. Cette disposition ne limiterait pas le droit d'amendement, dans la mesure où l'opposition aurait toujours la possibilité de déposer — avant la date fixée — des centaines d'amendements généraux, quitte à sous-amender ceux-ci lors du débat. De même, peut-on envisager d'interdire la discussion, en séance publique, des amendements qui n'auraient pas fait l'objet d'un examen en commission. Le travail des commissions pourrait également changer de nature si certaines de leurs réunions ou auditions s'effectuaient publiquement. Ainsi, pour la seconde partie de la loi de finances de l'année, pourrait-on instaurer une discussion élargie et publique, en commission des finances, des fascicules budgétaires, ce qui permettrait, parallèlement, d'abréger leur examen en séance publique, et donc de gagner du temps sur la durée de la discussion budgétaire.

D'autre part, afin d'accroître l'initiative parlementaire, la séance du vendredi, jusqu'à présent réservée aux questions orales sans débat, pourrait être consacrée à la discussion des propositions de loi.

Dans cette hypothèse, les questions sans débat auraient lieu immédiatement après la séance de questions au gouvernement du mercredi après-midi, ce qui leur assurerait une plus large audience et conduirait peut-être leurs auteurs à moins se passionner pour les chemins vicinaux de leur circonscription...

La séance du vendredi

Enfin, l'opposition serait sans doute plus facilement prête à accepter certaines de ces propositions si la possibilité lui était offerte de constituer — de droit — une commission d'enquête parlementaire sur un sujet qu'elle choisirait elle-même.

Ces propositions n'émanent actuellement que du seul groupe socialiste. Un petit groupe d'experts est chargé d'élaborer une « toilette » du règlement de l'Assemblée nationale. L'Hôtel Matignon suit leur travail mais se garde, pour le moment, d'émettre un avis. M. Mermaz devait, prudemment, faire quelques suggestions, vendredi après-midi. Le président de l'Assemblée nationale souhaite avant tout que les députés puissent travailler mieux et plus, dans un temps plus court. Si l'opposition répond favorablement à ce vœu, une réforme du règlement pourrait s'engager rapidement. Dans le cas contraire, cette initiative risque fort d'être le prétexte à de nouveaux affrontements entre majorité et opposition, et de ne jamais voir le jour. Sauf si elle est imposée par un vote majoritaire.

LAURENT ZECCHINI.

UNE ENQUÊTE SUR L'« IMAGE » DES DÉPUTÉS P.S.

31 % des personnes interrogées considèrent que la majorité socialiste ne respecte qu'« en partie » les droits de la minorité

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a rendu compte, jeudi 1er avril, des résultats d'une enquête commandée à l'IFOP sur l'image des députés socialistes. Cette enquête a été réalisée du 13 au 23 mars auprès d'un échantillon national représentant des électeurs inscrits dans les circonscriptions dont l'élu est un député socialiste. Mille cent cinquante interviews ont été effectuées. Ces résultats sont les suivants : 62 % des personnes interrogées déclarent que c'est le parti socialiste qui a eu *« la participation la plus active dans les travaux parlementaires depuis juin 1981 »*, contre 7 % pour le R.P.R., 3 % pour le P.C. et 1 % pour l'U.D.F. 51 % se déclarent très satisfaites ou plutôt satisfaites de la manière dont les députés socialistes jouent leur *rôle à l'Assemblée*, contre 29 % plutôt mécontentes ou très mécontentes. Pour les autres groupes politiques, les chiffres sont les suivants : députés R.P.R. : 32 % satisfaits, 37 % mécontents ; U.D.F. : 27 % satisfaits, 37 % mécontents ; P.C. : 30 % satisfaits, 40 % mécontents. 42 % des électeurs communistes se déclarent plutôt satisfaits des députés socialistes et 20 % de ces mêmes électeurs sont plutôt mécontents.

A propos du rythme du changement et des réformes, 24 % des personnes interrogées estiment que les députés socialistes *« vont trop loin »*, 30 % *« pas assez loin »* et 26 % *« comme il convient »*. 65 % des électeurs communistes déclarent que les députés socialistes ne vont pas assez loin. A la question de savoir si la *« majorité socialiste à l'Assemblée nationale respecte, dans l'ensemble, les droits des parlementaires de l'opposition »*, 29 % répondent *« tout à fait »*, 31 % *« en partie seulement »* et 17 % *« très peu »*. 35 % considèrent que les travaux des députés se déroulent dans une *« mauvaise »* ambiance et 31 % la jugent *« bonne »*.

60 % des électeurs interrogés estiment prioritaires *« que le député de leur circonscription travaille le plus possible »* là où il a été élu. Aux yeux de 34 %, cette priorité est que le député *« travaille le plus possible à l'Assemblée »*. Pour 45 %, un député socialiste est *« d'abord quelqu'un qui s'occupe des électeurs de sa circonscription »*, pour 31 %, *« quelqu'un qui fait des lois au Parlement »*. Pour 60 %, c'est *« une personnalité tolérante, à l'esprit ouvert »*, pour 21 %, *« une personnalité plutôt fermée, trop dogmatique et assez sectaire »*. 66 % des personnes interrogées assurent connaître le nom de leur député et 69 % son appartenance au P.S. 51 % se déclarent satisfaites (et 17 % mécontentes) que leur député soit socialiste. La même proportion (51 %) voterait pour un candidat socialiste en cas de second tour des législatives. 27 % se prononceraient pour un autre candidat (U.D.F., R.P.R.).

53 % affirment n'avoir pas été déçus par l'action du député de leur circonscription (10 % ayant un avis opposé). 48 % observent qu'ils ne voient *« pas assez souvent »* leur député aux journaux télévisés régionaux de FR 3, 22 % *« comme il convient »* et 2 % *« trop souvent »*.

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES DÉBATTENT DU PROJET DE LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, MM. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et Jean Auroux, ministre du travail, ont été entendus, jeudi 1er avril, par les députés et une délégation de *sénateurs socialistes* réunis à l'Assemblée nationale pour leurs journées parlementaires.

Dans une atmosphère qualifiée de *« studieuse »* par M. Claude Estier (Paris), porte-parole du groupe, M. Auroux a commenté les quatre textes sur les droits des travailleurs qu'il défendra prochainement devant l'Assemblée nationale. Le ministre du travail estime nécessaire de *« fixer une nouvelle règle du jeu qui ne soit plus remise en cause par les relations entre patrons et travailleurs dans l'entreprise, nous était jusqu'à présent une sorte de code de protection des travailleurs dans l'entreprise. Nous voulons en faire un code de démocratie économique »*, a-t-il dit.

Pour sa part, Mme Nicole Questiaux a estimé que *« l'effort considérable »* réalisé afin d'améliorer les prestations sociales *« n'est pas toujours bien connu »*. Mme Questiaux a remarqué que les députés socialistes sont soucieux de ne pas discuter les lois sociales *« par petits bouts »*. Elle les a assurés de son accord pour obtenir du gouvernement qu'il leur présente un projet global.

Vendredi 2 avril, les députés socialistes devaient débattre, en présence de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, du projet de loi sur l'audiovisuel, puis entendre M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Pour sa part, M. Pierre Mauroy devait être entendu par le bureau du groupe en fin d'après-midi.

RECTIFICATIF. — Nous avons indiqué par erreur, dans nos éditions de vendredi 2 avril, que M. Hubert Gouze, député socialiste du Tarn-et-Garonne, avait été élu vice-président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Il s'agit, en fait, de M. Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne).

Le programme des travaux

La session parlementaire ordinaire de printemps, qui s'ouvre ce vendredi 2 avril et qui sera prolongée par une session extraordinaire pendant tout ou partie du mois de juillet, sera notamment consacrée aux projets de loi relatifs à la réforme de l'audiovisuel, au transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales et aux droits nouveaux des travailleurs.

A l'Assemblée nationale, la séance de vendredi devait être limitée au renouvellement du bureau qui comprend, outre le président de l'Assemblée, M. Louis Mermaz — élu pour la durée de la législature —, six vice-présidents, trois questeurs et douze secrétaires. M. Mermaz devait prendre ensuite la parole et le premier ministre, M. Pierre Mauroy, lui répondra brièvement.

Mardi 6 avril, les six commissions permanentes se réuniront pour procéder à l'élection de leur bureau et les membres de la commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée seront nommés. Le même jour, la conférence des présidents se réunira pour fixer le calendrier des premiers jours de travail législatif. Cependant — et bien que la maîtrise de l'ordre du jour ordinaire appartienne au législatif et non à l'exécutif —, un programme de travail indicatif a été préparé par le gouvernement. Selon celui-ci, les travaux parlementaires pourraient se succéder, à l'Assemblée nationale, de la manière suivante :

Mardi 6 avril : projet de loi portant règlement définitif du budget de 1979 ; projet portant règlement définitif du budget de 1980 ; projet portant création d'un régime d'épargne populaire.

Mercredi 7 : questions au gouvernement ; suite de l'ordre du jour de la veille ; projet modifiant l'article 7 du statut de la fonction publique (texte adopté en première lecture par le Sénat et dont l'objet est de limiter le nombre de corps de fonctionnaires dérogeant à la stricte égalité des sexes) ; projet relatif au conseil supérieur des Français de l'étranger.

Jeudi 8 : projet de ratification du protocole international relatif à l'adhésion de l'Espagne au traité de l'Atlantique-Nord ; projet relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale ; projet relatif au contentieux franco-guinéen.

Vendredi 9 : éventuellement, suite de l'ordre du jour de la veille ; questions orales sans débat.

Mardi 13 : deuxième lecture du projet portant modification de certaines dispositions du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes ; projet portant suppression des tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.) en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire.

Mercredi 14 : questions au gouvernement ; suite de l'ordre du jour de la veille ; projet sur la réforme des prestations familiales ; projet relatif au délit d'audience.

Vendredi 16 : questions orales sans débat ; fin de la réforme des prestations familiales.

Mardi 20 : projet portant statut de société coopérative de banque ; projet sur la communication audiovisuelle. La discussion de ce texte devrait se poursuivre jusqu'au mardi 27 avril.

A partir du mercredi 28 : projets relatifs aux droits nouveaux des travailleurs dans l'entreprise. Les députés devraient examiner ces textes durant la majeure partie du mois de mai. En juin et juillet, les projets suivants devraient, en principe, être examinés : projet relatif aux structures de fonctionnement de la sécurité sociale ; projet de loi d'orientation et de programmation de la recherche et de la technologie ; projet relatif aux offices par produits ; projets relatif aux offices fonciers ; projet de loi de finances rectificative pour 1981 ; projet portant réforme de la procédure de planification ; projet portant amélioration des pensions servies aux personnes âgées. L'examen du projet de loi relatif au transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales ne devrait commencer qu'au mois de juillet.

**

Au Sénat, l'ordre du jour des travaux législatifs est d'ores et déjà fixé jusqu'au 14 avril.

Vendredi 2 avril : questions orales sans débat.

Mardi 6 et mercredi 7 : première lecture du projet relatif aux conseils de prud'hommes.

Jeudi 8 : projet relatif à l'enlèvement des épaves maritimes ; projet relatif à la responsabilité des transporteurs aériens.

Vendredi 9 : questions orales sans débat.

Mardi 13 : questions orales avec débat.

Mercredi 14 : projet relatif au régime d'épargne populaire ; projet portant modification de certaines dispositions de la loi du 24 avril 1944 et du code de la santé publique relatives à la profession de sage-femme ; projet relatif à l'exercice des activités de vétérinaire.

Vendredi 16 : questions orales sans débat ; projet modifiant la loi du 2 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques.

A ce calendrier prévisionnel s'ajouteront les textes en navette entre les deux Assemblées, notamment le projet relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs. D'autre part, une séance de questions au gouvernement (dites questions d'actualité) — du type de celle qui existe le mercredi après-midi à l'Assemblée nationale — aura lieu dorénavant au Sénat, une fois par mois et, pour la première fois, le jeudi 22 avril.

M. JOSY MOINET QUITTE LE M.R.G.

M. Josy Moinet, sénateur de la Charente-Maritime, a annoncé jeudi 1er avril, sa décision de quitter le Mouvement des radicaux de gauche. M. Moinet, qui vient de perdre au profit du P.S. la présidence du conseil général de la Charente-Maritime, constate qu'*« après l'échec de la gauche aux élections cantonales, le M.R.G., pour sa part, voit se confirmer son lent et inexorable effacement, conséquence logique de son incapacité à affirmer la présence et l'originalité d'un courant radical dans la gauche »*.

Estimant que *« faible par le nombre, le M.R.G. aurait pu, s'il en avait eu la volonté, faire entendre sa voix avec plus de force et plus de liberté »*, M. Moinet observe : *« Les radicaux de gauche ont préféré au niveau national pratiquer l'autocensure et renoncer dans les faits à exercer le droit à la différence qui n'est autre que la liberté de défendre ses idées avant celles des autres. »*

Après avoir renouvelé sa confiance au président de la République, M. Moinet explique : *« Parce que je doute de la volonté et de la capacité de la direction nationale du M.R.G. d'affirmer la présence radicale autrement que dans les mots, je choisis de mener le combat de la gauche humaniste et réaliste en dehors du M.R.G., aux côtés de ses militants et de ses élus qui partagent ma conviction. »*

La décision de M. Moinet — qui reste membre de la gauche démocratique — entraîne son départ de la *« formation des sénateurs radicaux de gauche rattachée administrativement au groupe de la gauche démocratique »*. Cette formation ne comptant désormais plus que douze membres, l'objectif de certains dirigeants du M.R.G. de constituer un groupe autonome au Sénat (ce qui n'est possible qu'avec la participation de quinze sénateurs) semble s'éloigner. Même si la demande de M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne, de réintégrer le M.R.G. est satisfaite.

● *M. Claude Labbé*, député des Hauts-de-Seine, a été réélu, jeudi 1er avril, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. Ont été réélus vice-présidents : MM. Jean Falala (Marne), Gabriel Kaspereit (Paris), Pierre Mauger (Vendée), Robert-André Vivien (Val-de-Marne), Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes). Sont membres du bureau : M. Jacques Marette (Paris), Mme Hélène Missoffe (Paris), MM. Jean-Louis Goasduff *(Finistère)*, Marc Lauriol (Yvelines), Jacques Godfrain (Aveyron), Jacques Toubon (Paris), Michel Barnier (Savoie), Michel Noir (Rhône), Mmes Florence d'Harcourt (Hauts-de-Seine), Nicole de Hauteclocque (Paris), MM. Gaston Flosse (Polynésie), Henri de Gastines (Mayenne).

Au Sénat

COPROPRIÉTÉ ET DROITS DES LOCATAIRES

Le projet de loi relatif aux droits et obligations du locataire et des bailleurs, examiné la veille par la commission sénatoriale des lois *(le Monde* du 2 avril), a fait l'objet, le 31 mars, des travaux de la commission des affaires économiques du Sénat, qui a entendu successivement le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Quilliot, et le ministre de la consommation, Mme Catherine Lalumière.

Le projet prévoit de donner une force juridique aux accords collectifs entre associations de bailleurs et de locataires. Mme Lalumière a souligné l'intérêt de ce recours à des associations de la loi de 1901. La priorité, a-t-elle précisé, sera donnée aux accords conclus au niveau le plus décentralisé.

Les dispositions concernant le régime de copropriété des immeubles bâtis (article 23) ayant été critiquées par plusieurs sénateurs, qui leur ont reproché de donner des pouvoirs excessifs aux locataires, le rapporteur, M. Robert Laucournet (P.S., Haute-Vienne) a souligné la possibilité d'amender l'article 23. Le ministre, pour sa part, a précisé que cet article ne confère pas le droit de vote aux locataires.



هكذا من الإصل

M. Giscard d'Estaing est invité à participer à la direction de l'U.D.F.

L'U.D.F. a décidé, jeudi 1er avril, d'inviter M. Giscard d'Estaing à participer aux réunions hebdomadaires de son bureau politique. Ainsi en quelques mois, celui qui avait été le grand battu du 10 mai, celui sans lequel il fallait apprendre à vivre, celui, dont on se félicitait ensuite qu'il veuille rester un *« observateur sur la réserve »*, se voit proposer de revenir comme acteur au sein du mouvement créé en 1978 pour le soutenir.

En se présentant aux élections cantonales, M. Giscard d'Estaing s'était efforcé de donner à son retour à la vie publique un caractère de simplicité. Simplicité qu'avaient soulignée de nombreuses personnalités de l'opposition, notamment M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., qui déclarait, le 25 février : *« C'est bien courageux et sympathique de ne pas jouer au grand seigneur et d'aller à la base. »*

C'est donc une démarche *« toute naturelle »*, comme on se plaît à le remarquer au bureau politique de l'U.D.F., que celle qui consiste à réintégrer au sein d'un mouvement celui qui en fut l'inspirateur et s'est trouvé *« jeté dehors par les événements »*.

Cette démarche intervient toutefois à un moment où l'U.D.F., après les élections cantonales, se sent renforcée et estime avoir fait la preuve qu'elle peut exister par elle-même. Elle intervient à un moment où M. Lecanuet, que l'on disait menacé en Seine-Maritime, voit réaffirmée son autorité. L'U.D.F. existe. Elle a encore pour dix-huit mois un chef, M. Lecanuet. Le retour en son sein de M. Giscard d'Estaing ne devrait pas apparaître comme un appel au secours mais permettre plutôt de clarifier la situation, de mettre fin aux rumeurs selon lesquelles l'ancien président de la République pourrait vouloir créer un grand parti libéral en s'appuyant sur telle ou telle composante de l'U.D.F.

C'est du moins la volonté de ceux qui ont été à l'origine de cette démarche : clarifier les rapports entre l'U.D.F. et M. Giscard d'Estaing. Profiter peut-être d'un rapport de forces favorable qui marque bien la place de chacun. L'U.D.F. a un président et n'éprouve pas le besoin d'avoir un chef occulte. Elle ne s'apprête pas à modifier sa politique d'union de l'opposition, définie par M. Jean Lecanuet et M. Michel Pinton, secrétaire général.

L'ancien président de la République retrouve sa famille d'origine avec la qualité d'adhérent direct.

De nombreuses personnalités de l'U.D.F. se rangent à l'opinion de M. Bariani, président du parti radical, qui écrivait récemment (*le Monde* du 31 mars) : *« Il ne suffira pas à M. Valéry Giscard d'Estaing d'être le leader de la minorité du Puy-de-Dôme pour retrouver un droit de préemption sur l'ancienne majorité présidentielle. Ce serait trop facile. Il a la charge de la preuve. Celle de démontrer qu'il est encore le meilleur »*.

Un tel jugement fait comprendre que certains parlent d'un simple « strapontin » offert à M. Giscard d'Estaing.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Jacques Barrot*, député U.D.F.-C.D.S., qui vient d'être réélu président du conseil général de la Haute-Loire, écrit dans l'hebdomadaire de son parti *Démocratie moderne* du 1er avril : *« C'est un formidable défi que nous a lancé la loi sur la décentralisation. Désormais, les équipes qui auront fait la preuve de leur aptitude à gérer un département, une région, pourront prétendre à juste titre, représenter une alternance crédible au pouvoir socialiste (...) ainsi, jour après jour, apparaîtra sur le plan local, départemental et régional, cette volonté neuve qui finira par triompher au plan national. »*

● *M. José Rossi*, vice-président du conseil général de la Corse-du-Sud et président de l'U.D.F. de ce département, a annoncé jeudi 1er avril sa décision de constituer et de conduire une *« liste d'union régionale pour le progrès »* lors des élections à l'assemblée régionale de Corse. M. Rossi a précisé que cette liste *« s'appuiera principalement sur le courant politique U.D.F., mais dépassera les clivages de parti par sa volonté d'ouverture et de renouvellement »*.

Une élection sénatoriale partielle

COMPÉTITION DANS LA MANCHE ENTRE U.D.F. ET R.P.R.

De notre correspondant

Cherbourg. — Si, dans la Manche, l'opposition est assurée de conserver le siège de sénateur vacant depuis le décès d'Auguste Cousin (CNIP), maire et conseiller général de Saint-Sauveur-le-Vicomte, ses différentes tendances n'ont pu s'entendre avant l'élection sénatoriale partielle du 4 avril.

Président du conseil général, sénateur, M. Léon Jozeau-Marigné (CNIP), qui vient d'être élu à la présidence du conseil régional de Basse-Normandie, aurait souhaité dit-on, voir siéger au Sénat M. Henri Baudouin (U.D.F.-P.R.), député de la troisième circonscription de la Manche. Cette solution aurait eu pour conséquence de faire siéger à l'Assemblée nationale le suppléant de M. Baudouin, qui est M. Jean-François Legrand, conseiller général R.P.R. de Lessay.

Ce compromis politique a été déjoué par la candidature annoncée très tôt du deuxième homme fort du sud de la Manche, le vice-président départemental du P.R., M. Pierre Aguiton, qui a jugé — sans doute — que son parti n'avait pas à faire un tel cadeau au R.P.R. Face à cette ambition, les gaullistes ont donc décidé de présenter M. Legrand aux suffrages des grands électeurs du département appelés ainsi à trancher entre les deux grands partis de l'opposition, les trois autres candidats concourant pour l'honneur.

Il s'agit de MM. Fernand Le Rachinel, conseiller général de Canisy, qui se présente comme candidat antipolitique de ce scrutin politisé, Georges Fatôme, conseiller général et maire de Tourlaville (P.S.), président de la communauté urbaine de Cherbourg, et Georges Regnault, vice-président de la communauté urbaine de Cherbourg, secrétaire de la fédération de la Manche du P.C.

Conseiller général de Brécey, M. Aguiton, cinquante-six ans, qui avait affronté sans succès M. Emile Bizet (app. R.P.R.) à l'occasion des législatives de 1973 et de 1978, est un ancien magistrat qui a fait partie des cabinets de MM. Poniatowski, Bonnet et d'Ornano lorsqu'ils étaient ministres. M. Legrand, quarante ans, vétérinaire, est le président départemental du R.P.R. Il aura pour suppléant le président gaulliste de la chambre des métiers de la Manche, M. Laplanche.

RENÉ MOIRAND.

LE CONTENTIEUX DES CANTONALES

LOIRET. — A Orléans, le maire, M. Jacques Douffiagues (U.D.F.-P.R.), vient de retirer ses délégations à l'un de ses adjoints, M. Jean Grosbois (radical). Il lui reproche d'avoir favorisé dans le canton d'Orléans-Saint-Marc, l'élection de M. Michel de La Fournière, membre du secrétariat national du P.S., que M. Douffiagues considère comme son principal adversaire aux prochaines municipales. M. Grosbois, ancien conseiller général, qui au premier tour, avait recueilli 6,74 % des suffrages exprimés, ne s'était pas désisté pour le conseiller général sortant, également adjoint de M. Douffiagues, M. Chabot, arrivé en tête du ballottage. Il avait demandé à ses électeurs de voter *« pour la poursuite du changement... dans les collectivités locales »*. M. Chabot (mod), battu de 125 voix par M. de La Fournière, a déposé un recours en annulation (*le Monde* du 31 mars). — *(Corresp.)*

AIN. — Dans le canton de Bourg-en-Bresse-Est, M. Daniel Veylon (P.S.), devancé d'une voix sur 5 681 suffrages exprimés par Mme Françoise Comvert (R.P.R.), a déposé un recours en annulation. Il fonde sa demande sur quatre irrégularités consignées au procès-verbal. — *(Corresp.)*

VISITE PANORAMIQUE
Tour Montparnasse
L'autre sommet de Paris
Belvédère - Terrasse - Bar - Boutique.
Tarif réduit enfants - familles - étudiants - groupes.
Tous les jours de 9 h 30 à 23 h 30 - tél. 538.52.56

Le Monde tient à la disposition de ses lecteurs les résultats des deux tours des élections cantonales publiés dans les numéros datés 16 et 23 mars 1982.

Prix : 3 F (+ frais d'envoi)

S'adresser au journal Le Monde
Vente au numéro
5, rue des Italiens - 75427 PARIS Cedex 09

Jusqu'au 5 avril
pour
le nouvel an perse
la maison de l'Iran
offre
— 40 %
sur sa superbe collection
de tapis rares
la maison de l'Iran
65-67, Champs-Élysées, 75008 Paris
25, promenade des Anglais, Nice

BE BRITISH!
PAQUES/ETE 82
VACANCES LINGUISTIQUES EN GRANDE-BRETAGNE
1 - SEJOURS EN FAMILLE
Jeunes de 12 à 18 ans
2 - STAGES INTENSIFS EN RESIDENCES
plus de 18 ans et adultes
LIC. A 977
A découper et retourner à FSL.
13, rue de Grenelle, 75007 Paris
FSL 544.62.20
L.M. 3.4.
Nom ....
Prénom .... Age ....
Adresse ....
☐ Souhaite également recevoir votre brochure USA 82



115, 117, 119 rue La Fayette PARIS 10e
PRES GARE du NORD
100 Av. Paul Doumer PARIS 16e
ANGLE RUE de la POMPE
MAGASINS OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9H30 A 19H
SANS INTERRUPTION SAUF LE DIMANCHE

Le Monde

société

L'ATTENTAT A BORD DU « CAPITOLE » ET SES PROLONGEMENTS

La violence aveugle est une grave atteinte aux libertés

déclare M. Mauroy

Le gouvernement mettra tout en œuvre pour découvrir les auteurs de l'attentat commis à bord du Capitole, a déclaré, lundi 1er avril M. Mauroy, qui était l'invité à Paris de l'Association de la presse anglo-américaine. Cette résolution vaut pour les attentats commis depuis le 10 mai, mais aussi pour ceux commis alors que l'opposition était au pouvoir. Ainsi, les juges chargés de l'instruction d'assassinats non élucidés commis ces dernières années auront accès aux dossiers que détiennent le SDECE et la D.S.T.

Ainsi le premier ministre renvoie-t-il la balle dans le camp de ceux qui, comme « le Figaro » il y a quelques jours, avaient mis sur le compte du « laxisme » du gouvernement l'attentat contre le Capitole et contre deux C.R.S., le mois dernier, en Pays basque.

La réplique du premier ministre est très sèche, à la mesure de l'irritation qu'avait provoquée chez lui ce début de campagne. Plutôt que de prendre le risque de laisser celle-ci se développer, comme d'autres ces dernières semaines, M. Mauroy a préféré, cette fois, prendre fermement et rapidement les devants.

Voici la déclaration que M. Mauroy a faite le 1er avril :

« Le gouvernement de la France n'accepte ni ne cautionne aucun type de terrorisme.

» En ce domaine, le gouvernement français — conformément à la tradition de notre pays et à la volonté des Français — est attaché à trois principes fondamentaux :

— le respect du droit des peuples à s'organiser en nations libres et démocratiques d'où l'attitude de la France dans le domaine international (Amérique centrale) ;

— le respect du droit des hommes — où qu'ils soient — à être traités en personnes humaines et en citoyens, d'où la tradition réaffirmée du droit d'asile aux proscrits politiques ;

— le respect du droit des citoyens français à vivre dans la paix civile et la sécurité.

» Ces trois principes guident l'attitude de fermeté du gouvernement à l'égard du terrorisme sur son territoire.

» J'ai déjà eu, ces dernières semaines, plusieurs fois l'occasion de m'exprimer sur l'usage de la violence à des fins politiques. Cette question est, en effet, au cœur des relations internationales.

Le changement porte ses fruits

» Il faut distinguer la révolte contre l'oppression, qui est une forme de violence reconnue par la Déclaration universelle des droits de l'homme, et le terrorisme au sein des démocraties, dans des pays, comme la France, où les citoyens bénéficient de tous les moyens de s'exprimer et d'abord du droit de vote.

» Je rappelle cette distinction à l'intention de ceux qui prétendent mettre sur un même pied la politique de la France à l'égard de tous les mouvements de libération nationale et les quelques actes de terrorisme commis récemment dans notre pays.

» Il est de notre devoir d'aider les cheminements, quelquefois difficiles, vers la démocratie. C'est ce que nous faisons. Car il importe d'offrir à ce pays un moyen d'échapper au piège des deux blocs, de leur offrir des possibilités d'évolution sans tomber automatiquement dans l'autre camp.

» En menant cette politique, la France est dans son rôle. »

« Le recours à la violence et plus encore à la violence aveugle, si l'enquête devait conclure à un attentat dans le cas du « Capitole » constitue, en revanche, dans les démocraties, une grave atteinte aux libertés. Et je répète que c'est, en plus, une grave erreur politique. Le gouvernement est décidé à pousser jusqu'au bout toutes les enquêtes engagées et à faire appliquer, dans ce domaine, toutes les rigueurs de la loi.

» Je précise ce point car, dans un passé récent, de la disparition de Ben Barka à l'attentat de la rue Copernic, toute une série de dossiers n'ont pas été élucidés. J'indique à ce propos qu'à la demande des juges d'instruction, j'ai donné des instructions, le 19 mars, pour que leur soient communiqués les dossiers détenus par le S.D.E.C.E. et la D.S.T. concernant l'enlèvement de Ben Barka, l'assassinat de Pierre Goldman et l'attentat de la rue Copernic.

» Mais n'exagérons rien. La France ne bascule pas dans le terrorisme, bien au contraire. La politique de changement que nous avons engagée porte, là aussi, ses fruits. Les réformes engagées, le statut de la Corse par exemple, ont permis de déplacer le débat du plan de la violence au plan politique.

» Et je dirai que l'assassinat d'un légionnaire en Corse, ou celui d'un C.R.S. au pays basque, viennent de montrer l'isolement total des terroristes. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que des dissidents d'organisations autonomistes peuvent être tentés par la violence aveugle au moment même où leurs organisations sont amenées à réviser leur stratégie du fait de la nouvelle politique que nous avons mise en place.

» Globalement, la violence politique est donc aujourd'hui en régression en France. Durant le septennat précédent, elle avait doublé. Les attentats, incendies, déprédations diverses étaient passés de 531 en 1976 à 1 036 en 1980. En 1981, ce chiffre est retombé à 647, soit une diminution de près de la moitié. »

CINQ MINISTRES DE L'INTÉRIEUR ONT EXAMINÉ A PARIS LES PROBLÈMES DU TERRORISME

Les ministres de l'intérieur des gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse, de l'Autriche et de la France ont tenu jeudi 1er avril, au ministère de l'intérieur français, place Beauvau à Paris, une longue réunion consacrée à la lutte contre le terrorisme mais aussi contre la diffusion de la drogue.

Le communiqué publié à l'issue de ces échanges indique que les participants ont procédé à un *« tour d'horizon sur les problèmes de sécurité, en particulier sur les moyens de renseignements et d'action pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et toutes ses origines et contre la diffusion de la drogue »*. Ils ont aussi examiné *« les mesures les plus propres à assurer la meilleure coopération possible entre les policiers des cinq pays »*.

Au ministère de l'intérieur français on précise que cette réunion du « groupe des cinq » était prévue de longue date comme toutes celles qui ont déjà eu lieu et auront encore lieu et qui le plus souvent restent confidentielles. On admet cependant que l'attentat contre le train Le Capitole a pu actualiser dans une certaine mesure cette rencontre et qu'il explique la publication d'un communiqué.

UNE POLÉMIQUE ENTRE LE PREMIER MINISTRE ET « LE FIGARO »

Les déclarations du premier ministre sont, pour une part, une réponse à un éditorial du *Figaro* parue le 31 mars après l'attentat à bord du Capitole. Dans cet éditorial, qui avait particulièrement irrité M. Mauroy, Gérard Nirascou écrivait notamment : *« On ne peut soutenir à travers le monde les mouvements révolutionnaires (...) puis s'étonner ou s'offusquer que certains de leurs membres prennent le territoire national comme champ de bataille. »*

Dans *le Figaro* de ce vendredi 2 avril, Guy Baret répond à son tour au premier ministre écrivant : *« Le malheur, c'est que le terrorisme est un et qu'il se rit de la caustique du maire de Lille. Le lien entre les terroristes corses ou basques et les réseaux internationaux est prouvé. Qu'on le veuille ou non, en encourageant les uns on renforce les autres. »*

INEDIT

Le fait français dans le monde : « LA FRANCE, 3e SUPERPUISSANCE », par François de Preuil. Plaidoyer contre la démission collective 1940 - 1980 ● Industrie ● Sciences de pointe ● Puissance financière — zone franc — et territoriale (zone maritime outre-mer : 2e rang mondial) ● Défense nationale ● Armements. Rayonnement mondial civilisation française DOM-TOM et les 40 pays d'expression française

Dominique LINDET (*Valeurs actuelles*). *Contre la sinistrose et les sentiments frileux.*

J.-F. NICAULT (*la Nouvelle République*). *Le contre-pied de « France tu fous le camp ».*

Courrier de l'Ouest. Insurrection contre le défaitisme contemporain.

358 pages - 70 F franco.
CHATEAU DU PREUIL
49560 NEUIL-SUR-LAYON
Tél. : (16) 49-66-44-24

Un nouveau départ pour quatre enquêtes ?

Quatre juges d'instruction parisiens chargés d'affaires non élucidées vont avoir accès aux dossiers du SDECE et de la D.S.T. Il s'agit des magistrats responsables des dossiers Ben Barka (M. Hubert Pinsseau), Goldman (M. Alain Verleene), Copernic et Curiel (tous deux confiés à M. Guy Joly). Dans sa déclaration à la presse anglo-américaine, M. Mauroy a annoncé cette transmission de dossiers pour les trois premières affaires, mais on précisait ce vendredi matin à l'hôtel Matignon, que la même procédure serait aussi utilisée pour l'enquête sur l'assassinat d'Henri Curiel.

Cet accès au dossier du SDECE et de la D.S.T., qui était réclamé par certaines familles des victimes et par M. Joly une première. Les magistrats instructeurs auront accès à la totalité de ces dossiers de renseignement, en principe confidentiels, mais ne pourront faire état, dans leurs propres dossiers, que des seuls éléments se rapportant aux enquêtes dont ils sont chargés, précise l'hôtel Matignon.

M. Mauroy tient ainsi à manifester la bonne volonté du gouvernement, en réaction à une certaine mollesse qui avait été reprochée aux pouvoirs publics au cours du précédent septennat. Cette initiative permettra-t-elle de relancer les quatre enquêtes actuellement au point mort ? Rien pour l'instant ne permet de le dire.

● L'AFFAIRE BEN BARKA

Le 29 octobre 1965 Medhi Ben Barka, leader de l'opposition marocaine, était enlevé à Paris, boulevard Saint-Germain. Invité par deux inspecteurs de la police judiciaire, Louis Souchon et Roger Voitot à monter dans une voiture, on ne devait jamais le revoir. L'enquête puis l'instruction menée par M. Louis Zollinger, devaient aboutir à la mise en cause, avec les deux policiers, d'Antoine Lopez, « honorable correspondant » du SDECE, de Marcel Leroy, dit Finville, officier de ce service de renseignements, d'un journaliste, Philippe Bernier, ainsi que de quatre repris de justice en fuite et de deux personnalités marocaines, le général Mohamed Oufkir, alors ministre de l'intérieur à Rabat (1), et le commandant Ahmed Dlimi, chef de la Sûreté marocaine, dont la présence avait été établie au lendemain de l'enlèvement.

Cependant ni l'enquête ni les deux procès qu'elle entraina devant la cour d'assises de Paris d'abord de septembre à octobre 1966, puis, Dlimi s'étant constitué prisonnier, d'avril à juin 1967, ne permirent de connaître les raisons exactes de l'enlèvement, le sort réservé à la victime, ni de définir clairement le rôle de chacun de ses protagonistes et plus précisément celui du SDECE. Finalement, la cour d'assises devait acquitter Dlimi, Voitot, Philippe Bernier et Leroy Finville alors que le policier Souchon était condamné à six ans de réclusion criminelle, Antoine Lopez à huit ans et que, par contumace, Oufkir et les quatre repris de justice Georges Boucheseiche, Jean Palisse, André Dubail et Julien Le Ny étaient condamnés à la réclusion perpétuelle maximum de la peine prévue pour les crimes d'arrestation illégale et de séquestration qui seuls avaient été retenus. En dépit de recherches multiples et de la certitude où l'on était de la mort du leader marocain, le corps de Medhi Ben Barka n'a jamais été retrouvé.

L'affaire avait empoisonné pendant dix-huit mois la vie publique française et les relations franco-marocaines, bien que le général de Gaulle, alors président de la République, n'ait pas voulu y voir autre chose que *« de vulgaire et de subalterne »*.

Cependant en 1975 le fils de Medhi Ben Barka déposait une plainte contre X pour assassinat afin d'éviter les effets de la prescription de dix ans et une information était ouverte par M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction à Paris.

● L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

L'attentat commis devant la synagogue de la rue Copernic à Paris, le 3 octobre 1980, qui avait causé la mort de quatre personnes n'a jamais été élucidé. On a parlé successivement de piste libyenne, espagnole, palestinienne et chypriote. Cette dernière apparaissait comme la plus solide car on était parvenu à identifier le propriétaire de la moto, Alexander Panadryu, ressortissant chypriote. Mais là non plus l'enquête n'a pas abouti.

Les enquêteurs restent persuadés que cette action a pris naissance au Moyen-Orient sans pouvoir prouver quels en étaient les instigateurs. M. Guy Joly, le magistrat chargé de l'instruction, s'était rendu en novembre dernier à Chypre après l'arrestation à Orly, le 11 novembre 1981, d'un militant de l'armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA) porteur d'un passeport chypriote au nom de Dimitriu Giorgiu. Un passeport identique à un chiffre près à celui d'Alexande. Panadryu.

(1) Tué après le coup d'Etat manqué en 1972 au Maroc.

● L'ASSASSINAT DE PIERRE GOLDMAN

Pierre Goldman a été assassiné le 20 septembre 1979, place de l'Abbé-Georges-Henocque, à Paris (13e arr.), par deux inconnus qui se sont enfuis à pied. Ce crime a été revendiqué par un groupe mystérieux « Honneur de la police », avec ce bref commentaire : *« Pierre Goldman a payé ses crimes. La justice du pouvoir ayant montré une nouvelle fois ses faiblesses et son laxisme, nous avons fait ce que notre devoir nous commandait. »*

Ses assassins — jamais retrouvés — faisaient allusion à l'acquittement, prononcé le 4 mai 1976 par les assises de la Somme, en faveur de l'ancien militant politique, Pierre Goldman, qui était accusé d'avoir été l'auteur d'une attaque à main armée qui avait coûté la vie à la propriétaire et à l'employée d'une pharmacie du boulevard Quinet, à Paris. Deux ans plus tôt, un premier jury de la cour d'assises de Paris l'avait condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour les mêmes faits, après un procès dont le verdict fut très contesté. Plus d'une dizaine de milliers de personnes avaient suivi les obsèques de Pierre Goldman au cimetière du Père-Lachaise, le 28 septembre 1979.

● LE MEURTRE D'HENRI CURIEL

L'assassinat de Henri Curiel, militant pour la libération des peuples du tiers-monde, le 4 mai 1978 à Paris, n'a jamais été élucidé. Cet attentat avait été revendiqué par un commando Delta qui avait également affirmé être l'auteur du meurtre de Laïd Sebaï, gardien des locaux de l'Amicale des Algériens en Europe, tué le 2 décembre 1977.

Le dossier a été confié à M. Guy Joly, juge d'instruction. Mais ce magistrat n'a jamais pu ni faire entendre les responsables de la D.S.T. et du S.D.E.C.E. ni se faire communiquer les dossiers en possession de ces services.

M. Christian Bonnet, à l'époque ministre de l'intérieur, s'était refusé à communiquer à Mme Rosette Curiel l'avis de la commission de recours des réfugiés et apatrides qui avait donné un avis défavorable à l'assignation à résidence de son mari. Le tribunal administratif décida, le 17 avril 1981, que cet avis devait être communiqué. Il le fut le 24 avril. Aujourd'hui, l'enquête est toujours au point mort.

● *Un blessé encore à l'hôpital.* — Une seule personne, M. Jean-Pierre Bozonnet, parmi les vingt-sept blessés de l'explosion du « Capitole » était toujours hospitalisée au C.H.U. de Limoges, ce vendredi 2 avril au matin. Son état, assure la direction, n'inspire aucune inquiétude.

Quatrième agression

UNE JEUNE FEMME BLESSÉE A COUPS DE POIGNARD A BELFORT

(De notre correspondant.)

Belfort. — Le jeudi 1er avril, à 8 h 40, une jeune femme de trente-deux ans, Mme Martine Busquet, a été grièvement blessée à coups de poignard dans une rue proche de l'hôpital de Belfort par un individu qui a pris la fuite.

C'est au moins la quatrième agression de ce genre qui se produit à Belfort depuis le 6 février. Ce jour-là, une jeune femme âgée de trente et un ans, Mme Dominique Aymard, avait été frappée de quatre coups de couteau devant son domicile, qu'elle regagnait après avoir conduit ses enfants à l'école. La jeune femme avait été grièvement blessée.

Le vendredi 12 mars, à la tombée de la nuit et à proximité immédiate du centre ville, une nouvelle agression avait lieu : Mlle Agnès Clémence, lycéenne âgée de dix-sept ans, qui se rendait à la gare routière, était tuée à coups de couteau. Enfin, on apprenait, quelque temps plus tard qu'une autre agression, non révélée à la presse, avait eu lieu au mois de février.

Au vu des témoignages recueillis, il s'est agi à chaque fois du même agresseur, âgé d'une trentaine d'années, blond, à la chevelure dégarnie, vêtu d'un parka ou d'une veste bleue. A chaque fois, plusieurs coups de couteau ont été portés dans la région du thorax ou de l'abdomen. — P. M.

POLICE

Deux syndicats de police soutiennent deux gardiens de la paix écroués pour violences

Deux syndicats de policiers, l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.), de tendance modérée, et la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.), marquée à droite, viennent, chacun de leur côté, de manifester leur soutien aux deux gardiens de la paix, MM. Daniel Le Gloannec et François Padovani, détenus depuis le 19 mars après avoir été inculpés à Paris de *« violences illégitimes par agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions »* (*le Monde* daté 21-22 mars).

L'U.S.C.P., dans un communiqué, demande au ministre de l'intérieur, M. Defferre, de *« recevoir une délégation qui lui exposera ses observations relatives au déroulement de cette affaire »*. Le syndicat voudrait attirer l'attention sur la situation de famille des gardiens écroués et sur les *« conséquences humaines de leur détention »*.

De son côté la F.P.I.P. demande au président de la République et au ministre de l'intérieur de *« faire toute la lumière sur cette décision de justice »*. Elle invite en outre tous les policiers de Paris à *« se tenir mobilisés »*.

Il est reproché aux gardiens de la paix en cause d'avoir frappé et traîné à terre dans un café, rue Germain-Pilon à Paris (18e), un consommateur de passage qui avait refusé de leur présenter ses papiers, et d'avoir ensuite proféré contre lui des menaces s'il portait plainte. M. Michel Le Gloannec, décoré pour acte de bravoure, avait été parmi les invités de la réception à l'Elysée le 14 juillet 1981.

M. GILBERT THIL EST NOMMÉ DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT DE LA P.J.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Gaston Defferre, a procédé, par arrêté, jeudi 1er avril, à trois nominations dans les services de la direction centrale de la police judiciaire.

M. Gilbert Thil, sous-directeur des services généraux et de liaison à la direction centrale, est nommé directeur central adjoint de la P.J., tout en restant chargé des mêmes fonctions.

M. Pierre Richard, sous-directeur des affaires économiques et financières, est nommé sous-directeur des affaires criminelles.

M. Georges Greco, chef du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Montpellier, est nommé sous-directeur des affaires économiques et financières.

LES ÉLECTIONS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

L'union des syndicats catégoriels demande l'annulation du scrutin

L'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (U.S.C.P.N.) a publié jeudi 1er avril un communiqué annonçant qu'elle demandait au ministre de l'intérieur l'annulation des élections aux commissions administratives paritaires qui ont eu lieu les 25 et 26 mars (*le Monde* du 29 mars).

L'U.S.C.P.N., qui a chargé ses avocats Mes Gérard de Beaurepaire et Eric Krief, de déposer ce recours, indique que, *« malgré une progression de 4 000 voix, elle tient à dénoncer par ce recours plusieurs irrégularités qui ont été préjudiciables aux listes qu'elle avait présentées »*. Elle invoque une propagande postérieure à l'ouverture du scrutin, l'impression de bulletins de vote ne répondant pas au modèle-type et le déroulement même des opérations de vote.

FAITS ET JUGEMENTS

L'indemnisation des victimes par les condamnés.

Un décret publié au *Journal officiel* du 30 mars vient de confier au parquet la charge de la procédure permettant aux victimes parties civiles d'obtenir des condamnés définitifs à des peines d'emprisonnement le versement d'une partie de leur pécule de détenus.

Ce décret, qui modifie l'article D 325 du code de procédure pénale, précise que *« le ministère public près la juridiction ayant prononcé la condamnation, dès que cette dernière a acquis un caractère définitif, informe sans délai l'établissement pénitentiaire où se trouve incarcéré le ou les détenus de l'existence de parties civiles et du montant de leurs créances »*.

Selon l'article D 113 du code de procédure pénale, une part de 10 % du pécule que peuvent se constituer les détenus condamnés par le travail en prison est prélevée au bénéfice des parties civiles.

Mais l'article D 325 du même code (décret du 28 mars 1978) subordonnait cette forme d'indemnisation à une intervention préalable des parties civiles, qui devaient faire connaître elles-mêmes au ministère public leur intention de poursuivre le recouvrement de leurs créances par cette voie. Beaucoup négligeaient cette démarche par ignorance, et l'on estime, au ministère de la justice, que chaque année 10 millions de francs étaient du même coup « oubliés ». Le nouveau texte doit remédier à cette situation.

Peines confirmées en appel pour des trafiquants de drogue.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé jeudi 1er avril les lourdes peines prononcées le 5 janvier, par la septième chambre du tribunal correctionnel de Marseille, contre cinq des onze inculpés de l'affaire du laboratoire de drogue clandestin de Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), Fernand Chaffard, condamné à vingt-cinq ans d'emprisonnement, Christian Simonpieri à vingt-deux ans, Pedros Vartanyan à vingt ans, Armand Maurizio à sept ans, dont quatre avec sursis, et Anne Chaffard à cinq ans, dont quatre avec sursis (*le Monde* du 6 janvier). Quatre autres condamnés sont toujours en fuite. Le cas de Jean Jehan, condamné à trois ans de prison, actuellement hospitalisé, a été disjoint. Seule Mme Kechichian, condamnée à douze mois d'emprisonnement, dont cinq avec sursis, ne s'était pas pourvue en appel.

Relaxe d'un médecin poursuivi pour homicide involontaire.

Le tribunal correctionnel de Tours, présidé par M. Max Touzé, a relaxé, jeudi 1er avril, le docteur Guy Corbineau, poursuivi pour homicide involontaire après la mort d'un enfant, la petite Cindy Antigny, décédée un jour après sa naissance, le 24 décembre 1977 (*le Monde* du 11 mars). Il était reproché à ce médecin de ne s'être déplacé que tardivement et d'avoir auparavant ordonné par téléphone à la sage-femme d'utiliser une médication mal appropriée. Les parents de l'enfant, M. et Mme Antigny, qui ont été condamnés aux dépens, ont l'intention de faire appel de cette décision.

M. Bonnefont président de chambre à la cour de Paris.

M. Antoine Bonnefont, conseiller technique à l'Elysée, a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Paris. M. Bonnefont, qui était conseiller à Versailles, continuera à assurer ses fonctions auprès de M. Mitterrand, mais il fait l'objet d'une promotion, tout comme cinq autres magistrats, que le Conseil supérieur de la magistrature, présidé par M. Badinter, a également nommés, jeudi 1er avril, président, de chambre à la cour d'appel de Paris : MM. Louis Zollinger et Louis Girault, qui étaient tous deux conseillers à Paris, MM. Georges Uzan et Louis Gondre, qui étaient vice-présidents à Paris, et Maurice Marie-Cardine, qui était président de chambre à la cour d'Aix-en-Provence.

M. Legras renvoyé aux assises.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims a renvoyé devant la cour d'assises M. Lionel Legras, âgé de quarante-trois ans, le garagiste de Villenauxe (Aube), qui avait provoqué, en novembre 1976, la mort d'un cambrioleur en piégeant son transistor.

Après un jugement en première instance, condamnant le garagiste à une peine de huit mois de prison avec sursis et 600 F d'amende pour homicide involontaire, la cour d'appel de Reims, saisie par la défense, s'était déclarée incompétente, et avait demandé un supplément d'enquête (*le Monde* du 11 novembre 1978). Plusieurs autres renvois avaient été ensuite prononcés depuis quatre ans, provoquant la colère de l'association Légitime défense, qui espérait bien obtenir un non-lieu pour un des plus connus de ses membres.

GA
LA
VISAGES
DE L'ITAL
DU 2 AU 30 AVRIL
Galeries Lafayette

هكذا من الأصل

GALERIES LAFAYETTE

Avec la participation de l'Institut Italien pour le Commerce Extérieur

VISAGES DE L'ITALIE

AVRIL A L'ITALIENNE.

Du 2 au 30 avril, les Galeries Lafayette fêtent l'Italie ! Des expositions, des rétrospectives, des spectacles... et des milliers de produits "made in Italie", mis en avant dans tous les rayons du magasin : meubles, objets de décoration, art de la table... Quant au chic italien, encore un autre visage de l'Italie, il a bien sûr sa place d'honneur : toute la mode, l'élégance et le raffinement italiens sont au rendez-vous au cœur de Paris, aux Galeries Lafayette !

CHEFS-D'ŒUVRES D'HIER.

Les Galeries Lafayette ont tenu à rendre hommage au riche et célèbre passé artistique de l'Italie, et vous offrent à ce titre une manifestation unique : une exposition de statues originales des musées du Capitole représentant 17 bustes de femmes, ainsi qu'une remarquable collection d'objets féminins (bijoux, peignes, coffrets)... datant du 2[e] siècle av. J.-C., jusqu'au 5[e] siècle après J.-C. A signaler également la reconstitution de 10 machines exécutées d'après des dessins de Léonard de Vinci : une machine volante, ancêtre de l'hélicoptère, un ascenseur...

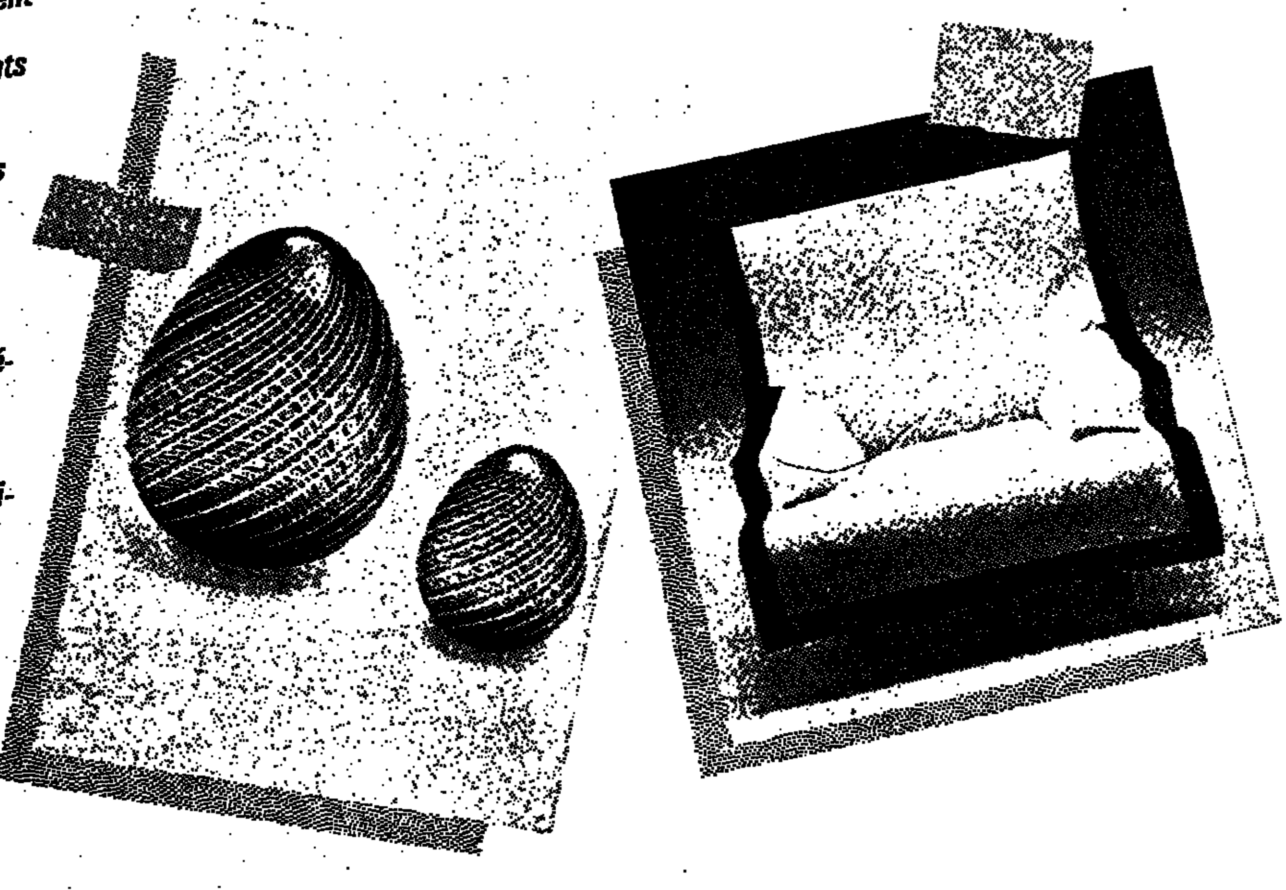


CHEFS-D'ŒUVRES D'AUJOURD'HUI.

Les siècles ont passé... mais aujourd'hui encore on retrouve beaucoup de noms italiens parmi "les grands" de l'ameublement et de la décoration. Leurs plus belles créations "20 ans de créations italiennes" vous attendent au 4[e] étage du magasin : des meubles, des tables en marbre, une boutique signée Castelli, des meubles peints florentins, des lampes de tous styles... et tous ces "chefs-d'œuvres" peuvent être achetés ou commandés sur place. A découvrir également, les plus belles pièces du musée de Venini et les sculptures de Claudio Trevi.

LA DOLCE VITA.

La Dolce Vita aux Galeries Lafayette, ce sont : des représentations de Comedia dell'arte, une rétrospective de danses et de chants populaires, une reconstitution sur place de mosaïques de Ravenne... et au sous-sol du magasin, sur 400 m² : charcuterie, fromages, vins, antipasti... tout, tout, tout sur la cuisine italienne. Alors vous aussi, venez vivre à l'heure italienne !



DU 2 AU 30 AVRIL

Galeries Lafayette
HAUSSMANN

PUBLICIS V 6809

SPORTS

Borg joue les qualifications du Tournoi de Monte-Carlo

Le Suédois Björn Borg devait disputer, ce vendredi 2 avril, les qualifications du tournoi de Monte-Carlo avec trente et un autres demi-solde du Grand Prix. Après cinq mois de repos, le champion aux records tennistiques les plus prestigieux est contraint par les nouvelles règles du conseil professionnel de faire sa rentrée par la porte de service. Voilà bien une des absurdités où a mené le tourbillon de passion et d'intérêts qui balaie sans cesse le tennis ! Toutefois, la véritable question est maintenant de savoir à quel niveau va se situer l'ancien champion du monde.

Une star à l'essai

Au terme d'une décennie prestigieuse qui a fait du jeune prodige, capable à seize ans d'apporter une victoire à la Suède, en Coupe Davis, contre la Nouvelle-Zélande, le recordman des victoires à Roland-Garros (6) et à Wimbledon (5), Borg, qui a cédé fin 1981 la première place mondiale à l'Américain John McEnroe après ses défaites de Wimbledon et de New-York, a éprouvé le besoin de prendre de longues vacances. Lassitude, saturation, déception du champion gavé de victoires (688 sur 816 matches officiels), rassasié d'argent (4 millions de dollars gagnés en compétition et 16 millions de dollars de contrats avec des commanditaires au cours des exhibitions) (1), mais barré une nouvelle fois à Flushing Meadow dans sa quête du seul grand titre manquant à son palmarès ? Tout à la fois sans doute. Il n'a donc pas touché une raquette pendant trois mois, a maintenu sa condition physique en courant et en jouant au hockey sur glace et s'est consacré à son épouse Mariana, souffrante depuis plusieurs mois. Il a repris l'entraînement le 15 février. Trois semaines après, il a rencontré un groupe de journalistes invités par le fabricant de ses raquettes à Marbella (sud de l'Espagne), où une école de tennis, attenante à un complexe hôtelier de grand luxe financé par des capitaux arabes, porte son nom.

Borg professeur ! L'extra-terrestre décrit naguère par Nastase se révéla en la circonstance très humain avec les chroniqueurs qui échangèrent quelques balles avec lui. La plupart des champions auraient répugné à cet exercice avec des joueurs médiocres ou de petite série. Borg s'y est appliqué avec une grande conscience en cherchant à améliorer sa concentration, qui est pour une large part la clé de sa réussite. Etait-il bien raisonnable cependant de jouer ainsi à la baballe moins de deux semaines avant le retour officiel en compétition ? Quelques jours après, il a été mis en difficulté au cours de banales exhibitions au Danemark et au Portugal par l'Américain Vitas Gerulaitis qui, habituellement, est étouffé par les coups du Suédois. Mais c'est ainsi que fonctionne désormais la « Borg and Co ». Sorti des cours, le champion doit se livrer à une multitude d'activités promotionnelles, contrepartie des commandites. La qualité de son jeu, fondée sur une préparation et un entraînement forcenés, en souffre assurément.

Inconvénient pour le champion, cela a toutefois donné l'occasion à ceux qui l'observent des tribunes de découvrir un peu de la partie immergée de l'ice-Borg. Eh bien ! il a assumé avec charme sa condition de phénomène du tennis. Avec humour aussi, car il sut rire quand, ayant dit après un échange avec un fort modeste joueur *« c'est bien ! »*, il s'entendit répondre *« Vous aussi »*. Il eut de la sagesse également pour déjouer les pièges que lui tendent à tout moment les photographes amateurs de clichés sensationnels. Voilà pourquoi il est un professionnel hors pair. Et s'il reprend la compétition, c'est pour redevenir le numéro un et gagner enfin l'Open des Etats-Unis.

La règle des dix tournois

Aussi s'est-il étonné que les instances tennistiques s'ingénient à lui compliquer la tâche en lui imposant la règle commune des dix tournois à jouer dans l'année ou bien les fourches caudines des qualifications. Outre les événements du grand chelem, le Suédois ne souhaite pas s'aligner dans plus de sept tournois. Comme il ne fera aucune apparition sur le circuit concurrent (W.C.T.) de Lamar Hunt, il trouve saumâtre, lui la star de la petite balle, d'avoir à faire un bout d'essai avant la représentation comme un vulgaire figurant. Certes, il n'avait pas protesté lorsque la décision avait été prise. Mais il pensait qu'un arrangement ou une dérogation serait possible.

Tout au contraire, le conseil professionnel s'est raidi, lui retirant même le bénéfice des wild-cards (joueur invité par les organisateurs), désormais réservé aux professionnels engagés dans les tournois. Un marxiste dirait que les contradictions du « tennis-biz » ont atteint leur point de rupture. Professionnel pragmatique, Borg s'est contenté de faire monter les enchères. En clair, il a bien voulu jouer les qualifications de Monte-Carlo (ville où il a élu domicile), mais il a laissé planer le doute pour ce qui concerne les tournois du grand chelem, Roland-Garros et Wimbledon en particulier. Une manière habile de se faire désirer par les organisateurs. Ceux de Wimbledon ont évité de surcroît le ridicule de voir leur quintuple champion éliminé sur les champs de patates où se déroule le prétournoi — et s'emploient activement à contourner la réglementation. Mais Borg n'en est pas encore là.

Pour l'heure, il doit tenter de convaincre ses supporters et lui-même qu'il peut à nouveau tenir le premier rôle à l'occasion d'un tournoi dont il ne franchit pas la première étape l'an dernier et où les ténors Connors, Vilas, Lendl et les barytons Pecci, Clerc, McNamara, Panatta et Noah vont aussi donner de la voix.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Evaluations de *Tennis de France* dans le numéro d'avril.

FOOTBALL. — *Vainqueur du Paris Football Club par 3 à 0, le 31 mars au Parc des Princes en match en retard du championnat de France de deuxième division, Toulouse possède désormais deux points d'avance sur Thonon, son principal rival pour la montée en première division.*

ENGINEERING : COPIES COULEURS
Qualité photographique professionnelle
ETRAVE 38 Av. DAUMESNIL PARIS-12e ☎ 347.21.32

ODOUL AGENT demeco
Garde-meubles
208 10-30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris





DÉFENSE

L'armée de terre demande à ses vingt mille officiers de participer à une campagne d'information sur le métier militaire

Devant des officiers réunis au centre des opérations « terre » enfoui sous le ministère de la défense à Paris, le général Jean Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre, a lancé, récemment, une *« campagne d'information sur le métier d'officier »* en annonçant la distribution, à ses vingt mille cadres, d'un *vade-mecum* d'une quarantaine de pages destiné à *« sensibiliser, détecter et orienter les candidats officiers éventuels »*.

Constatant, comme l'a fait remarquer le général André Sciard, commandant les écoles de l'armée de terre, que *« nous ne sommes pas capables de vendre notre marchandise et de plaider* général Delaunay a confié à des *pour notre image de marque »*, le organismes civils le soin de définir, par consultations auprès de lycéens et d'étudiants, *« l'image de l'officier perçue par les jeunes »*. Il ressort de cette enquête, pour reprendre les expressions du général Sciard, que les jeunes Français voient les officiers *« comme des fonctionnaires sclérosés, manquant de dynamisme »*. Faute d'informations, les jeunes interrogés ont du mal à imaginer en quoi consistent le métier d'officier, sa diversité et sa technicité.

Le général Delaunay a regretté *« le manque d'attraction notoire pour la carrière militaire »*, estimant que le fait d'avoir neuf cents candidats pour cent quatre-vingts places à l'entrée de Saint-Cyr n'assure pas une *« sélectivité suffisante »* du concours. Or, paradoxalement, à en croire le chef d'état-major de l'armée de terre, il existe *« des vocations tardives en quantité, c'est-à-dire trop de jeunes qui découvrent l'armée au cours de leur service national »*. A l'heure actuelle, 30 % à 30 % d'élèves-officiers de réserve rengagent.

« Ce sont ces candidats potentiels, bacheliers, a précisé le général Delaunay, *que je souhaite toucher à travers la campagne d'information lancée sur le métier d'officier. »*

Après avoir rappelé que l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) vient de publier une brochure d'une cinquantaine de pages sur les carrières de l'armée de terre, le chef d'état-major a demandé à ses officiers — des grades de lieutenant et de capitaine surtout — de témoigner par des conférences dans les lycées en faveur du métier d'officier. Le mémento qui sera envoyé aux vingt mille cadres les aidera, selon le général Delaunay, dans *« leur mission d'information »* pour diversifier et valoriser encore l'éventail des carrières militaires.

M. HERNU S'EST ENTRETENU AVEC LE MINISTRE DE LA DÉFENSE BRITANNIQUE

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, s'est rendu le 1er avril à Londres pour s'entretenir avec son homologue britannique, M. John Nott. Cette rencontre de quelques heures, au cours de laquelle les deux ministres ont procédé à un *« large tour d'horizon »* sur les questions militaires intéressant les deux pays, consistait plus, indique-t-on au ministère, en un échange de vues qu'en des engagements sur des programmes précis. C'est la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de M. François Mitterrand, que les deux hommes se rencontrent officiellement. L'entretien a notamment porté sur la coopération des deux pays en matière d'armement, en particulier sur le projet de construction en collaboration du futur avion de combat tactique européen. Il ne pouvait s'agir à ce stade que d'examen de principes généraux pour une éventuelle coopération à moyen et long terme.

Les deux ministres ont d'autre part réaffirmé leur refus commun de voir comptabiliser les forces nucléaires tierces lors des négociations internationales sur les armements nucléaires qui mettent en présence les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

RELIGION

Dans un document adressé aux prêtres du monde entier

Jean-Paul II déclare que le sacerdoce est un « don et non un droit »

Pour la quatrième fois depuis son élection, Jean-Paul II s'adresse aux prêtres du monde entier à l'occasion du jeudi saint, fête de l'institution du sacerdoce et de l'Eucharistie. Mais cette année, au lieu d'une lettre le pape publie le texte d'une prière ou *« méditation commune »*, datée du 25 mars et rendue publique le 1er avril.

Dans ce document de quatre pages, Jean-Paul II expose à nouveau sa théologie traditionnelle du sacerdoce et émet quelques mises en garde contre *« les opinions et les tendances qui atteignent la nature même de la sainte vocation »* au sacerdoce, dont il souligne le *« caractère indélébile »* (1). Parmi ces opinions il cite *« le sécularisme et le désir de nous conformer à tout prix à la mentalité du monde présent »*, la *« volonté de cacher son sacerdoce aux yeux des hommes et d'en éviter tout signe extérieur »* et la *« tentation de fuite sous le prétexte du droit à la liberté »*.

Le pape insiste sur l'importance du *« don du célibat pour le Royaume des cieux »* en demandant : *« est-il convenable, contrairement à ce qu'ont dit le récent concile œcuménique et le synode des évêques, de continuer à proclamer que l'Eglise devrait renoncer à cette tradition et à cet héritage ? »* Se déclarant *« attristé »* par *« la crise »* et *« les nombreuses fissures »* qui se sont manifestées depuis le concile, malgré *« le renouveau spirituel fécond »*, Jean-Paul II lance un appel aux vocations sacerdotales, sans renoncer aux exigences qu'elles imposent.

Dans la dernière partie du texte le pape demande à Dieu que l'Eucharistie *« ne manque à aucune communauté de tes disciples »*. *« L'Eucharistie*, poursuit le pape, *est surtout le don fait à l'Eglise (...). Le sacerdoce aussi est un don fait à l'Eglise, en vue de l'Eucharistie. Aujourd'hui, lorsque l'on dit : la communauté a droit à l'Eucharistie, il faut rappeler d'une manière particulière que Tu as recommandé à tes disciples de « prier le maître de la » moisson d'envoyer des ouvriers » pour sa moisson »* (Matthieu, 9, 38). *Si l'on ne prie pas avec ferveur (...) peut-on alors affirmer avec une conviction intime que la communauté y a droit ? »*

Jean-Paul II répond donc implicitement à ceux qui invoquent le *« droit à l'Eucharistie »* des communautés chrétiennes, surtout dans les pays de mission où la pénurie de prêtres est grande, pour susciter de la « base » des présidents de l'Eucharistie qui seraient éventuellement temporaires et même mariés. En rappelant qu'un don n'est pas un droit, le pape semble refuser ce raisonnement.

ALAIN WOODROW.

(1) Le « caractère » sacramentel est une notion dogmatique scolastique, définie par le concile de Trente, selon laquelle un signe spirituel et ineffaçable est imprimé dans l'âme par les trois sacrements qu'on ne peut réitérer : le baptême, la confirmation, l'ordre.

(Publicité)
« L'Avenir du christianisme » :
Le retour aux sources
Fraternité Johannite diffuse
Bulletin mensuel sur fêtes liturgiques et christianisme primitif.
F + J + R + T +
B.P 25 - 59670 CASSEL
Spécimen sur demande
Joindre 2 timbres (frais d'envoi)

ILE DE PAQUES
TAHITI-AUSTRALIE
NOS TOURS DU MONDE 82
1. Du 2 août au 5 sept. 1982
2. Du 18 oct. au 21 nov. 1982
Paris - Rio - Santiago - Ile de Pâques - Tahiti - Moorea Rangiroa - Nouvelle-Zélande - Sydney - Grande Barrière de Corail - Alice Springs - Darwin - Singapour - Paris
PRIX : 26 000 F
LA CROIX DU SUD
5, rue d'Amboise, 75002 PARIS
Tél. : 261-82-70 Licence A 681

Chaque jour dans
Le Monde
ventes dans les
5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e
et 17e arrondissements
NEUILLY, BOULOGNE
et SAINT-CLOUD

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

LES VACANCES EN MUSIQUE

Temps libre sur quatre notes

EN trente ans, la musique est devenue une activité dominante des vacances, qui ratifient à leur manière la fantastique progression du monde sonore dans l'univers culturel.

Rappelons qu'avant la guerre la saison des concerts à Paris et en province s'arrêtait à Pâques et que pendant l'été la musique se réfugiait dans l'intimité des familles, où de petits groupes d'amis profitaient de cette période pour s'adonner à leur plaisir favori.

Quelques passionnés, privilégiés ou snobs allaient à Bayreuth ou à Salzbourg, qui paraissaient des aventures fabuleuses, la Mecque où quelques croyants se rendent une fois dans leur vie. « *On va à Bayreuth comme on veut, à pied, à cheval, en voiture, à bicyclette, en chemin de fer, et le vrai pèlerin devrait y aller à genoux* », écrivait le bon Lavignac.

Aujourd'hui, la musique et les vacances ont fait alliance sous le signe de la liberté et du jeu. La musique est en effet libération, renaissance de l'esprit. Déjà, dans la vie courante, beaucoup ont ressenti qu'elle permet de lutter contre l'aliénation quotidienne, d'où l'importance qu'elle a prise depuis que chacun a pu en faire l'expérience grâce au développement de la radio et des disques, désormais à la portée de tous.

Mais il faut bien reconnaître que, pendant l'année, elle reste trop souvent un privilège, moins de la fortune que du temps et du lieu où l'on habite. A part les fanatiques qui surmontent tous les obstacles, combien y a-t-il de banlieusards parisiens qui ont la force d'aller souvent au concert entre deux journées de travail (d'où, d'ailleurs, le succès des petits concerts de 18 h 30 au Théâtre de la Ville et en d'autres salles), et combien de mélomanes de petites villes qui font 50 ou 100 kilomètres pour rejoindre un grand centre ? Si les médias ont été un progrès immense pour apporter la musique partout, éveiller la sensibilité et répondre à ce besoin de libération et d'embellissement de la vie journalière, ils n'ont pu combler, mais seulement aiguiser, ce désir de participation, de communication sociale, que porte en elle la musique dans sa plénitude.

D'où ce « débordement » du côté des vacances, que la musique a investies de tous côtés. Ecouter de la musique, faire de la musique, s'initier, se perfectionner, entendre les plus grands artistes, voir les plus beaux opéras, est devenu une exigence pour de nombreux Français lorsqu'ils quittent leur foyer.

Bayreuth et Salzbourg, à quelques heures d'avion ou de train, ne sont plus des sommets inaccessibles, même si les prix des places voisinent souvent avec l'Annapurna, mais toute l'Europe et une partie du monde offrent aujourd'hui des événements comparables ; les lumières des festivals brillent partout, à Edimbourg et à Glyndebourne, à Bergen et à Dresde, à Munich et à Prague, à Savonlinna et à Dubrovnik, à Florence et à Grenade, à Jérusalem et à Guanajuato, et le temps n'est pas si loin où l'on venait de partout assister aux événements que créaient Stockhausen ou Xénakis à Chiraz et à Persépolis. Les agences de voyage et les groupements privés multiplient les voyages-festivals à l'étranger, et il est même possible de faire des croisières avec les plus grands artistes de l'heure ou avec de jeunes solistes donnant des concerts à bord et dans les sites les plus enchanteurs de la Méditerranée.

En France, même, après Strasbourg, Aix-en-Provence, Orange, Besançon, les festivals se sont multipliés, et innombrables sont ces « fêtes » de tous ordres pour lesquelles on évaluait en 1979 les subventions publiques à quelque 30 millions de francs.

Richter en personne

Pour beaucoup, c'est d'abord l'occasion de voir en chair et en os les artistes dont ils ont rêvé devant leur chaîne haute fidélité ou leur poste de radio, dans un cadre exceptionnel qui ajoute au plaisir de la présence vivante : Münchinger devant le rétable de Grünewald à Colmar, Rostropovitch au palais des rois de Majorque, Richter à la Grange de Meslay, Birgit Nilsson ou Barbara Hendrickx jouant Wagner ou Verdi au Théâtre antique d'Orange. Et qui n'a pas, depuis trente ans, nourri le désir d'assister à un spectacle Mozart dans le Théâtre de l'archevêché d'Aix-en-Provence ?

Mais ces événements sous les pleins feux de l'actualité sont bien loin de résumer l'intense « production » de la musique en vacances. Il n'est guère d'église, de château, de jardin, de site touristique où l'on ne puisse entendre d'excellente musique, parfois dans un miraculeux accord avec le lieu ou le monument, à Quimper, Chamonix, Fontevraud, Saint-Maximin, Prades, Divonne, Nohant, la Chaise-Dieu, etc. La musique contemporaine elle-même a ses fiefs (La Rochelle, Romans, Metz), le jazz essaime partout, et les stations de sport d'hiver (Les Arcs, Courchevel...) ont compris depuis quelques années qu'au soir de journées lumineuses et harassantes les vacanciers pouvaient mettre un sceau musical à leur bonheur.

Pourtant, au-delà de ces festivals qui restent proches du concert, de multiples possibilités de vacances visent à une participation plus active à la musique. Du côté des jeunes en particulier. Aux Choralies « A Cœur Joie » de Vaison-la-Romaine qui ont lieu tous les trois ans, six mille choristes amateurs sont à la fois auditeurs et exécutants ; toutes les journées sont baignées de la musique que l'on fait et que l'on écoute.

A la session internationale de Saint-Céré, chanteurs et instrumentistes amateurs ou professionnels se réunissent pour préparer deux opéras et des oratorios qui vont ensuite être joués dans toute la région. A Saint-Donat, Saint-Bertrand-de-Comminges, Albi, Annecy, Flaine, Aix-en-Provence, des académies de formation et de perfectionnement voisinent avec les concerts des grands maîtres qui sont là comme professeurs. Et bien souvent, comme à Saintes, le festival est préparé par maints stages et concerts qui tout au long de l'année « musicalisent » la ville.

Stage et viole de gambe

Une nouvelle expérience est tentée à Arc-et-Senans, du 7 au 14 avril prochain, pour rapprocher davantage encore les artistes et le public, la musique et les hommes, dans un lieu hautement symbolique : la « cité idéale » de Nicolas Ledoux. Quarante musiciens y habiteront, artistes internationaux (Marcel Moyse, Marcello Abbado, Martha Argerich, Christian Ivaldi, Maurice Bourges, les Percussions de Strasbourg...) et jeunes professionnels, pour travailler et vivre ensemble, en présence d'un public fervent qui pourra assister aux répétitions et aux concerts l'après-midi et le soir.

Une trentaine de chefs-d'œuvre de la musique de chambre, de Mozart à Bartok, sont inscrits aux programmes, auxquels les artistes ajouteront d'autres pages de leur choix. Un effort tout particulier a été fait pour intéresser les comités d'entreprise et de quartier, les foyers ruraux et les écoles de musique de la région. Arc-et-Senans pourrait devenir un « Marlboro » français, véritable forum de la musique où chacun apporte son talent, sa curiosité et son enthousiasme.

Mais c'est dans toute la France qu'aujourd'hui sont organisés par dizaines des stages pour les amateurs, les instituteurs, les animateurs et professionnels, tous ceux qui veulent profiter des vacances pour entrer en contact plus étroit avec la musique et rencontrer ceux qui participent à la même passion : piano, clavecin, viole de gambe, luth, guitare, orgue, instruments à cordes et à vent, jazz, chorales, danse et chant populaire. Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux, en haute Maurienne comme à Saint-Jean-de-Luz, à Royaumont comme à Tulle ou à Dol-de-Bretagne, parfois alliés à des activités annexes fort poétiques ; tel ce stage qui, l'an passé, proposait dans le parc des Ecrins « une initiation aux enregistrements de chants d'oiseaux, et une découverte de la faune et de la flore en fonction de la fabrication d'instruments rustiques traditionnels. »

JACQUES LONCHAMPT.

(*Lire la suite page 14*)

Petite classe au pupitre

LES colonies de vacances n'ont pas toujours très bonne réputation. Pourtant, certaines d'entre elles ne rebutent pas les enfants. Ils seraient même trop nombreux à s'adresser à l'association nationale d'expansion musicale (FNACEM), créée en 1965 pour promouvoir les vacances musicales.

Chaque année, quelque deux mille familles et cinquante-cinq grands comités d'entreprise (tels ceux de la Banque de France, de la Banque populaire, du ministère des P.T.T. ou des finances) choisissent les séjours de la FNACEM qui sont ouverts à tous ceux qui désirent faire collectivement de la musique pendant leurs vacances.

« Il n'est en effet pas question de venir dans un centre de la FNACEM pour perfectionner sa technique, seul dans un coin avec un professeur. Il s'agit bien plutôt de se servir de ses talents et de trouver du plaisir à jouer ensemble », *explique M. André Azoulai, président de la FNACEM.*

Chaque centre fonctionne pendant les vacances scolaires à Noël, Pâques et tout l'été. Ainsi, aux mois de juillet et d'août prochains, trente-neuf centres accueilleront des groupes de soixante stagiaires en moyenne. Les séjours réservés aux enfants de quatre à sept ans s'appellent « jardin musical », *de huit à onze ans,* « colonie musicale », *de douze à dix-sept ans,* « centre de vacances musicales », *et, à partir de dix-huit ans,* « stage de perfectionnement, de spécialisation ou de rencontres musicales ».

« Nos stages ne sont ni la prolongation d'un cours de conservatoire, ni la possibilité de travailler un instrument avec un répétiteur », *souligne Alain Goze, délégué général de la FNACEM,* « les enfants peuvent évidemment y travailler leur instrument, mais on les amènera par exemple à faire de la musique de chambre. Imaginons le cas d'un petit pianiste. Il n'est pas impossible qu'il découvre un autre instrument ou encore les percussions de l'orchestre et le chant. La voix est en effet l'instrument le plus fédérateur qui peut réunir enfants et adultes, musiciens et non-musiciens ».

Foin donc de l'apprentissage individualiste, pour l'émulation qui fait le succès de ces stages. Les stagiaires voient et côtoient les instruments, entendent des sons, des enfants instrumentistes présentent leur instrument, font partager leur technique, d'autres, mis abusivement à tel ou tel instrument par des parents trop pressés, changeront peut-être le piano pour la trompette... A la différence des écoles de musique, l'un des buts poursuivis par ces stages est la « concrétisation » : une production qui *intègre tout le monde, chacun à son niveau, un concert où le petit trompettiste qui ne joue que trois notes jouera ces trois notes au milieu des autres stagiaires.*

« Les méthodes pédagogiques sont actives, on essaie toujours de mettre l'enfant en situation de réussite », *raconte M. Goze.* « Ainsi, jusqu'à douze ou treize ans, les débutants et non-débutants sont mélangés. L'apprentissage de la musique se fait par la flûte à bec, seul instrument qui ne nécessite pas la connaissance du solfège, et s'accompagne d'activités d'éveil comme l'expression corporelle ou l'expression rythmique, à l'aide de xylophones, de métallophones ou de petites percussions.

» Pour les adolescents de treize à dix-huit ans, nous préférons former des groupes plus homogènes de confirmés. On pourra les ouvrir malgré tout à certains débutants très motivés que l'on aura rencontrés préalablement et qui se seront engagés formellement à participer au stage.

» Bien évidemment, la plus grande partie de l'après-midi est consacré dans tous les stages aux activités de vacances traditionnelles comme le tennis, la piscine, l'équitation, etc., selon les lieux de séjour. Le prix de ces activités est d'ailleurs souvent compris dans le prix du séjour. »

La FNACEM organise aussi, de son siège parisien ou par le biais d'une de ses quinze délégations régionales, des séjours encore plus originaux, tels un circuit « camping-musique en Alsace » *ou* « roulotte-musique dans le Berry ». *Un seul séjour familial, réservé aux personnes de dix-huit à trente ans, est organisé cette année, du 17 au 25 juillet prochain, en Angleterre.*

L'association accueille en outre des « classes vertes », *des stages, des colloques et réunions dans son centre permanent musical du Châtelet-en-Berry.*

OLIVIER SCHMITT.

★ Renseignements et inscriptions : FNACEM, 2, rue Rossini, 75009 Paris. Tél. : 523-00-85. Les séjours d'été durent environ vingt-cinq jours. Un stage de soixante enfants est encadré par douze adultes en moyenne dont huit animateurs diplômés et instrumentistes. Pour le jardin musical, un animateur encadre quatre à cinq enfants.

Le prix moyen d'un séjour est actuellement de 3 000 francs, 120 francs par jour environ, auxquels viendra s'ajouter le prix du voyage qui peut être individuel ou collectif selon les centres. L'adhésion à la FNACEM est de 65 F par an.



VOL GRATIS
LA FRANCE GRANDE CANARIE
avec ligne régulière.
Offre de vacances d'été (du 1-5 au 31-10-82) de l'HOTEL COSTA CANARIA, Playa de San Agustin, Grande Canarie, Espagne
Tél. : 760216 - Télex 95114-HOCOS
Catégorie : 4 étoiles. Réservation par agences ou directement. Demandez notre programme gratuit pour la France

RICCIONE ADRIATIQUE ITALIE
HOTEL EXCELSIOR
Tél. : 1939541/41372
Bord plage, chambres av. serv., balc., tél., bar, salle de séjour, lift, parking couvert privé, cabines à la mer. Hors sais. lit. 17.000/19.000. Mi-sais. lit. 23.000/25.000. Pleine sais. lit. 28.000/30.000, rabais enfants.



Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE
Dans le numéro d'avril (80 pages)
Les timbres de France de 1900-1925 surchargés « Algérie »
●
La collection des carnets « Liberté »
●
... et les nouveautés du monde entier
●
En vente dans les kiosques : 10 francs
11 bis, bd Haussmann, 75009 Paris
Tél. : (1) 246-72-23

LES VACANCES EN MUSIQUE

Partitions d'été

STAGES, voyages organisés, croisières musicales, se multiplient tout comme les concerts et les émissions musicales radiodiffusées. Nous vous proposons ici une sélection de formules et d'adresses, bien sûr non exhaustive, pour guider votre choix.

∴

La compagnie des croisières Paquet propose, sur son désormais célèbre et luxueux *Mermoz*, une croisière musicale de 14 jours (Calais-Toulon) du 1er au 15 septembre 1982, intitulée vingt-deuxième Festival de musique en mer. Un parcours enchanteur : Saint-Jacques-de-Compostelle, Malaga et Grenade, Sousse et Kairouan, Sfax, Gabès et Djerba, Civitavecchia et Rome et, pour finir, Monte-Carlo puis Toulon.

De *nombreux concertistes* seront du voyage : Daniel Barenboïm, Marielle et Katia Labèque et Emmanuel Ax pour le piano, Shlomo Mintz, violoniste, Maurice André, trompettiste, faut-il le préciser ? De prestigieux chanteurs seront aussi de la partie : Barbara Hendrickx, José Van Dam. Notez encore les solistes de l'Orchestre de Paris, le Melos Quartet et l'orchestre Franz-Liszt de Budapest.

★ **Croisières Paquet, 5, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 742-83-19.**

Le *tour-opérateur* SIP Voyages propose pour sa part une croisière musicale réalisée avec Idées Voyages, du 29 mai au 4 juin prochain (Toulon-Toulon) et animée par les Jeunesses musicales de France et *Télérama*.

Cette croisière aura lieu à bord du *Massalia* de la compagnie Paquet et vous mènera de Toulon a Naples, Syracuse, Tunis, Palma-de-Majorque. La partie musicale sera assurée par le *trio d'anches de Tunis, Eric* Buchot, Li Jian et Evelina Vitti, pianistes, Alexis Galperine, violoniste, et Jean-Baptiste Brunier, altiste. Ler prix sont compris entre 2 440 et 6 53 francs.

★ **SIP-Voyages, 1, rue Garancière, 75006 Paris. Tél. : 329-56-70.**

∴

FNAC Voyages a sélectionné pour cette année quatre week-end et cinq semaines de voyages à thème musical. Ces voyages revêtent un caractère inhabituel : spectacles lyriques et concerts, présence permanente d'un accompagnateur musicologue, rencontres avec des professionnels de la vie musicale. Les groupes sont limités à vingt-quatre personnes.

Week-ends à Londres les 28 et 29 mai, Cologne et Bruxelles du 2 au 4 juillet, Zurich, etc. Semaines à Munich et en Bavière du 7 au 14 avril, Venise et la Vénétie du 22 au 29 mai, la vallée du Danube et Salzbourg du 4 au 12 juin, musique au fil du Danube du 9 au 17 juillet, et enfin Bohème et Moravie du 25 août au 5 septembre.

★ **Programmes détaillés, prix et inscriptions : FNAC-Voyages, Forum des Halles, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris (niveau 3).**

The European Association of Music Festivals propose, comme chaque année, ses services pour assister aux trente-neuf festivals de musique les plus importants d'Europe. Pour obtenir les programmes et les formulaires de réservation, il faut s'adresser à :

★ **European Association of Music Festivals, 122, rue de Lausanne, 1202 Genève (Suisse).**

Le Cercle lyrique international propose lui aussi une sélection des grandes manifestations internationales. Association créée récemment par des amateurs d'opéra, *le C.L.I. a retenu* un week-end à Londres les 28 et 29 mai prochains pour assister à Covent Garden à la représentation de *Simon Boccanégra* et de *Tristan et Iseult*, un week-end à Vérone du 20 au 22 août *(Aïda, Macbeth, la Bohème)*, un autre à Bregenz du 14 au 16 août *(le Baron tzigane, Lucia di Lammermoor* et un concert d'orchestre), etc.

★ ***Renseignements et inscriptions*** **: Cercle lyrique international, 99, rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. : 548-42-19.**

∴

L'association Musique à Val-d'Isère propose aux étudiants, aux jeunes professionnels et aux amateurs confirmés une académie franco-allemande de musique du 25 juillet au 18 août prochain.

Quatre stages sont proposés, au cours desquels des formations *instrumentales et vocales* travailleront avec les stagiaires des programmes qui seront donnés en concert. Le premier est consacré à la musique baroque sur des instruments anciens avec l'ensemble Musica Antiqua Köln (25 juillet-8 août), le second à la création de l'Orchestre de jeunes franco-allemand (1er au 15 août), le troisième au chant, ensemble vocal et chœur d'oratorio avec le Kölner Vocal Consort et Théo Altmeyer et le dernier au cours de perfectionnement *pour chef de chœur sous* la direction de Justus von Websky (25 juillet-15 août).

★ **Renseignements et inscriptions : Catherine Hornus, 19, clos Baron, 78112 Fourqueux. Tél. : 973-24-96.**

Sur le campus de la faculté d'Orsay aura lieu du 5 au 18 juillet prochains l'académie musicale d'été de l'université de Paris-Sud. Musiciens professionnels et amateurs avertis pourront participer quotidiennement aux séances de travail, sous la direction de professeurs de haut niveau, et aux concerts accessibles au public.

Le niveau demandé est celui des études musicales supérieures. Le droit d'inscription est de 1 250 F.

★ **Renseignements et inscriptions : Service commun de la formation permanente (bât. 308). 91405 Orsay Cedex. Tél. : (6) 941-78-88.**

Du 26 juillet au 7 août prochains aura lieu à Albi l'académie d'été organisée dans le cadre du festival de musique. Elle permettra aux musiciens de tous niveaux d'animer la ville par des « concerts en liberté », de participer à la classe d'orchestre qui donnera un concert en clôture de ce stage et d'assister aux concerts du festival de musique qui se déroulera du 23 juillet au 12 août.

★ **Renseignements et inscriptions : Festival de musique d'Albi, 19, place Sainte-Cécile, 81000 Albi. Tél. : (63) 54-22-30.**

Sur quatre notes

(Suite de la page 13)

Les enfants ne sont pas oubliés, et il existe beaucoup de « vacances musicales » qui s'adressent aux quatre à seize ans, par tranches d'âge. C'est en particulier la mission que s'est donnée l'Association nationale d'expansion musicale (plus connue sous son ancien sigle FNACEM) qui a préparé pour l'été prochain, avec quatre cents animateurs, trente-neuf séjours, en France et à l'étranger, d'éveil, de sensibilisation et de pratique collective.

Qui pourrait nier après cela que la « démocratisation » de la musique, naguère considérée comme un « art d'agrément pour privilégiés », soit en marche, même si aujourd'hui encore elle ne concerne que 10 % des Français ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Pour tous les stages, toutes les possibilités de faire de la musique, en vacances et pendant l'année, s'adresser au Centre national d'animation musicale (CENAM), 55, rue de Varenne, 75007 Paris, téléphone 222-93-60.*

★ *Association française des festivals internationaux de musique, 2 d, rue Isenbart, 25000 Besançon, tél. (81) 80-73-26.*

★ *Rencontres musicales d'Arc-et-Senans, Association franc-comtoise de culture, 140, Grande-Rue, 25000 Besançon, tél. (81) 82-25-45 ; et Hexatour, le Britannia, 20, bd Eugène-Deruelle, 69432 Lyon Cedex 3 ; tél. (7) 895-30-22.*

Bibliographie

Retours du Ladakh

LE Ladakh fait partie de ces contrées encore magiques dont le nom chante l'exotisme, mais où les hordes touristiques n'ont pas afflué. Et pourtant presque tous les grands tours-opérateurs français programment ce morceau du Cachemire indien. Et pourtant, « le petit Tibet » — autre nom du Ladakh — attire chaque année un peu plus de voyageurs.

Un aride plateau de sable et de rocs, les montagnes parmi les plus hautes du monde autour du K 2, une civilisation bouddhiste et tibétaine jusqu'au bout de ses chörten, l'hospitalité à toute épreuve de ses habitants, les Ladakhi, tous ses traits méritaient qu'on les décrive et qu'on les explique. Deux livres viennent aujourd'hui guider le touriste dans cet Himalaya occidental.

Tout d'abord, celui qu'a conçu Géraldine Doux-Lacombe, et qui prend place dans la collection des guides Delta-Flammarion. L'auteur passe en revue tout ce qui fait le Ladakh, sa géographie, son histoire, son économie, sa religion, ses rites.

« Ladakh » souffre des inconvénients de la collection : mise en pages trop dense et cartographie insuffisante, mais il sera un bon et riche compagnon de voyage et éclairera plus d'un lecteur sur les têtes et les monastères du Toit du Monde.

Le deuxième livre, *les Ladakhi du Cachemire*, rédigé par Patrick Kaplanian dans la collection « L'Homme vivant » de Hachette, sera recommandé à ceux qui rentrent du Ladakh et qui en gardent autant d'interrogations que de souvenirs éblouis. Comme le reconnaît Patrick Kaplanian, les trois derniers chapitres — l'espace, le corps, la maison, les rites de passage et le rite du Nouvel An — concernent surtout les universitaires et les ethnologues. « Une chose était très importante pour moi, explique-t-il : détruire le mythe du Ladakh bouddhiste où tous les paysans sont tournés vers l'illumination, où tous les moines sont des mystiques. Les Ladahki sont des gens très ordinaires pour qui la réincarnation consiste avant tout à renaître avec une vie meilleure, un champ plus grand, une femme plus jolie ou plus travailleuse, une maison plus haute, un rang plus élevé dans la hiérarchie. On y arrive à force d'offrandes et de prières. »

Une entreprise de démythification qui aidera à comprendre ces paysans si religieux.

AL. F.

★ **« Ladakh », par Géraldine Doux-Lacombe, Coll. Les Guides Delta-Flammarion, 79 francs.**

★ **« Les Ladakhi du Cachemire », par Patrick Kaplanian. Coll. « L'Homme vivant », Hachette, 95 F.**

● *Précisions.* — Après la publication de l'article intitulé « Ludothèques, des jouets en toute liberté », nous avons reçu de Mme Rabecq-Maillard, présidente honoraire de la Société des amis du jouet, les précisions suivantes : « *Olivier Schmitt écrit que de « nombreuses bibliothèques, tout comme les maisons des jeunes, les maisons de l'enfance et les municipalités, se sont adjoint une ludothèque. » C'est oublier les ludothèques annexées aux musées (comme à Poissy par exemple), aux maisons de la culture, à des entreprises comme Thomson et, dans un proche avenir, Renault.*

» Il semble aussi que la bibliographie de M. Olivier Schmitt n'ait pas toute la rigueur que l'on pourrait souhaiter. Il cite par exemple : Mme Mavroïdis-Fontaine, éditions S.A.J., 4, square de Port-Royal, 75013 Paris. La Société des amis du jouet, régie par la loi de 1901, n'est pas et ne peut pas être ni un éditeur ni une entreprise commerciale. Elle a seulement, avec l'autorisation de l'auteur, photocopié le diplôme de maîtrise de Mme Fontaine-Mavroïdis et l'a vendu à prix coûtant à ceux de ses adhérents qui lui en ont fait la demande au moment où les ludothèques prenaient leur essor. L'adresse indiquée était, est encore, la mienne. Faute de local, j'avais accepté de recevoir le courrier ou les adhérents en quête d'informations. »

Dont acte. Toute correspondance concernant la Société des amis du jouet doit être expédiée au 50, boulevard Emile-Augier, 75016 Paris, nouvelle adresse de l'association.

AEROPORT DE PARIS
agrandit ses installations

à partir du 28 mars
attention !
vérifiez
votre n° de vol
sur votre billet
et faites-vous
confirmer
votre aéroport
de départ

Aéroport Charles de Gaulle

AER LINGUS
ALITALIA
FINNAIR
LUFTHANSA
SWISSAIR
BRITISH MIDLAND*
*(à partir du 2 avril)
quittent Orly
et s'installent
aérogare 1

AIR FRANCE
AIR INTER*
*(à partir du 1er mars)
quittent
l'aérogare 1
et s'installent
aérogare 2

Aéroport d'Orly

vols actuels
AIR FRANCE
maintenus à
ORLY SUD

AIR INTER
et compagnies
régionales
ORLY OUEST

AEROPORT DE PARIS
vous souhaite bon voyage à partir de ses aérogares

RÉSIDENCES | secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

Le charme de la COTE D'AZUR
400 m à vol d'oiseau du port de plaisance et des plages
RÉSIDENCES DE CAVALAS
Presqu'île de Saint-Mandrier (Var)
7 VILLAS INDIVIDUELLES GROUPÉES
S.C.I. RÉSIDENCE DE CAVALAS
3, rue Paulin-Guérin, 83000 TOULON
Tél. (94) 93-17-19

LA CLUSAZ
Haute-Savoie
La fraîcheur des forêts - Le calme des Alpages - Tous les sports - Village d'enfants
Locations appartements et chalets
Agence THERAC (50) 02-41-87
74220 LA CLUSAZ

LE BERRY, 300 à 300 km de PARIS
Envoyons lists maisons et terrains (avec photocopies photos)
Mise à jour mensuelle.
Possibilité crédit 100 %
B.C.L., 86, avenue Marcel-Haegelen, 18000 BOURGES - Tél. (48) 50-68-69

Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe
les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e

Un bateau flambant neuf.

Un "Ruban Bleu" mérité.

— A l'école, on m'avait montré ce qu'était un ferry. Mais quand j'ai vu le Townsend Thoresen entrer dans le port, j'ai vu plus géant que géant. A l'horizon il faisait déjà très gros, alors de près on ne voyait plus que lui. Tout neuf, tout orange et blanc, astiqué comme pour un concours de ferries.

On est entré en voiture dedans. On est parti. Et on a vu défiler les digues à toute vitesse. Car ce ferry traverse la Manche en 75 minutes. Papa m'a même dit que ce bateau avait mérité une récompense. Le "Ruban Bleu." Pour avoir fait Calais-Douvres en 52 minutes 49 secondes. Un record ! Je l'ai facilement cru. En bas, sur la mer, des pêcheurs nous firent des coucous. Leur bateau avait la taille d'un bouchon.

Dans le bateau, il y avait des magasins. Grands comme des magasins. On vendait des cigarettes, des montres et des foulards sans trucs de douane. Moi, j'ai eu des chocolats anglais et Maman du parfum. Français je crois.

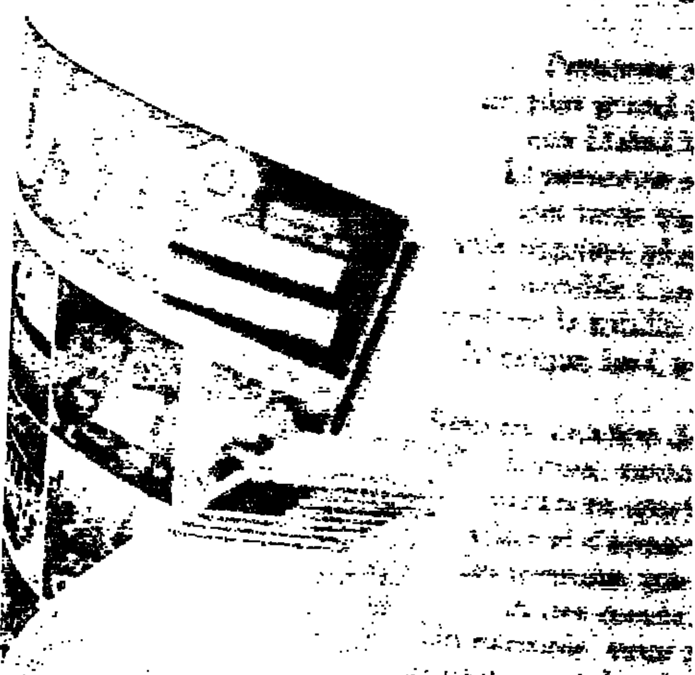
J'ai beaucoup aimé cette traversée. Quand j'ai demandé quand on la referait, Papa m'a parlé de mes notes en math. Heureusement, il plaisantait. —

TOWNSEND THORESEN
European Ferries

• La traversée la plus rapide en car ferry : Calais-Douvres en 75 mn.
• 58 traversées par jour. 5 routes au départ de 3 ports français : Calais, Cherbourg et le Havre. 2 routes de Zeebrugge dont une vers Felixstowe pour l'Écosse. Voir carte.

• Toute l'année 50% de réduction sur minitour de 2 jours 1/2 en Grande Bretagne. Jusqu'à 25% pour 5 jours.
• Tarifs dégressifs suivant les mois, les jours et les heures de traversée.

Townsend Thoresen
41 bd des Capucines 75002 Paris
Tél. (1) 261.51.75
Consultez votre agent de voyages ou renvoyez ce coupon pour recevoir notre brochure gratuite.
Nom
Prénom
Adresse
Ville
MOD 82-2



هكذا من الأصل

Chez Kit Carson, tueur d'Indiens

L'HOMME s'appuie nonchalamment à la porte du saloon, son chapeau enfoncé très bas sur les yeux, une jambe croisée sur l'autre, la cigarette collée à sa bouche. Sous son gilet de peau, on devine la bosse du colt. La rue est d'un vide inquiétant. Il siffle. Soudain, il se redresse, sa mâchoire carrée se crispe, ses yeux très bleus se durcissent, il écrase nerveusement son mégot à la semelle de sa botte et brandit son revolver. Le Far-West, la *frontier*, les shérifs et les cow-boys existent encore, pour de vrai ! Il suffit d'aller à Durango, au sud du Colorado (Etats-Unis).

Les guides précisent : « *Dans la rue principale subsistent encore de nombreuses vieilles maisons de la fin du siècle dernier et du début de celui-ci.* » Dans l'Ouest, 1880, c'est le Moyen Age. Divine surprise, toute la rue et bien d'autres sont bordées de maisons basses en bois style « ranch », surmontées d'un auvent ombrant l'inévitable rocking-chair dans lequel le héros est censé se balancer dès qu'il descend de cheval.

Dans les années 1890, une vingtaine de saloons bordaient la Main Street. Les bars s'appellent toujours des saloons et celui de l'hôtel Strater, centenaire et coquet, est irrésistible. On y passerait bien des soirées entières à se prendre pour Molly Brown : bar en bois, mezzanine dans un clair-obscur, pompons, lampe à pétrole et le piano nostalgique qui égrène les notes des veillées âpres de l'Ouest...

Les serveuses ont des bas à résille, le décolleté généreusement offert aux regards des clients et un geste inimitable pour se fourrer quelques dollars de plus entre les seins. Pourtant — puritaine Amérique ! — elles sont intraitables : non, les enfants mineurs n'ont pas le droit d'être assis au bar. Mais Durango, c'est aussi le train.

La compagnie Denver et Rio Grande Railroad fonda la ville en 1880. Car les « *justiciers de l'Ouest* », la « *loi du colt* » et autres « *règlements de comptes à O.K. Corral* » font oublier que le peuplement de l'Ouest est dû au remplacement des diligences de la Wells Fargo Company par le train. Lincoln encourage donc la conquête de l'Ouest en attribuant des terres non seulement aux pionniers, mais aussi aux compagnies de chemin de fer. Elles ont intérêt à favoriser l'installation de villes le long de leurs lignes et, au fur et à mesure que progresse le chemin de fer, une ville de toile se déplace à hauteur de la tête de ligne.

Un cactus, un ennemi

La rivalité est âpre entre les compagnies. La Santa Fe Railways et la Denver et Rio Grande Company s'affrontent au sud, la Northern Pacific et l'Union Pacific au nord. Des batailles rangées opposent les travailleurs du « *grand cheval de fer* ».

Le tronçon de ligne qui subsiste va de Durango aux gorges de Silverton. Le général Palmer, qui l'avait construit voici juste cent ans, avait fait de la ville son quartier général dans sa lutte contre les autres compagnies. Il est vraiment attendrissant le petit train, pour un peu, on le câlinerait, on le consolerait de ses misères : il crache des flots de fumée, il siffle des bronches comme un vieillard asthmatique, il geint et pleure à chaque virage.

Surtout ne pas rater les officines de photos qui vous ridiculisent, pour l'éternité et l'album de famille, en costume de shérif ou de pensionnaire de maison close 1880.

La chevauchée est rude, les pistes caillouteuses, poussiéreuses, chaque cactus cache un ennemi, chaque bosquet un danger. L'ombre des chevaux, menaçante, s'allonge au crépuscule. Qu'elle est longue, la piste de Santa-Fé ! Le Nouveau Mexique porte bien son nom, plus Mexique que nouveau. Les panneaux sont sous-titrés en espagnol. Les gens s'avouent catholiques sans honte, bruns, la peau mate.

C'est le royaume de l'adobe ocre rosé, sorte de terre séchée utilisée par les Indiens depuis des siècles, des haciendas entourées de pieux en bois, de la flânerie méditerranéenne sur la plaza. Depuis 1820, la piste de Santa-Fé aboutit là, sur cette place.

Elle vit mourir le trappeur Jedediah Smith, elle vit passer Billy the Kid enchaîné, et des milliers d'immigrants en quête de fortune. Après des semaines de marche solitaire et de rudes chevauchées, Santa-Fé ressemblait au paradis avec ses tavernes et ses femmes, le charme de ses patios, et son marché multicolore.

Petite sœur de Santa-Fé, Taos étale tout près (pour l'Amérique, ça fait quand même 100 kilomètres) son indolence, ses maisons basses, sa végétation luxuriante... hélas ! aussi le souvenir de l'affreux Kit Carson. Ce héros de bande dessinée avait pour vocation, disait-il, de massacrer tous les Peaux-Rouges mâles et de capturer les femmes et les enfants. Il volait leur bétail pour les affamer. Il jouit apparemment à Taos d'une excellente réputation.

Le cimetière grouille d'une foule dense qui se recueille sur sa tombe ; sa maison ravissante est mitraillée par les photographes amateurs ; le patio intérieur soigneusement fleuri est truffé de poèmes en son honneur ; la forêt avoisinante perpétue son nom et la station-service est ornée du portrait du justicier. Il était scout. A chacun sa B.A.

Le parc national de Mesa Verde recèle, dans ses canyons, les villages des Indiens Pueblos. Des villages en terre bâtis dans les grottes, accrochés au flanc du rocher, nichés dans les cavernes géantes, invisibles puisque de couleur terre, inaccessibles puisque surplombant le précipice.

Les Indiens sont là depuis la préhistoire, mais la plupart des villages de Mesa Verde datent du douzième siècle. Enchevêtrées les unes dans les autres, les maisons n'ont ni porte ni fenêtre ; on y pénètre par le toit. Elles sont surmontées d'une terrasse-foyer sur laquelle se déroule la vie familiale, vannerie, tissage, cuisson des aliments, toute une *société* organisée, vivante, communautaire. La « ranger » qui commente la visite précise que l'espérance de vie moyenne de trente ans pour les hommes et vingt ans pour les femmes indiennes au siècle dernier s'est améliorée grâce à l'hygiène, à la nourriture, à l'alphabétisation, bref aux bienfaits apportés par la civilisation blanche. Elle atteint aujourd'hui quarante ans pour les hommes et trente-cinq ans pour les femmes...

A 2 kilomètres de Taos, ville mexicano-américaine, opulente, soignée, on trouve ce village-musée où l'on admire sagement les traces des Indiens d'avant. Comme à Mesa Verde ? Pas du tout. Le village est encore habité ; il faut payer pour entrer, comme au zoo : 2 dollars pour visiter, 1 dollar pour photographier, 1 dollar pour filmer...

Oublions cow-boys et Indiens, Lucky Luke et Blueberry, les frères Dalton et John Wayne. A Monument Valley on se tait, écrasé, vaincu par l'immensité géologique du site. Des centaines de rochers aux strates multicolores violettes, roses, bleues, jaunes, orange, aux formes irréelles, fascinantes, démentielles, parsemant les centaines de kilomètres de désert entre Arizona et Utah.

Oui, on l'a vu, ce paysage de chaos, de genèse, on l'a vu dans des dizaines de westerns dans *la Chevauchée fantastique*, *la Conquête de l'Ouest*, *Billy the Kid*, et bien d'autres. Des cheminées de grès sauvages, pointues ou rondes, monstrueuses, qui s'élancent vers un ciel immobile, des plateaux de pierre, des couchers de soleil comme au commencement du monde, d'un monde inviolé, d'un vide végétal que trouble le seul cri d'un vautour et la course préhistorique d'un lézard.

Au loin, sur la ligne d'horizon, un homme à cheval attrape une vache au lasso. Inlassablement.

LILIANE DELWASSE.

Au galop vers Santa-Fé

L'AVION vous dépose à Albuquerque : n'y perdez pas un temps précieux, filez immédiatement sur Santa-Fé. L'Hôtel La Fonda, près de la Plaza, en style mexicano-indien, est ravissant.

A Taos, ne ratez pas le cimetière : d'après les biographies inscrites à côté des pierres tombales, une belle collection de coquins y dort pour l'éternité. Ni la maison de Kit Carson ni le musée ethnologique.

Pour Mesa Verde, au départ de Durango, comptez une grande journée, si vous ne souhaitez pas faire la visite des habitations indiennes au pas de course. Pour Balcony House, la visite est guidée par ces rangers-archéologues. A déconseiller aux personnes peu endurantes.

Gardez un grand moment pour le musée : des dioramas illustrent admirablement la vie des pueblos et leur évolution dans l'histoire.

A Monument Valley, un hôtel à l'entrée du parc national, le Goulding Trading Post, téléphone : (801) 727 3231. La vue sur les rochers est impressionnante. A Kayenta (vingt minutes de Monument Valley), un excellent Holiday Inn tenu par des Indiens.

N'oubliez pas d'emporter le guide « l'Ouest sauvage » (1), de chez Hachette. Vous aurez tout ce qu'il faut pour aller vivre l'aventure au Far-West. N'oubliez pas non plus d'acheter les fameux colliers en turquoise des Indiens Navajos (il y a des mines de turquoise et d'argent sur tout leur territoire).

(1) *L'Ouest sauvage*, coll. « Les guides des cinq continents », Hachette. 80 F.

17e FOIRE A LA BROCANTE
THORIGNÉ-SUR-DUÉ (SARTHE)
R.N. 23 - C. 302
Entre LE MANS - VIBRAYE - LA FERTE-BERNARD
SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI DE PAQUES
MEUBLES ANCIENS - BIBELOTS DE QUALITÉ

Plus d'Amérique pour moins cher.

Personne ne peut vous offrir un plus grand choix de vacances aux Etats-Unis que Comitour. Et personne ne peut vous offrir des tarifs transatlantiques, sur vols réguliers, plus bas que Pan Am. Ensemble, Comitour et Pan Am mettent la totalité des Etats-Unis, le Mexique, les Caraïbes et Hawaï à votre portée.
Séjours, location de voiture, motor-homes, circuits accompagnés vacances sportives, location de villas et d'appartements... Toutes les formules que vous souhaitez. A des conditions inégalables.
Un exemple : vous pouvez avoir un appartement luxueux en Floride à partir de 100 F seulement par jour et par personne ! Alors si vous pensez Amérique pour vos prochaines vacances, allez vers Comitour et Pan Am.
Vous en aurez beaucoup plus pour beaucoup moins.

Demandez la brochure gratuite Comitour à votre Agence de voyages ou retournez ce bon à Comitour – 1, rue Daunou – 75002 Paris – Tél. 261.67.08.
Nom
Adresse
COMITOUR
PAN AM.
LIC A 716

1995 F.*
Voici l'Irlande, kilométrage illimité.

L'Irlande avec Aer Lingus, c'est une simple question de bon sens : 90 petites minutes d'avion, une voiture qui vous attend à l'aéroport et vous voilà aussitôt parti à la découverte d'une Irlande tour à tour sauvage ou intime mais toujours inattendue.
Louez un cottage bien à vous, passez quelques jours chez des Irlandais bon teint, ou dénichez de petits hôtels typiques. Vous avez le choix. Preuves, s'il en était besoin, qu'une voiture en Irlande c'est quand même plus pratique.

Aer Lingus assure toute l'année des vols quotidiens de Paris-Charles de Gaulle 1 vers Dublin, Cork ou Shannon.
*(Prix basse saison par personne sur la base de 2 personnes, sous réserve d'augmentation.)

Pour tout savoir sur les idées de vacances Aer Lingus, demandez gratuitement la brochure en couleurs Free Drive 1982 à votre Agent de Voyages, ou retournez ce coupon à : Aer Lingus, 38, avenue de l'Opéra. 75002 Paris. Tél. : 742 12 50
Nom MBA
Prénom
Adresse LIC A 488

Aer Lingus
L'Irlande toute proche.

Métro, vélo...

APRES le succès de l'opération « Roue libre R.E.R. Vélo », réalisée au cours de l'automne 1981, la R.A.T.P. et le Bicy-Club de France ont décidé de s'associer à nouveau pour proposer, chaque week-end et les jours fériés, dans six gares du réseau express régional, des locations de bicyclettes et des itinéraires de promenade.

Devant les gares de Noisiel-le-Luzard (Seine-et-Marne), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines), Fontenay-sous-Bois, Vincennes (Val-de-Marne) et Courcelle-sur-Yvette (Essonne), des autobus aménagés en garage pour bicyclettes et un centre d'information attendent les candidats à la balade.

Des cartes sont remises à ceux-ci afin de leur permettre de découvrir les paysages et les monuments d'Ile-de-France tout au long de circuits de 10, 20 et 30 kilomètres.

Pour hommes, femmes et enfants (des sièges adaptables sont prévus pour les tout-petits), ces vélos coûtent 8 F pour une heure, 16 F pour deux heures, 24 F pour trois et quatre heures, et 30 F pour cinq heures et plus.

Les personnes n'étant pas membres du Bicy-Club devront acquitter une cotisation annuelle de 20 F (y compris l'assurance). Les moins de seize ans et les étrangers non résidents ne cotisent que pour 10 F seulement.

★ Renseignements, R.A.T.P. au 346-14-14.

CHEVAL 82

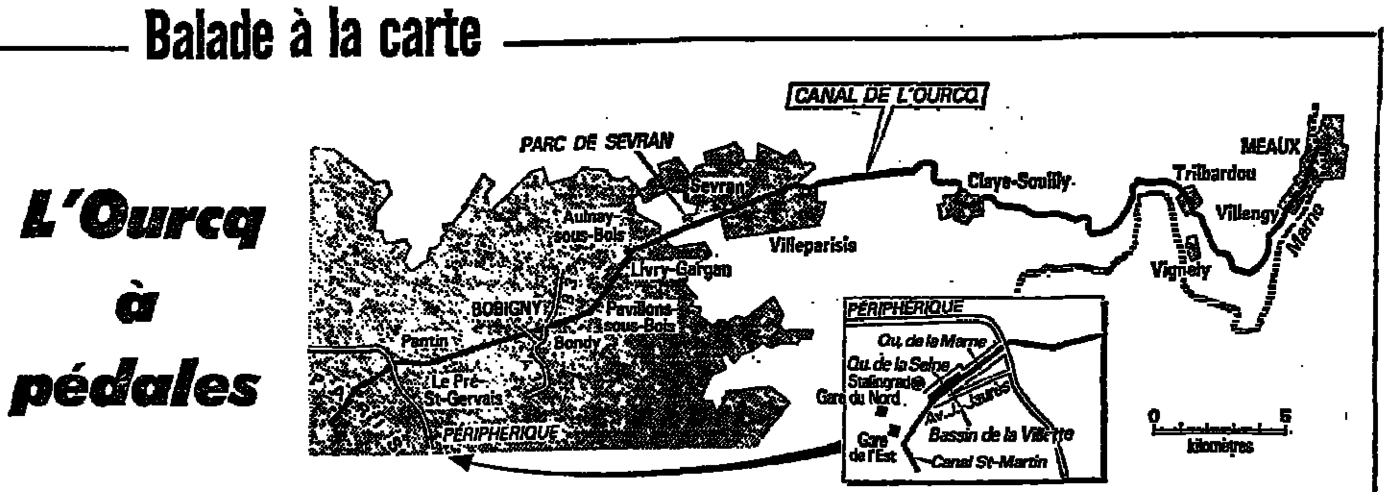
L'Association nationale pour le tourisme équestre (ANTE) vient de publier sa brochure 1982. Plus étoffée que les années précédentes, marquée par un net effort de présentation, cette plaquette de cent huit pages fournit une liste de quelque trois cents centres de tourisme équestres, classés par région, ainsi qu'un bref descriptif de ces centres — types de séjour ou de randonnées, nombre de chevaux, tarifs, etc. — sélectionnés parmi les sept cent quarante-deux centres équestres affiliés à l'ANTE. En plus de cette liste, la brochure de l'ANTE donne des informations de base sur la randonnée à cheval et l'organisation du tourisme équestre en France.

Cette brochure est disponible gratuitement au siège de l'ANTE, ou expédiée à domicile contre quatre timbres à 1,60 F.

★ ANTE, 15, rue de Bruxelles, 75009 PARIS. Tél. : 281-42-82.

Balade à la carte

L'Ourcq à pédales



Itinéraire du canal de l'Ourcq : Paris (quai de la Marne), Pantin, Bobigny, Aulnay-sous-Bois, Livry-Gargan, Sevran, Villeparisis, Claye-Souilly, Trilbardou, Vignely, Meaux. Le parc de Sevran, traversé par la piste, est ouvert de 8 h. à 20 h. En dehors de ces heures, on peut pousser le vélo sur le chemin de halage. Les possibilités de restauration à bon marché ne font point défaut en cours de route : il suffit de sortir de la piste. On peut revenir en train : les omnibus partant de Paris-Est ou y revenant sont nombreux à prendre les vélos en bagages à main.

COMMENT s'extraire de Paris pédales aux pieds en direction de Meaux en se jouant des embouteillages ? Nous fiant aux indications du Mouvement de défense de la bicyclette, une association en faveur de ce mode de transport dans la capitale, notre tentative a été couronnée de succès...

Si vous ne possédez point de vélo, vous vous rendez, par métro ou bus, à la gare du Nord, d'où vous rejoignez à 200 mètres la Maison du vélo (1). Là, Francis Kelsall et son épouse louent de robustes machines de ville ou de tourisme munies de sacoches. Il ne vous reste (seule difficulté) qu'à vous frayer un chemin par la droite de la gare en direction de la station Stalingrad du métro. Le quai de la Seine ou l'avenue Jean-Jaurès, dans le dix-neuvième arrondissement, situés de part et d'autre du bassin de la Villette, permettent de rejoindre le quai de la Marne, d'où les cyclistes peuvent rouler sans danger, mais non sans embûches !

En effet, il n'existe aucun panneau susceptible de les guider en direction de la chlorophylle. Certes, il suffit de longer le canal de l'Ourcq sur sa rive droite, ingurgitant une copieuse ration de pavés et autres nids de poule, et ce en plein Paris. Au bout du quai de la Marne, un tracé en terre battue s'amorce après un petit pont, passe sous le boulevard de ceinture et le périphérique, se prolongeant jusqu'à Pantin où l'on récupère un authentique tronçon de piste cyclable. Hélas, quand, au pont suivant, il faut placer le vélo sur l'épaule, monter sur le quai afin de gagner la berge opposée à destination de la voie de chemin de fer parallèle au canal derrière des entrepôts, il est utile de s'être fait expliquer l'itinéraire à l'avance.

Près d'une passerelle bleue, comme le précise le M.D.B., nous avons déniché une agréable piste de plusieurs kilomètres vite bordée de jardins ouvriers et de la préfecture de Bobigny. Le canal se faufile ensuite sous deux ponts autoroutiers ; après le premier, nous avons regagné la rive droite par un vieux pont en fer (le port du vélo s'impose à nouveau pour y accéder puis en redescendre). Nous allions crier victoire lorsqu'une ration non sollicitée de pavés et de nids de poule nous fut imposée sur quelques centaines de mètres. Notre pensum achevé, la récompense apparut : un axe cyclable d'une douzaine de kilomètres en direction de Meaux. A Pavillons-sous-Bois débute la piste dite du canal de l'Ourcq.

Sur 8 kilomètres, celle-ci se dissocie du chemin de halage, réservé aux services des canaux, aux piétons et aux pêcheurs, conservant le caractère urbain ou champêtre des berges, réalisant une continuité avec les espaces verts du secteur, dont le parc national forestier de Sevran.

Quatre passerelles piétons-cyclistes ont été aménagées en vue d'améliorer les accès à la piste. En zone urbaine, à Aulnay-sous-Bois et Sevran, les rues jouxtant le canal ou y accédant ont été traitées en « cours urbaines », système assurant la coexistence des cyclistes, des piétons et la desserte automobile des riverains. Après des montagnes russes au bord de berges encaissées, suivies d'une immense allée romantique flanquée de grands arbres, la piste arrive à son terme à proximité de Meaux.

Pour prendre toute sa valeur, cette piste mériterait d'être mise en état jusqu'au quai de la Marne, et au-delà parallèlement au canal Saint-Martin. Le projet n'est pas nouveau. A telle enseigne qu'en juillet 1981 le périodique Ville de Paris, distribué par les services du maire, « dresse un plan sommaire du canal de l'Ourcq où, sans complexe, figure une piste cyclable qui va d'une traite de Paris à Claye », rapporte le M.D.B. !

A ceux et à celles qui ont dû se coltiner la nouvelle bataille (du quai) de la Marne, cette piste en pointillé donnera une idée à transmettre aux organisateurs de la course Paris-Roubaix, à la recherche, jusqu'en Belgique, de chemins pavés. Pas besoin d'aller loin, le quai de la Marne attend preneur. Et c'est dans le dix-neuvième !

MICHEL DELORE.

(1) *La Maison du vélo*, 8, rue de Belzunce, 75010 Paris. Téléphone : 281-34-72.

Les débaliseurs de Fontainebleau

EN forêt de Fontainebleau, temple des grimpeurs parisiens, une quinzaine de circuits viennent de faire les frais d'un vent de fronde. Ses objectifs : effacer une cinquantaine de circuits balisés sans tenir compte, s'il le faut, de l'avis des grimpeurs et des autorités gestionnaires.

Vivre libre, c'est grimper librement, loin des contraintes de chaque jour. L'escalade, pour des milliers de Parisiens varappeurs, est un moyen d'y parvenir. A Fontainebleau, une minorité de grimpeurs ont décidé d'agir au nom de tous : près de cinquante circuits seront progressivement effacé malgré les efforts entrepris depuis plusieurs années par l'Office national des forêts et, par délégation, la Commission des sites et des rochers (Cosiroc) pour harmoniser et répartir les circuits d'escalade au mieux des intérêts des grimpeurs et de la sauvegarde de la forêt. Depuis 1946, cent quatre-vingts circuits ont été tracés dans toute la forêt et sa périphérie. En 1955, il y avait quinze circuits et, en 1965, soixante circuits. C'est dire le développement de la varappe aux portes de Paris.

Le but de ce débalisage sauvage est clair : rendre aux grimpeurs l'initiative personnelle, le goût de la recherche à la fois du passage et de l'itinéraire. Cette volonté, louable et même sympathique dans son principe, s'applique mal aujourd'hui à ce que sont devenus la forêt de Fontainebleau et ses rochers. La forêt n'est plus ce qu'elle était du temps de Pierre Allain ou des premiers grimpeurs qui la fréquentaient après la première guerre mondiale. De terrain de découverte, si l'on peut dire, elle s'est transformée en un terrain de jeu et cette transformation a fait évoluer, qu'on le veuille ou non, les règles du jeu de l'escalade.

L'objectif de l'Office national des forêts est de maintenir l'équilibre d'une zone déjà surfréquentée ; l'action du Cosiroc s'inscrit dans cette ligne et, pour ce faire, il a lui-même entrepris de débaliser certains circuits pour décongestionner des massifs trop fréquentés.

L'existence d'aménagements dans la forêt de Fontainebleau est un moindre mal, car Fontainebleau n'est plus une forêt comme les autres et on peut parier que, sans cette politique d'aménagement, la forêt ne serait pas ce qu'elle est devenue.

L'action unilatérale de ce petit groupe de grimpeurs draine derrière elle son cortège de contradictions. Débaliser, c'est bien, mais pour qui ? On peut craindre que ce ne soit ni en faveur des néophytes ni en faveur des grimpeurs, même de haut niveau, dont le temps est limité.

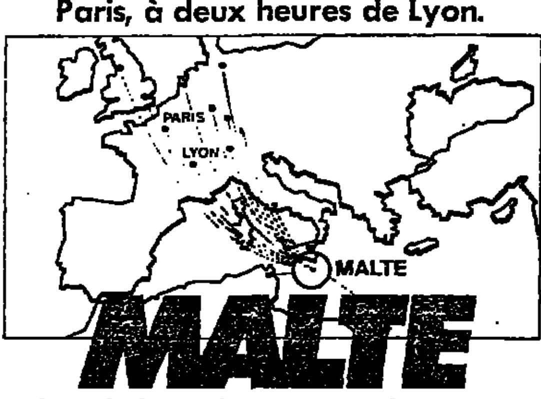
« L'Office national des forêts considère que les circuits d'escalade de Fontainebleau font partie de l'équipement qui accueille le public ; le Cosiroc est notre seul interlocuteur dans le domaine du balisage et de l'entretien des circuits », explique M. Tendron, directeur de l'O.N.F. de Fontainebleau. Et il poursuit : *« Nous ne souhaitons pas nous immiscer dans ce problème technique, qui est du ressort du Cosiroc, mais il ne faut pas oublier que la forêt de Fontainebleau est une forêt domaniale, et toute atteinte à son intégrité peut être verbalisée. Il existe depuis plusieurs années une politique de concertation à laquelle nous sommes favorables et, s'il est souhaitable que ces grimpeurs se fassent entendre, il est nécessaire que cela se fasse par le biais de cette concertation. »*

MICHEL SCHULMAN.

AIR MALTA
l'insolite, le soleil
RAPPORT QUALITE/PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE
à votre porte et à votre portée

Air Malta vous propose une évasion inhabituelle vers le soleil sans grever votre budget.
Malte : de merveilleux et très nombreux vestiges de 6.000 ans, et une histoire où se sont succédé Phéniciens, Romains, Arabes, Normands, Chevaliers de Malte et Bonaparte.
Des attractions étonnantes : des lagunes turquoises, des grottes phosphorescentes, des plages de sable ou de rochers plats, des petits ports animés, des fêtes de village uniques au monde, bien entendu tous les sports nautiques, tennis, équitation, etc.
Par son choix illimité d'hôtels toutes catégories, et sa cuisine variée, par son hospitalité sans pareille, Malte sera pour vous l'île des découvertes au cœur de la Méditerranée.

Malte, à deux heures et demie de Paris, à deux heures de Lyon.



le soleil... et le cœur sur la main.

Consultez votre Agence de Voyages, l'Office de Tourisme de Malte ou Air Malta.
Tél. Paris : 01/563 17 53 - Lyon : 7/837 20 85
Veuillez m'envoyer une documentation sur Malte

NOM ....

ADRESSE ....

....

AIR MALTA COMPANY LIMITED
92 Champs Elysées - 75008 PARIS

A CAVALAIRE (VAR)
VOTRE APPARTEMENT
A PARTIR de 195.000 F

la Calypso

DU STUDIO AU T 4 A 200 M DES PLAGES

Bureau de vente à CAVALAIRE : Immeuble les Pradels, Av. des Alliés (face station BP) - Tél. (94) 64.19.30

OUVERT TOUS LES JOURS de 10 h 00 à 12 h / 14 h 30 à 19 h

Se renseigner chez
BATICONSEIL CD 532 - 26600 GRANGES-LES-BEAUMONT - Tél. (75) 71.52.22

NOM ....
ADRESSE ....
TEL. ....

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Campagne

19320 SAINT-PARDOUX-LA CROISILLE

HOTEL BEAUSITE** Piscine chauffée. Etang - Tennis privés

Côte d'Azur

CANNES

HOTEL MARTINEZ-CONCORDE **** luxe, 73 La Croisette - Tél (93) 68-91-91 - Au cœur de la Croisette, à [illegible] du Palm Beach et du port [illegible] - Restaurant Plage privée [illegible]uellement, prix exceptionnels - Renseignement à l'hôtel ou direction des ventes Hôtels Concorde : Ph. RUETSCH - Tél (1) 758-12-84

06670 CASTAGNIERS-LES-MOULINS

SERVOTEL** NN
10 mn des plages et de Nice. Hôtel neuf, piscine, T.V. Excellente cuisine régionale. Pension 190 F. Demi-pens. 150 F. STAGE DE TENNIS 5 jours, stage + hébergement 1.800 F.
Tél. : (93) 08-22-80

MENTON (06500)

HOTEL MODERNE** NN Près mer Sans pension Tél : (93) 35-71-77

HOTEL PRINCE DE GALLES **NN Bord de mer, 4, avenue du Général-de-Gaulle Réouverture 1-2-82 Entièrement rénové 70 chambres avec bains, douches, w.-c. Parking Sans restaurant. Jardin. Tél : 35-71-01

NICE (06000)

HOTEL WINDSOR ***
11, rue Dalpozzo - 06000 NICE Centre
Tél : (93) 88-59-35 - Telex 970 072 F.
JARDIN - PISCINE SAUNA
Le rendez-vous des hôtes du Verseau

VILLEFRANCHE (06230)

SUR LA COTE D'AZUR
Le Welcome en bord de mer avec son restaurant.
Le Saint-Pierre
L'endroit choisi pour vos vacances entre NICE et MONACO
06230 Villefranche-sur-Mer
Tél (93) 55-27-27

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD Tél : (92) 45-82-08 Ch. stud av cuis 2 à 6 personnes Piste fond Mars dès 409 pers./semaine.

Provence

ROUSSILLON 84220 GORDES

LE MAS DE GARRIGON*** Week-end ou séjour de repos et détente dans un petit hôtel de charme au pied du Lubéron Haut confort Cuisine de femme Piscine Tennis et équitation à proximité Demi-pension Accueil : Christiane Rech. (90) 75-63-22.

Province

47190 AIGUILLON

HOTEL LES CYGNES**
47190 AIGUILLON
Tél. : (53) 79-60-02
Occupez vos vacances !
Stage cuisine 5 jours
Tennis, pêche, cyclo, etc.

47000 AGEN

VACANCES : soif de bouger
Envie de découvrir
Le LOT-ET-GARONNE
C'est des circuits, des séjours à thème, à prix attractifs.
Le pays de l'ARMAGNAC et du PRUNEAU : vos prochaines vacances
CDT, 8, rue André-Chénier
47000 AGEN - Tél. : (53) 66-14-14.

Stations thermales

03200 VICHY

HOTEL ALBERT-Ier *** N.N.
Avenue du Président-Doumer - VICHY
Ancienne demeure près des Parcs et du Casino. Bon confort, dans belles chambres donnant sur terrasse, salle pour réunions Chiens admis.
Tél. : (70) 31-81-10
Télex : 390 084 OF.TOUR.

Suisse

ASCONA

MONTE VERITA **** Maison renommée Situation magnifique et tranquille Piscine chauffée Tennis
Tél. : 1941/93/35 12 81

HOTEL LA MALMAISON ★★★
48, boulevard Victor-Hugo — Tél. : 93/87-62-56
06000 NICE
HÔTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo — Tél. : 93/88-39-60

Photographie

Tirage éclair

LE marché du traitement des films et du tirage des photos en couleurs sera-t-il bouleversé par un groupe industriel français de Grenoble, le groupe Kis, bien connu pour ses services d'imprimerie « rapide », de talons et de clés « minute », mais qui est aussi un important fabricant de machines-outils (plus de vingt mille points de vente en France, 300 millions de francs de chiffre d'affaires, plusieurs usines et quatre-vingts filiales dans le monde, notamment aux Etats-Unis, à Cleveland) ?

C'est la question que se posent depuis quelques mois, non sans inquiétude parfois, les professionnels et les laboratoires de travaux photographiques. En octobre dernier, en effet, la firme grenobloise a fait son entrée sur le marché de la photo avec trois sortes de machines, les Photokis, assurant le traitement des pellicules et des épreuves de photographie en couleurs.

Une première nouveauté vient de ce que ces machines ne sont pas destinées aux grands laboratoires mais à l'équipement de simples points de vente, aussi bien dans les centres de services minute Kis, que dans les supermarchés ou chez les commerçants en produits photographiques. Chacune des trois Photokis est conçue pour un type d'opération : traitement des films pour diapositives (Ektachrome Kodak et films similaires des autres marques), traitement des négatifs (Kodacolor et films similaires), tirage des épreuves en couleurs sur papier au format 9 × 13 cm. Peu encombrantes (72 cm de longueur, 62 cm de hauteur), les Photokis tiennent dans un coin de boutique et assurent automatiquement les traitements. Leurs prix, d'autre part, sont bien au-dessous de ceux des équipements habituels des laboratoires de photos en couleurs. Les deux premières coûtent moins de 30 000 francs, la troisième, moins de 80 000 francs. Mais c'est surtout pour le consommateur que les Photokis présentent de gros avantages : elles permettent aux amateurs apportant leurs films à traiter de les reprendre dans l'heure qui suit (le développement se fait en trente minutes). En ce qui concerne les tirages, le délai est même plus court, la première photo sortant de la machine au bout de six minutes, les autres suivant au rythme de une toute les quinze secondes. Ainsi, comme pour les clés ou pour les talons, un service de « photo-express » peut être créé dans de nombreux points de vente.

Par correspondance

On conçoit déjà l'intérêt de ces machines lorsqu'on sait qu'actuellement il faut attendre plusieurs jours pour obtenir ses photos. Mais ce n'est pas tout : la « photo-express » a d'autres avantages. Elle permet tout d'abord de ne pas tirer sur papier des photos ratées, et donc de ne pas les payer, contrairement à ce qui se passe avec beaucoup de laboratoires industriels, dont les chaînes automatiques tirent toutes les vues d'une pellicule. D'autre part, le risque de perte des films est pratiquement éliminé pour l'amateur qui reprend ses photos dans l'heure. Le détaillant n'a plus à suivre les expéditions des pochettes aux laboratoires et leur retour, ce qui devrait lui permettre de diminuer ses prix. Enfin, il suffirait du traitement quotidien d'une vingtaine de films pour assurer la rentabilité d'une Photokis.

La qualité moyenne des photos tirées sur ces machines n'est pas différente de celle des épreuves livrées par les laboratoires traditionnels. C'est ce que nous avons pu constater sur quelques centaines de travaux effectués, d'une part par Kis, au dernier Salon de la photo de Paris, d'autre part lors d'un voyage à Grenoble, dans l'un des supermarchés équipés de Photokis. Mais certains spécialistes sont sceptiques sur l'aptitude des commerçants à assurer cette qualité. En vérité, tout dépendra des soins avec lesquels seront exécutés les travaux, car les procédés de traitement sont les mêmes et les problèmes posés identiques pour ces commerçants et pour les gros laboratoires. Ces derniers, d'ailleurs, ne sont pas exempts de reproches : il n'est pas rare qu'ils livrent des tirages bien médiocres.

Si l'entrée de Kis dans le secteur de la photo irrite certains professionnels du laboratoire depuis fin 1981, les raisons profondes de leurs inquiétudes sont plus anciennes. Les causes en sont multiples : la crise économique, la montée du prix des films et des développements, la stagnation des ventes d'appareils populaires, la lassitude du consommateur à l'égard de produits qui ne sont pas de première nécessité, ont eu finalement raison de cette boulimie d'« images-souvenirs » qui s'était développée depuis une dizaine d'années.

On peut observer aussi que seule la vente par correspondance — qui élimine les déplacements du consommateur et les pertes de temps et qui, pour les tirages en couleurs, pratique des prix de 30 à 50 % moins chers que ceux du commerce traditionnel — progresse fortement : 50 % par an depuis 1976 (chiffre d'affaires pour les travaux photographiques : 100 millions de francs en 1980).

Certains gros laboratoires et les fabricants de produits photographiques ont perçu la nécessité de se rapprocher du consommateur pour réduire les délais de livraison et les prix. Ces derniers sont en effet de plus en plus alourdis par le coût des opérations d'identification des photos, les procédures de ramassage quotidien ou d'expédition aux laboratoires. Aussi, dès 1980, des fabricants (Gretag en Allemagne, Noritsu et Fuji au Japon) ont-ils conçu des machines de traitement dites « compactes ».

Ces unités, plus volumineuses que les Photokis, mais plus petites que les chaînes industrielles, sont destinées à de petits laboratoires. Elles étaient déjà utilisées l'an dernier aux Etats-Unis pour assurer aux amateurs la livraison des photos en quelques heures ou même dans l'heure. A Paris, elles ont permis, notamment, l'implantation de Fotofast dans la région parisienne, une entreprise ayant une trentaine de points de vente (la plupart dans les gares et les stations de métro). Les amateurs y déposent leurs films le matin en allant au travail et les reprennent, traités, le soir en rentrant.

En même temps que Kis, en octobre, Ilford Lumière lançait une tireuse compacte mais également plus volumineuse qu'une Photokis, la C.P.C. (Cibachrome Print Center) permettant d'obtenir en dix minutes des agrandissements en couleurs à partir d'une diapositive. Sa capacité est de cinquante épreuves par heure. L'idée Ilford est la même : réduire le délai de livraison des travaux photo. C'est aussi celle de Kodak, qui, en annonçant le nouveau procédé de disque photo (*le Monde* du 6 février 1982), a proposé une gamme d'appareils simplifiant les traitements et dont certains sont destinés à de petites entreprises.

Ainsi, la première génération de matériels et les conditions sont réunies pour permettre l'essor de la « photo express ». Il est seulement trop tôt pour dire quelle sera l'ampleur de la transformation de ce marché.

ROGER BELLONE.

Hippisme

Champions aux travaux forcés

LONGCHAMP prend la tête et la corde. On va peut-être y revoir, dès la réunion d'ouverture, dimanche, trois des grandes vedettes de l'an passé : *Vayraan*, *Bikala* et *April Run*. Leur nom figurait cette semaine dans la liste des engagés du Prix d'Harcourt. C'est un des traits de la saison commençante : à l'exception de *Gold River*, qui semble ne pas être revenue de l'étonnement qu'elle s'est causé à elle-même — et aux autres — en gagnant l'Arc, les champions de l'an passé restent presque tous sur le pied de guerre. Parfois pour des raisons particulières. Ainsi s'agissant de *Vayraan* et de *Bikala*.

Vayraan est le vainqueur encore officiel, mais officieusement contesté et peut-être en sursis, des Champion Stakes, à New market. Après sa victoire, les chimistes du Jockey-Club avaient décelé à son sujet, dans un prélèvement biologique, la présence d'un produit pouvant résulter du métabolisme d'un anabolisant. On s'attendait au distancement immédiat du cheval. Mais, cinq mois après, son nom figure toujours au palmarès de l'épreuve. Un porte-parole du Jockey-Club a indiqué récemment que — selon la formule universelle des juges en difficulté — « l'enquête continue ». Manifestement, les doctes commissaires de la City ne savent par quelle éprouvette prendre l'affaire. La qualité du propriétaire en cause, l'Aga Khan, explique leur embarras : un « Aga Khan » distancé pour doping, ce serait comme si, tout à coup, la Kaaba hippique s'écroulait. *Vayraan* paie, de sa sueur, l'extrême perspicacité, ou la légèreté, des chimistes.

Autre victime des travaux forcés hippiques : *Bikala*. Mais la condamnation est, ici, d'ordre commercial et fiscal. Gagnant du Jockey-Club et second de l'Arc de Triomphe 1981, bien né, d'un modèle exceptionnel au moins par la taille, *Bikala* devrait, en stricte logique hippique, être déjà au haras. Mais son propriétaire, Jules Ouaki (à la ville, les magasins Tati), ne fait pas partie du petit groupe des propriétaires traditionnels hors desquels il n'y a point de chances de réussite pour un étalon de haut niveau. Par ailleurs, l'application aux courses de la loi sur les plus-values est ainsi organisée que l'impôt à payer sur la valeur acquise par le cheval sera moindre dans un an que maintenant. Voici donc *Bikala* à la recherche de nouveaux lauriers. En fait, essentiellement d'un seul, mais retentissant et international — genre King George ou Arc —, succès qui lui ouvrirait la voie des haras américains, où l'engage la fraîcheur sans espoir manifestée à son égard par le marché européen.

La rentrée d'*April Run*, gagnante l'an passé, aux Etats-Unis, du Washington D.C., attise la curiosité : quel jockey va être, cette année, son partenaire et, d'une façon plus générale, qui va monter les chevaux de l'entraînement Boutin ?

Surenchères

Stavros Niarchos, principal propriétaire de la « maison », ne pardonnait pas à Philippe Paquet, jusqu'ici cavalier vedette de celle-ci, le distancement, dans les Guinées, du cheval de sa vie : le météorique *Nureyev*. Il acceptait qu'il continuât de monter, mais seulement en semaine, Piggott devant le relayer dans les grandes épreuves. Paquet a préféré aller tenter sa chance à Hongkong, où les courses sont extraordinairement prospères et où son beau-père et son beau-frère, George et Gary Moore, là-bas, respectivement entraîneur et jockey vedettes, peuvent lui mettre le pied à l'étrier. C'est peut-être un exil définitif : il envisage de s'installer en Australie, le pays de sa belle-famille.

Son départ, à un moment de l'année où tous les bons jockeys sont déjà sous contrat, n'a fait qu'à demi les affaires de Niarchos et de son entraîneur. Ceux-ci se sont tournés vers la Californie. Le jeune jockey (vingt-deux ans) Cash Asmussen, « numéro trois » américain dans la hiérarchie de la profession, est venu passer quatre jours à Chantilly. Tout semblait être réglé. Il semblait qu'Asmussen ne devait retourner aux Etats-Unis que pour y faire ses malles. Mais, rentré à Los Angeles, il a démenti qu'un contrat fût sur le point d'être signé.

Surenchère de dernière heure ? En tout cas, voici la première écurie française sans jockey attitré, du moins pour les réunions de semaine. Kessas doit assurer l'intérim mais, dans le Prix Pénélope, une des courses marquantes des derniers jours, c'est Guignard, un espoir des années 60, qui montait la pouliche de la « maison ».

Quelques mots de ce Prix Pénélope. Plusieurs des pouliches qu'il réunissait étaient considérées, par leurs écuries, comme des « prix de Diane ». C'était le cas, notamment, de *Akiyda*, une propre sœur d'*Akarad* qui, à la « maison », « va », dit-on, mieux que les mâles ; de *Perlée*, achetée (très cher) cet hiver par l'écurie Fustok ; de *First Water*. Toutes ont été ridiculisées par une pouliche de l'écurie Wildenstein, *All Along*, qui avait commencé sa carrière, l'automne passé, par une victoire dead-heat à... Amiens. Belle ascension.

Remarquable réussite aussi de *Water Melon* et surtout de son entraîneur, Jacky Cunnington. Celui-ci a fait gagner à celui-là, à trois jours d'intervalle, les 70 000 F du Prix Le Capucin à Saint-Cloud et les 90 000 F du Prix Quicko à Maisons-Laffitte, sur les distances pourtant particulièrement éprouvantes de 1 600 et 1 800 mètres. Il y a des décennies qu'on ne voit plus les pur-sang courir (et gagner) à trois jours d'intervalle.

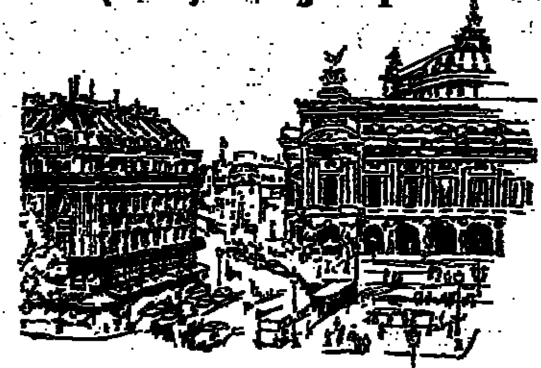
Enfin, réponse à une question souvent entendue cette semaine, après la mort tragique (et télévisée) de l'excellent *Mon Filleul* à Auteuil : quid des aspects financiers d'un tel accident ?

La société des steeple verse au propriétaire d'un cheval qui se tue à Auteuil une indemnité uniforme de 15 000 F. En outre, les propriétaires peuvent assurer leurs chevaux. En obstacle, la prime annuelle est de l'ordre de 15 % de la valeur déclarée du cheval. *Mon Filleul* était assuré pour une forte somme.

LOUIS DENIEL.

Fini la porte de Montreuil, fini la porte Champerret:

pour qu'un séjour à Paris soit (enfin) un séjour parisien.



Le Grand Hôtel
Place de l'Opéra

Pourquoi s'exiler à la périphérie? Pourquoi rechercher l'atmosphère aseptisée et sans charme du béton anonyme quand, pour une somme équivalente, on peut s'offrir le luxe d'un hôtel où l'on s'éveille chaque matin devant l'Opéra? Les Grands Magasins sont à cent mètres, La Défense à 15 minutes du RER et chaque soir l'animation des Grands Boulevards, des théâtres et cinémas tout proches, des restaurants et terrasses de café (au fait, le Café de la Paix est là, tout près) font de votre soirée une véritable fête.

Alors, à votre prochain voyage, pensez au Grand Hôtel, place de l'Opéra.

GRAND HÔTEL, tél. : 260.33.50
2 rue Scribe 75009 PARIS, télex : 220 875

dièse

CROISIÈRE EN GRÈCE ET EN TURQUIE

EXCEPTIONNEL : 1er passager payant, 2e gratuit.
TOURISME S.N.C.F. vous propose une croisière de 10 jours en GRECE et en TURQUIE.
— Départ de Paris le mardi 13 avril 1982.
— Retour à Paris le dimanche 25 avril 1982.
— Prix par personne : de 5 120 F à 10 840 F.
COMPRENANT :
— Le train PARIS-VENISE et retour.
— La croisière selon la catégorie de cabine choisie.
— L'assurance annulation rapatriement et les taxes portuaires.
— Le 2e passager bénéficiera de la croisière gratuite et ne réglera qu'la somme de 805 F correspondant au train PARIS-VENISE et retour ainsi que les taxes portuaires.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : dans les agences TOURISME S.N.C.F. LAV 17 A.
Gares S.N.C.F. de PARIS et du R.E.R., 127, Champs-Elysées et 16, boulevard des Capucines.

PAR TÉLÉPHONE : au 321-49-44

VALAIS

Vacances d'été en VALAIS (Suisse) – le rêve de chacun à la portee de tous

Tous les sports. 8000 km de sentiers balisés et nombreuses piscines chauffées. 130 téléfériques, télécabines et télésièges, 8 trains de montagne. Safari mulet.

Renseignements: Union Valaisanne du Tourisme, CH-1951 Sion, Tél. 194127-22 31 61 ou directement auprès des stations et à l'Office National Suisse du Tourisme, Porte de la Suisse, 11bis, rue Scribe, F-75009 Paris, Tél. (01) 742 45 45



CH-3961 CHANDOLIN
T. 194127/65 18 38
Climat et panorama exceptionnels

CH-3963 CRANS
T. 194127/41 21 32
CH-3962 MONTANA
T. 194127/41 30 41
La terrasse ensoleillée de Suisse!

CH-1968 EVOLENE
T. 194127/83 12 35
Soleil – air pur – alpinisme

CH-3984 FIESCH-EGGISHORN
T. 194128/71 14 66
Centre d'excursions et de cure

CH-3961 GRIMENTZ
T. 194127/65 14 93
Village pittoresque et fleuri

CH-3954 LOECHE-LES-BAINS
T. 194127/61 14 13
Santé par les bains thermaux

CH-3906 SAAS-FEE
T. 194128/57 14 57 Nouveau: Parc couvert: 1000 voitures (P 2600 total)

CH-3960 SIERRE
T. 194127/55 85 35
Station climatique et région viticole

CH-3920 ZERMATT
T. 194128/67 10 31
Vacances avantageuses sur mesure

REGION DES 4 VALLEES

CH-1961 HAUTE-NENDAZ –
T. 194127/88 14 44 Super-Nendaz
Ski d'été + Promenades

CH-1936 VERBIER
T. 194126/7 62 22
Fitness + nature + ski d'été

CH-1961 VEYSONNAZ
T. 194127/22 03 53
Station familiale et sportive

Coupon
à remplir en lettres majuscules et envoyer à
Union Valaisanne du Tourisme, CH-1951 Sion,
Tél. 194127-22 31 61

Nom: ....
Prénom: ....
Rue: ....
No postal/ Lieu: ....
Je désire des prospectus de:
....
....

autriche

L'Autriche: le dépaysement le plus proche.

Consultez votre agent de voyages ou demandez notre documentation

Nom ....
Adresse ....

Office National Autrichien du Tourisme
47, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS

AUSTRIAN AIRLINES — AUSTRIA

Plaisirs de la table

L'OFFENSIVE ITALIENNE

J'AI déjà signalé l'offensive, à Paris, de la restauration italienne, avec l'ouverture du précieux *Benjamin* (15, rue de Sontay), du gentil *Appennino* (61, rue de l'Amiral-Mouchez), d'*Il Tamburino* (76, rue du Mont-Cenis) et de l'*Osteria Marco-Polo* (8, rue de Condé), les efforts de la *Sardegna* (23, place du Marché-Saint-Honoré). Et voilà que la progéniture du *Bon Mario* (7, rue des Ecoles) ouvre au 82 du boulevard de Strasbourg, à Nogent-sur-Marne, le *Giacomo*. Et si le cher M. Forno, qui fit du *Chateaubriant* (32, rue de Chabrol) la meilleure enseigne italienne de Paris, prend une semi-retraite bien méritée, du moins, rien n'est changé en cette bonne maison, puisque c'est son chef depuis des années qui, secondé par son aimable moitié, continue de faire un « tout » de cette réussite d'un demi-siècle.

Il n'y aura eu, en somme, d'échec à la bonne cuisine italienne, bon enfant, que le succès de snobisme du *Cecconi's* des Champs-Elysées.

Mais, sur place, comment cette cuisine se comporte-t-elle ? J'ai sous les yeux le guide 1982 *Italia*, de l'*Espresso*. Il distribue, lui aussi, des toques et des notes, mais, modeste, n'a trouvé, sur deux mille cinq cents maisons, que quinze « trois toques ». Une seule a Rome (*la Pergola - Hôtel Cavalieri Hilton*, 101 Via Cadiolo) et deux à Milan (*Gualtiero Marchesi*, 9 via Bonsevin-de-la-Riva, et le *Scaletta*, 3, place Stazione-Genova). A Milan, je pense trouver là le jugement subtil d'un des animateurs du guide, Silvio Baridon, un universitaire aussi lettré que gourmet et qui veille, tutélaire, sur le succès à Paris de *La main à la pâte* (35, rue Saint-Honoré, tél. : 508-85-73).

Bien mal située dans ce cul-de-sac du trou des Halles, cette bonne maison s'est enrichie d'un jardin d'hiver pimpant qui fait oublier le sordide d'alentour. Oublions le lunch rapide d'un plat variant chaque jour, à 48 F, pour découvrir une carte extrêmement riche et surtout de remarquables pâtes faites chaque jour par Mme Bassano, des viandes et des poissons bien apprêtés, comme cet original « vitel tonnato » (la tranche de veau cuite à la vapeur, recouverte d'une sauce au thon, câpres, œuf et huile d'olive), comme ces tripes à la mode d'Orvieto, ou le saint-pierre « de Rome », ou encore cette terrine poissons-légumes vert-blanc-rouge, qui doit beaucoup à la fantaisie de Denis... J'en passe. La carte est riche, bien commentée, les fromages « sublimes » (comme le peccorino au poivre toscan, par exemple). Et les vins...

L'Italie attaque et la France n'a pas beau jeu devant la Commission européenne ou la Cour de justice européenne dans cette guerre du vin qui l'oppose à l'Italie. L'Italie a de méchants vins, c'est sûr ! Dans notre Midi, nous en avons aussi de médiocres. Que le négoce, pour faire ces vins dits courants, mélanges n'osant souvent pas dire leur nom (A quand une législation obligeant le « fabricant » à indiquer en gros sur l'étiquette : « Vin de coupage ? »), s'adresse au meilleur prix, quoi de plus naturel ? Mais cela n'est pas mon propos. Il y a aussi de remarquables vins là-bas. Ils figurent à la carte de *La main à la pâte*, choisis par Silvio Baridon.

J'ai goûté un barolo 1974 (rouge grenat, du Piémont, à l'arôme mêlé de violette et de goudron, dit-on. Je lui ai trouvé, moi, une légère fragrance de rose et il était assez exaltant sur la viande). Un barbaresco « Oddero », également du Piémont, plus léger, mais velouté et gagnant à être servi frais sur le poisson. Enfin, un chianti « Colli Fiorentini » 1974, passé du rouge vif au grenat, du tannique au velouté. Après la main à la pâte, la main au verre !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *A la Carte de Ruo* (gare Saint-Lazare), un « menu aquitain » tout au champagne ! Voilà qui fera plaisir aux Bordelais.

● *Albin Michel réédite*, dix ans après, *les Recettes secrètes des meilleurs restaurants de France*. On aurait pu demander à l'auteur, Mme Bertholle, de le relire. Cela lui aurait évité de situer le Prunier-Traktir rue Duphot et de dire que les œufs Toupinel (créés à Paris, au restaurant Maire) sont savoyards !

● *Vient de naître* une association *Qualité pain*. M. Raymond Calvel, *professeur honoraire* à l'Ecole de la Meunerie Française, s'y intéresse et cela est bon signe. Pour premier objectif : la suppression de la farine de fève dans la farine panifiable. Car, vous ne le saviez sans doute pas et je ne l'ai vu nulle part affiché dans les boulangeries. N'ont pas à s'indigner les associations de consommateurs : on peut légalement incorporer de 1,5 % à 2 % de farine de fève dans le pain que nous consommons (sauf s'il vient de chez Poilâne, bien sûr !).

● *Si vous allez en Belgique* ne manquez pas les *Cartes sur table*, un guide 82 des restaurants, petits et grands de Belgique et du Grand Duché, signé Henry Lemaire. Il vous sera bien utile. En Belgique comme en France il y a de très grandes maisons, de merveilleux bistrots et... beaucoup de gargotes quelquefois de luxe.

QUI ÉTAIT ALFRED SUZANNE ?

Le Larousse gastronomique le cite plusieurs fois. Il a publié, en 1904, un intéressant ouvrage sur la Cuisine et pâtisserie anglaise et américaine. *L'auteur, qui dit* « mes confrères » *en parlant des cuisiniers, et, autre part, qu'il a habité quarante ans l'Angleterre, reste pour moi — et pour beaucoup — un inconnu.*

Peut-être un lecteur saura-t-il nous dire « qui était Alfred Suzanne » ?

A 30 minutes de GENÈVE
REPOS-GASTRONOMIE-SKI
Jean RIFF HOTEL RESTAURANT LE JORAT
BOGEVE 74250 VIUZ-en-SALLAZ
RELAIS DU SILENCE

Philatélie

N° 1733

FRANCE : programme de juin.

Au cours du mois de l'exposition « Philexfrance 82 » qui se tiendra du 11 au 21 juin au CNIT, Paris-La Défense (Puteaux), il est prévu — en plus du bloc-feuillet — trois autres émissions programmées pour 1982 et un quatrième hors programme : Jules Vallès ; œuvre de Claude Gellée dit Le Lorrain « Embarquement à Ostie », Frédéric et Irène Joliot-Curie et le « H.P. » sommet des pays industrialisés.

ANDORRE : programme 1982.

Les autorités andorranes ont arrêté le programme des émissions de timbres-poste pour 1982, il comprendra dix figurines postales :

— Série « Europa 82 » (fait historique) : 1982, création du gouvernement andorran ; 1419, création du Conseil de la terre.

— Série sports : Coupe du monde de football, deux timbres avec une vignette.

— Protection de la nature : Chat sauvage et pin.

— Pour la série artistique : Détail d'une fresque de l'église La Cortinada.

— Commémoratifs : 100e anniversaire de la découverte du bacille de Koch ; Saint Thomas d'Aquin et première exposition philatélique andorrane.

Autour de Philexfrance 82

Les 6 500 cadres supports des collections — la raison d'être de cette manifestation mondiale — seront répartis au CNIT, en outre des différentes installations, sur une surface de 35 000 m2. En considérant qu'un cadre contient douze pages d'album, et que chaque page comporte, l'une dans l'autre, quelque treize timbres, on peut dire que les 78 000 pages présenteront 1 014 000 timbres au regard du public pendant les dix jours. Mais comme il est matériellement impossible de scruter cent mille timbres par jour, d'ores et déjà, envisagez — pour le jour J — l'aide du catalogue de l'exposition pour guider votre choix de parcours.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 06000 Nice (Palais des expositions), du 21 au 25 avril. — Festival international du livre et de la presse.

⊙ 93300 Aubervilliers (Hôtel de ville), les 24 et 25 avril. — Exposition philatélique régionale « Jeunesse ».

⊙ 88150 Thaon les Vosges (salle de la Rotonde, rue des Aviots), les 24 et 25 avril. — Centenaire de la musique.

⊙ 08200 Sedan (salle Marcillat), les 24 et 25 avril. — Congrès régional Champagne-Ardenne.

En bref...

● DJIBOUTI. — Le championnat du monde des échecs est le sujet d'une série de deux valeurs 125 F et 175 F (de Djibouti). Les maquettes sont de Claude Andréotto et l'impression, en offset quadrichromie, a été réalisée par Edila.

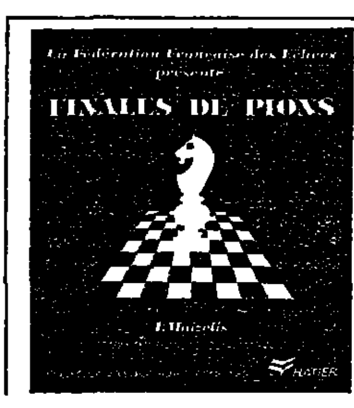


● GABON. — L'auteur de « Il ne faut jurer de rien » ou « les Caprices de Marianne », parmi tant d'autres, Alfred de Musset (1810-1857), figure sur un timbre-poste de 75 F (C.F.A.).

Vient de paraître

La direction des Postes de Paris annonce la mise en vente de sa sixième plaquette, au prix de 35 F, dans tous les bureaux de poste parisiens, depuis le 29 mars dernier. Illustrée par J.-M. Folon, elle contient les onze timbres émis entre le 11 janvier et le 22 mars, ainsi que les notices correspondantes. Par correspondance (chèque ou mandat-lettre de 35 F) à M. le Receveur des bureaux temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09, pour les habitants hors Paris.

ADALBERT VITALYOS.



(*Publicité*)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91 Spécialités poissons

ANVERS

AUBERGE des TEMPLES, 874-84-41 Spéc. chinoise, cambodg., thailand., env. 70 F T.l.j. 74, r de Dunkerque

AUTEUIL

AUBERGE MOUTON BLANC, 40, r. d'Auteuil 288-02-21 Cadre agréable Spéc. poiss. huîtres et coquillages Fermé mardi soir et mercredi Ouvert dimanche.

BATIGNOLLES - ROME

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87 F. lundi, mardi. Jusqu'à 100 couverts. Paella, Zarzuella.

BOURSE

LA CORBEILLE, 154, rue Montmartre (2e), 261-30-87. Déjeuner. Menu 80 F et carte. DINER 4 plats, 4 vins, 110 F et carte. F/sam. midi et dimanche.

CHAMPS-ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç. Ier, 723-54-42 Jusq. 22 h. Cadre élég. INDRA 10, r. Cdt-Rivière. F dim. 359-46-40. Spécialités indiennes.

Avenue des Champs-Élysées

N° 142 COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, sur son agréable jardin ELY 20-41.

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av. Gde-Armée 500-13-21 F dim soir. Jusqu'à 60 couv.

FAUBOURG-MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

N° 12, AUBERGE DE RIQUEWIHR 770-62-39 SON BANC D'HUITRES

GARE-DE-LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière 343-14-96. Spéc. F dim.

CRESUS, 26 bis, aven. Daumesnil, 307-37-01 Ouv. jusqu'à 1 h mat. F dim. Pièce de bœuf 240 grammes.

GRANDS BOULEVARDS

LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 et 208-56-56. F. lundi, mardi. Din., soup., Fr. de mer, Rôtisserie. GIBIERS. Salon. Parking. Ouvert après minuit.

INVALIDES

CHEZ FRANÇOISE. Aérogare des Invalides 7e. 551-87-20 et 705-49-03 Menu 85 F et grands crus de bordeaux en carafe 44 F. Ouvert le dimanche. Fermé le lundi.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec 236-10-92. Ses caves du XVe.

Rue Etienne-Marcel

N° 18 CHEZ PIERROT. Cuisine bourgeoise 508 05-48 - 508-17-64.

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F dim 325-77-66 Alex aux fourneaux.

MARAIS

GABRIELLE D'ESTREES, 274-57-81, 69, r Gravilliers. Spéc. gasconnes.

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain. F/lundi. 354-26-07. Indien et pakist.

RAFFATIN ET HONORINE, 16, bd Saint-Germain, 354-22-21. F. dim., lundi midi.

MONTAGNE-STE-GENEVIÈVE

LE VILLARS PALACE, M. TAILLOIS propose ses spécial. : POISSONS. COQUILLAGES, banc d'HUITRES, 3 salles Plan-ste. T.l.s. Elégance. F sam dim 8, r. Descartes. Rés. 326-39-08 et 75-50.

MONTPARNASSE

MAHARAJAH, 15, r. J.-Chaplain, 6e. F/mardi. 325-12-84. Indien et pakist.

OPÉRA

PIERRE, place Gaillon, 265 87-04 Cuis. grande trad. Salon 4-45 pers. Menu 98 F s.n.c. Parking. F. dim.

VISHNOU, 21, r. Daunou, 297-56-54. F. dim Spécialités indiennes.

PICPUS

LA PALETTE, 307-46-27. 86, boul. de Picpus - Spécialités poissons.

PLACE CLICHY

WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-53-29. Son banc d'huîtres, ses poissons.

PLACE PEREIRE

N° 9, DESSIRIER, Maître écailler. Jusqu'à 1 h du matin. 227-82-14. T.l.jrs Poissons, grillades, ses spéc.

PORTE-D'ORLÉANS

LE FRIANT, 40, r. Friant, 539-59-98. Fermé dim. Spéc périg. Poissons.

PORTE-SAINT-CLOUD

LE CORSAIRE, 1, boul. Exelman. 525-53-25 F. dim. Ouv. sam Carte et spécial Menu 70 F s.c « Une formule qui vous enchantera ». Le restaurant du XVIe

RÉPUBLIQUE - BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 700-25-86 8, bd Filles-du-Calvaire, 11e. Fermé le dimanche.

RICHELIEU-DROUOT

AU PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier, 770-86-50 BANC D'HUITRES Décor authentique 1880. Jusqu'à 0 h 15.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 55, confit 55.

ST-GERMAIN - ST-MICHEL

LE PETIT ZINC, 25, r. de Buci, 6e. 354-79-34 Huîtres. Poiss. Vin pays.

ECHAUDE, 21, rue de l'Echaudé, 354-79-02. 12 h à 2 h. Ouvert t.l.j. Déj. dîner même le dim. Foie gras.

PETITE CHAISE, 36, rue Grenelle. 222-13-35 Menu 57 F. Ouv. ts l. jrs.

ST-MICHEL - ST-MICHEL

ALSACE À PARIS, 9, pl. St-A.-des-Arts, 6e. 326-89-36, F. mercr. Déj. Dîner. soup. Grill. Choucroute Dégustation huîtres, coquillages

SAINT-GEORGES

TYCOZ, 35, rue Saint-Georges, 878-42-95. Tous les poissons. F/dim.

SAINT-MICHEL

LAPEROUSE, 51, q. Gds-Augustins, 326-68-04, 326-90-14. Menu dégust., 220 F snc. Aff 100 F sns. Gde carte.

Environs de Paris

BOIS DE BOULOGNE

VIEUX GALION, 4 ét. LON. 28-10. ● Une table raffinée à bord d'un navire du XIXe siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentations Parking.

NEUILLY (métro Sablons)

MOMMATON J. STONE, 70 av. C.-de-Gaulle, 747-43-64. Poiss. Crust.

Rive gauche



L'ECHAUDÉ ST. GERMAIN
TOUS LES JOURS DE MIDI A 2h. DU MATIN
sa formule déjeuner : MENU : 100 F.
vin, café, service compris
21, rue de l'échaudé, tél : 354.79.02

LES MARQUISES
Réouverture avec Joliette et A. CHAMOUX
Fruits de mer - Poissons grillés
Nouvelle carte
15, rue de la Gaîté, 75014
Tél. : 320-93-58

LE CHERCHE MIDI
CAFE - RESTAURANT
22, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS
222-42-58 (Réservation) 548-27-44

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
Service continu de Midi à 3h. du matin.
LE PETIT ZINC 354.79.34
FRUITS de MER, FOIE GRAS FRAIS, VINS DE PAYS et son SALON particulier de 40 couverts
LE FURSTEMBERG 354.79.51
André PERSIANY et son trio. Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 633.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6

Rive droite



La côte de bœuf
4, rue Saussier-Leroy, 75017 Paris
Fermé samedi et dimanche
Tél. 227-73-50

SOLEIL A PARIS
organise des
RENCONTRES RESTO-DISCO
Rés. de 16 à 23 h : 272-08-65
15, rue Charlot (3e)

Il y a des femmes chez qui on revient pour le plaisir
Huîtres, fruits de mer, homards, choucroutes.
Face à la tour Montparnasse, 3, place du 18 Juin 1940 à Paris 6e.
Tél. : 548.96.42.
Ouvert tous les jours jusqu'à 3 h. du matin.
CHEZ HANSI







Julien
Ouvert le dimanche
Soupers après minuit
Foie gras
Cassoulet d'oie
16, rue du Fg Saint-Denis
Paris 10e Tél. : 770.12.06

MEME DIRECTION DEPUIS 23 ANS
EL PICADOR
PAELLA - ZARZUELA
GAMBAS, CALAMARS, BACALAO, SANGRIA
Salons jusq. 100 pers. P.M.R. 100 F
80, bd des Batignolles (Mo Villiers)
F./lundi et mardi
387-28-87

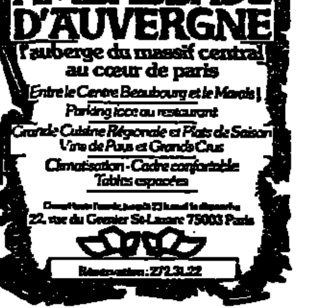


LE DÎNER FRUITS DE MER
POUR MOINS DE 150 F
ACCUEIL, QUALITE ET DECOR COMPRIS
Tous les jours jusqu'à 2 h du matin
161, av. Malakoff - 75116 PARIS
Tel. : 500 32.22/38.57





tous les soirs (jusqu'à 23 h)
et week-ends (déjeuner et dîner)
MENU à 85F service compris
réservation : 522.34.16





LE CHALUT
94, bd Batignolles (17e)
Tél. 387-26-84
LA PLUS BELLE CARTE DE POISSONS
Salles climatisées
F dim et lundi

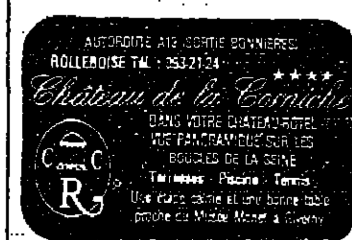
MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécial. provençales
4, av. George-V - 723-41-88 et 723-84-36

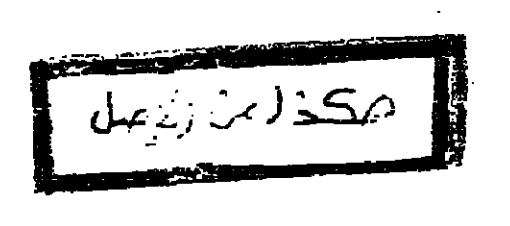
Les viandes parmi les meilleures de France...



184-192, av. Jean-Jaurès
FERME DE LA VILLETTE
607-60-96. F./Dim.
AU BŒUF COURONNÉ
607-89-52 F./Dim.
DAGORNO
607-02-29 F./Sam.
AU COCHON D'OR
208-39-81. Ouv. ts les jours
LA MER
607-23-13. Ouv. ts les jours
Porte de Pantin
Parking 211, av. J.-Jaurès

Environs de Paris







هكذا من الأصل

Jeux

échecs Nº 963

DÉLICATEMENT

(Tournoi international de Hasting, 1982.)
Blancs : X. REE
Noirs : V. KUPREITCHIK
Gambit — D. Défense slave.

1. d4	d5	23. F×d5	F×d5
2. ç4	ç6	24. C×é5	é×d5
3. Cç3	Cf6	25. Tg3	g6
4. é3 (a)	é6 (b)	26. Dd4	C×ç5
5. Cf3	Cb-d7	27. D×d5	
6. Dç2	Fd6		Tf-d8! (m)
7. b3 (c)	0-0	28. Dg5	Cé6! (n)
8. Fb2	a6 (d)	29. Dé3	Cd4! (o)
9. Fé2	d×ç4	30. Th3	Cé2+
10. b×ç4	ç5 (é)	31. Rh1	T×d2!
11. 0-0	ç×d4	32. D×d2	Cf4
12. é×d4	b6 (f)	33. Tg1	C×h3+
13. a4 (g)	Fb7	34. g×h3	
14. Fa3	F×a3		T×c1+! (p)
15. T×a3	Tç8 (h)	35. D×ç1	Dd3!
16. Cd2	Dé7 (i)	36. Dç8+ (q)	Rg7
17. Db2	Dd6!	37. Rg2 (r)	Dé4+
18. Cd1	a5! (j)	38. Rg3 (s)	h5!! (t)
19. ç5! (k)	Dç6	39. Dç3+	Rg8
20. Cé3	b×ç5	40. f4 (u)	h4+!
21. Ff3	Cd5	41. abandon (v).	
22. d×ç5	Da6! (l)		

NOTES

a) Sur 4. Fg5, la suite 4..., d×ç4! 5. a4, Da5+ ; 6. Fd2, Db6 ; 7. Cf3, Ff5 ; 8. é3, D×b2 ; 9. F×ç4, Fc2 ; 10. Dc1, D×c1 ; 11. T×ç1, Fg6 ; 12. d5, Cb-d7 ; 13. a5 (Taïmanov-Sveschnikov, 1973), bien que peu claire, est préférable pour les Noirs à 4..., Cé4 ; 5. C×é4, d×é4 ; 6. Dd2, Ff5 ; 7. é3, Cd7 ; 8. f3, h6 ; 9. Fh4, g5 ; 10. Fg3, é5 ; 11. 0-0-0, Dé7 (Nei-Tchikovani, 1967). Les Blancs évitent ici la variante classique 4. Cf3, d×ç4 ; 5. a4 pour entrer dans une continuation tranquille.

b) Ou 4..., Ff5 ; 5. ç×d5, ç×d5 ; 6. Db3, Fç8 ; 7. Cf3, é6 ; 8. Cé5, Fé7 ; 9. Fd3, 0-0 ; 10. f4, a6 ; 11. Cb-d7 ; 12. Fd2 avec avantage aux Blancs (Boleslavsky - Vismiakov, 1971). Si 4..., d×ç4 ; F×ç4, é6 (5..., Ff5 ; 6. Db3) ; 6. Cf3 avec un meilleur jeu pour les Blancs.

c) 7. é4 égalise : 7..., d×é4 ; 8. C×é4, C×é4 ; 9. D×é4, é5! ; 10. d×é5 (ou 10. ç5, Fé7! ; 11. C×é5, C×é5 ; 12. D×é5, 0-0! ou 10. Fd3, f5! ; 11. D×f5, Cf6 ; 12. Dg5, é4 ; 13. F×é4, C×é4 ; 14. D×g7, Df6), C×é5 ; 11. C×é5, Da5+.

d) 8..., é5 est jouable : 9. ç×d5, é×d5 ; 10. d×é5, C×é5 ; 11. Cb5, Fb4+ ; 12. Fç3, F×ç3+ ; 13. D×ç3, Cé4 ; 14. Dç7, C×f3+ ; 15. g×f3, Df6 ; 16. Cd4, Cg5 ; 17. Fé2, Cé6 (Nei-Antoschin, 1966).

é) 10..., é5 semble normal bien que le coup du texte laisse également aux Noirs un jeu sans grand problème.

f) Le F-D trouve dans cette « défense slave » une belle diagonale.

g) L'avance du pion a, suivie de l'échange du Fb2, n'est pas un plan tout à fait satisfaisant.

h) Menace 16..., F×f3 ; 17. P×f3, T×ç4.

i) Avec gain de temps.

f) La désorganisation des forces blanches est évidente. Les Noirs en profitent pour fixer la faiblesse du pion a4, interdire l'avance a4-a5 et menacent aussi bien Cb6-Ca8 - Cb4 que Fa6.

k) Le grand maître hollandais qui joue pour le gain, tente à bon escient son va-tout sans se résigner à un jeu passif.

l) La prise immédiate du pion ç permettrait aux Blancs de se dégager.

m) Egalité de matériel mais l'initiative reste dans le camp des Noirs.

n) Et non 28..., C×a4 ; 29. Cé4.

o) Une jolie manœuvre du C qui menace 30..., Cf5 comme 30..., Cé2+ avec gain de la qualité.

p) Entrant avec beaucoup de délicatesse dans une finale de D avantageuse.

q) Si 36. Rg2, Dé4+ et 37... D×a4.

r) Parant le mat sur f1.

s) Optimisme injustifié ? Mieux valait lutter difficilement par 38. Rg1, D×a4 ; 39. Dç3+, f6.

t) Menaçant mat.

u) Si 40. h4, Dg4 mat.

v) Car si 41. R×h4, D×f4 mat ; si 41. Rf2, D×f4+ et 42..., D×a4 si 41. Rg4, Df5+! Avec une D seule, quel ravage !

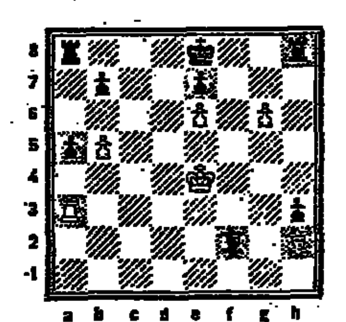
ETUDE

L. KATZNELSON (1980)

Blancs (6) : Ré4, Ta3, FR2, Pb5, é6, g6.

Noirs (8) : Ré8, Ta8 et h8, Ff2, Pa5, b7, é7, h3.

Les blancs jouent et gagnent.



SOLUTION DE L'ETUDE Nº 962
M. S. LIBURKIN, 1950

(Blancs : Ra4, Cg8 et f7, Pg6. Noirs : Rf3, Ch8, Pa3 et b4.)

Si 1. g7 ?, C×f7 ; 2. Rb2, Ré2 et si 1. Cé5+ ?, Ré4 ; 2. g7, a2 ! ; 3. Cf6+, Rf5 ; 4. g×h8=D, a1=D+ nulle.

1. Cg5 + !, Rf4 (si 1..., Ré3 ; 2. g7, Cg6 ; 3. Rb3, Rd2 ; 4. Cé4+, Rç1 ; 5. Cg-f6, Cé7 ; 6. Cd5, Cg8 ; 7. C×b4, Rd1 ; 8. Cd5, Ré2 ; 9. Cé-f6, Ch8 ; 10. Cé7 et 11. Cf5) ; 2. g7, Cg6 ; 3. Rb3, R×g5 (ou 3..., Ré5 ; 4. Ra2, Rd4 ; 5. Ch6, Cé7 ; 6. Cf5+, Rç3 ; 7. C×é7, b3+ ; 8. R×a3, b2 ; 9. Cd5+ !) ; 4. Ra2 * zugzwang, Rf4 ; 5. Cf6, Cé7 ; 6. Cd5+ ! ou bien 4..., Rh4 ; 5. Ch6, Cé7 ; 6. Cf5+ !

Autre variante après 1. Cg5+, Rf4 ; 2. g7, Cf7 (au lieu de 2..., Cg6) ; 3. Cé6+ ! (et non 3. Rb3 ? R×g5 nulle), Ré5 ; 4. Rb3, R×é6 ; 5. Ra2 ! nouveau zugzwang, Rd6 ; 6. Cé7, Ch6 ; 7. Cf5+ ou bien 5..., Ré5 ; 6. Cf6, Ch6 ; 7. Cg4+ !

A noter enfin, dans ce superbe écho, après 4... R×é6, une erreur à éviter : 5. Rç2 ? (au lieu de 5. Ra2 !), a2 ! ; 6. Rb2, b3 ; 7. Ra1, Rd8 ! ; 8. Cé7, Ch6 ; 9. Cf5+, C×f5 ; 10. g8=D, Cd4 ! forçant les Blancs à donner échec perpétuel en raison de la menace Cç2+.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 960

UN CONTRE DANGEREUX

Quand on a pas la chute « en main », il vaut mieux ne pas contrer car le contre peut faciliter la tâche de l'adversaire. Ici le contre permettait au déclarant de jouer comme à cartes ouvertes, mais il ne sut pas en tirer un avantage suffisant.

♠ A 9 8 7 5 4 3
♥ 4
♦ R 7 6 5
♣ 8

♠ R 10 | ♥ A R 8 | ♦ D 8 4 3 | ♣ A D 9 5 — (N / O E / S) — ♠ D V 6 2 | ♥ 7 5 | ♦ 9 | ♣ V 7 6 4 3 2

♠ —
♥ D V 10 9 8 3 2
♦ A V 10 2
♣ R 10

Ann. : N. don. E.-O. Vuln.

Ouest Short	Nord Stephens	Est Duncan	Sud Hamilton
—	2 ♠	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 ♥
passe	3 ♠	passe	4 ♥
contre	passe	passe	passe

Remarque : 2 ♠ : Deux faible pour les Américains.

Ouest, après l'entame du Roi de Cœur, a contre-attaqué le Roi de Pique pour le 3 du mort et le 6 d'Est coupé par le 3 de Cœur de Sud qui a continué atout. Ouest a pris avec l'As de Cœur et a joué le 10 de Pique. *Comment David Hamilton, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contrés quelle que soit la défense ?

Réponse :

Le déclarant a défaussé le 10 de Trèfle sur l'As de Pique, puis il a coupé gros un Pique et il a tiré ensuite l'As de Carreau et les atouts jusqu'à cette position :

♠ 9 ♦ R 7 6 ♣ 8

♦ D 8 4 ♣ A D

♥ 3 ♦ V 10 2 ♣ R

Comment faire toutes les levées ?

Si Hamilton avait *tiré le dernier atout*, Ouest aurait été obligé de défausser la Dame de Trèfle, et le mort aurait jeté le 9 de Pique ; ensuite Sud aurait joué le Valet de Carreau, et peu importe que Ouest couvre car il pourra être mis en main à Trèfle au tour suivant et il sera forcé de jouer Carreau...

Malheureusement, Hamilton n'osa pas jouer son dernier atout et il chuta.

A l'autre table où Sud avait joué 5 Cœurs contrés, Ouest, avait entamé également le Roi de Cœur pour deux de chute...

Le double crocodile

Ce coup, raconté par Ira Corn dans son livre sur les As de Dallas, a été joué par Piero Vinci, ambassadeur italien à l'ONU. Mettez-vous à sa place, en Ouest, en cachant les mains d'Est et de Sud.

♠ A V 8 5
♥ A R
♦ 7 5 3
♣ A R V 10

♠ 3 | ♥ V 10 7 4 3 | ♦ A D | ♣ 9 8 6 5 4 — (N / O E / S) — ♠ D 10 9 | ♥ D 8 5 2 | ♦ R V 9 6 | ♣ 7 2

♠ R 7 6 4 2
♥ 9 6
♦ 10 8 4 2
♣ D 3

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Passe	passe	1 ♣	passe
1 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur pour le Roi, le 5 d'Est et le 6 de Sud, le déclarant a tiré le Roi et l'As de Pique (Est fournissant le 10 et le 9 et Ouest défaussant le 4 de Trèfle), puis il a joué l'As de Cœur et les Trèfles du mort. Sur le troisième Trèfle Est a coupé avec la Dame de Pique, tandis que Sud a défaussé le 2 de Carreau. Est a alors contre-attaqué le 6 de Carreau pour le 10 de Sud. *Comment Vinci, en Ouest, a-t-il fait chuter QUATRE PIQUES ?*

Note sur les enchères :
De nombreux experts ouvriront de « 2 SA » la main de Nord pour montrer d'un seul coup une force de 20 à 22 points avec une distribution régulière. L'ouverture de « 1 Trèfle » est toutefois parfaitement correcte, et le soutien à saut à « 4 Piques » indique une main d'une vingtaine de points avec au moins quatre atouts sans singleton dans une couleur adjacente.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® Nº 134

DE LA MAIN A LA MAIN

Scrabble-Club d'Alsace (28-11-81)

TOURNOIS
mercredi 20 h. et samedi 14 h. 30

Suite de notre chronique « Un miroir aux merles » du 6 février, sur l'étymologie de certains nouveaux mots « non conventionnels ».

Le MONOKINI est évidemment la moitié du BIKINI (et les quatre tiers du KIMONO ?). Ce genre de maillot est censé être aussi dévastateur pour les spectateurs que l'explosion d'une bombe atomique américaine sur l'atoll de Bikini, dans l'océan Pacifique (îles Marshall), le 1er juillet 1946... MOUFTER, ou plutôt ne pas moufter, c'est ne pas se mouvoir (SFUMATO, demi-jour vaporeux qui baigne les formes, est l'anagramme de MOUFTAS). Si la POGNE est fermée comme le poing, la PALUCHE est plate comme une palette (cf. PONGE, PELUCHA et EPLUCHA). La PETOCHE se nomme ainsi parce qu'elle s'accompagne des signes avant-coureurs d'une débâcle intestinale. Se PIEUTER, c'est se mettre au PIEU, c'est-à-dire, autrefois, sur un lit bas recouvert de peaux, pour y PIONCER. Enfin se POILER, c'est s'arracher les poils de rire (cf. l'homonyme POELER). Si vous n'avez pas trouvé cette chronique très POILANTE, consolez-vous avec une ANTILOPE.

Le dictionnaire en vigueur est le « PLI » (« Petit Larousse illustré ») de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	I M O P R S T			
2	A E F F R R U	IMPORTS	H 2	78
3	- B E H I O Q U	RAFFUTER (a)	7 C	87
4	D E T T T U Z	PHOBIQUE	4 H	96
5	- D T U + B L N O	TETEZ	O 1	42
6	A A A E E G E	DOUBLANT	D 2	74
7	E G + A C D E	AHANA	8 A	31
8	D E E + E G L O	CAGE	K 5	22
9	E E I N N R U	DELOGEE	J 9	66
10	I L L M O P S	ANEURINE (b)	A 8	77
11	A E I N N R U	POELAMES (c)	15 H	158
12	C E E S T T ?	ANEURINE	N 8	70
13	E E I I J M S	REC(E)TTES (d)	12 A	70
14	E I I M S + A ?	JEU	N 2	40
15	E I W + I K S V	MISAI	L 3	26
16	E I V W + A I V	SK	M 7	46
17	A I W + L N Y	VIVE	L 9	29
18	I W + D R S X ?	LYCAON (e)	C 10	34
19	D I R W X + L U	S(E)	O 8	48
20	D L R U W	DIX	2 D	33
21		WUS	H 10	12
22				
23				1 117
24				
25				
26				

NOTES
(a) TRUFFERA, 7 H, 66. (b) ou ENNUIERA, A 1. (c) POILAMES, 2 F, 69. Si vous aviez lu attentivement notre péroraison, vous ne seriez pas en perdition... (d) ou RECT(I)TES. (e) ou ALCYON.

Résultats :
1. M. Duguet, 1 065 ; 2. T. Oswald, 1008 ; 3. S. Vial, 1001.

● Partie améliorable, 20 février, onzième coup. Au lieu de jouer ABIMEE en 0 1 pour 36 points, on peut en faire 2 de plus avec DE(T)AXAMES, N 6.

● Tournois homologables de mai. Le 1er : La Rochelle, tél. : (46) 34-08-01. Le 2 : Besançon (81) 88-22-49.

● Festival international de Vichy, 29 au 31 mai. Places limitées. Droits : non-licenciés, 130 F ; licenciés, 80 F (60 F juniors et vermeils). Adressez un chèque à la F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris, le 9 mai au plus tard.

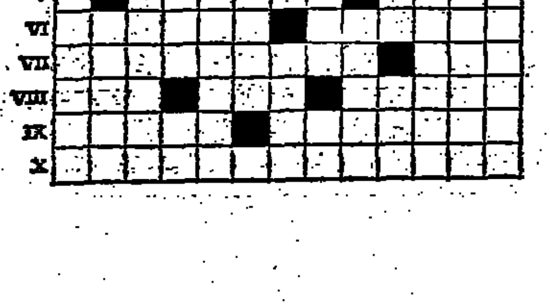
MICHEL CHARLEMAGNE.

● Notre collaborateur Michel Charlemagne vient de publier une réédition de son « Guide du scrabble ». Cet ouvrage est à jour du Petit Larousse illustré 1982 ; sa partie vocabulaire a été développée de façon à inclure la grande majorité des anagrammes de mots de huit lettres, et de façon à répertorier deux fois les mots à lettre « chère » : une fois dans l'ordre alphabétique, et une fois regroupés par lettre chère.

★ Marabout. Prix : 24 F.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS Nº 191



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
I II III IV V VI VII VIII IX X

Horizontalement

I. Pour brouiller ou pour frire. — II. Peuplier. Fréquente Mirabeau. — III. Tout n'y est pas. Marque une fuite. — IV. Vers la Grèce. Spécialiste du pile ou face. — V. Mineur ou majeur. Chacun prend le sien au départ. — VI. Bénéficie d'une permission provisoire. Donnent l'âpreté. — VII. Distraits. Les trois cinquièmes d'un largage. — VIII. Il lui faut quelque chose en plus. On y vit la fin du rêve. Après la fin du rêve. — IX. Pour Hassan II. Craint Jupiter, entre autres. — X. Tous les biens de tout un chacun.

Verticalement

1. On parle fréquemment de lui à Bichat. — 2. Fabrique de poisons. Défie l'arpenteur. — 3. Ce n'est pas mûr. — 4. Frôle. Au cœur de Paris. Romains. — 5. Voyelles. Prend le pli. — 6. En bonne voie de cicatrisation. — 7. Rimé à rime. Un peu de temps. — 8. Généralement un homme sans aveu. Fleuve. — 9. Reposoirs. Salle n'importe comment. — 10. Etude. Une vie bouleversée. — 11. Mettent au point. — 12. Voyelles. Parente. — 13. Certains sont de première nécessité.

Solution du nº 190

Horizontalement

I. Pomme de terre. — II. Bleur. Mantes. — III. Escrimeur. Sc. — IV. Seriner. Œta. — V. Sue. Envoûter. — VI. Esaü. Seulèer. — VII. Pensé. Ile. St. — VIII. Tirelire. — IX. Ri. Nielle. Fi. — X. Eglogue. Nièe. — XI. Entremetteur.

Verticalement

1. Presse-purée. — 2. Oiseuse. I.G.N. — 3. Mécréant. Lt. — 4. Mûri. Usinor. — 5. Erine, Erige. — 6. Mens. Eéum. — 7. Emerveillée. — 8. Tau. Outil. — 9. Enroulèrent. — 10. Ri. Eté. Ie. — 11. Restées. Feu. — 12. Escarrifier.

FRANÇOIS DORLET.

ANA - CROISÉS® Nº 191

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. AELNRSV. — 2. AAABLST. — 3. AAEIILS. — 4. EIMNNTU. — 5. DEEIORSS (+ 1). — 6. BEEORSU. — 7. EMOSTT (+ 2). — 8. EEOPRSSU (+ 3). — 9. ACEFINN. — 10. DEEGINRS (+ 3). — 11. AEILNSU (+ 1). — 12. EIMOSST (+ 1). — 13. ACEEELR (+ 3). — 14. EEFINR (+ 1). — 15. DIILNOTU. — 16. EEILNRUV. — 17. AEEILNSS (+ 1). — 18. AEEGNR (+ 3). — 19. EEENST.

Verticalement

20. ACEITUV. — 21. CEILNNO. — 22. EGILNOR. — 23. CEEINRTT (+ 4). — 24. AEELOR. — 25. BEEIIQRU — 26 ADEELMNR. — 27. ILNOOS. — 28. DEILNRS. — 29 EFIILRSS. — 30. BINOSSSU (+ 1). — 31. EFIILST — 32. AEIILNRT — 33 EENORT. — 34. CEENORU (+ 2). — 35. EENOSST. — 36. AEESSUX.

Solution du nº 190

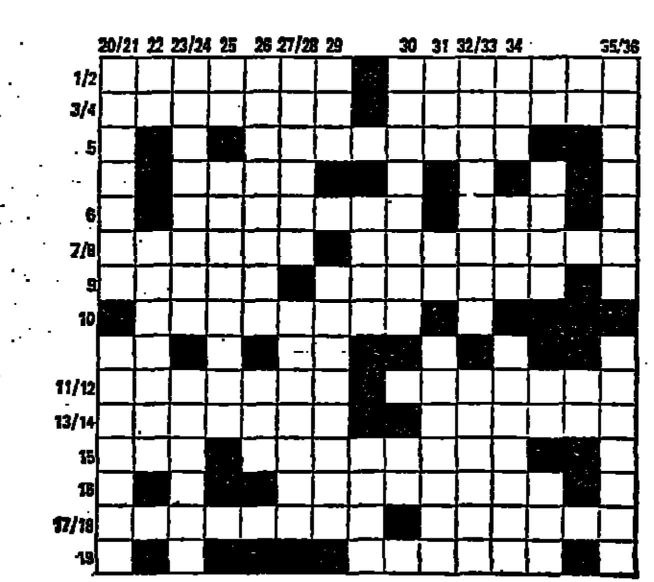
Horizontalement

1. PIPERADE. — 2. AMIDON (DOMINA, MONDAI). — 3. ANIMALE. — 4. EGALERA. — 5. EUGENATE. — 6. THESARD. — 7. LARAIRE (RALERAI). — 8. ANORMAL. — 9. VOILERA (LOVERAI, REVOILA, REVOLAI, VARIOLE, VIOLERA, VOLERAI). — 10. DIERESE (DESIREE, SIDEREE). — 11. SEFARADE. — 12. ACCISIEN. — 13. ECURIE. — 14. ETINCELA (CELAIENT). — 15. MEURETTE (EMETTEUR). — 16. CURIEUSE. — 17. IRREEL (LIERRE, RELIER, RELIRE). — 18. ETANCHE (CHANTEE, ECHEANT, ENTACHE). — 19. ARIENNE.

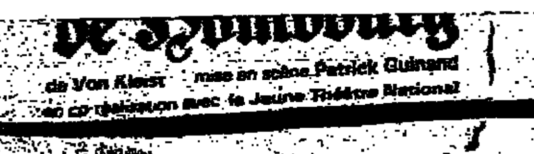
Verticalement

20. PANSLAVE. — 21. ASTUCE (CUESTA). — 22. ANONACEE. 23. PIEDROIT (DIOPTRIE). — 24. ARLESIEN (ENLISERA, ENSILERA, LANIERES, LESINERA). — 25. RAGTIME (EMIGRAT, GERMAIT). — 26. RAREFIE (REFAIRE, REFERAI). — 27. DENTELA (DENTALE). — 28. AETHUSE. — 29. ORNIERE. — 30. ETEINDRA (AIDERENT, DENTAIRE, DERAIENT, ENTRAIDE, ETENDRAI). — 31. DECATIR (CARDITE, CREDITA, DECRIAT, DICTERA). — 32. DEPECE. — 33. ULCERE (RECULE). — 34. DICENTRA (DECINTRA, DECRIANT, TRIDACNE) — 35. NAUCORE. — 36. MERGULE (GRUMELE, MEUGLER, REMUGLE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



20/21 22 23/24 25 26 27/28 29 30 31 32/33 34 35/36
1/2 3/4 5 6 7/8 9 10 11/12 13/14 15 16 17/18 19



[fragment] protéger le cinéma français contre l'ingérence absolue des produits américains. Mais il a eu des conséquences néfastes, qui ne peuvent que s'accroître ; les exploitants indé- ... quelqu'un comme Marin Karmitz (les cinémas « 14-Juillet », MK-2 Diffusion) ne peut qu'applaudir aujourd'hui la volonté d'ouv... S'il y a séparation du GIE Gaumont-Pathé (on coupe Gaumont d'une bête fructueuse), le ministère a ... les bouleversements technologiques...

CLAIRE DEVARRIEUX.

PARIS c'est oui!

Les blancs secs de Bordeaux 81: un millésime exceptionnel

Clairs, secs, et fruités, ils ont la fraîcheur de la jeunesse

Vous les trouverez à Paris chez :

PARIS 1er

RUC UNIVERS, 159, rue St-Honoré.
BISTROT D'HUBERT, 36, Pl. du marché St Honoré.

PARIS 3e

LE MARECAGE, 8, rue de Beauce.
AMBASSADE D'AUVERGNE, 22, rue du Grenier St Lazare.
L'ACADIEN, 35, boulevard du Temple.
ANANI, 49, rue Volta.

PARIS 4e

L'ILOT VACHE, 35, rue St Louis en l'Ile.
LE GRENIER SUR L'EAU, 14, rue du Pont Louis Philippe.
LE QUAI DES ORMES, 72, quai de l'Hôtel de Ville.
LES PHILOSOPHES, 28, rue Vieille du Temple.

PARIS 5e

MARTY, 20, avenue des Gobelins.
LA PERGOLA, 131 bis, boulevard St-Germain
LE DODIN BOUFFANT, 25, rue Frédéric Sauton.
CHEZ MARIUS, 30, rue des Fossés St Bernard.
CHEZ TOUTOUNE, Restaurant Au Vieux Cocher 5, rue de Pontoise.

PARIS 6e

LA PEROUSE, 51, quai des Grands Augustins.
BRASSERIE LIPP, 151, boulevard St Germain.
LA CLOSERIE DES LILAS, 171, boulevard du Montparnasse.
AU PACTOLE, 44, boulevard St Germain.
BISTRO D'ISA, 3, rue St Benoit.
LA GROSSE HORLOGE, 22, rue St Benoit.
LA BARBUE, 4, rue Princesse.

PARIS 7e

LES ANGES, 55 boulevard de la Tour Maubourg.
LES CHAMPS D'ORS, 22, rue du Champ de Mars.
ANNEXE DU QUAI, 3, rue Surcouf.
L'ŒNOTHEQUE, 37, rue de Lille.
MARIUS, 25, rue Duvivier
LA FONTAINE AUX CARMES, 124, rue de Grenelle.
LE CHAMP DE MARS, 17, avenue de la Motte Picquet.
CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides.

PARIS 8e

LE PONT CARRAL, 18, rue Quentin Bauchart.
RUC ST LAZARRE, 2, rue de la Pépinière.
MARIUS ET JANETTE, 4, avenue George V.
LAMAZERE, 25, rue de Ponthieu.
CHEZ ANDRE, 12, rue Marbeuf.
HOTEL DU PRINTEMPS, 1, rue de l'Isly.
ROYAL MADELEINE, 11, rue Richepanse.
NOVA PARK ELYSEES, 51/53, rue François 1er
LA FERMETTE MARBEUF, 5, rue Marbeuf.
CHEZ EDGARD, 4, rue Marbeuf.
LE FOUQUET'S, 99, avenue des Champs Elysées.
L'ARC EN CIEL D'ORIENT, 34, rue de Ponthieu.
LE MANOIR NORMAND, 77, boulevard de Courcelles.

PARIS 9e

LE PERSIL FLEURS, 8, rue Boudreau.
LE PUPILLIN, 19, rue Notre Dame de Lorette.
LE CAFE DE LA PAIX, 6, place de l'Opéra.
LA MAISONNETTE, 29, rue de Douai.
LE CROQU'EN BOUCHE, 84, rue de Provence.

PARIS 11e

ASTIER, 44, rue Jean-Pierre Thimbault.
LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 8, boulevard des Filles du Calvaire.
LE GRAND MERICOURT, 22, rue de la Folie Méricourt.

PARIS 12e

LA SOLOGNE, 164, av. Daumesnil.
LE CHALET DE LA PORTE JAUNE, Avenue de Nogent.
AU PERE TRANQUILLE, 65, avenue Daumesnil.
LA BICHE AU BOIS, 45, avenue Ledru Rollin.
LE PLATEAU DE GRAVELLE, Route du Pesage.

PARIS 13e

LES VIEUX METIERS, 13, boulevard Auguste Blanqui.
HIPPO TOLBIAC, 34, rue Tolbiac.

PARIS 14e

LA GUERITE ST AMOUR, 209, boulevard Raspail.
LE MODULE, 106, boulevard du Montparnasse.
LA COUPOLE, 102, boulevard du Montparnasse.
AUBERGE DE L'ARGOAT, 27, avenue Reille.
ALLOIS, 4, villa d'Orléans.
L'AUBERGE, 34, rue Bezout.
LE PERIGORD, 70 bis, avenue Jean Moulin.

PARIS 15e

TY COZ, 333, rue de Vaugirard.
LE PETEL, 4, rue Pétel.
LES SENTEURS DE PROVENCE, 295, rue Lecourbe.
LA GAULOISE, 59, avenue de la Motte Picquet.
RELAIS DE SEVRES, 8 à 12, rue Louis Armand.
PARIS HILTON, 18, avenue de Suffren.
LE BOCAGE FLEURI, 19, rue Duranton.
VILLA DE SHANGAI, 18, rue Auguste Chabrière.
AUX PYRENEES, 53, avenue de la Motte Picquet.
LA GAULOISE EN BEARN, 59, avenue de la Motte Picquet.
LE HAMEAU, 6, rue du Hameau.

PARIS 16e

LE CORSAIRE, 1, boulevard Exelmans.
CHEZ MICHEL PASQUET, 59, rue de la Fontaine.
L'OREE DU BOIS, 1, allée de Longchamp.
BRASSERIE SCOSSA, 8, place Victor Hugo.
LE RUDE, 11, avenue de la Grande Armee.
HAMEAU D'AUTEUIL, 5, place de Barcelone.
AU REGAL, 4, rue Nicolo.
AUBERGE DAB, 161, avenue de Malakoff.
LA CHAUMETTE, 7, rue Gros.
HONG-KONG PALACE, 27, rue Paul Valéry.

PARIS 17e

L'AUBOIS, 2, rue des Moines.
AUBERGE DU 17e, 46, rue des Dames.
LE ROYAL TERNES, 1, avenue des Ternes.
RECH, 62, avenue des Ternes.
AUX MESSAGERS, 101, avenue des Ternes.
MA CUISINE, 18, rue Bayer.
L'ECREVISSE, 212 bis, boulevard Pereire.
LA TOQUE, 16, rue de Tocqueville.
LE CONGRES, 80, avenue de la Grande Armée.
MA BEDAINE, 11, rue de l'Etoile.

PARIS 18e

AU CLAIR DE LA LUNE, 9, rue Poulbot.
LE LAMPADAIRE, 106, rue Lepic.
BEAUVILLIERS, 52, rue Lamarck.
LE GRILLON DU MOULIN, 102 ter, rue Lepic.
L'AUBERGE DU XVIIIe, 6/8, rue Gaulaincourt.

PARIS 19e

AU COCHON D'OR, 192, avenue Jean Jaurès.
LA BOUFFERIE, 5, rue du Tunnel.

PARIS 20e

AUX BECS FINS, 44, boulevard de Ménilmontant.

77000 SEINE ET MARNE

* PROVINS
HOSTELLERIE DE LA CROIX D'OR.

95000 VAL D'OISE

* ROISSY
ELITAIR MAXIM'S, Aérogare n°1, Aérogare Roissy Charles de Gaulle.
* ST LEU LA FORET.
PIZZERIA ROBINET, 19, rue Gateau.

94000 VAL DE MARNE

* CRETEIL
LA TERRASSE, 39, avenue de Verdun.
* RUNGIS HALLES
LE GRAND PAVILLON, 6, quai de l'Océan.
RELAIS DE RUNGIS, Place du Relais.
* IVRY
CHEZ ODETTE, 36, avenue de Verdun.
* LE PERREUX
LE ROUAS, 42 ter, rue Gabriel Peri.
* MAISONS ALFORT
LE GRAND ALBERT 1er, 5 avenue du Général de Gaulle.
LE SAINTONGE, 29, rue Bourgelat.

93900 SEINE SAINT DENIS

* SAINT DENIS
LE CHOURRASQUEIRA, 126, rue D. Casanova.
LA SAUMONIERE, 1, rue Lanne.
* SAINT OUEN
LE ROBIN DES BOIS, 25, rue Lecuyer.
LE PETIT RENAN, 17, rue E. Renan.
* AULNAY SOUS BOIS
L'ESCARGOT, 110, route de Bondy.
* LE RAINCY
LE CHALET DES PINS, 13, avenue de Livry.
* PLAINE SAINT DENIS
MA NORMANDIE, 297, av. du Président Wilson.
* AUBERVILLIERS
LE CHARIOT, 111, avenue Jean Jaurès.

92000 HAUTS DE SEINE

* BOULOGNE
LE PISCIVORE, 76, avenue Pierre Grenier.
LA PETITE AUBERGE FRANC COMTOISE, 86, avenue J. B. Clément.
* NEUILLY SUR SEINE
PATTAYA, 9, rue Paul Chatrousse.
JARRASSE, 4, avenue de Madrid.
* MALAKOFF
RESTAURANT DU STADE, 50, rue Avaulée.
* GENNEVILLIERS
LA VANOISE, 140, avenue Louis Roche.

91000 ESSONNE

* MORANGIS
LE REVE D'ALSACE, 45, av. Edmond Rostand.
* BURES SUR YVETTE
AUBERGE DE LA CROIX DE BURES, 108, route de Chartres.

78000 YVELINES

* VELIZY VILLACOUBLAY
HOTEL RAMADA, 22, avenue de l'Europe.
* BOUGIVAL
HOTEL FOREST HILL, 10/12, rue Yvan Tourgueneff.
* PORT VILLEZE
LA GUEULARDIERE
* JOUY EN JOSAS
LE VAL BIEVRES, 1, rue de la Libération.

Graves de Vayres

Graves

Bordeaux

Entre-Deux-Mers

Côtes de Blaye

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

MUSIQUE

Zubin Mehta dirige l'Orchestre de Paris

De Bonaparte à Napoléon

Zubin Mehta remplaçait à la fois Eugen Ormandy et Lovro von Matacic cette semaine à la tête de l'Orcheste de Paris, un remplaçant « de luxe », est-il besoin de le dire ? Le chef de la Philarmonique de New-York l'a fait avec sa maîtrise habituelle. Dans l'Ouverture d'Egmont, *un premier accord solaire, une introduction majestueuse et un allegro de style très large marquaient la volonté de donner à l'orchestre toute sa souplesse, sa plénitude sonore et une harmonie grandiose, aux dépens peut-être de l'accent farouche, combattant, intrépide de cette « guerre de libération » magnifiée par Beethoven.*

A quarante-six ans, Mehta n'est plus ce jeune général volcanique qui menait ses troupes tambour battant sous la mitraille, tel Bonaparte au pont d'Arcole. C'est un Napoléon impérial qui salue d'une courte inclinaison de tête, satisfait de son superbe travail à la tête d'instrumentistes fonctionnant à plein rendement.

Dans le Concerto pour orchestre *de Bartok, cependant, on regrette le Bonaparte âpre et fulgurant ; tout se déroule trop bien, les rouages sont bien huilés, avec parfois des phrasés surprenants, des effets un peu « cherchaillés ». Le mystère, l'angoisse intérieure de ce chef-d'œuvre où Bartok a résumé toute sa vie, ont été évacués. Produit américain de grand standard présenté sous-cellophane.*

Mais la Cinquième symphonie *de Beethoven, œuvre cérémonielle et oratoire, resplendit dans l'interprétation puissante, hautaine, incandescente de Napoléon-Mehta au sommet de sa gloire, d'où il se retournera bien un jour pour retrouver l'intensité visionnaire de ses débuts. Bon sang ne saurait mentir.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Mehta vient d'enregistrer les *cinquième* et *huitième symphonies* de Beethoven avec la Philarmonique de New-York (CBS 76 969) et cassette.

NOTES

Théâtre

« Une balle perdue » au Petit Athénée

L'année dernière, Serge Valletti faisait du « cave-théâtre » dans sa propre cave, sur appel téléphonique pour deux personnes au plus. Manière de cache-misère plutôt que parti pris élitiste. Serge Valletti a transporté son soliloque de la cave au grenier, tout en haut de l'Athénée, salle Christian-Bérard, pas grande, mais quand même. Le décor prolonge le rose pompéien des murs, une petite chaise dorée est le seul accessoire. Sensible et grinçant, Serge Valletti joue avec son ombre, joue avec son texte, qui se déploie comme une sorte de marelle piégée, où le ciel côtoie l'enfer, où s'entrecroisent ombre et lumière.

L'image d'une cerise au coin des lèvres fait rebondir des ricochets de souvenirs qui s'évasent et plongent dans des profondeurs viscérales. C'est là que Serge Valletti suit les chemins de sa vie, s'amusant, avec son air de jeune homme bien élevé, à des glissades sur le terrain du graveleux, pour arriver au dévoilement de l'image obsédante : une cerise, un peu de sang au coin des lèvres paternelles, une balle perdue. — C. G.

★ Athénée (les mardis et mercredis, à 18 h 30, les jeudis, vendredis et samedis, à 20 h 30).

Rock

Depeche Mode au Palace

Voilà des musiciens anglais qui ressemblent à s'y méprendre à d'autres musiciens anglais, qui font ce qui se fait aujourd'hui en Angleterre et qui montrent ce que le public anglais veut voir. Pas de risques, ni de surprises, mais un savoir-faire indéniable et une création séduisante qui, en somme, en vaut bien une autre.

Les gens de Depeche Mode font dans l'électronique remuante, puisque tel est le goût du jour au menu des hit-parades britanniques, où ils se tiennent en bonne place. La recette est simple et efficace : mélodies faciles, passées à la moulinette des synthétiseurs et des boîtes à rythmes, pulsions rigides et métronomiques, sensibilité glacée par un son uniforme, production léchée, voix claire et neutre, le tout est prêt à servir dans les discothèques. Mais tout de même, au milieu de la précision des interventions et de la mise en place, on souhaiterait un zest de folie, quelque chose qui dérape pour donner à cette musique sinon une âme, du moins l'apparence d'un visage.

ALAIN WAIS.

★ Ce vendredi 2 avril à 19 h 30 au Palace.

★ Discographie chez Vogue.

Photo

Marie-Laure De Decker à la Remise du parc

Il est rare, sans doute, de voir étalées sur les quatre murs d'une galerie des photos qui ont été prises dans un laps de temps d'une heure à peine. Avec une série toute simple, qui ne fait que célébrer un instant de vie et le bonheur d'un corps nu qui se baigne, Marie-Laure De Decker évince un peu son image de marque de grand reporter, photographe des rebelles du Tchad ou « envoyée spéciale » sur l'affaire Claustre. Ici on se trouve entre la photo de Lisette Model de la grosse femme heureuse de se rouler dans une vague et les sauts du cousin *Zizou* pris au vol par Lartigue.

Auprès d'une rivière, d'un fleuve qui peut être le Mékong autant que la Seine ou l'Oise, un jour de soleil, Marie-Laure De Decker a surpris une petite fille qui grimpait sur un tronc d'arbre penché pour se jeter à l'eau ; la grande vitesse du temps d'exposition la fait marcher au-dessus du courant. Toutes les tactiques de jeu accomplies par la petite fille se déroulent chronologiquement dans la séquence, comme une planche-contact agrandie et découpée. Les conditions de lumière étaient sans mystère (un contre-jour cru qui étincelle entre les feuilles des arbres), les tirages ne sont pas formidables, et rien n'est fait, dans cette galerie d'ordinaire très smart, pour anoblir les photos : elles ne sont pas encadrées, Marie-Laure De Decker témoigne simplement d'une fonction première de la photographie, la sensation d'existence.

HERVÉ GUIBERT.

★ 2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er.

Variétés

Les Goualantes de Naphtaline

Naphtaline est un petit bout de femme, le cœur sur la main, qui a commencé par faire la manche dans les restaurants de la côte vendéenne. Depuis trois ans, elle va d'une région à l'autre sans discontinuer, avec une camionnette et une remorque. Elle s'arrête sur les places de marché ou se fait embaucher dans les cafés.

Elle sort de la remorque un piano mécanique, un landau bringuebalant supportant un orgue de Barbarie et, la voix haut perchée et gouailleuse, la mèche de cheveux rebelle, un poing sur une hanche et une main tournant la manivelle de l'orgue de Barbarie, elle chante les vieilles chansons réalistes et les complaintes de rue du début du siècle.

Avec un plaisir tranquille, une sorte de ferveur émouvante, Naphtaline reprend, dépoussière les mélos qui, sur un air de java, mettent en scène les mauvais garçons, les marlous, les filles légères et les miséreux. Elle chante Montéhus, Fréhel, Berthe Sylva et Mistinguett. *L'Hirondelle du faubourg*, la Coco, J'ai fait ça en douce, Moi, j'en ai marre et Du gris. *Le public, très divers et bon enfant, s'étonne, entre dans le jeu et chantonne le refrain avec elle.*

Pendant quatre semaines, Naphtaline chante les jeudi, vendredi et samedi au Musée de la musique mécanique, près de Beaubourg, dans une petite salle peuplée de pianos mécaniques, d'orgues de Barbarie et de vieux phonographes.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Musée de la musique mécanique, 20 h. 30.



CINÉMA

Mise en place de nouvelles structures

Présentant, le jeudi 1er avril, la réforme du cinéma, M. Jack Lang, ministre de la culture, a tenu à préciser, dans son discours d'introduction, ce qu'il appelle *« les lignes de force du changement »*. Ce changement, il a voulu l'ordonner autour de cinq thèmes : la présence du cinéma français à l'étranger, la reconquête du public populaire, les dangers de la concentration économique, qui paralysent les capacités de création et de renouvellement, la faiblesse économique, du cinéma d'auteur et de la recherche individuelle, la nécessité de définir le rapport du cinéma avec les nouvelles techniques audiovisuelles.

Le ministre refuse catégoriquement le développement d'un double secteur du cinéma, œuvres à haute rentabilité commerciale, d'une part, films marginaux, de l'autre. *« Les orientations majeures de cette réforme*, a conclu M. Jack Lang, *expriment aussi ma conviction personnelle que la création ne peut être séparée du mouvement de la vie. »* Une *« tension créatrice »* doit exister entre l'art et l'industrie.

I. — LA PLACE DU CINEMA FRANÇAIS DANS LE MONDE

Le cinéma français doit élargir ses relations avec les cinématographies étrangères.

— Il assurera *« la promotion d'un espace cinématographique européen... pour contrebalancer l'influence de l'industrie américaine. »* Et d'abord avec la République fédérale d'Allemagne et l'Italie.

— Il redéfinira ses rapports avec le cinéma américain : dans un premier accord, les Américains s'engageraient à investir dans la diffusion du film français à l'étranger une somme proportionnelle à leurs recettes en France.

— Il développera ses relations avec les pays de la communauté latine et du tiers-monde.

Pour réaliser le doublement des exportations française en 1985, deux séries de mesures sont envisagées :

— Des contrats de programmes pluriannuels entre l'État et les sociétés exportatrices. L'Etat et les sociétés devraient pouvoir dégager un investissement de l'ordre de 50 millions de francs par an.

— Des opérations ponctuelles visant d'une part à assurer la présence du cinéma français dans les manifestations, foires et expositions commerciales, d'autre part à aider le doublage, le sous-titrage et le tirage des copies pour l'étranger.

Le rôle d'Unifrance va s'accroître en tant qu'agent de promotion du cinéma français. Diverses action ponctuelles avec le ministère des relations extérieures et le ministère du commerte extérieur assureront une meilleure circulation de l'information tant pour les étrangers que pour les professionnels français du cinéma.

II. — PATRIMOINE, FORMATION ET CRÉATION

1) Une action systématique va être entreprise pour la conservation et la diffusion du patrimoine cinématographique.

— Un programme de restauration des films de cinq ans, à mener en commun avec le service des archives du film et les diverses cinémathèques, devrait permettre la restauration de deux mille films par an. On développera la recherche sur la conservation de la couleur et le transfert de la pellicule sur vidéo-disque.

— Les activités de la Cinémathèque française seront accrues. Une grande bibliothèque du cinéma va être créée, composée du Fonds Sadoul et de la bibliothèque de l'IDHEC. Le Musée du cinéma Henri-Langlois sera agrandi.

En accord avec d'autres institutions dans les régions, avec les cinémathèques de province comme la cinémathèque de Toulouse, le développement et la sauvegarde du patrimoine cinématographique doivent progresser.

Une banque de données du cinéma sera mise à la disposition du public et des professionnels. Une maison d'édition sera créée avec le concours du C.N.C. Un projet de loi vise à assurer à l'Etat le droit de préemption dans les liquidations judiciaires et à permettre le déblocage des films retirés de la circulation par suite de la mort ou du silence des ayants droit.

2) La création d'une grande école de formation du cinéma et de l'audiovisuel est envisagée. Un groupe de travail présidé par Jean-Denis Bredin et animé par Robert Enrico et Michel Ciment doit préparer un projet ; ses recommandations seront ensuite discutées avec les responsables de l'IDHEC.

Un projet de construction de locaux capables d'accueillir l'IDHEC et tout autre établissement d'enseignement du cinéma est annoncé ; ils pourraient faire partie de la future Maison de la communication prévue à la Défense.

3) Des possibilités nouvelles doivent être offertes à la création et à la recherche.

— La Commission d'avances sur recettes, mise en place depuis le 1er mars 1982 et présidée par Jacques Perrin, voit sa dotation portée à 48 millions de francs en 1982. La commission aidera aussi bien à la préparation des projets (écriture du scénario) qu'à la diffusion des films achevés, avec garanties offertes aux distributeurs et assurances des sociétés de télévision d'un passage à l'antenne.

— Le court métrage fait l'objet d'une attention particulière. Il devra trouver sa place dans les programmes des salles ; les producteurs de films courts devront bénéficier de l'aide automatique du Fonds de soutien au même titre que les producteurs de longs métrages, Une agence de diffusion du court métrage est créée.

— Le GREC (Groupe de recherches et d'essais cinématographiques) bénéficiera de moyens accrus, ainsi que le cinéma expérimental.

— Le Fonds de création audiovisuelle du ministère de la culture permettra la réalisation de documentaires de création, de films de fiction et d'animation destinés à la télévision. Il encouragera la recherche.

4) Les régions vont voir leurs moyens d'intervention et de création accrus. Parmi les centres de création auxquels il est fait spécifiquement allusion, on relèvera en province le Centre méditerranéen de création de René Allio, la Maison du cinéma de Grenoble, la Maison de la culture du Havre, et, dans la banlieue parisienne, les Maisons de la culture de Nanterre et de la Seine-Saint-Denis.

III. — LES MESURES ÉCONOMIQUES CONCERNANT LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION

Trois grands circuits dominent aujourd'hui la programmation des exploitants. Ils sont placés sous la dépendance de quatre sociétés : Gaumont, Pathé, U.G.C. et Parafrance. Les nouvelles mesures visent à garantir la pluralité des circuits de programmation et la diversification des investissements dans la production.

— Un projet de loi sur la communication audiovisuelle soumettra tous les groupements et ententes de programmation à un agrément préalable délivré par le C.N.C. Il en résultera, notamment, que deux ou plusieurs sociétés d'exploitation d'importance nationale ne pourront participer au même groupe de programmation, ce qui implique la dissociation de la programmation entre Pathé et Gaumont. Des accords seront conclus avec des salles indépendantes, qui auront ainsi accès désormais à des films qu'on leur refusait.

— Un médiateur du cinéma est désigné, en la personne de M. Jean-Michel Galabert, conseiller d'Etat, qui a charge de préparer, en accord avec la profession, un code de la concurrence.

— Un institut de financement du cinéma est créé, avec la collaboration de l'Etat, des banques, des établissements de prêts à long terme et d'autres établissements spécialisés. Il pourra conseiller les entreprises en difficulté financière, leur assurer des crédits. Il sera doté d'un fonds de garantie financé sur les crédits publics. L'institut offrira des prêts à court terme, ainsi que des prêts à moyen et à long terme. La remontée de la recette sera accélérée.

— Le soutien financier à la petite exploitation et l'aide sélective à la distribution seront améliorés.

— Un plan de trois ans permettra la modernisation des industries techniques françaises.

IV. — LES SALLES ET LE PUBLIC

— Une agence pour le développement régional du cinéma va être mise en place. M. Jack Gajos doit en jeter les bases dans les six mois à venir. La politique de l'agence aura pour fin l'implantation de nouvelles salles dans les zones les mieux appropriées. Une dotation budgétaire spéciale est prévue au budget de 1983.

— La petite exploitation verra ses capacités d'accès aux films récents améliorées, le compte de soutien pourra financer moitié le tirage de copies supplémentaires pour ces salles. Le but recherché : la diffusion du film en profondeur.

— ciné-clubs et salles d'art et d'essai se voient reconnaître un rôle déterminant dans la formation du goût du public. Les primes d'encouragement à l'animation culturelle seront accordées aux salles. Le rôle des salles de recherche du circuit art et essai sera étendu à des régions où elles n'ont pas accès.

V. — LE CINÉMA ET L'AUDIOVISUEL

Un cahier des charges relatif au cinéma est prévu aussi bien pour la communication audiovisuelle (câbles, satellites) que pour les sociétés de télévision. Ces dernières seront tenues de respecter un double quota pour la diffusion à l'antenne en ce qui concerne les productions françaises et les films européens. La contribution des sociétés au compte de soutien de l'industrie cinématographique sera multipliée par deux. On développera la recherche sur l'utilisation des nouvelles techniques vidéo. La diffusion en salles des films aura préséance sur la diffusion en cassettes.

VI. — LE CONSEIL NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

Un Conseil national de la cinématographie est créé, sous la présidence du ministère de la culture. Ses membres sont nommés pour trois ans. Le but de ce Conseil : *« Créer une instance permanente de dialogue et de participation... qui aura compétence pour donner au ministère au ministère de la culture tous avis sur les orientations et la mise en œuvre de la politique générale du cinéma. »*

Les bons procédés

(Suite de la première page.)

D'autant plus que ses artisans — MM. Beck, conseiller technique pour le cinéma au ministère de la culture, et Cazès, chargé des relations avec les secteurs privé et industriel — avaient une réputation d'extrémistes. Mais ils n'ont pas *« cassé la machine »*, et le langage, au ministère, a su être aussi économique que culturel. Les négociations commenceront donc dans un climat de confiance réciproque.

Ce qui ne va pas, ne va plus, dans l'organisation actuelle, c'est la concentration des pouvoirs. Trois grands circuits (Gaumont-Pathé, U.G.C., Parafrance) programment environ 80 % des meilleures salles parisiennes, et treize cents des salles-clés sur l'ensemble du territoire. Ils réalisent plus de la moitié de la recette annuelle. Grâce à leur position dominante en matière d'exploitation, ils interviennent dans la production et la distribution, pour des films qui alimenteront ensuite leurs écrans.

Un programmateur décide de l'existence des films, puisque c'est lui qui les répartit dans les salles en fonction des résultats qu'il prévoit. Comme il n'y a que trois programmateurs (un par circuit), s'ils refusent un film, celui-ci a peu de chances d'être vu.

Un tel système a eu le mérite de protéger le cinéma français contre l'ingérence absolue des produits américains. Mais il a eu des conséquences néfastes, qui ne peuvent que s'accroître : les exploitants indépendants, ceux-là mêmes qui ont fait le travail de recherche, n'ont plus accès aux auteurs qui sans eux n'auraient pas vu le jour : Wenders ou Fassbinder passent désormais dans les salles des grands circuits. Dans le même temps, les distributeurs n'ont pas accès aux salles. Ainsi, privés du gain de leurs efforts, distributeurs et exploitants ont de plus en plus de mal à survivre. Et donc, à faire ce travail de recherche qui est, à long terme, utile aux grands circuits... Voilà pourquoi le ministère devait intervenir, voilà pourquoi lesdits grands circuits ne peuvent qu'être favorables au changement.

Réalisme

Au lieu de s'en tenir à des déclarations en faveur de la création (qui est contre ?), le projet ministériel a retenu des solutions réalistes : par exemple, l'aide aux distributeurs, pour qu'ils puissent assurer à chaque film la sortie et le lancement qui lui conviennent. Il est également proposé de diversifier les investissements dans la production, d'y faire contribuer les groupements de programmation (qui, selon la loi sur l'audiovisuel, seront soumis à un agrément préalable). On verra bien si l'application est possible. Tout cela constitue en tout cas une revanche pour les « artisans » du cinéma, et quelqu'un comme Marin Karmitz (les cinémas « 14-Juillet », MK-2 Diffusion) ne peut qu'applaudir aujourd'hui la volonté d'ouverture gouvernementale, qui devrait permettre une meilleure circulation de l'argent.

En ce qui concerne la création, il ne faut pas oublier que les crédits pour le cinéma ont triplé en 1982. Il y a les dix millions supplémentaires pour l'avance sur les recettes, il y a aussi pour l'Etat la possibilité d'intervenir au-delà des mécanismes de soutien automatiques : ce sera le seul moyen pour accueillir des cinéastes tels qu'Orson Welles, Andrzej Wajda ou Otar Iosseliani. Ces cinéastes, actuellement, c'est la société Gaumont qui les écoute, qui étudie leurs projets. Mais elle ne peut prendre tous les risques, même si, par sa dimension, elle est la seule sur le marché à pouvoir, et surtout à vouloir, les prendre.

M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont et responsable de la politique culturelle de l'entreprise depuis 1974, se félicite que les textes remis le 1er avril soient une véritable *« tentative de synthèse »*, avec une *« reconnaissance des faits industriels »*. Il reprend bien sûr un argument qu'il a toujours développé, se comparant à Gallimard : *« Il est irréaliste*, dit-il, *de lier la notion d'auteur à celle de petit distributeur. On continue de vivre un peu sur le fantasme que les grandes structures sont un obstacle à la création, alors qu'elles seules peuvent « faire » à la fois* « la Chèvre », un premier film et « la femme de l'aviateur » d'Eric Rohmer.

S'il y a séparation du GIE Gaumont-Pathé (on coupe Gaumont d'une base fructueuse), le ministère a cependant reconnu officiellement et publiquement (pour la première fois depuis le 10 mai), le rôle bénéfique de Gaumont à l'étranger, symbolisé par exemple par les accords qui ont été passés avec la société Columbia aux Etats-Unis (*le Monde* du 27 février) « La guerre n'aura pa lieu entre Louis de Funès et Marguerite Duras », disait le rapport Bredin. Le ministère reprend cette formule, et une autre vient à l'esprit : pas de bataille engagée avec la société Gaumont. L'*« agressivité »* que celle-ci redoutait de l'équipe de M. Jack Lang (et non de l'Elysée) n'est pas de mise. Dans ses efforts pour redresser la situation du film français à l'étranger, le ministère est bien obligé d'utiliser les relais établis par Gaumont (en Europe, mais aussi au Brésil).

Enfin, les nouvelles techniques. Que faire pour les exploitants qui ne peuvent pas passer *la Guerre du feu* dans leurs salles, alors que le film est déjà en cassettes et qu'ils ont participé à son financement par l'intermédiaire du fonds de soutien... Le problème a été résolu en ce qui concerne le passage à la télévision (longtemps après la diffusion en salles), il va falloir réglementer les délais dans les autres domaines (diffusion par réseaux câblés, par satellites, etc.). C'est là une volonté commune du ministère et de la profession. Il faut protéger l'œuvre, puisque l'indispensable film cinématographique est finalement le grand vainqueur de tous les bouleversements technologiques.

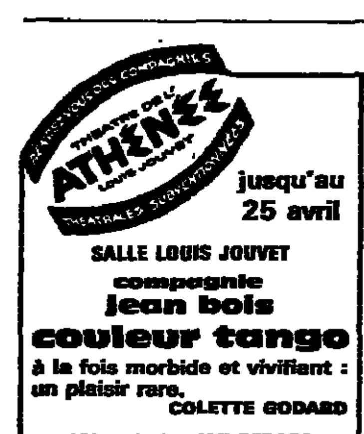
CLAIRE DEVARRIEUX.

THE BANK OF TOKYO Ltd
Succurs. de Paris : 4-8, r. Ste-Anne, 75001 Paris. T. 261-58-33.

C'EST FANTASTIQUE

SAINT GERMAIN STUDIO
7 PARNASSIENS
14 JUILLET BEAUGRENELLE





SPECTACLES

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES TARÉS DU CINOCHE, Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard.
Chaillot (727-81-15). Salle Gémier, 20 h 30 : l'Orfeo.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : le Prince de Hombourg.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h 15 : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ?
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : J.-P. Lescot.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h 30 : Théâtre de la danse Martine-Harmel ; 19 h : Cinéma d'avant-garde en Espagne ; 20 h 30 : la dimension culturelle du développement.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30 : Murray Louis Dance Company (au Théâtre de Paris).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : les Suppliantes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24) 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), salle L. Jouvet, 21 h : Couleur tango ; salle Bérard, 20 h 30 : Balle perdue.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : De mémoire d'oiseau.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Confluences (376-67-38), 21 h : Eduqué à mort.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : Je m'appelle Harry Dave.
Essaïon (278-46-42), I. 20 h 30 : le Marteau des maléfices. 22 h 15 : l'Alpage — II. 20 h 15 : La planète Shakespeare, le Conte d'hiver ; 22 h : La Chambre aux sommets bleus.
Fondation Deutsch de la Meurthe (539-63-50), 21 h : Phèdre.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30 : On n'est pas des pigeons.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 18 h 30 : L'Homme en peluche ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Sylvie Joly ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Sans soleil, on vieillit plus vite ; 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : la Confession d'Igor... ; — II, 20 h 30 : Zoo story.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-99-28), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 21 h : Un cri.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Gros Calin.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Salle Valhubert (584-30-60), 20 h 30 : La Dorotea.
Studio Bertrand (784-64-66), 18 h 30 : Le grand écart ; 20 h 30 : Les Campaniaques.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : le Tintement du bourdon.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : la Maison de Bernarda ; 22 h : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 20 h 30 : la Passion à Ménilmontant.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moi ?
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amante anglaise ; Petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Mademoiselle Julie.
Théâtre 13 (589-05-99), 20 h 30 : les Cancans.
Tristan Bernard (522-08-40), 21 h : la Famille Leibovitch.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; — II., 20 h 30 : J'aurais pu être votre fils. — 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : Le petit prince ; 22 h : Feydeau-Courteline-Labiche.
Fanal (233-91-17), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : la Petite Cuiller ; 23 h : les Méfaits du tabac.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Cocottes.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça ?
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 et 22 h : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h l'Apprenti fou, Lime.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 19 h. : Hommage à Gribouille ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : T'as pas vu mes bananes ?
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 21 h : Dis La Vague ; 22 h 30 : l'Escurial.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : la Mémoire et la Mort ; 22 h 30 : Vincent.
La Vingt-cinquième heure (439-36-59), 21 h : Y. Lebest ; 22 h : B. Meulien.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50), 20 h 30 : Soleil d'Espagne.

ATELIERS D'ETE
MAROC
Passez un été extraordinaire dans la belle ville de Tanger, au Royaume du Maroc, et étudiez la peinture; la photographie; l'art d'écrire; l'histoire, la culture et l'art de l'Islam; le français; l'espagnol; l'arabe.
Cours de trois ou six semaines
Premiers cours: 3 JUILLET - 24 JUILLET.
Seconds cours: 24 JUILLET - 14 AOUT.
Peinture: Bruce Boice, Michael Goldberg
Photographie: Abby Robinson, David Attie
Etudes de l'Islam: Thomas Whitcomb, Ph. D., Charles L. Redman
Art de l'Islam: Judith Lerner, Ph. D.
Art d'écrire: Paul Bowles, Frederic Tuten, Ph. D.
IRLANDE
Ateliers de dessin graphique et d'impression, en collaboration avec le National College of Art and Design a Dublin, et ateliers de filmage aux National Film Studios.
Dessin graphique ou impression
Cours de trois semaines
Filmage: 1ers cours: 3 - 17 JUILLET; 2èmes cours: 17 - 31 JUILLET
Dessin graphique: Milton Glaser, James McMullan, Edward Benguiat, Eileen Hedy Schultz, George McGinnis, Richard Wilde
Impression: Sandro Chia, Arakawa, Lucio Pozzi
Régie de long-métrage: Robert Wise, Walter Hill
Rédaction de scénarios: Ernest Lehman
Cinématographie: Andrew Laszlo
SCHOOL OF VISUAL ARTS
Pour obtenir un supplément d'information sur l'atelier qui vous intéresse, contacter Greg Miller à l'adresse suivante: Office of International Studies, School of Visual Arts, 209 East 23 Street, New York, New York, U.S.A. 10010. Téléphone: 212-679-7350.

ELYSÉES LINCOLN (v. o.) - FORUM LES HALLES (v. o.) - OLYMPIC ENTREPOT (v. o.) SAINT LAZARE PASQUIER (v. o.) LA PAGODE (v. o.) LES PARNASSIENS (v. o.) HAUTEFEUILLE PATHÉ (v. o.)
LION D'OR AU FESTIVAL DE VENISE 1981
Les Années de plomb
MARGARETHE VON TROTTA
JUTTA LAMPE RÜDIGER VOGLER
BARBARA SUKOWA
Gaumont

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 2 avril 1982

théâtres

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Isabelle Mayereau.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h 30 : Harlem années 30.
Centre d'Art Celtique (258-97-62), 21 h 45 : P. Hébert.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : Guy et Dominique.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Pauline Julien.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
Olympia (742-25-49), 21 h : Roland Magdane.
Palais des Glaces (607-49-93), petite salle, 20 h 45 : Vanina Michel.
Palais des Sports (828-40-90), 21 h : Holiday on ice.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 20 h 45 : Annkrist ; 22 h 30 : J. Moiziard.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 et 23 h 30 : Danielle Messia.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Josefina, Montironi, Nunez.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Gazelle.
Théâtre d'En face (262-02-60), 20 h 30 : Dancing sounds.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Murray Louis Dance Company.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. : Ensemble Danse Consort.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 45 : Multitude.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : A. Sorel (Mozart, Debussy, Chopin).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Y. Le Gaillard (Forqueray).

Jazz, pop, rock, folk

Bofinger (272-87-82), 22 h : O. Hutman, F. Sylvestre, J. Vidal.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : La Perfecta.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : J. Lee Wilson.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Edja Kungali.
L'Écume (542-71-16), 22 h : Blues in swing and Bossa Trio.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Trio Sammy Evans.
Gibus (700-78-88), 22 h : Louis XVI.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : Mingus Dynasty.
Palace (246-10-87), 19 h 30 : Depeche Mode.
Petit Forum (297-53-47), 21 h 30 : Zaka Percussion.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Dixie Francis jazz group.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : A. Condouant, A. Jean Marie, G. Nemeth, O. Johnson.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : Lamine Konte.

En région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30 : Mariana Pineda.
Créteil, Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 30 : En v'la un chahut.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30 : Ariane et Barbe-Bleue.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h : la Vie de Galilée.
Saint-Denis, T.G.P. (243-00-59), gare du Nord, 21 h 40 : Dell'Inferno.
Vincennes, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h : Léonce et Lena ; Petit Sorano ; 20 h : D. Sylvain.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Gaspard de Besse, de A. Hugon ; 19 h : Courts métrages de F. Birri (en sa présence) ; 21 h : Los Inundados, de F. Birri.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Le pauvre amour, de D.W. Griffith ; 17 h : Les nouveaux anges, de U. Gregoretti ; 19 h : le cinéma et le monde de la presse : Stanley and Livingstone, de H. King.

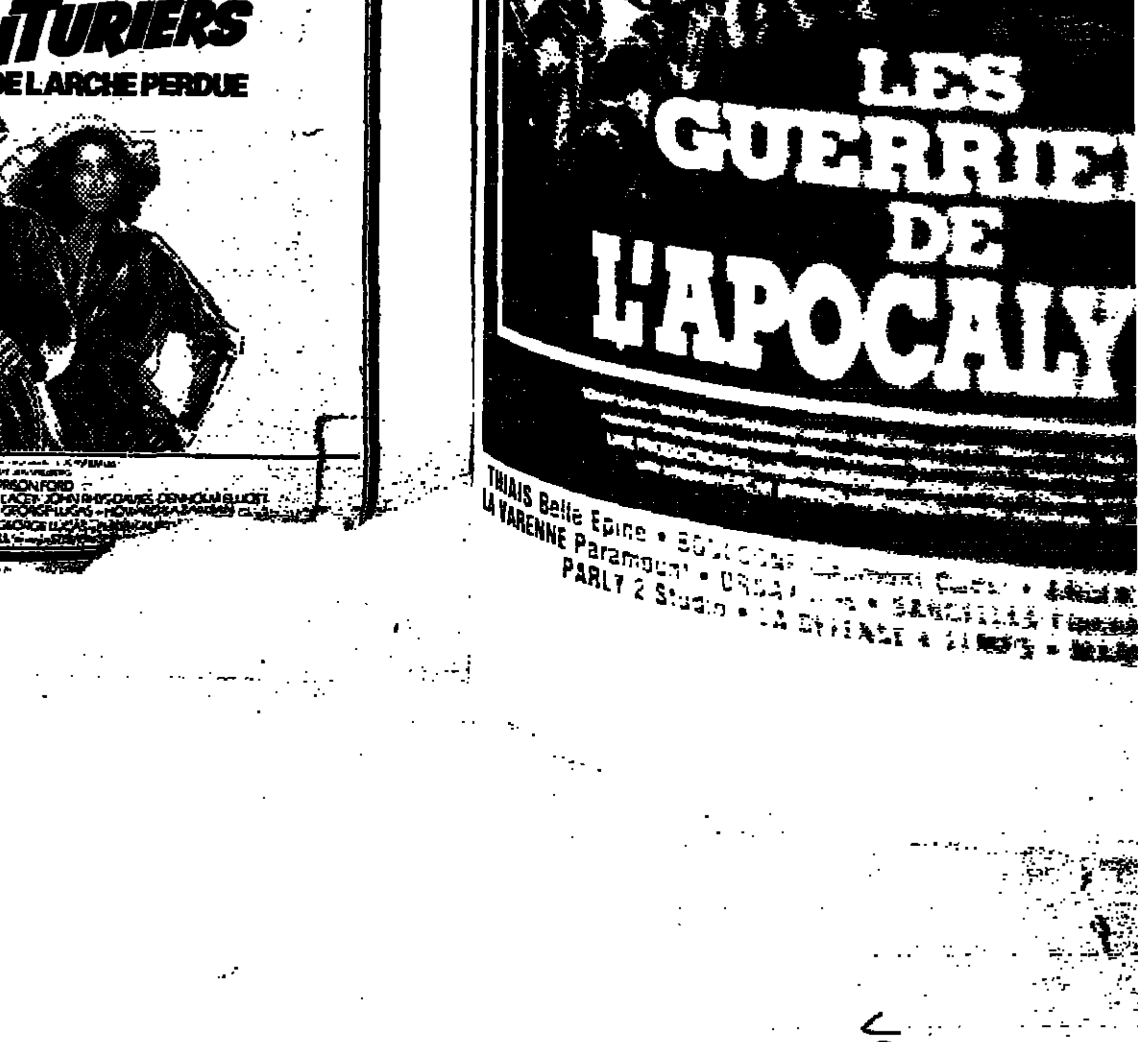
Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANGES DE FER (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paris-Loisirs-Bowling, 18e (606-64-98).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE BATEAU (All., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44).
BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; George-V, 8e (562-41-46).
LE CADEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Le Paris, 6e (359-53-99) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
CHASSÉ-CROISÉ (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).
L'ÉQUIPAGE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
ESPION, LÈVE-TOI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Élysée-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
GARDE A VUE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.- Champs-Élysée, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet- Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Caméo (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 9e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Impérial, 9e (742-72-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 18e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Calypso, 17e (380-30-11).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
IL ÉTAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 7e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
JOSÉPHA (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
KUNG FU (Pol., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE LARRON (It., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
LA MAISON PRÈS DU CIMETIÈRE (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.F. : Impérial 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 2e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MANIAC (A., v.f.) (**) : Hollywood-Bd, 2e (770-10-41).
MEPHISTO (Hon., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).



GEORGE V (v. o.) - SAINT MICHEL (v. o.) - LES 3 HAUSSMANN (v. f.)





هكذا من الأصل

SPECTACLES

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 5e (326-58-00).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-84-83).

LA NUIT DE L'EVASION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PACO L'INFAILLIBLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PRENDS 10 000 BALLES ET CASSE-TOI (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français, 2e (770-33-88) ; Louxor, 16e (878-38-58) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PRUNE DES BOIS (Belge) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

RAGTIME (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Calypso, 17e (380-30-11).

RICHES ET CELEBRES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (**) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE No 2 (A.) (**), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE FEMME D'AFFAIRES (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE GLACE AVEC DEUX BOULES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), (v.f.), Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).

ALICE'S RESTAURANT (A.) (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNA ET LES LOUPS (Esp.) (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.) (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.) (v.f.), 3 Haussman, 9e (770-47-55).

LA BALLADE DES SANS-ESPOIR (A.) (v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

LA DAME DE SHANGHAI (A.) (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), (v.f.), 3 Haussmann, 2e (770-47-55).

DODES CADEN (Jap.) (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A.) (v.f.), Argos, 2e (233-67-06).

FELLINI ROMA (Ital.) (v.o.), Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A.) (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A.) (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETIONS (A.) (v.o.), Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

JOHNNY GOT HIS GUN (A.) (v.o.), Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

KEY LARGO (A.) (v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46).

LE LAUREAT (A.) (v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LITTLE BIG MAN (A.) (v.o.), Forum, 1er (297-53-74), Noctambules, 5e (354-42-34).

LOLA UNE FEMME ALLEMANDE (All.) (v.o.), Cinéma Présent, 1er (203-02-55).

MAMMA ROMA (It.) (v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) (v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).

M. LE MAUDIT (All.) (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MODERATO CANTABILE (Fr.), Olympic Halles, 4e (278-34-15).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang.) (v.o.), Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 12e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (v.o.), (*) Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SEPT ANS DE REFLEXION (A.) (v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A.) (v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SUNSET BOULEVARD (A.) (v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).

TEX AVERY FOLLIES (A.) (v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) (v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).

LE TROISIEME HOMME (A.) (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UNE ETOILE EST NEE (A.) (v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).

Les séances spéciales

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h 20.

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-95), 16 h 10 et 22 h 10.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h, sam. à 0 h 20.

BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 16 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-36), 19 h 45.

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 5, vend., à 0 h 30.

LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), ven., sam. et dim., à 17 h 30.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.

LA MEMOIRE COURTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. et dim.).

PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. et dim.).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h 10 et 20 h 30.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam. et dim. à 16 h.

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56), sam. et dim. à 17 h 45.

LE SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) 22 h 15.

ERATO
CASTRO ALBERTY

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNÉES DE PLOMB, film allemand de Margarethe von Trotta. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

BEATLEMANIA, film américain de Joseph Manduke. V.o. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-83-11) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES BLEUS, film américain d'Ivan Reitman. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BOULEVARD DES ASSASSINS, film français de Boramy Tioulong. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

DROITS DES HOMMES, SOUFFRANCES DES FEMMES, film irano-allemand de Mehrangis Montazami Dabui. V.o. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

EL SALVADOR, UN NOUVEAU VIET-NAM, film américain de Glenn Silber. V.o. : Banque de l'Image, 5e (326-41-19).

L'ÉTOILE DU NORD, film français de Pierre Granier-Deferre. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

ET SI C'ÉTAIT L'INVERSE MESSIEURS, film danois de Mette Knudsen. V.o. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LES FEMMES DE LA NUIT, film japonais de Kenji Mizoguchi. V.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES GUERRIERS DE L'APOCALYPSE, film japonais de Kosei Saito. V.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cidné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LIGABUE, film italien de Salvatore Nocita. V.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

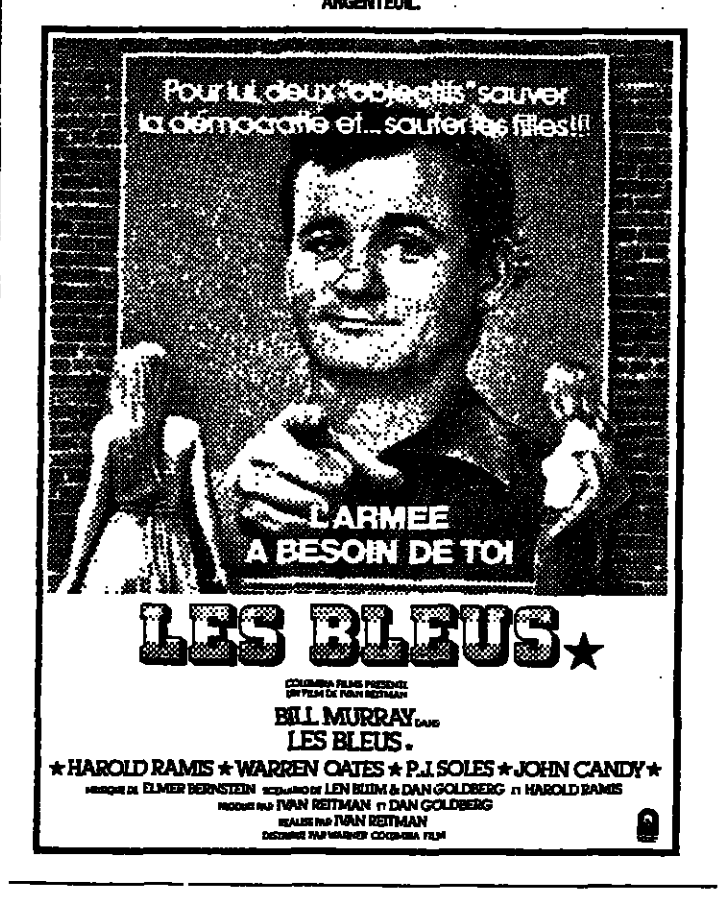
MAINS DE FEMMES, film tunisien de Fitouri Belhiba. V.o. : St-Séverin, 5e (345-50-91).

T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR, film français de Gérard Lauzier. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (733-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LES TROIS DERNIERS HOMMES, film français d'Antoine Perset. Olympic, 14e (542-67-42).

PIERRE MOLINIER, 7 RUE DES FAUSSETS, film français de Noël Simsolo. Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h. Sauf mardi.

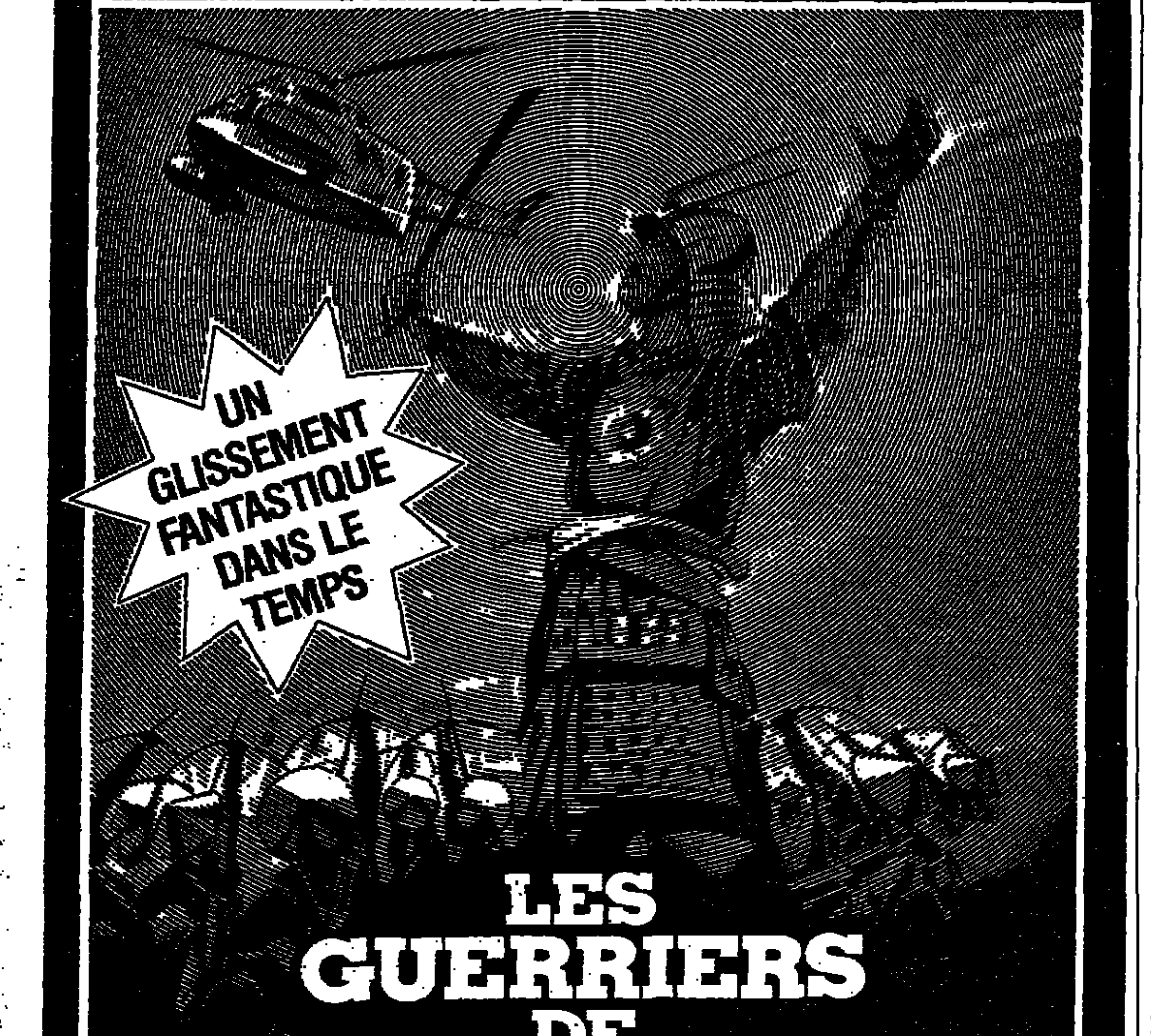
SAINT-ANDRÉ DES ARTS - 14 JUILLET PARNASSE
MIZOGUCHI
les FEMMES de la NUIT
MARIGNAN - CONCORDE PATHÉ (v. o.) - QUINTETTE PATHÉ (v. o.) - GAUMONT LES HALLES - (v. o.) BERLITZ (v. f.) MONTPARNASSE PATHÉ (v. f.) - CLICHY PATHÉ (v. f.) - GAUMONT SUD (v. f.) - SAINT-LAZARE PASQUIER (v. f.) - SAINT-CHARLES CONVENTION (v. f.) - BELLE ÉPINE Thiais - PATHÉ Champigny - GAUMONT OUEST Boulogne - GAUMONT Evry - BUXY Valdière - ARGENTEUIL.



PARAMOUNT MERCURY - PUBLICIS CHAMPS ELYSÉES - MONTE-CARLO - PARAMOUNT OPÉRA - PARAMOUNT MARIVAUX - MAX LINDER - U.G.C. OPÉRA - PARAMOUNT BASTILLE - PARAMOUNT MONTMARTRE - 3 SECRÉTAN - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLÉANS - PARAMOUNT GOBELINS - PARAMOUNT GALAXIE - PARAMOUNT ODÉON - PUBLICIS SAINT-GERMAIN - STUDIO ALPHA - STUDIO JEAN-COCTEAU - CONVENTION SAINT-CHARLES- LE PASSY PARAMOUNT MAILLOT - VILLAGE Neuilly - PARAMOUNT La Varenne - CLUB Colombes - BUXY Val- d'Yerres - CYRANO Versailles - VELIZY II - C2L Saint-Germain - ALPHA Argenteuil - FRANÇAIS Enghien - ARTEL Rosny - MÉLIÈS Montreuil - CARREFOUR Pantin - ARTEL Nogent - ARTEL Villeneuve - PARINOR Aulnay - 4 TEMPS La Défense



GAUMONT AMBASSADE vo • GEORGE V vf • BERLITZ vf • MAXEVILLE vf • CLICHY PATHE vf
MONTPARNASSE PATHE vf • GAUMONT SUD vf • 14 JUILLET BEAUGRENELLE vf
GAUMONT GAMBETTA vf • PARAMOUNT GALAXIE vf • CINE BEAUBOURG vf
STUDIO DE LA HARPE vo



THIAIS Belle Epine • BOULOGNE Gaumont Ouest • ARGENTEUIL Gamma • 3 VINCENNES
LA VARENNE Paramount • ORSAY Ulis • SARCELLES Flanades • VIRY CHATILLON Calypso
PARLY 2 Studio • LA DEFENSE 4 TEMPS • MARNE LA VALLEE Artel

CHAQUE SEMAINE
dans Le Monde DIMANCHE
UNE PAGE
L'ACTUALITÉ DU DISQUE
CLASSIQUE - JAZZ - ROCK - VARIÉTÉS

THE BANK OF TOKYO Ltd
Succurs. de Paris : 4-8, r. Ste-Anne, 75001 Paris. T 261-58-33.
C'EST FANTASTIQUE

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Téléfilm : les Ombres.
Réalisation J.-C. Brisseau, avec J. Serres, N. Brevet, D. Verde.

21 h 30 Portrait : Henri Verneuil.
De A. Halimi.

22 h 55 Etoiles sur glace.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

J'ai une idée, si on faisait l'amour
Tél. 233.61.03
NOUVEL ALBUM DE CARON 30 cm n° 6313 308



20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, adapt. J.-D. de La Rochefoucauld, réal. R. Pigaut. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse.
Une nouvelle fresque paysanne classique un peu ennuyeuse. Une famille de sabotiers chassée d'un village parce qu'elle veut construire une usine.

21 h 35 Apostrophes.
Au siècle dit « des lumières ».
Magazine littéraire de B. Pivot.
Avec G. Chaussinand-Nogaret *(Mirabeau)*, R. Darnton *(l'Aventure de l'Encyclopédie)*, F. Deschamps *(la Bougainvillée)*, E. Badinter (pour : *la Femme au vingtième siècle*, de J. et E. de Goncourt) ; C. Quetel *(De par le Roy)*.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : L'école du court métrage.
François Mauriac, de R. Leengardt (1954).
Portrait filmé de François Mauriac, dans sa propriété de Malagar. La vie et l'œuvre de l'écrivain racontées par lui-même.
Le Sabotier du Val-de-Loire, de J. Demy (1955).
La femme d'un sabotier travaillant dans une maison du bord de la Loire voudrait une brouette neuve, car elle fait un long chemin pour aller rincer son linge dans la rivière.
Toute la mémoire du monde, d'A. Resnais (1956).
Exploration de la Bibliothèque nationale, à Paris, où sont conservés tous les imprimés (livres, journaux, etc.), les manuscrits et les estampes.
O saisons, ô châteaux, d'A. Varda (1957).
Les châteaux de la Loire et leurs jardins, avec évolutions de mannequins de mode dans ces décors du passé.
Quatre exemples très bien choisis de la florissante école du court métrage des années 50, qui fut, un peu, le laboratoire de la « nouvelle vague ». Transformation du documentaire traditionnel par le style et le point de vue d' « auteurs de films ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Le nouveau vendredi : Le marché de la solitude.
Dans la série « Carte blanche à Anne Gaillard ».
Réal. : *P. Le Herlé.*

21 h 50 Divertissement : Gaby Verlor.
Une émission de J.-F. Claire ; Chorégraphie : A. Plasschaert.

22 h 45 Journal.
Avec « Un livre, un jour » : *McArthur, un César américain, de W. Manchester.*

23 h 5 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

20 h, A la découverte du Brésil inconnu : Le Brésil sur la voie du développement, par M. Clary et P. Philippot.
21 h 30, Black and Blue : Les souvenirs de J. Hammond.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct de Stuttgart) : « Symphonie le Matin » ; « Scène de Bérénice pour soprano et orchestre » ; « Concerto pour violoncelle » : « Symphonie le Miracle », de Haydn par l'Orchestre symphonique de Radio Stuttgart, dir. N. Marriner. Avec M. Price, H. Schiff.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : « Trio pour piano et cordes », de Tchaïkovski ; « Printemps », de Milhaud ; 23 h 3, Ecrans : Maurice Jaubert ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Variétés. 14 h 30 : Mégahertz ; 16 h 30 : Etoiles et toiles ; 17 h 30 : Moto ; Chapeaux de roues et bottes de cuir.
18 h 30 Archibald le magicien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 5 Tout va très bien (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
« le show-business », avec D. Guichard, H. Christiani, A. Halimi, J. Gréco, Aimable, etc.
21 h 50 Série : Dallas.
Recherche de paternité.
Cliff Barnes renonce à se présenter au Congrès. La famille Ewing l'attaque en justice.
22 h 40 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire : la télévision des autres : l'U.R.S.S. ; Soixante ans avant, un homme avait imaginé la navette spatiale Columbia ; *le grand témoin : Marcel Bleustein-Blanchet.*
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 Domus.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Têtes brûlées.
Porté disparu.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 55 Les jeux du stade.
Football : Mundial 82 ; Boxe : championnat d'Europe des poids lourds à Pau ; Tennis : tournoi de Nice ; Hippisme : le Grand National à Aintree.
17 h Récré A 2.
Barrières ; La bande à Bédé ; Wattoo-Wattoo.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
La grande aventure sur le désert glacé.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Guy Béart.
21 h 40 Téléfilm : Mérette.
De J.-L. Roncoroni, réal. : J.-J. Lagrange. Avec J. Bouise, I. Sadoyan, P. Lapp, C. Eger, A. Bos.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Concert : Rock Palast.
En direct du Festival d'Essen.
Rick James, Van Morisson, etc.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais (et à 18 h 5) : Mon ami Guignol ; 17 h 55 : Aglaé et Sidonie ; les Aventures de Peter ; 18 h 15 : Le petit chevalier de chœur : les Wombles ; 18 h 30 : Ulysse (le royaume d'Hadès).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : Don Giovanni.
Opéra de Mozart. Mise en scène : J.-P. Vincent et J. Dautremay, au Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence.
23 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Après la Pologne... quelle Europe demain ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Denis Roche.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique : « le Chevalier à la rose », de R. Strauss.
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : Dialogue Est-Ouest.
14 h 5, Le Brésil sur la voie du développement : par M. Clary et M. Philippot.
16 h 20, Le livre d'or : le Zingara Trio, au Festival estival de Paris, 1980.
17 h 30, Idéologies et religions : Daryush Shayegan.
18 h 30, Entretiens de carême : Méditation sur la Croix, avec Mme F. Quéré, écrivain.
19 h 30, Arts plastiques : Un peintre brésilien, M. Gruber.
20 h, Les souterrains, de J. Kerouac. Avec M.-C. Darah, G. Dhers, H. Pillsbury et M. Roussin.
21 h 6, Hors-texte : Autour de J. Kerouac.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-matin : Œuvres de Rossini, Schnabel, Bizet, de Arriage, Pierné, Respighi, Kabalewski.
9 h 2, Actualité du disque : (et à 12 h 35).
11 h, La Tribune des critiques de disques : « Danses pour deux pianos », de Brahms.
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Atelier de musique : *War Requiem*, de Britten. Avec A. Oldman et les Chœurs de l'Orchestre de Paris.
15 h 30, Dossier disque : Toscanini dirige Wagner : Prélude et mort d'Isolde ; Siegfried Idyll ; Mort de Siegried et Marche funèbre.
16 h 30, Concert (en direct du Palais du Luxembourg) : « la Règle d'or », avec l'Ensemble des arts florissants, dir. W. Christie. Avec D. Visse, A. Mellon, G. Laurens, J. Felsman, F. Paut ; « Actéon », de Charpentier.
18 h, Le disque de la tribune : Danses pour deux pianos, de Brahms (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : Œuvres de Gerhard, Giuliani, Turina, Froberger.
19 h 30, Les pêcheurs de perles : J. Swan, piano (Liszt) ; Scarlatti et quelques grands pianistes.
20 h 30, Concert (Festival de Ludwigsburg) : « Sonates pour deux hautbois, basson, clavecin et contrebasse », de Zelenka ; « Fantaisie pour clavecin », « Sonate pour clavecin BVW 906 », de J.-S. Bach ; « Sonate n° 5 en sol mineur », de Haendel, par H. Holliger, hautbois, M. Bourgue, hautbois, K. Thunemann, basson, W. Stert, contrebasse, C. Jacottet, clavecin.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit (Mendelssohn) ; Entre guillemets ; 0 h 5, Les poissons d'or.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 4 AVRIL

– *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Le grand jury-R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité du « Club de la presse »* d'Europe 1, à 19 h.

Le projet de loi sur

M. MAUROY : notre préoccupation est de mettre la radio et la télévision à l'abri de tous les pouvoirs.

M. Pierre Mauroy, qui était, jeudi 1er avril, l'invité à déjeuner de l'Association de la presse anglo-américaine de Paris, a notamment déclaré, à propos du projet de loi sur l'audiovisuel adopté la veille par le conseil des ministres : « *Nous estimons que, au-dessus de la radio et de la télévision, compte tenu de l'organisation française et des liens toujours suspects qui existent entre celles-ci et l'Etat, il est indispensable d'avoir une haute autorité pour garantir l'indépendance et l'objectivité du service public. Et cette haute autorité, collège composé de personnalités que nous voulons irréprochables, capables d'indépendance, au-dessus de tout soupçon, constituera un progrès considérable par rapport à ce qui s'est réalisé en France jusqu'ici.* » Interrogé sur le mode de désignation des membres de cette instance, le premier ministre a souligné : « *De qui ces personnalités doivent-elles tenir leur pouvoir ? Du droit d'un tel ou d'un tel ? Ces temps-là sont révolus. (...) Elles doivent avoir leur pouvoir du peuple, de la souveraineté nationale. Or comment la souveraineté nationale s'exprime-t-elle, sinon par le président de la République, élu directement par le peuple, et par le Parlement ? Par conséquent, il revient au président de la République et au Parlement de désigner les membres de cette haute autorité. Je crois que la filiation légitime et démocratique est assurée et que le choix de ces personnalités sera tel que les Français auront une garantie supplémentaire d'une télévision et d'une radio plus indépendantes, plus à l'aise face à tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, car ce serait tout de même restreindre le débat que de ne voir de danger que du côté de l'Etat. Il faut se garantir contre tous les pouvoirs, notamment celui de l'argent. Notre préoccupation est de mettre la télévision et la radio à l'abri de tous les pouvoirs, et cela est, je crois, à l'honneur du gouvernement. C'est, en tout cas, l'expérience que nous voulons tenter.* »

Comme un journaliste semblait douter que les membres de la haute autorité qui seront nommés par le président de la République fassent réellement preuve d'indépendance à l'égard du pouvoir, M. Mauroy a répondu par une question : « *Faut-il donc envoyer rapidement un véhicule spatial vers Mercure ou Mars afin d'en ramener je ne sais quel Martien capable de sauvegarder l'indépendance de cette haute autorité ?* »

M. R.-G. SCHWARTZENBERG : Un progrès notable

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du Mouvement des radicaux de gauche, estime que le projet de loi sur l'audiovisuel « *constitue un progrès notable par rapport à la très nocive loi giscardienne de 1974* ». Cependant, estime-t-il, « *mieux aurait valu couper carrément le cordon ombilical entre pouvoir et audiovisuel, plutôt que de risquer de le rallonger en établissant une dérivation avec une haute autorité, elle-même nommée aux deux tiers par le pouvoir. En effet, le mode de désignation de la haute autorité qui assure une majorité automatique au pouvoir rappelle trop celui du Conseil constitutionnel, critiqué depuis longtemps et légitimement par la gauche pour ne pas appeler des réserves.*

Quant aux radios libres, M. Schwartzenberg regrette qu'elles ne puissent bénéficier de « *recettes publicitaires plafonnées et réglementées* ».

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., déplore « *le maintien pur et simple du monopole de la radiotélévision* ». « *L'utilisation du modèle du Conseil constitutionnel pour la composition de la haute autorité prête à sourire, après toutes les critiques adressées par la majorité à cette institution juridique* », a-t-il déclaré jeudi 1er avril.

LES SYNDICATS : de la réserve à la critique

Après les réactions aux premières esquisses de la réforme que, à plusieurs reprises, M. Fillioud avait communiquées aux syndicats, le projet de loi tel qu'il est apparu à la sortie du conseil des ministres, le 31 mars, suscite de vives critiques.

Ainsi, les techniciens de la radiotélévision C.G.T. et C.F.D.T., qui se déclarent « *déçus, inquiets et mobilisés* », dénoncent dans un communiqué commun « *l'insuffisance de démocratie dans toutes les instances de décision* » et soulignent la « *faible représentation du personnel et du public* » en leur sein. Le S.N.R.T.-C.G.T. et le SURT-C.F.D.T. affirment que « *les structures sont multipliées alors qu'il n'est prévu aucune instance de coordination, les ressources – redevance, publicité, ventes – ne sont pas regroupées, le financement de l'ensemble est incertain* », et que le droit de grève, « *reconnu par la Constitution, est démenti par l'article 71 du projet de loi* » sur la continuité du service public.

De son côté, l'Intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) « *déplore qu'au sein de la haute autorité ne siège ni représentant des usagers, ni représentant du personnel et que les pouvoirs de cet organisme ne soient pas équilibrés par la possibilité pour le conseil national de la communication audiovisuelle d'émettre des avis obligatoires* ». Elle condamne aussi « *la prise de participation des collectivités territoriales dans le capital des radios et TV régionales* » et note que « *les dispositions prévues en cas de grève n'assurent en aucun cas le plein exercice de leurs droits pour les journalistes* ».

D'autre part, la confédération F.O. s'inquiète du « *renforcement de l'influence des Assemblées dans la composition de la haute autorité* », qui, selon elle, « *va à l'encontre de la nécessaire indépendance du service politique de la radiotélévision* ».

« *L'audiovisuel du service public doit être doté des moyens de son indépendance*, déclare F.O. dans un communiqué, *notamment sur le plan financier, tant à l'égard des pouvoirs publics – ce qui n'est pas le cas dans le projet – que du privé et des groupes de pressions. La multiplication du nombre des sociétés – véritable démantèlement – ne peut qu'aboutir à fragiliser les nouvelles sociétés ainsi créées, en aggravant les pesanteurs administratives dans des domaines (information et création) où, au contraire, elles devraient être limitées.* » F.O. estime d'autre part que, « *quel que soit le gouvernement et quelle que soit la composition politique des collectivités territoriales, il est dangereux pour l'indépendance de l'information et pour sa crédibilité de la soumettre à une haute autorité de tutelle, étroitement dépendante des sanctions électorales et localement de toutes les pressions.* »

L'entrée des représentants politiques des régions dans les conseils d'administration des sociétés décentralisées de radio et de télévision risque, selon le syndicat, d' « *accentuer encore la dépendance de la télévision originale.* »

Enfin, la confédération F.O. regrette que « *des engagements pris par le ministre de la communication avec les syndicats n'aient pas été respectés (maintien du lien nécessaire entre France-Inter et Radio-France comme de celui entre l'entité DOM-TOM et la société nationale FR 3* ».

Dans *la Lettre confédérale* de la C.G.C., M. Bernard Petit-Jean commente à son tour le projet de la loi sur l'audiovisuel, qui, selon lui, « *ne tient pas compte des bouleversements technologiques et reste étrangement silencieux sur le financement des mesures envisagées* ». Quant à la haute autorité, elle ne constituera, écrit M. Petit-Jean, « *qu'un rouage supplémentaire qui ne fera qu'alourdir l'appareil sans rompre, bien au contraire, le cordon ombilical qui lie les sociétés nationales de radio et de télévision à l'État* ». « *Une fois de plus*, conclut-il, *une fausse réforme qui coûtera cher aux contribuables* ».

Se félicitant de la volonté de régionalisation, la C.F.T.C. déplore la composition de la haute autorité, devenue « *de par la volonté du président de la République un organe strictement politisé, foyer de pressions sur le personnel, sur les journalistes en particulier* ». Même méfiance de la C.F.D.T. à l'égard de la haute autorité : « *La désignation des membres uniquement par les présidents de la République et des deux Assemblées ne met pas la haute autorité à l'abri des pressions*, estime-t-elle, *et la nécessaire indépendance du système audiovisuel risque de n'être pas garantie si à la tutelle ministérielle se substitue l'autoritarisme d'une instance dévouée au pouvoir en place.* » Cependant la C.F.D.T. se déclare dans l'ensemble satisfaite d'un projet de loi qui « *restaure et renforce le service public* », qui « *s'assigne pour objectif la décentralisation et la régionalisation* », et qui fait de la convention collective nationale « *le préalable à toute reconnaissance de la branche d'activité audiovisuel* ».

LES DIRECTEURS DE JOURNAUX ONT FAIT PART A M. MAUROY DE LEURS CRAINTES AU SUJET DE LA PUBLICITÉ

Une délégation de la Fédération nationale de la presse française, conduite par M. Maurice Bujon, a été reçue le jeudi 1er avril par le premier ministre, à l'hôtel Matignon. L'entretien, qui a duré près d'une heure et demie, a permis aux patrons de presse d'exposer à M. Mauroy leurs principales préoccupations, notamment par rapport au projet de loi sur l'audiovisuel : absence de « quota maximum » pour les recettes publicitaires de TF 1 et A 2, crainte de voir FR 3 recourir bientôt aux spots publicitaires.

Selon la délégation de la F.N.P.F., le premier ministre a donné l'assurance qu'aucune décision ne sera prise sans concertation.

Le maintien de l'article 39 *bis* du code général des impôts ainsi que le désir, exprimé par les directeurs de journaux, de voir les entreprises de presse considérées comme des « *entreprises de communication* » ont été également évoqués.

Un groupe de travail informel sera prochainement mis en place, comprenant des représentants de la profession et des conseillers de l'hôtel Matignon ainsi que du ministère de la communication. Il aura pour tâche d'étudier plus en détail les problèmes fiscaux de la presse, la tarification postale nationale et internationale, ainsi qu'une éventuelle aide à l'investissement.

La haute autorité : à l'image de...

Un magistère créé « à l'image du Conseil constitutionnel » *la formule est de M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République. Elle s'impose, en effet, mais elle étonne si l'on se réfère aux jugements que les dirigeants socialistes ont portés, dans l'opposition et au pouvoir, sur la haute juridiction constitutionnelle qui paraît leur servir de modèle.*

Après les législatives de 1978, M. Mitterrand, alors premier secrétaire du P.S., écrivait, le 17 juin, alors que le Conseil constitutionnel venait d'annuler l'élection de deux députés de gauche : « C'est l'institution que je mets en cause. Car le Conseil constitutionnel est une institution politique, une juridiction politique, l'instrument politique du pouvoir exécutif. Rien de moins. Rien de plus. On le croyait servile, il n'est qu'obéissant. » *(Dans l'ouvrage* « l'Abeille et l'Architecte » *).*

En 1982, après la décision du Conseil constitutionnel annulant certaines dispositions du projet de loi sur les nationalisations, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., déclarait, le 18 janvier au journal d'Antenne 2 : « Mon sentiment est que le Conseil constitutionnel n'est pas l'instance objective qu'on nous dit, qu'elle est à droite... Le Conseil constitutionnel ne me paraît pas appartenir à la tradition française. »

On va d'étonnement en étonnement si l'on se réfère à certains commentaires de l'opposition sur la compostion de la haute autorité : comment ceux qui ont admis le mode de désignation des membres du Conseil constitutionnel peuvent-ils mettre en cause le contrôle politique qui sera exercé, selon M. Alain Madelin, député U.D.F. (le Monde du 1er avril) sur l'instance suprême de l'audiovisuel ? Pour éviter de se contredire, l'opposition devrait s'abstenir de juger les juges de l'audiovisuel – c'est peut-être le but recherché – et la majorité de condamner ceux de la constitutionnalité ; c'est, peut-être, le prix payé. Dans les deux cas, il y aura possibilité de recours puisque aussi bien derrière les institutions il y a les hommes qui les animent. Leur choix contribue à éclairer l'esprit de la loi.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

l'audiovisuel

Le pouvoir et les ondes

L'entourage du premier ministre considère qu'une meilleure explication de la politique gouvernementale est, désormais, une priorité absolue. Les récentes déclarations de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, le disaient encore plus crûment : *« Nous ne sommes pas suffisamment aidés dans ce travail d'explication, j'ai la franchise de le dire, par les médias, l'ensemble de l'audiovisuel. Nous n'avons pas la télévision du changement. Il nous faut une meilleure télévision. »*

Il est certain que la « décolonisation » amorcée sur les ondes, à la suite du vote du 10 mai 1981, n'a pas conduit à un soutien complaisant des réformes engagées par le gouvernement. Est-ce une raison suffisante pour souhaiter un retour aux mauvaises habitudes de l'information télécommandée ?

Si le gouvernement estime que sa politique n'est pas présentée d'une manière satisfaisante par le service public de la radio-télévision ,il dispose d'un droit reconnu dans la loi du 7 août 1974 — toujours en vigueur — et qui dit :

« ART.16.— *Le gouvernement peut, à tout moment, faire programmer et diffuser toutes déclarations ou communications qu'il juge nécessaires. Les émissions sont annoncées comme émanant du gouvernement.* »

On retrouve d'ailleurs cette même disposition (art. 31) dans le projet de loi sur l'audiovisuel que le gouvernement s'apprête à déposer à l'Assemblée nationale.

Aurait-on oublié que, dans les années 1954 - 1955, M. Pierre Mendès France avait inauguré, à la radio — non sans succès — cette formule de communication, introduite vingt ans plus tard dans la loi ?

Il est tentant pour le pouvoir, quel qu'il soit, d'utiliser des journalistes pour faire la promotion de sa politique, plutôt que de l'expliquer à visage découvert. C'est le régime auquel ont été soumis, depuis plus de vingt ans, ceux du service public de l'audiovisuel.

Même si l'enjeu comporte quelque risque, le gouvernement doit user des dispositions prévues par la loi pour expliquer sa politique. Mais qu'il laisse aux journalistes de l'audiovisuel le temps de retrouver certains réflexes déontologiques que les plus jeunes d'entre eux n'ont même jamais connus, plutôt que de fantasmer sur un éventuel retour aux ambiguïtés d'antan.

C. D.

● *TV Lyon, canal 22*, la chaîne de télévision pirate qui a émis à Lyon à plusieurs reprises, s'étonne « du caractère frileux et étriqué d'une proposition de loi qui non seulement garantit la pérennité du monopole, mais de plus rejette toute tentative d'ouverture de nouveaux espaces de libertés pour l'expression audiovisuelle ». TV Lyon, canal 22, qui propose depuis un an l'ouverture de canaux expérimentaux dans plusieurs villes de France, se demande s'il est *« honnête de faire une distinction entre monopole de diffusion et monopole de programmation »*. *« Est-il sérieux de comparer diffusion hertzienne, qui existe, et diffusion par câbles, qui ne sera pas opératoire en France avant plusieurs années ? »*.

A TF 1

● Démission de M. Philippe Vasseur.
● Réintégration de M. Jean Bertolino.

M. Philippe Vasseur, chef du service économique et social de la rédaction de TF 1, a annoncé, jeudi 1er avril, qu'il démissionnait de la chaîne en raison de *« certaines contraintes imposées à la rédaction »*. Dans la lettre de démission qu'il a adressée au président de TF 1, M. Jacques Boutet, M. Vasseur explique notamment : *« La désignation désormais officielle de M. Sylvain Gouz au poste d'adjoint au chef du service économique constitue un exemple de ces contraintes qui me touche directement. »*

M. Vasseur estime « inadmissible » que des nominations d'adjoints interviennent sans accord du chef du service intéressé ni du rédacteur en chef.

M. Philippe Vasseur était chef du service économique et social de la première chaîne depuis le 27 janvier 1981. Avant d'entrer à la télévision, il avait longuement travaillé aux *Échos* où il occupait le poste de rédacteur en chef depuis 1976.

M. Vasseur est aussi l'auteur de l'ouvrage *les Patrons de gauche* paru en 1979.

Le départ de M. Vasseur risque de retarder, voire de compromettre légèrement la réorganisation de la rédaction de TF 1 actuellement en cours, et la publication du nouvel organigramme attendu depuis plusieurs jours.

Cependant, la réintégration de M. Jean Bertolino au poste de rédacteur en chef chargé des reportages est désormais acquise. Écarté de la rédaction à la fin du mois de février, à la suite de la suppression du pool des reportages dont il était le rédacteur en chef adjoint, M. Bertolino avait reçu le soutien de cent cinquante journalistes de la rédaction signataires d'une pétition en sa faveur. La présidence de TF 1 avait d'autre part été irritée par l'article publié par *le Monde*, dans lequel M. Bertolino se montrait extrêmement critique à l'égard de la chaîne qui l'employait (*le Monde* du 20 février).

Vu

Le pouvoir et la peur

Deux journalistes appartenant à Amnesty international sont allés en Grèce interviewer d'anciens membres de l'ESA — la Gestapo des colonels — et quelques-uns de ceux qui leur ont survécu. Diffusée sur A 2 dans la série « Affaire vous concernant », l'émission qui vient du Danemark a pour titre le Fils de ton voisin. *Il ne s'agit pas de dénoncer un pays en particulier à un moment de son histoire, mais de montrer comment des hommes ni mauvais ni bons deviennent des tortionnaires. A l'aide des témoignages, les auteurs ont reconstitué le plus minutieusement possible les méthodes d'entraînement. Cette partie fiction n'est pas romancée. Elle se borne à rapporter des faits, le glissement insensible dans l'engrenage de la cruauté, d'en souligner la banalisation. Cette partie fiction est plus sèche que les récits eux-mêmes : les voix françaises recouvrent les paroles originelles, mais le passé vit dans les corps mutilés, sur les visages, dans les regards des hommes qui parlent, même s'ils se refusent au pathos ou aux justifications.*

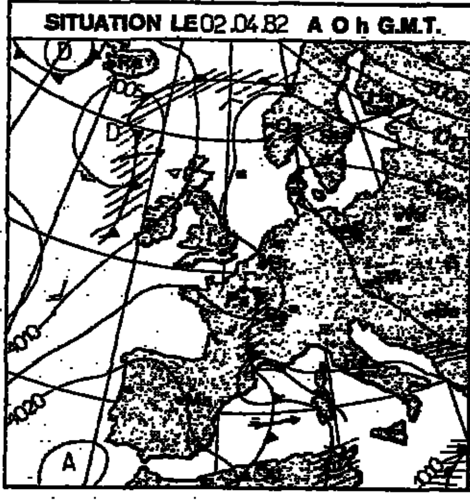
Les méthodes d'entraînement, on les connaît pour les avoir vues dans des films antimilitaristes, au théâtre, dans des reportages que les Américains ont réalisé sur les marines (s'il existait de tels reportages sur l'armée française, passeraient-ils à la télévision ?). C'est toujours la brutalité concertée, les humiliations, la peur, l'incertitude (« On ne savait pas pourquoi, ni combien de temps ça durerait »*), l'abrutissement, les punitions suivies de douceurs paternalistes (*« Vous serez les meilleurs soldats, vous n'avez qu'à obéir aux anciens »*) avec comme résultat les délices du pouvoir (*« l'illusion de représenter le pouvoir »*), la sécurité qui vient avec la remise du képi (*« Les poules mouillées sont devenues des hommes »*), et la reconnaissance (*« A partir de là, vous êtes leur égal »*). Après, il faut faire comme tout le monde : taper. La carotte et le bâton, la méthode est vieille comme l'humanité. C'est la base de toute éducation, mais poussée jusqu'à la froide déraison.*

L'important, ici, est la simplicité des attitudes et des paroles, leur lucidité naïve. C'est l'absence de sensationnel. La litanie, malgré son côté un peu appliqué, force au malaise. Il ne s'agit pas de savoir si on serait capable de résister ou non, la question est sans réponse. Le malaise vient de ce que, plus ou moins, on sait ce qui est dit et montré. D'une certaine manière, on l'admet. On admet que cela puisse exister. Chez le voisin.

COLETTE GODARD.

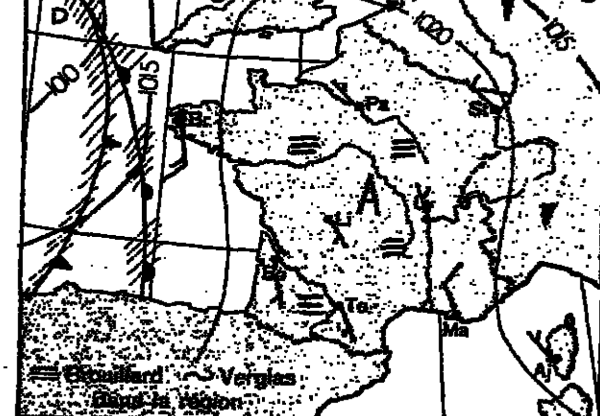
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02.04.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.4.82 DÉBUT DE MATINÉE





Évolution probable du temps en France entre le vendredi 2 avril à 0 heure et le samedi 3 avril à 24 heures :

Une perturbation pluvieuse achèvera de se désagréger sur l'Est et le Sud-Est de notre pays mais une nouvelle perturbation s'approchera de nos côtes de l'Atlantique ; à l'avant de celle-ci le temps sera plus doux et plus ensoleillé.

Samedi matin des averses se produiront encore près des Vosges et des Alpes. Ailleurs le temps sera plus doux et brumeux mais de belles éclaircies se développeront. Dans la journée, le temps sera souvent ensoleillé et plus chaud avec des températures atteignant 15 à 20° du nord au sud de notre pays.

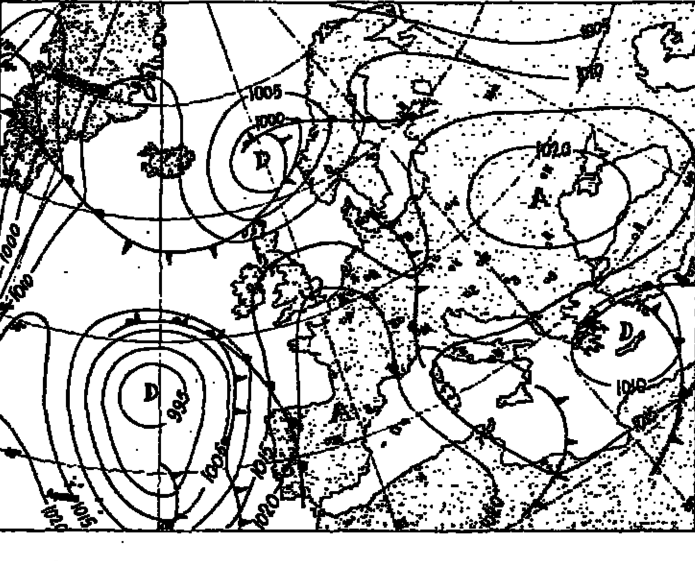
Toutefois le soir, quelques pluies seront observées près des côtes atlantiques.

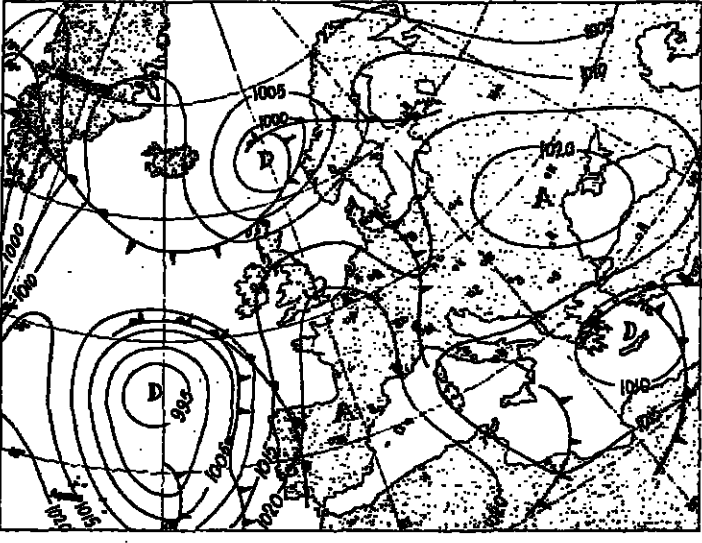
Les vents, généralement faibles, s'orienteront au Sud près de l'Atlantique.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris. Le 2 avril 1982, à 7 heures : 1014,4 millibars soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er avril ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2 avril) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 15 et 5 ; Bourges, 14 et 7 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 14 et 6 ; Dijon, 16 et 7 ; Grenoble, 16 et 6 ; Lille, 15 et 8 ; Lyon, 16 et 8 ; Marseille, 17 et 11 ; Nancy, 16 et 1 ; Nantes, 9 et 4 ; Nice, 17 et 12 ; Paris-Le Bourget, 14 et 9 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 9 et 5 ; Strasbourg, 16 et 1 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 17 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL, A 0 HEURE (G.M.T.)





Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 10 degrés ; Amsterdam, 15 et 5 ; Athènes, 19 et 13 ; Berlin, 15 et 2 ; Bonn, 18 et 1 ; Bruxelles, 17 et 7 ; Le Caire, 32 et 11 ; Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 10 et – 2 ; Dakar, 23 et 18 ; Genève, 12 et 2 ; Jérusalem, 22 et 10 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 12 et 7 ; Luxembourg, 16 et 6 ; Madrid, 12 et 3 ; Moscou, 4 et – 1 ; Nairobi, 22 et 15 ; New-York, 17 et 7 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 14 et 2 ; Tunis, 18 et 10 ; Tozeur, 28 et 15.

Probabilités pour la journée du dimanche 4 avril

Dès le matin, une zone de nuages et de pluie abordera la côte atlantique et elle s'avancera lentement au cours de la journée vers le sud-est. En fin de soirée, elle touchera la plupart des régions de l'ouest et du sud-ouest. Sur tout le reste du pays, le ciel devrait rester clair ou passagèrement nuageux et assez brumeux. Dans l'ensemble, les températures seront très douces pour la saison, surtout en cours d'après-midi dans les régions ensoleillées.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 1er avril 1982, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 210-300 ; Auris-en-Oisans : 50-80 ; Autrans : 30-120 ; Arêches-Beaufort : 180-430 ; Avoriaz : 40-350 ; Bellecombe : 120-300 ; Bonneval-sur-Arc : 220-400 ; Les Carroz-d'Arâches : 80-380 ; Chamonix : 70-550 ; Châtel : 110-350 ; La Clusaz : 70-330 ; Collet d'Allevard ; 70-140 ; Combloux : 50-280 ; Les Contamines-Montjoie : 70-400 ; Le Corbier : 110-230 ; Courchevel : 90-335 ; Crest-Voland : 155-275 ; Les Deux-Alpes : 80-300 ; Flaine : 170-500 ; Flumet : 130-230 ; Les Deux-Alpes : 80-300 ; Les Gets : 100-250 ; Le Grand-Bornand : 70-300 ; Les Houches : 70-280 ; Les Sept-Laux : 80-200 ; Megève : 70-290 ; Les Menuires : 153-230 ; Méribel : 120-335 ; La Grande-Plagne : 210-400 ; Pralognan-La Vanoise : 140-180 ; Praz-sur-Arly : 110-230 ; Saint-François-Longchamp : 110-250 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 120-270 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-180 ; Samoëns : 80-380 ; Thollon-les-Memises : 40-250 ; Val-d'Isère : 210-250 ; Valloire : 80-200 ; Villard-de-Lans : 10-250 ; Valmorel : 220-300.

ALPES DU SUD

Auron : 90-140 ; Beuil-les-Launes : 40-50 ; La Colmiane-Valdeblore : 50-70 ; La Foux-d'Allos : 130-190 ; Isola-2000 : 150-185 ; Orcières-Merlette : 90-235 ; Les Orres : 100-170 ; Pra-Loup : 90-180 ; Puy-Saint-Vincent : 135-190 ; Risoul-1850 : 140-160 ; Le Sauze-Super-Sauze : 60-230 ; Serre-Chevalier : 60-210 ; Superdévoluy : 80-210 ; Valberg : 50-60 ; Vars : 50-130.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-110 ; Les Angles : 50-100 ; Ax-les-Thermes : 30-70 ; Cauterets-Lys : 230-530 ; Font-Romeu : 100-140 ; Gourette-Les-Eaux-Bonnes : 25-600 ; La Mongie : 120-230 ; Saint-Lary-Soulan : 70-225.

MASSIF CENTRAL

Super-Besse : 25-120 ; Super-Lioran : 20-110.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 40-150 ; Les Rousses : 100-300.

VOSGES

La Bresse : 40-110 ; Gérardmer : 20-80 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 60-110.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs et du tourisme » page 19.

LOTO

TIRAGE N°13

DU 31 MARS 1982

23 – 27 – 28 – 32 – 39 – 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	2	6 085 783,10 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	35	173 879,50 F
5 BONS NUMEROS	1 463	12 479,30 F
4 BONS NUMEROS	99 336	183,70 F
3 BONS NUMEROS	2 169 433	12,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 7 AVRIL 1982

VALIDATION JUSQU'AU 6 AVRIL 1982 APRES-MIDI

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 2 avril 1982 :

DES ORDONNANCES :

● Relative à l'exercice de fonctions à temps partiel par les fonctionnaires et les agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif.

● Portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite et relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif.

● Relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif.

DES DÉCRETS :

● Modifiant l'article du code des pensions civiles et militaires de retraite (partie réglementaire : règlements d'administration publique et décrets en Conseil d'Etat).

● Relatif aux indemnités pour risques professionnels allouées à certaines catégories de personnel civil des corps techniques du ministère de la défense.

● Portant modification du taux de la contribution versée par l'Etat au titre du régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.

● Relatif à la cessation anticipée d'activité des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.

SOCIÉTÉ

CARTES POSTALES FÉMINISTES. — Un groupe de femmes rassemblées au sein de La Gaffiche propose des cartes postales reproduisant des affiches féministes. 3 F l'une.

★ **Editions Tierce, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.**

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 4 AVRIL

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Garnier-Ahlberg.

« Château de Maison-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45 : entrée côté parc, Mme Hulot.

« Jardin des Tuileries », 15 h, arc de triomphe du Carrousel, Mme Garnier-Ahlberg.

« Histoire du Louvre », 15 h, métro Louvre, Mme Meyniel.

« De Saint-Sulpice au Luxembourg », 15 h, entrée de l'église, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Eglise Sainte-Clotilde », 15 h, 23 *bis*, rue Las-Cases, Mme Garnier-Ahlberg.

« Jardins Albert-Kahn », 15 h, entrée rue des Abondances à Boulogne (l'Art pour tous).

« L'Assemblée nationale », 14 h 45, 126, rue de l'Université (Art et Aspects de Paris).

« Peinture française du dix-septième siècle », 10 h, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Orient des Croisades », 11 h, 13, av. du Président-Wilson (Arcus).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 h, 3, rue Malher (A travers Paris).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 15, 2, rue des Ciseaux, Mme Barbier.

« Val-de-Grâce », 15 h 30, 1, place Alphonse-Laveran, Mme Camus.

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée, boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h, 292, rue Saint-Martin, Mme Ferrand.

« Quartier Saint-Georges », 15 h, place Pigalle, Mme Hager.

« Hôtel de Camondo », 15 h, 63, rue de Monceau, Mme Haulier.

« Le Paris de Rabelais », angle rue Valette et place du Panthéon (Histoire et Archéologie).

« Salon du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli, M. P.-Y. Jaslet.

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« La chapelle expiatoire de Louis XVI et sa crypte », 14 h 45, entrée rue Pasquier, M. de La Roche.

« Le Sénat », 15 h, angle rue Vaugirard et de Tournon (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 h, 24, rue Nungesser : « Piaf... la grande cantatrice de notre petit opéra quotidien ».

17 h 30, 11 *bis*, rue Keppler : « Réincarnation, renaissance, résurrection », (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

BREF

DOCUMENTATION

UNE BROCHURE SUR LA DÉCENTRALISATION. — La Documentation française vient de publier le n° 204 des Cahiers français consacré à la décentralisation. Ce document comporte une partie historique et expose dans le détail les modifications qu'apportera, dans l'organisation administrative française, la loi récemment votée et intitulée « Droits et libertés des communes, départements et régions ».

★ **80 pages, 25 F dans les librairies de la Documentation française, 31, quai Voltaire à Paris et 165, rue Garibaldi à Lyon, ainsi que par correspondance : 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.**

VACANCES

POUR LES JEUNES DIABÉTIQUES. — l'Aide aux jeunes diabétiques organise pendant les périodes de juillet et août des maisons de vacances spécialisées pour jeunes diabétiques.

★ **A.J.D., 41-43, rue des Rigoles, 75020 Paris, tél. 636-36-77.**

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

5 continents … THE BANK OF TOKYO Ltd
Succurs. de Paris : 4-8, r. Ste-Anne, 75001 Paris. T 261-58-33.

C'EST FANTASTIQUE

Le bilan des états régionaux de l'environnement

Quatre mille associations ont repris espoir

A Paris, le 20 mars dernier, l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle bourré de militants jusqu'au sommet des gradins ressemblait à la Sorbonne en mai 1968. Les empoignades verbales succédaient aux motions votées à l'arraché. Au terme des états régionaux de l'environnement les associations de l'Ile - de - France tenaient leur ultime séance de travail.

Huit jours plus tard, à Toulouse cette fois, dans la salle d'honneur du campus universitaire, lumineuse et fonctionnelle, face à une haute tribune où trônaient le préfet, un président placide et deux permanents d'associations, une centaine d'environnementalistes de Midi-Pyrénées participaient à une réunion de synthèse équivalente. Mais ici on travaillait dans le calme, comme une classe disciplinée.

Ces images contrastées témoignent de la liberté avec laquelle chaque province a tiré parti de la vaste consultation lancée au début de l'année par M. Michel Crépeau sous le titre « d'états régionaux de l'environnement ». Le ministre souhaitait *« faire parler la base »*. Elle en a profité. On estime que plus de dix mille personnes, représentant près de quatre mille associations, comités et groupements, ont dit ce qu'elles avaient sur le cœur. C'est la première fois qu'une enquête grandeur nature est ainsi menée sur une telle échelle. Et personne n'a mâché ses mots : ni sur les agressions qui assaillent les milieux naturels et le cadre de vie, ni sur les responsables de cet état de choses.

Dans chaque région ce sont les associations elles-mêmes qui, avec un coup de pouce financier du ministère, ont lancé les invitations et organisé leur travail. En Midi-Pyrénées, par exemple, huit commissions départementales et onze commissions « thématiques » se sont constituées. En moins de deux mois, deux cent cinquante associations travaillant d'arrache-pied ont rédigé dix-sept rapports qui vont constituer un Livre blanc régional. Celui-ci tiré à quatre mille exemplaires, sera bientôt entre les mains des élus et des fonctionnaires du Sud-Ouest.

Une synthèse en trente-deux feuillets sera tirée de ce document et envoyée à Paris. Avec la contribution similaire des vingt et une régions et celles des départements d'outre-mer, le Livre blanc national ne comportera pas moins de sept cent trente pages. Que va-t-on faire de cet ensemble ?

Toutes les provinces doivent d'abord distribuer localement leur Livre blanc régional. Le ministre de l'environnement a demandé aux assemblées départementales et aux conseils régionaux de les examiner avant que ne s'engage au Parlement la discussion de la loi sur la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. Ainsi espère-t-on que l'environnement ne sera pas oublié dans le débat sur la régionalisation.

Schéma idéal

Pour montrer ce que pourrait être une politique régionale de l'environnement, le ministère a, dès cette année, attribué à quatre régions (Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Corse) une dotation globale de quelques millions et, en s'aidant des Livres blancs qui vont leur être remis, de mener les actions qu'elles estiment prioritaires.

Le Livre blanc national, quant à lui, sera distribué à tous les parlementaires avant la fin de l'année. Des nombreuses propositions qu'il contient, on tirera les éléments d'une « charte de l'environnement ». Celle-ci sera adoptée par le Parlement lors de la session du printemps 1983, c'est-à-dire avant les élections municipales. Ainsi serait définie et relancée une politique de l'environnement qui, partie de la base et avalisée à chaque échelon de responsabilité, devrait être acceptée et donc appliquée par tout le monde.

Ce schéma idéal donnera-t-il les résultats qu'on en attend ? Il tranche, en tout cas, avec les procédures assez technocratiques des dix années passées. Les états régionaux ont déjà produits certains effets. La consultation a réveillé les associations, qui ont mis noir sur blanc toutes leurs revendications et parfois leur rancœur. C'est la base qui a parlé et non les notables de l'environnement. Certains de ceux-ci en ont pris ombrage, estimant qu'on allait escamoter les grands problèmes au profit d'innombrables et minuscules affaires locales.

Contraintes, pour la première fois, de travailler en commun, les associations sont parties à la découverte les unes des autres. *« Maintenant*, disent les militants, *on n'a plus envie de se quitter. »* On va donc assister à des regroupements par départements et par régions, là où ce n'était pas encore fait. Le mouvement associatif, dont on déplorait souvent l'émiettement, s'organise comme un groupe de pression. Il y est encouragé par le ministère lui-même.

Le délégué régional à l'environnement et à l'architecture (D.R.A.E.) de Midi-Pyrénées a proposé aux associations de créer auprès de lui une conférence permanente. Il mettra à leur disposition des locaux de réunion, un service de documentation et un bulletin. S'il le souhaite, le conseil régional siégeant à Toulouse va donc pouvoir profiter de l'expérience des vingt-cinq fonctionnaires de la D.R.A.E. mais aussi de celle des représentants d'associations.

Comme ailleurs, il trouvera dans le Livre blanc qui va lui être remis la liste quasi exhaustive de tout ce qui ne va pas sur son territoire. Parmi les élus et les fonctionnaires, personne ne pourra plus pécher par ignorance. Quant aux idées et aux propositions, elles foisonnent dans les documents issus des états régionaux.

Ceux-ci, en tout cas, ont fait lever un immense espoir : celui d'être entendu et compris. Si cet espoir venait à être déçu, il se changerait en ressentiment. Gare alors aux retombées électorales lors des municipales de 1983. C'est le risque qu'a pris M. Michel Crépeau. Il n'est pas imaginaire.

Depuis le 10 mai, les associations avaient l'impression que l'environnement était la cinquième roue du carrosse. La plupart d'entre elles ont participé aux états régionaux, mais elles gardent les nerfs à fleur de peau. En Lorraine, le feu vert donné par M. Crépeau à une microcentrale qui noiera une tourbière a suffi à casser net les états régionaux. La puissante fédération lorraine de l'environnement (FLORE) s'est retirée de toutes les commissions. Dans le Nord, M. J. Hebrard, directeur de l'espace naturel régional, organisme créé et soutenu par le conseil régional, a cru devoir admonester les associations parce qu'elles partaient en guerre contre le programme nucléaire alors que l'assemblée nationale a tranché le débat en octobre 1981. Il a dû quitter les états régionaux sous les huées.

Enfin, M. Crépeau avait promis aux associations du Sud-Ouest de venir clôturer leurs travaux à Toulouse. Il n'a pas tenu parole. Malgré le télégramme d'excuses envoyé de Paris, les apaisements du préfet et les promesses du délégué régional, l'absence du ministre a immédiatement réveillé la méfiance des militants, qui se sont sentis lâchés : *« C'est sans amertume mais avec lucidité que nous en tirerons les conclusions »*, a dit le président de la réunion.

MARC AMBROISE-RENDU.

TRANSPORTS

Le personnel de Sabena accepte des réductions de salaires pour permettre le redressement de la compagnie aérienne

De notre correspondant

Bruxelles. — Pour sauver la compagnie belge Sabena de la faillite, le personnel vient d'accepter par référendum de très lourds sacrifices : cotisation de solidarité de 2 % et réduction de 15 % des salaires dépassant 27 500 francs (3 650 francs français), réduction de la moitié de la prime de fin d'année, préretraite obligatoire à cinquante-sept ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes.

Les résultats de la consultation, publiés mercredi 31 mars, montrent une participation de 80 %. Les réductions ont été acceptées par 68 % des voix. Le personnel navigant, le mieux rémunéré, rejette en revanche le sacrifice, et les pilotes de ligne ont déposé un préavis de grève pour le 20 avril, date du retour des vacances de Pâques. Le ministre des communications, M. Herman de Croo, a déclaré qu'il n'hésiterait pas, en cas de grève, à décréter le lock-out. Il a ajouté : *« Il ne manque pas d'excellents pilotes sur le marché international qui voleront aussi bien et pour moins cher. »*

Le gouvernement avait demandé à Sabena de faire une économie d'un milliard de francs (140 millions de francs français) sur les salaires. Le déficit de la compagnie pour 1981 atteint 3,5 milliards (490 millions de francs français) pour un chiffre d'affaires de 35 milliards par an. Cependant, en 1981, la compagnie avait encore accru son trafic exprimé en tonnes - kilomètres transportées de 8,5 %. Son coefficient de chargement, en hausse sensible, avait atteint 65,2 %, niveau considéré comme appréciable. Quant au coefficient moyen d'occupation des sièges, il avait atteint 64 %. *« Les compagnies aériennes étrangères font rarement mieux »*, ont déclaré les dirigeants de la compagnie.

P. de V.

Vingt-cinq ans de déficits

La compagnie belge entame, en cette année 1982, son vingt-cinquième exercice déficitaire, le total de ses dettes avoisinant 18 milliards de francs belges (2,34 milliards de francs français). Un triste record qui s'explique par de multiples raisons.

● *Le personnel*, jugé trop nombreux par tous les experts du transport aérien : neuf mille six cents employés pour une flotte de vingt-deux avions, soit une productivité nettement inférieure à celle des autres transporteurs européens.

● *Les structures financières* : le capital (750 millions de francs belges) est dérisoire par rapport au chiffre d'affaires (30 milliards), d'où des frais financiers très lourds pour payer les investissements et une dépendance totale de cette entreprise — en principe privée — vis-à-vis du gouvernement pour aider à la couverture de ses investissements, une « solution de facilité » que M. de Croo voudrait voir disparaître.

● *L'héritage colonial* : lors de l'indépendance du Congo belge, la Sabena s'est trouvée dans l'impossibilité de rapatrier 300 millions de francs belges bloqués à Kinshasa ; les emprunts destinés à compenser ce manque à gagner ont déjà coûté 800 millions de francs belges à la compagnie.

● *Le manque de pugnacité* de la politique aéronautique du gouvernement belge, qui n'a pas su négocier des droits de trafic favorables au pavillon belge et est entré dans le jeu américain des « ciels ouverts » *(open skies)*, lequel s'est traduit pour la Sabena par des résultats commerciaux appréciables, mais des résultats financiers catastrophiques, tandis que les compagnies indépendantes américaines sont en train d'assécher complètement le marché local : alors que Capitol Air s'apprête à lancer quatorze fréquences transatlantiques hebdomadaires au départ de Bruxelles l'été prochain, Metro International vient de commencer des vols réguliers Bruxelles - New-York en Boeing-747, dont le rythme devrait atteindre cinq par semaine à partir de juin.

● *La politique commerciale* de la compagnie, marquée par beaucoup d'hésitations : compagnie ne disposant que d'un marché local étroit, la Sabena doit, pour alimenter un trafic raisonnable, « détourner » à son profit des clientèles étrangères, mais elle n'a, de longtemps, su choisir pour les tenter entre le « produit » haut de gamme assorti d'un service de qualité, et, au contraire, les tarifs « cassés ».

Dans ces conditions, le redressement de la compagnie belge ne passe pas seulement par un accroissement de son activité, mais aussi par une profonde réorganisation interne tant pour ce qui concerne ses structures financières que les conditions de travail. Depuis des années, les « plans de redressement » se succèdent, mais échoppent sur le refus du personnel de voir ses prérogatives entamées. L'impasse a finalement conduit M. de Croo à employer la manière forte : il y a quelques semaines et à déclarer que, faute d'un rétablissement de l'équilibre financier — notamment par une coupe sévère de 1 milliard de francs belges dans les salaires, — l'intervention de l'Etat dans le paiement des pertes de la Sabena pourrait cesser d'être automatique. C'est à la suite de cet ultimatum que le personnel était appelé à se prononcer sur les nouvelles mesures proposées par la direction.

JAMES SARAZIN.

CARNET

Naissances

— Pascal BATTESTI et Chantal, née Borcard, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 23 mars 1982.
56, rue Daguerre,
75014 Paris.

— Geoffroy et Elfriede FERRONI se réjouissent avec Guillaume, Jean et Anne de la naissance de

Nicole,

le 19 mars 1982, à Casablanca.
23, allée de Cygne,
Tantonville - Casablanca 03.

— M. Yves KERNEVEZ et Mme, née Catherine Zeitoun, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Capucine.

Paris, le 21 mars 1982.
18, rue de Sèvres,
92100 Boulogne-Billancourt.

Mariages

— Bernard LANGLOIS
et
Anne RAVILLY

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 30 mars 1982.
6, rue d'Astorg,
75008 Paris.

— M. J.-A. LENOIR et Mme J.-A. LENOIR, née Merciériondel, nous prient d'annoncer le mariage de leur fille

Maria-Neige
avec
M. Ford BOWDEN,

célébré le 30 décembre 1981, à Calgary (Alberta).

ROBLOT S.A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39

Décès

RENÉ HOFFHERR

On annonce le décès de
René HOFFHERR,
commandeur
de la Légion d'honneur,
conseiller d'Etat honoraire,
survenu à Paris, le 30 mars 1982.

[D'origine alsacienne, né le 29 novembre 1893, René Hoffherr avait fait la guerre de 1914-1918 dans l'infanterie et, blessé, avait reçu la Légion d'honneur à titre militaire.

Appelé par le résident général Théodore Steeg au Maroc, il y fut directeur de l'Ecole de droit de Rabat de 1928 à 1939 et contribua à la création du Bureau de recherches et de participations minières, qui servit de modèle à nombre d'organismes du même type en France et dans le monde.

En 1939, il entrait au Conseil d'Etat comme maître des requêtes. Directeur à la présidence du conseil de juillet 1944 à mars 1947, il échangeait ces fonctions pour celles de haut commissaire de France au Cameroun, qu'il exerça jusqu'en 1950. Il y fut le pionnier de l'industrialisation de ce territoire à partir de ses ressources hydro-électriques (centrale d'Edéa sur la Sanaga).

A une époque décisive pour la mise en valeur de l'Afrique et en communion d'idées avec son ami Eirik Labonne, il fut de 1950 à 1954 directeur des affaires économiques au ministère de la France d'outre-mer. De 1954 à 1956, il retournait outre-mer, à Nouméa, en qualité de haut commissaire de la République dans le Pacifique.

Il fut le fondateur en 1960, puis le président jusqu'en 1966, de l'Association pour les stages et l'accueil des techniciens d'outre-mer (l'actuel Centre international des étudiants et stagiaires).

Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, il publia quatre ouvrages sur l'économie de l'Afrique du Nord et, en 1958, « Coopération économique franco-africaine » (Sirey).]

— M. Jacques Bréval et ses enfants,
Mme veuve Robert Lenain,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques BRÉVAL,
née Jacqueline Lenain.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 avril 1982, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique, Paris-7e), suivie de l'inhumation au cimetière de Tours (Indre-et-Loire).

15, rue Cler,
75007 Paris.

— Mme Jules Debbasch, née Georgette Sarfati,
Le professeur et Mme Yvan Debbasch et leur fils Fabrice,
Le docteur et Mme Silvio Debbasch et leur fils Jean-Marc,
Les familles Debbasch, Darmon, Attias, Faldini,
Les familles parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur très cher et regretté

Jules DEBBASCH,
avocat honoraire,

survenu à Antony, le 30 mars 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
45, avenue Jean-Jaurès,
94110 Arcueil.

— Nous apprenons le décès, survenu le 31 mars 1982, de

M. Pierre LAVEDAN.

[Né à Paris le 29 mai 1885, Pierre Lavedan, après des études au lycée Henri-IV et à l'Ecole normale supérieure, avait accompli sa carrière à la faculté des lettres de Paris. Docteur ès lettres, il fut directeur de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris de 1940 à 1965. Il avait aussi joué un rôle important au sein de la commission du Vieux-Paris ainsi que de la commission supérieure des monuments historiques. Il était l'auteur, entre autres ouvrages, d'une « Histoire de l'urbanisme » en quatre volumes.]

— M. Pierre Malle,
son époux,
Le comte et la comtesse de Lesguern,
La baronne de Nervo,
M. Jean-François Malle,
M. et Mme Bernard Malle,
M. et Mme Louis Malle,
M. et Mme Robert Chatin,
M. Vincent Malle,
Et leurs enfants,
ont la très grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre MALLE,
née Françoise Beghin,

survenu le 1er avril 1982, dans sa quatre-vingt-deuxième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Thumeries (Nord), le lundi 5 avril, à 15 h. 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Jean MOLLE,
administrateur retraité des affaires d'outre-mer,

survenue le 28 mars 1982, dans sa soixante-seizième année.
4, rue Pélisson,
34500 Béziers.

Erratum

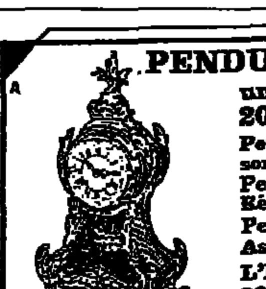
— Dans l'avis de décès de
Mlle Anne COURBET,
il fallait lire
Mlle Anne Courbet
au lieu de
Mlle Anna Courbet.

Anniversaires

— Pour le onzième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

PENDULES ET CARTELS

Pendule Chardon Style Louis XV
un choix unique à PARIS
200 modèles exposés
Pendules 400 jours quartz à sonnerie - Pendules « Officier »
Pendules bronze et style - Régulateurs - Pendules murales
Pendules à poids - Comtoises - Astrolabe, etc...
L'ESPACE PENDULES MP
86, rue de Rivoli - 272.84.90
Parking pl. Hôtel de Ville à 75 m. -
Catalogue gratuit sur demande

SCIENCES

● *La navette spatiale américaine Columbia* est revenue en *« excellent état »* de son troisième vol de qualification. C'est ce qu'indiquent les premiers résultats des examens faits à la base de missiles de White-Sands (Nouveau-Mexique) où la navette s'est posée en douceur le 30 mars. Il apparaît cependant que le bouclier thermique de l'engin, qui rejoindra dès le 7 avril Cap-Canaveral (Floride) sur le dos d'un Boeing-747, devra faire l'objet d'une inspection minutieuse. Trente-sept tuiles de protection se sont en effet décollées lors du lancement et un bon nombre d'autres demandent, semble-t-il, à être vérifiées. Tout ceci ne devrait pas pourtant retarder la date du quatrième et dernier vol de qualification de Columbia prévue en principe pour le 27 juin.

"Rendez-vous" avec l'Autriche...

Austrian Airlines a préparé pour vous 5 programmes "découverte" à des conditions très intéressantes. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages. A bientôt ?

AUSTRIAN AIRLINES
Lignes Aériennes d'Autriche
47, avenue de l'Opéra, Paris. *Réservations : 266.34.66*
Renseignements touristiques par l'Office National Autrichien du Tourisme : 742.78.57

S.N.C.F. : PRÈS DE 700 MILLIONS DE VOYAGEURS EN 1981

En 1981, la S.N.C.F. a transporté, sur l'ensemble de son réseau, 697 millions de voyageurs, soit 1,7 % de plus qu'en 1980, indique le rapport d'activité rendu public le jeudi 1er avril par la Société nationale. Exprimée en voyageurs - kilomètres, la hausse du trafic est plus sensible : 2,1 % (55,7 milliards de voyageurs - kilomètres).

Cette évolution provient de l'augmentation du nombre des passagers de grandes lignes, qui atteint 265 millions de voyageurs (+ 4,6 %) alors qu'en banlieue parisienne le nombre de voyageurs ne progresse que de 0,8 % avec 433 millions de personnes.

Les responsables de l'entreprise se félicitent des progrès sensibles enregistrés en matière de ponctualité : 3,3 % seulement des rapides et express sont parvenus à leur destination avec plus de quatorze minutes de retard (contre 3,6 % en 1980 et 4,5 % en 1979). En 1982, le service à l'usager va être, en outre, amélioré grâce à l'interconnexion des systèmes de réservation des places de neuf réseaux ferroviaires européens (France, R.F.A., Belgique, Autriche, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, Danemark, Italie) qui a commencé d'entrer dans les faits le 1er avril.

Cette liaison internationale permettra à quiconque d'obtenir, deux mois à l'avance, des places assises ou des couchettes à bord de n'importe quel train circulant dans ces divers pays en s'adressant aux agences ou aux gares équipées d'un terminal de réservation.

Faits et projets

● *Grève de certains contrôleurs de la S.N.C.F.* — La C.F.D.T. appelle les contrôleurs et agents d'accompagnement des trains à observer, du 2 au 12 avril, une grève des contrôles et des amendes. Elle leur demande, en revanche, de continuer à assurer leurs fonctions d'accueil, de renseignement, de sécurité, d'installation et de confort des passagers. La C.F.D.T., qui a obtenu 27 % des voix aux dernières élections professionnelles dans cette catégorie de personnel (qui compte dix mille agents), revendique un meilleur déroulement de carrière des contrôleurs, l'amélioration des conditions et des horaires de travail, notamment un « roulement » plus favorable, une meilleure rémunération des heures en déplacement, la gratuité de l'uniforme et de son nettoyage.

● *Fin de la grève à British Airways.* — Le personnel de piste de British Airways a décidé, jeudi 1er avril, de mettre fin à la grève perlée qu'il observait depuis sept semaines (*le Monde* du 11 février) pour protester contre un réaménagement d'horaire, et qui perturbait le trafic européen de la compagnie. Les dirigeants syndicaux ont estimé que le mouvement manquait du soutien nécessaire à son efficacité. — *(A.F.P.)*

● *La violence dans le métro.* — Neuf des onze jeunes gens qui ont été interpellés, le mercredi 31 mars, par la police à la station de métro Denfert-Rochereau, après avoir malmené et rançonné des voyageurs sur la rame de R.E.R. de la ligne de Sceaux, ont été déférés au parquet, ce vendredi 2 avril, au matin. Un seul des voyageurs, légèrement blessé, avait porté plainte auprès des policiers.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31 00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATIQUE TEMPS RÉEL

Importante société de conseil et d'études informatiques recherche pour des projets mettant en œuvre des techniques de pointe

INGÉNIEURS LOGICIEL

- ayant des connaissances en logiciel d'application ou logiciel système ou logiciel de base ;
- une expérience : de 2 à 10 ans ;
- sur calculateurs : MITRA 125, 225, 525 ou SEL 32 ;
- sur micros 6800 ou 68000 ou 8086 ;
- avec langage : assembleur ou LTR ou Pascal ou langage évolué.

Les postes sont à pourvoir à Paris et en région parisienne. Les salaires se situeront entre 95 000 et 180 000 F/an, suivant l'expérience des candidats.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 73846 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

PEUGEOT S.A.

recherche pour sa DIRECTION DES SOCIETES EUROPEENNES DE FINANCEMENT

RESPONSABLE CREDIT ET MARKETING

Il devra, en tant que fonctionnel, recommander aux Directeurs des Filiales européennes les opérations et les procédures concernant :

— le financement des stocks concessionnaires. Dans cette activité, il exercera une action permanente de contrôle du risque financier.

— le financement clientèle courante ou promotionnelle ainsi que le leasing. Dans cette activité, il devra faire preuve de pragmatisme et d'imagination.

Ce poste s'adresse à un Diplômé de l'enseignement supérieur bénéficiant d'une grande expérience dans un poste de responsabilités relevant du domaine du crédit bancaire.

Usage courant de l'anglais indispensable. Autres langues appréciées (Espagnol, Allemand).

Poste à PARIS mais nécessitant de brefs déplacements en Europe.

Adresser candidature à PEUGEOT S.A. - Gestion du Personnel 75, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS.

INGENIEUR

haut niveau scientifique et technique

intéressé par le développement de nouveaux procédés de contrôle automatique
exploitation en fabrication mécanique
capacité de dialogue avec les milieux de recherche,
connaissances sérieuses en électronique,
imagination créatrice,
anglais indispensable.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 29823 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Entre le chômage à 25 ans et la retraite à 60...

Le temps est court qui permet de se réaliser et d'atteindre à la liberté intérieure et le champ restreint

Le conditionnement → *fantastique*
Les systèmes → *rigides*
Les doctrines → *étroites*
Les méthodologies → *contraignantes*

...... sont une chappe de plomb qui pèsent sur l'homme et la femme jeunes jusqu'à menacer leur identité.

La Vente elle-même est entrée dans l'équation des théoriciens, des technocrates et des esprits forts. Il est bien connu qu'un nombre considérable d'ouvrages sur la Vente ont été écrits par des auteurs qui avaient échoué dans la Vente opérationnelle.

TEV sur qui souffle et soufflera toujours le vent de la liberté propose

La Vente qui s'invente

- Parce que son segment de clientèle est constitué de cas particuliers additionnés, tant pour leurs profils que pour leurs besoins.
- Parce que ses produits sont adaptables à toutes les configurations de situations individuelles, matérielles, sociales, économiques ou psychologiques.
- Parce qu'elle privilégie l'imagination et la recherche à tous les niveaux opérationnels de son équipe.
- Parce qu'elle possède déjà tout le reste : volume, puissance, dimension, réputation.

mais aussi

un potentiel d'appui logistique considérable :
— au titre de la formation initiale, continue, permanente, toujours rémunérées — au titre d'un système promotionnel exclusivement interne — au titre de mécanismes de rémunérations exceptionnellement motivantes.

La Vente créative
Le Management participatif vous attendent

Si vous avez au moins 24 ans, une formation solide, une personnalité affirmée et si votre définition de l'intelligence rejoint la nôtre :

La forme élaborée de l'imagination

(Il faut pouvoir se rendre libre pour le 26 avril 1982)
Ecrire Bence Pub. 13, rue Marivaux, 75002-Paris
(Merci par avance de préciser la référence 828

BORDAS

recherche pour son

Département Technique et Scientifique

ASSISTANT(E) DE PROMOTION

tout en sachant rédiger, le candidat(e) devra connaître la fabrication du matériel promotionnel et avoir travaillé en agence pendant 1 ou 2 ans.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel, 11, rue Gossin, 92543 MONTROUGE cedex.



emplois régionaux

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- **CHEF DE MISSION - CONGO** — Assistance technique industrielle — Réf. VM 5212 AE
- **CHEF DE PRODUITS** — I.C.I. Pharma — Réf. VM 12607 B
- **CHEF DE PROJET** — Bordeaux — Réf. VM 1554 B
- **ASSISTANT GESTION DU PERSONNEL** — Savoie — Réf. VM 14477 G
- **ANIMER LES RELATIONS SOCIALES** — Savoie — Réf. VM 14477 H
- **INGENIEUR RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES** — Cognac — Réf. VM 14600 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

SOCIÉTÉ D'IMPORTANCE NATIONALE

SPÉCIALISÉE DANS LE CHAUFFAGE

(Électricité, Gaz, Énergies Nouvelles)

recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE

chargé du développement des nouveaux produits de l'information du réseau commercial et des relations avec les organismes extérieurs. Ingénieur confirmé dans les domaines précités, il devra parler anglais ou allemand. Entreprise sise dans le Nord.

Candidatures à adresser à Cl. RIEGERT ORSEIL, 1, rue du Dyck, 59140 DUNKERQUE.

— Ingénieur Grandes Ecoles.
— 30 à 35 ans.
— Langue anglaise parlée, écrite si possible.

- Expérience :
— Quelques années de fonction dans Service Technique.
— Société ou Engineering.

- Poste occupé :
— Études et devis (atelier et chantiers),
— Chaudronnerie, tuyauterie.
— Responsabilité Technique et Commerciale avec évolution.

DEVIS :
— Elaboration et suivi des offres,
— Supervision des projets et calculs.

COMMERCIAL :
— Entretien et développement des relations et contrats avec clientèle,
— Recherche et sélection de nouveaux clients et marchés FRANCE, ETRANGER.

Ecrire HAVAS MARSEILLE n° 48131, qui transmettra.

Région CENTRE-OUEST

Usine du Secteur Métallurgique proche Ville Universitaire

recherche

INGENIEUR

pour service Contrôle-Qualité

Le poste, qui sera sous la responsabilité du Chef de Fabrication, pourrait ultérieurement englober la Fonction Méthodes pour un candidat de valeur.

Age : 30 ans minimum.
— de formation : métallurgie, chimie ou physique.
— Technicien mais tout autant praticien.
— Ayant excellent contact humain et diplomate.
— S'exprimant en anglais couramment.

Lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions s/n° 8085 *Le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Association recherche ANIMATEUR pour Foyer Jeunes Travail. 100 lits. Expérience et qualification exigées. Adresser C.V. à F.J.T., rue des Gravauts, 85200 Fontenay-le-Comte. Tél. (51) 69-13-44.

Syndicat intercommunal d'eau (80 agents) recrute aux conditions du statut du personnel communal un

ATTACHÉ

ou un

RÉDACTEUR

EXPERIMENTE pour la direction du service de la comptabilité et du personnel. Expérience en comptabilité exigée. Adresser C.V. à Sddea, Cité administrative des Vassaules, 10041 Troyes Cedex.

ARN INFORMATIQUE

Société spécialisée en télé-informatique et logiciels de base Rech. pour ses activités et celles de ses clients :

INGÉNIEURS Informaticiens (nes)

1° EXPERTS : Professionnels de haute technicité ayant des connaissances approfondies en télé-informatique (architecture de réseaux, protocoles de transmission, ...) et possédant une réelle expérience d'encadrement.

2° INGÉNIEURS D'ÉTUDE : Deux ans d'expérience minimum, connaissances réelles des logiciels de base et réseaux nécessaires.

Adresser curriculum vitae à ARN INFORMATIQUE 80/84, rue du Rendez-Vous, 75012 PARIS.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— dynamiques et ambitieux,
— goût du contact haut niveau,
— très bonne présentation,
— sens des responsabilités.
Pour R.V. 563-91-30 p. 201.

Importante Société M° PONT-DE-SEVRES recherche

PROGRAMMEUR

connaissant GAP II sur IBM 34. Bonnes connaissances exigées. Tél. 604-91-78 poste 3098.

Centre Informatique recherche

INTERVENANT

GAP et COBOL SUR CROMENCO pour logiciel et enseignement. 241-83-83 - 205-24-63.

CE PRADEL

recherche UN PROFESSEUR D'ANGLAIS enseignant sa langue (membre du Marché commun ou carte de travail) Diplôme universitaire exigé. Téléphoner urgent au : 523-33-33.

capitaux propositions commerciales

Logt 200 m² en duplex dans le X° près métro, r.d.c. + sous-sol mixte ou appartement, possibilité viager. Prix 750.000 F. Téléphone : 322-18-55.

En Suisse possibilité d'investissement immobilier sûr avec placement de capital à long terme. S'adresser auprès de R.A. Köppel Ing. CH-9008 St-Gallen.

boxes - parking

Part. loue garage, box, ds résidence, av. Marceau. Tél. : gard. 8 à 19 h. 720-23-56 en sem.

automobiles

divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITÉ-PRIX

Volvo 244 GL	81
Volvo 343 DL	79
Volvo 343 DL	80
Peugeot 604 SL	77
Opel Break Rekord diesel	80
GS Break	77
R.14 TL	77
R.14 TS	80
R.20	79
Volkswagen 1300	75

VOLVO - NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune Femme cherche emploi EMPLOYÉE DE MAISON AGENT HOSPITALIER ou autre à temps complet même à l'étranger. (53) 41-20-89.

Homme 37 ans LIC. EN DROIT, 16 ans expér. administrat. et FINANC. ch. situation stable. Ecr. s/n° 2.506 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE FÉMININ. 40 ans. Grande expérience administrative et commerciale (communications relations extérieures, animation ventes). Anglais, espagnol courants. Grande disponibilité.
RECHERCHE : poste adjoint direction motivant aux contacts. (Section BCO/DK 188.)

J.H. 28 ans. Nat. algérienne. Formation universitaire juridique, anglais, arabe, portugais, espagnol, italien courants. 2 ans expérience « Foreign Exchange ». Grande mobilité. Habitude relat. haut niveau, rompu aux contacts haut niveau.
RECHERCHE : emploi stable, banque internationale ou établissements financiers. (Section BCO/JCB 189.)

JOURNALISTE indépendante (collabore à grands hebdomadaires pour des articles de fond), écrivain et conceptrice-rédactrice en publicité en free-lance.
RECHERCHE : poste à mi-temps dans la presse, l'édition ou la publicité. (Section BCO/JCB 190.)

J.F. DOCUMENTALISTE. 33 ans. I.N.T.D., I.A.E. 12 ans expérience dans secteur électronique, agronomie, bâtiment, action sociale, gestion de services de documentation, utilisation de bases de données informatisées. Anglais courant, notions d'allemand.
RECHERCHE : poste à responsabilités de préférence dans l'industrie ou la presse. Paris. (Section BCO/JCB 191.)

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

l'agenda du Monde

Animaux

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. 731-36-11.

Artisans

Tous travaux bât. du sous-sol à toiture, int. ext. longues expér., exact., loyauté, maill. réf. Entr. Keukdjian, 18, rue Marbeuf, Paris-8°, tél. : 723-34-65, 66. Conservez mon adresse.

Vous allez vendre ou louez ? Contacter un professionnel de la PEINTURE dite LOCATIVE (rapide, moins chère, mais bon résultat) PARIS-BANLIEUE. 604-59-71 en perman. 24 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4°, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. VENTE — ACHAT — ECHANGE AU DIAMANT ROSE 84, av. Italie, Paris. M° Tolbiac.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-46
113, av. Parmentier, Paris-11°.

Instruments de musique

A VENDRE en l'état ou restauré
STEINWAY : 1,88 m, 1920, acajou - 1,88 m, 1904, noir - 1,80 m, 1890, noir - 2,11 m, 1904, citronnier (rare).
BECHSTEIN : 1,80 m, 1915, noir.
ZIMMERMANN : 1,36 m, 1976, palissandre.
ERARD : 1,85 m, 1916, acajou, 6 pieds marquetés (rare).
BECHSTEIN : 1,80 m, 1920, acajou, 6 pieds marq. (rare).
PLEYEL DOUBLE : Très rare, 1900, poirier.

A SAISIR : ancien tarif fin 81
PIANOS DROITS, 1/4 et 1/2 QUEUE.
Meilleur choix et sélection de pianos à queue de Paris.
10 ans de garantie tous modèles. S.A.V. et livraisons assurés France et outre-mer.
Transport gratuit en région parisienne.

PIANOS MAGNE Centre Musical Bösendorfer, 17, av. Raymond-Poincaré. 75116 PARIS - Téléphone : 553-20-60.

Remise 5 % paiement comptant. Possibilité 6 mois crédit gratuit.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

PIANOS d'occ., excel. ét., cadre métall., 7.000 F. 258-78-99, mat. av. 9 h ou w.-e.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m stratifié blanc 2.400 F, en merisier, 2.900 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6°. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Cours

Apprendre l'ALLEMAND à MUNICH
3 sem. (6, 9, 12...) de cours intensifs, 1.600 F, avec héberg. central, 2.400 F. Rens. : ORBIS Intern. Sprachеninstitut Baaderstr. 12-14, D. 8000 München 5. tél. 224939.

Décoration

PAPIER JAPONAIS
Prix de gros 140 ou 170 F le rouleau de 7 m² - ARNOUX, 40, rue des Poissonniers 92200 NEUILLY - 745-07-36.

Enseignement

Cours d'allemand en Allemagne toute l'année, pour tous niveaux, y compris les débutants. Enseig. par petits groupes, dix élèves au maxim. Cours intensifs individuels (1 étudiant : 1 professeur). Ecole d'été à Meersburg/Lac de Constance. Hébergement : à l'institut ou dans les familles. Pour recevoir la brochure, écr. à Humboldt-Institut Schloss Ratzenried, D-7989 Argenbühl 3. Téléphone : 19497522-3041. Télex : 732651 humbo d.

Maisons de retraite

Le pavillon Girardin à Ermenonville (Oise) 40 km de Paris autoroute Nord, retraite, repos, convalescence soins assurés ambiance familiale grand cft, parc pension à court et long termes à partir de 200 F/jour T.T.C. Tél. 16 (4) 454-01-49.

Mode

DIRECT 5 USINES COSTUMES, VESTE. La Top collection actuelle Ventes à marges réduites. 5, av. de Villiers, 17°, M° Villiers.

IMPORTATEUR DIRECT Les 2 jeans ou velours unisexe 150 F. CHEWING/ONE. 57, bd de Strasbourg, 10°. M° Château d'Eau.

Moquettes

INCROYABLE 50.000 m² **DE MOQUETTE** pure laine et synthétique **ET REVÊTEMENTS DE MURS** prix d'usine, pose assurée, renseignements 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR
TÉL. : 842-42-62.

Vacances Tourisme Loisirs

MAS CAMARGUES 10 km Saintes-Maries vue étangs, 3 chbres, gd séjour, cheminée, 6/8 lits, s. de bains, cuisine équip. 1.500 F/semaine, mai, juin, septembre. Tél. (90) 97-84-38 H. Repas.

ANDALOUSIE
Particulier loue appartement Algeciras 80 m², 3 chambres, salle à manger, cuisine, salle de bains, balcon, vue sur mer, situé à 2 km de la plage. Juin, août, septembre **3.000 F/mois** Téléphone : 508-13-13.

Parc Floral LA SOURCE 45100 ORLÉANS
30 ha Nature et Fleurs Animaux. Informat. Jardin. Petit Train. Tarif Groupe. Envoi doc couleur et Prog. 1982 Signaler ce journal.

Les Arcs 1800, studio 4/5 pers. 2° quinz. juillet, tt cft. 2 000 F. Cussac, Auriolles, 07120 Ruoms. Tél. le soir 75-39-90-45.

Pour des VACANCES pas CHERES : ECHANGER VOTRE MAISON France - Europe, U.S.A. inscr. gratuite INTERHOME ECHANGE 5, rue St-Jean, 71000 MACON. Tél : 16 (74) 66-45-45.

ESPAGNE. Choix villas, appt., mer, montagne. Bourdin 2, r. B.-Delessert, 77140 Nemours. Téléphone : 428-41-52.

5 continents … THE BANK OF TOKYO Ltd
Succurs. de Paris : 4-8, r. Ste-Anne, 75001 Paris. T. 261-58-33.

C'EST FANTASTIQUE

Le Monde

économie

Avec 3 % du marché, American Motors est rentable

nous déclare M. Bernard Hanon, P.-D.G. de la Régie Renault

C'est dans un marché en plein marasme, retombé à son niveau de 1961, que Renault s'apprête à lancer aux États-Unis, au début juin, la cousine américaine de la Renault 9. Baptisée Alliance, elle sera la première voiture française fabriquée aux États-Unis.

Comme nous l'explique M. Bernard Hanon, P.-D.G. de la régie Renault, le lancement de ce nouveau modèle, dont il espère vendre quatre cents à six cents unités par jour, constitue une étape décisive de l'offensive lancée par son groupe sur le marché américain depuis quatre ans, offensive dont les résultats apparaissent jusqu'ici peu convaincants. American Motor Corporation (A.M.C.), dont Renault est devenu l'actionnaire pricipal (avec 46,9 % du capital) en octobre 1979, et dans lequel il a investi quelque 350 millions de dollars (1), a accusé de lourdes pertes depuis deux ans, et les ventes du groupe français aux États-Unis piétinent à des niveaux modestes. Le lancement de l'alliance, qui s'est accompagné d'un bouleversement d'état-major, permettra-t-il à A.M.C. de conquérir les 3 % du marché, qui au dire de M. Hanon lui sont indispensables pour retrouver son équilibre ?

« Le mauvais sort semble s'acharner sur Renault dès qu'il met le pied sur le sol américain.

— L'histoire de la Régie aux Etats-Unis s'est déroulée en trois étapes. La première, c'est la tentative de pénétration sur le marché avec la Dauphine en 58, 59, 60. Elle s'est soldée par un échec, qui était lié à deux facteurs : une mauvaise adaptation du produit au marché, et une logistique insuffisante, c'est-à-dire un réseau mal préparé. Ensuite, il y a eu une seconde phase où nous avons travaillé pratiquement en demi-teinte, c'est-à-dire en important une voiture européenne, peu adaptée au marché, que nous commercialisions avec un réseau très réduit de trois cents points de vente, dont beaucoup étaient mixtes (avec plusieurs franchises). Cela a duré jusqu'à ce que nous soyons bloqués par les nouvelles normes américaines sur la sécurité et le contrôle des émissions de gaz.

» Nous avons vu que nous n'irions pas très loin si nous ne faisons pas une politique de gamme plus orientée vers l'Amérique du Nord, et nous nous sommes dit : il faut une liaison américaine sérieuse. Or la seule concevable était American Motors.

— Pourquoi ?

— Nous le connaissions depuis 1961. Il était petit et avait, ce qui nous intéressait, l'ossature d'un réseau national. Construire une usine aux Etats-Unis représentait de 400 à 500 millions de dollars, rebâtir un réseau c'était dix ans et probablement l'équivalent en argent. Il faut savoir que Fiat, pour produire cent vingt-cinq mille voitures au Brésil, a investi plus de 1 milliard de dollars. Il faut avoir les chiffres en tête par rapport à l'objectif.

Arracher l'équivalent en part de marché de 100 000 voitures suppose aujourd'hui un investissement de 500 millions à un milliard de dollars, selon la taille et la compétitivité du constructeur.

» Avec A.M.C., nous avons pensé trouver une solution beaucoup plus progressive. Les risques étaient limités car l'American Motors produit des automobiles et des 4×4 (véhicules à quatre roues motrices), les Jeeps. Nous sommes partis avec cette idée, sachant que tant qu'il n'y aurait pas de voiture fabriquée sur le sol américain et à laquelle le réseau américain s'identifierait complètement, nous aurions du mal à monter en régime.

» Entre temps, nous avons voulu leur donner quand même une certaine habitude des moyens de travail Renault, et une meilleure connaissance de la gamme. Nous avons introduit la R5, qui a une bonne image de qualité et a contribué à remonter l'image de la Régie, mais qui se vend à un rythme de 2 000-2 500 par mois, ce qui est peu. Puis la R18 avec un succés pour le moins discutable parce qu'elle était chère et pas tout-à-fait adaptée. Par contre, la R5 poursuit son petit bonhomme de chemin. En 1981, Renault a vendu 31 000 voitures aux États-Unis, soit quand-même près de 22 % de plus que l'année précédente. On avance tout doucement. La Fuego a été lancée ce mois-ci, elle a l'air de bien démarrer. Le réseau est en train de basculer. La Fuego a déclenché une certaine crédibilité en faveur de Renault.

Nos ambitions ne sont pas démesurées

— Une enquête récente montre que chaque point de vente A.M.C. a vendu en moyenne 85 véhicules en 1981, alors que chaque dealer Volkswagen a vendu en moyenne 241 véhicules....

— Aujourd'hui, le réseau American Motors est constitué par 2 000 points de vente. Je ne dis pas qu'ils sont tous performants, mais si nous arrivons, après avoir renforcé l'après-vente, envoyé des gens de Renault, mis en place la logistique, les pièces, la formation, à avoir 800 points de vente écoulant chacun 150 à 160 voitures par an, nous aurons déjà l'ossature d'un réseau très solide. Wolkswagen à son apogée avait 800 *dealers*, pas plus, qui vendaient chacun 250 à 300 voitures par an. Les américains n'auront plus peur de prendre leur voiture pour traverser de la côte Est à la côte Ouest. C'est fondamental. Il y a une angoisse. Les gens se disent : « Le prochain *dealer* est à 150 milles... ». L'avantage d'A.M.C. c'est qu'ils sont implantés sur tout le territoire, ils vivent finalement convenablement, même avec un volume faible. Ils attendent la prochaine génération de Jeeps, qui arrivera en 1983 et 1984, allégée, plus performante. On y va très graduellement. Cette année nous progresserons encore un peu, peut-être jusqu'à 45 000 voitures vendues. Ensuite nous produirons sur place et nous tournerons à des niveaux différents.

— Mais l'état du marché américain à l'heure actuelle permet-il réellement le lancement cet été, avec des chances de succés, de l'Alliance, puisque c'est le nom de la R9 américaine ?

— Le marché est aujourd'hui au plus bas et on attend quand même une certaine reprise au quatrième trimestre, sinon la majorité des grands constructeurs, sauf General Motors, seront vraiment sur les genoux. Et nos ambitions ne sont pas démesurées. Nous espérons une cadence de 400 à 600 voitures par jour pour l'Alliance, ce qui au total porterait nos ventes — y compris les jeeps — à moins de 3 % du marché (2). Avec çà on commence à faire vivre American Motors convenablement.

— C'est votre seuil de rentabilité ?

— Oui. Il faut 3 % du marché : ce n'est pas un objectif inatteignable pour ce type de réseau.

— Croyez-vous avoir choisi le bon créneau de marché ? C'est le plus disputé.

— La R 9-Alliance est la voiture la plus moderne que nous ayons, et la plus adaptable à une transformation américaine, au prix le plus raisonnable. Le marché est en train de se recentrer un peu sur les voitures moyennes. Les véhicules de 4 mètres seront un des segments fondamentaux du marché, la preuve en est que le véhicule que General Motors et Toyota ont dans l'esprit, pour les années 1985, c'est quelque chose dans cet esprit, entre 4 mètres et 4,20 mètres.

» Les Américains ont montré qu'ils avaient beaucoup de mal à réussir ce créneau de gamme.

— Au niveau actuel du dollar, est-il vraiment rentable de s'installer Industriellement aux Etats-Unis ?

— La fabrication de la voiture sera répartie, dans un premier temps, à 50/50 entre l'Europe et les Etats-Unis. Si on regarde les chiffres, aujourd'hui l'affaire serait plutôt favorable à une exportation française. Compte tenu de l'évolution des coûts, dans six mois ou un an, il sera peut-être tout à fait avantageux, même à un niveau de dollar élevé de fabriquer aux Etats-Unis. De plus, il y a une modulation possible de ce qu'on peut fabriquer sur place et expédier de France.

Au pire nous aurons un réseau...

— Les options prises par Renault en ce qui concerne les Etats-Unis (prise de participation dans AMC - production locale) sont-elles irréversibles ? En d'autres termes, est-ce que vous pouvez, si vraiment cela se passe mal, vous retirer du jeu ?

— Je ne sais que répondre à cette question. Je ne dis pas que je ne me la suis jamais posée mais, honnêtement, je ne sais pas y répondre, parce que cela ne se passera pas comme ça.

» Que peut-on imaginer ? Que la voiture ne se vende pas... Alors nous verrons si les « jeeps » marchent et nous ferons des compléments d'importations. Plus se réseau sera fort, plus nous pourrons augmenter nos importations. Il est évident qu'un réseau qui commence à avoir envie d'avoir une gamme sera intéressée, par des voitures de complément. Ce qui veut dire que le réseau va tourner, tout le système des pièces de rechange va tourner, et c'est la fabrication qui va flancher chez American Motors. Eh bien ! j'espère qu'on ne va pas en arriver là, mais une usine américaine, ça se réduit, et l'alternative c'est d'en faire une formidable affaire de distribution. Au pire, c'est ce qu'on peut imaginer. Sachant que nous fabriqueront des jeep, et en attendant de lancer une autre voiture.

» Nous savons que la voiture est bonne, donc nous ne craignons pas de problèmes techniques. Le problème est de savoir si nous en vendrons six cents par jour ou trois cents. A trois cents, nous vivrons deux ans, trois ans avant de lancer un nouveau modèle, c'est le jeu de tous les constructeurs. Maintenant, si nous essuyions une série d'échecs, nous pourrons nous dire que nous ne sommes peut-être pas faits pour fabriquer aux Etats-Unis. Pendant ce temps, nous aurons quand même consolidé le réseau. La politique d'importation va changer. Nous aurons quand même en main un réseau considérable.

— Mais à quel prix. Vous avez investi...

— Autour de 350 millions de dollars. Pas tout à fait, mais ce n'est pas loin de cela.

— Auxquels s'ajoutent les pertes d'A.M.C. que vous avez supportées...

— Nous les avons supportées en tant qu'actionnaire mais n'avons rien donné de plus en « cash ».

— Cela fait quand même près de 2 milliards de francs. 337 millions de dollars...

— Dans l'absolu ce sont des chiffres importants. Mais ces opérations s'étalent sur quatre ans et doivent être comparées à près de 30 milliards d'investissements réalisés par Renault pendant cette période. Par rapport aux enjeux, ce ne sont pas des sommes démentes. Si à ce prix nous n'avons pas même une activité de fabrication, mais un réseau performant, je penserai encore que nous avons fait une bonne affaire.

— Est-ce que vous ne serez pas obligé d'aller au-delà ?

— Le plus gros de l'effort est fait. Je pense aujourd'hui que nous devrions en rester là... Mais si à ce prix je peux vendre, régulièrement, 100 000 à 120 000 voitures aux États-Unis, je pense que cela aura été un bon investissement. Si c'est pour rester à 30 000 voitures, évidemment ce n'est pas la peine. Ce serait un échec.

— Vous avez une option pour aller jusqu'à 55 % du capital d'A.M.C. ?

— Nous n'y tenons pas, car nous voulons garder le caractère de société américaine à American Motors. American Motors a des contrats importants du Pentagone. La majorité de son « management », de ses troupes sont américaines.

— On a beaucoup dit qu'il y avait eu récemment une reprise en main par la direction Renault.

— On a renforcé notre présence. C'est normal. A partir du moment où on lance la fabrication d'une voiture, on veut la qualité, que la fidélité soient bonnes. Nous avons envoyé un spécialiste de la production, M. Dedeurwater, qui a été nommé directeur général. Notre objectif c'est de réussir la voiture, la qualité, la stabilité de la production. Nous ne voulons plus de problèmes techniques. Si nous avons une bonne image, si nous faisons de la bonne qualité, nous réussirons.

— Quand pensez-vous atteindre votre objectif ?

— La cadence ? Dans un an. En mars 83.

— C'est-à-dire... à quel niveau ?

— Un peu au-dessus de 400 voitures par jour. Soit plus de 100 000 par an. C'est le tiers de ce que produit la seule usine de Douai. C'est la moitié de ce que Renault vend en France chaque jour...

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un dollar vaut environ 6,25 F.

(2) Les ventes d'automobiles ont atteint en 1981 aux États-Unis 8,5 millions d'unités. Le marché « normal » peut être estimé à environ 10 millions d'unités.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

5e arrdt

Près LYCEE HENRI IV
Brûlerie Saint-Jacques
2, rue Larromiguière
Construction neuve
Livraison MAI 1982
2 - 3 - 4 - 5 PIÈCES
Terrasses - Parkings
Sur place 14 h à 19 h sauf mardi et dimanche
ou BEGI — 267-42-06.

MAUBERT gd 4 p., cuis. éq., vue jdin. S/pl. sam. 14/19 h., 21, r. Monge, 3e gauche. 354-65-62 de particulier à particulier.

7e arrdt

80, RUE UNIVERSITÉ
dans très bel imm. réhabilité
Volumes exceptionnels entre cour et jardins, aménagements intérieurs s/mesure. S/place ts les jours 15 h/17 h sauf samedi.
SORELIM — 544-39-40.

8e arrdt

EUROPE 90 m² - 4 P.
occupé loi 48, 450.000 F. à débattre. Imm. Pierre de Taille, ravalement payé par vendeur.
VISITE LUND. 14 H. A 16 H.
Téléphone : 504-61-63.

SQUARE VINTIMILLE 5 p. 140 m², bel recept., service soleil, charme. Tél. : 874-66-88.

11e arrdt

PARMENTIER récent 3/4 P., 107 m², cuisine équipée, double living, 2 chambres, parking. 830.000 F. Visite de 12 h. à 16 h., 22, rue Edouard-Lockroy. Tél. : 806-68-48.

210 Bd VOLTAIRE
M° Charonne, soleil, bon immeuble, Pierre de taille. STUDIO, entrée, kitchenette, bains, w.-c., 5e ét. sur rue.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
samedi, dimanche 14 h. à 17 h.

M° VOLTAIRE. Imm. p. de t. 2e étage, rue et cour, entr., cuis., s. de b., w.-c., dble séj. 25 m², ch., débarr., cave, chff. ind. 440.000 F. T. 370-57-07.

12e arrdt

MAIRIE DU XIIe
Beau studio, tt confort, rénové, vraie cuisine, exceptionnel. 182.000 F. — 206-15-30.

13e arrdt

IDEAL PLACEMENT
Bel immeuble pierre de taille, 2 P., tt cft, asc., 250.000 F. Visite possible le samedi.
Téléphone : 345-55-10.

15e arrdt

MAISON INDÉPENDANTE
tt cft, 2 niv. + grenier + cour, 370.000 F. 828-90-50.

DERNIER ÉT. MEZZANINE
4 P., 85 m², 670.000 F.
Poutres, cheminée. 566-72-53.

16e arrdt

MAISON DE LA RADIO
splendide séjour + chambre tout confort, 78 m² + studio de service.
GARBI 567-22-88.

M° PTE VERSAILLES
Bon imm., Pierre de t., asc., 5e ét. Vue dégagée sur jardin, séj., 1 chbre, entrée, cuis. bains.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
12, rue Lacretelle.
Samedi, diman., lundi, 14/17 h.

M° PASSY
imm. récent, tt cft, 4e ét. sur rue, séjour, 2 chbres, entrée, cuis, bains, balcon, soleil.
PRIX INTÉRESSANT
12, avenue de Lamballe.
Samedi, dimanche, 14 h. à 17 h.

M° MIRABEAU
bon imm., pierre de T., asc., liv. dble. 1 chambre, entrée, cuisine, bains. Vue sur Seine.
PRIX INTÉRESSANT
11 bis, av. de Versailles.
Samedi, dimanche, 14 h. à 17 h.

17e arrdt

IDEAL PLACEMENT
Bel imm. pierre de taille, coq. STUDIO, tt cft, 2e étage, sur rue, 140.000 F.
Visite possible le samedi.
Téléphone : 345-55-10.

20e arrdt

Studios et 2 P. tout équipés depuis 150.000 F., dans joli petit imm. rénové, jard. 100 m², à 50 m. rue de Belleville. M° Télégraphe, 75, rue Pixérécourt s/place ts les jours, 15/19 h. ou 590-86-06, de 7 h. à 21 h.

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE
2 p., 48 m², centre ville, exposition ouest, 3e ét., séj., cuis., chbre, bains, cave, park. souterrain. Prix 370.000 F.
Téléphone : 928-68-00.

GIF-SUR-YVETTE
Très bon stand., 4 p., 96 m² + balc., 3e et dernier ét. séj., s. à manger, 2 chbres, cuis. bains, cave, park. 590.000 F.
Téléphone : 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

Fontenay-aux-Roses, Appt 5 P., 101 m², imm. stand., cuis. équip., s. de bns, s. dche, jdin priv. 25 m². 5' M°, 5' centre, 2 park., cave. 900.000 F. 538-52-53 poste 3111 h. bur.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRES GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
r.d.ch. + 3 et 4 étages
du studio au 4 P. et grands duplex de 4 et 5 P.
Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI 350-14-80.

BOULOGNE Métro
Beau 3 p., 55 m², cuis. équip., parf. état + terrasse plantée, plain-pied, 52 m². 730.000 F. Tél. : 621-48-18, après 18 h.

93 Seine-Saint-Denis

A l'île St-Denis, 93. RARE. bord de Seine, 5 pièces, tt cft, jardin clos, 350 m², 75 m² de s/sol. Prix bradé : 410.000 F. Tél. heures bureau : 471-62-56. Heures domicile : 471-60-36.

94 Val-de-Marne

GENTILLY 5' RER
Part. vd agréable 80 m² + balcon, 3 chbres, living dble, vue dégagée, gd jardin. 490.000 F. Tél. : 588-70-79.

SAINT-MANDÉ
Près bois 7 p., tt cft, standing. 1.800.000. Praire 340-72-06.

SAINT-MANDÉ Résidentiel standing
Av. Ste-Marie superbe et GRAND STUDIO, tt cft, cuis. équip., loggia sud. 439.000 F. DELFIEL 346-85-27.

Province

PORT-BARCARES. Rés. Nautica, Appt 2 P. meublées, 4 pers. s. bns, kitch., balc. plein sud. 220.000 F. 681-19-04 ap. 19 h.

CARQUEIRANNE 83. Part. vend F 5, proximité mer, commerces. Tél. h. repas (94) 58-54-73.

HAUTES-PYRENEES
LUZ-SAINT-SAUVEUR
STUDIOS
Construction de standing.
Rentabilité excellente.
Livrable immédiatement.
S.C.I. Résidence des PRINCES
37, avenue des Pyrénées
65400 ARGELES-GAZOST.
Téléphone : (62) 97-10-73.

DANS SAINT-TROPEZ
EN TOUTE PROPRIETE
dans pinède près PLAGE BOUILLABAISSE
1° STUDIOS, tout confort avec cuisine équipée de 286.000 F à 340.000 F.
2° 2 P. caractère, tout confort, vue MER. Prix 490.000 F.

100 m. Plage des Canebiers. Immense séj. + 2 chbres, bns, moderne cuis. équipée, 125 m² jardinet. Prix 850.000 F. Tél. : (94) 97-39-93 (matin).

Propriétaire sur place jusqu'au 8 avril vend directement appartement 100 m², 2e étage, living, 3 chambres, entrée cuisine, s. d. b., garage, grands balcons : 22, av. des Tignes à Cannes. Tél. : 46-16-56. A partir du 9 avril appeler BENQUE, 380-64-21 Paris.

PORT-LA-GALÈRE
Part. vd studio sur le port. Tout équipé. Etat neuf.
Tél. de 10 h à 18 h (93) 75-40-48.

locations non meublées offres

Région parisienne

FONTENAY-AUX-ROSES
8 mn M°, Pav. 5 P., jardinet, cft. 3.620 F. Tél. 665-15-17.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit. Tél. 770-88-65.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer gar. 6.000 F max. 283-57-02.

bureaux

Locations

DOMICILIATION IMMEDIATE
VOTRE SIEGE SOCIAL
11e ou 20e, 357-21-51.
9e, 526-23-10.

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM-RC, SARL
A partir de 150 F.
CONSTITUTION SOCIETES.
Tél., Télex toutes démarches. C 2 E 562-42-12.

propriétés

(71) SAINT-AUBIN-SUR-LOIRE
7 KM BOURBON-LANCY
40 KM MOULINS (03)
Part. vend MAISON ANCIENNE DE CARACTERE très bon état, grand séjour 30 m², 4 chbres, confort, dépend., garage, grand jardin d'agrément clos murs. Tél. (85) 53-91-38 du 5 au 10 avril.

Veneux-les-Sablons, (77) 5 mn gare, Propriété, séj. dble., cuis., s. d. b., 4 chbres, ch. cent. élect., gar., jard., ét., terrasse 28 m². Prix : 410.000 F. Téléphone : 070-35-34.

Vue panoramique sur CHATEAU DE VALENÇAY (36), maison bourgeoise 7000 m² arboré, agrément et fruit, très bon état. Prix 625.000 F. Tél. : (48) 51-64-90 ap. 20 h.

PRES LOUVIERS 120 km Paris, PRESBYTERE 18e restauré, 2600 m² JARD. PAYSAGE. Charme liv. 45 m². Cheminée, poutre 4 chbres 2 bains, cuis. équipée, ch. cent. cave. 650.000 F. (32) 35-05-21 ou 637-33-04.

SOLOGNE
EST LA FERTÉ-ST-AUBIN
Magnifique ppté d'agrément 10 P., 145 ha dont 4/5 bois, 6 étangs, 3 km de rivière. Garderie. Ensemble de qualité. Libre vente. Exclusivité.

TOURAINE
Très bonne ppté céréalière 500 ha. Excellents bâts, exploitation directe en S.C.A.
CABINET LA SOLOGNE
41200 ROMORANTIN
Téléphone : (54) 76-02-92.

maisons de campagne

PERIGORD Part. vd ferme anc. rest. meublée, cuisine, salle à manger, salon, 2 salles de bns, 2 w.-c., 4 chambres poss. 5e, chauf. cent., nombr. dépend., 6.000 m² : 850.000 F. Téléphone : (53) 06-54-49.

Part. village LUBERON, 12 km APT, maison pierre, surf. hab. 130 m² sur 2 niveaux, séjour, salon, 3 chbres, 2 bains, gar., cour 400 m². Prix 700.000 F. (90) 75-23-56 7/8h et ap. 20 h.

Vends mais. anc. 25 km sud d'Auxerre. Bon état. Comm., gare, riv., 4 pièces + cuis., s. de bns, w.-c. aménagés, ch. cent., cave. Gren. poss. 2 P. S/jard. clos, terrasse, gde grange, remise atelier. Tél. (ap. 20 h) : 306-84-96.

MONTALIVET (GIRONDE)
Maison 3 p., cuis., s. d. b., jard. Px 350.000 F - Tél. 041-59-09.

A 2 h 40 de Paris par turbotrain ou autoroute, dans la région de CARENTAN (Manche) plages et port plaisance proches
Grand choix de :
VILLAS
MAISONS DE CAMPAGNE
ET TERRAINS A VENDRE
Agence de la Baie des Veys, 68, r. Holgate, 50500 CARENTAN. Tél. : (33) 42-22-88.

boutiques

NATION
Murs boutiq. Imm. p. de t.
1) Loyer 24.548. Px 270.000 F.
2) Loyer 32.000. Px 350.000 F.
Comm. tr. anc., locat. de qual. Gérant : Tél. 720-89-18 (pte 7).

locaux commerciaux

LOCAUX COMMERCIAUX
pour Bureaux - Magasins - Production
Situation dans le Centre économique du canton de Zoug CH.
Position centrale (autoroute, voie ferrée).
Construction nouvelle de conception large allant jusqu'à environ 2.300 m².
Les surfaces de bureau peuvent être réparties comme on l'entend.
A louer dès avril 1982.
Nous vous donnerons volontiers d'autres renseignements : adressez votre demande sous chiffre
25-UD23 Publicitas, Case Postale 472, CH-6301 Zoug.

Locaux à concéder sous le viaduc du chemin de fer de Vincennes à PARIS (12e) :
— voûte n° 28, 43, avenue Daumesnil,
— voûte n° 73, 133, avenue Daumesnil.
Renseignements : S.N.C.F. - Service du Domaine - Concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Téléphone : 285-63-54.

14e, atelier 250 m², très haut, idéal artisans. 450.000 F. Direct propriétaire : 296-12-06.

Bon local commercial, près métro, accès facile, 750 m² construits, 2 grands bureaux, kitchenette, magasins, entrepôts, garages, 3 lignes téléph., parking facile, libre cession bail. 195.000 F + loyer 95.000 F. Téléphone : (54) 21-19-52.

pavillons

ISSY-LES-MOULINEAUX
(près RER) Propriétaire vend MAISON DE VILLE
entièrement rénovée, 160 m² habitables, liv. dble, 3 chbres, 2 bains + petite cour-jardin. Prix 790.000 F. Visite samedi 3 de 11 h à 14 h. 16, rue Jules-Ferry. 605-13-65.

PAVILLON stylé, jard. d'agrément, s/sol, garage, cave à vins, r. de ch., séjour, salon, cuis. aménagée, s. d. b., w.c. à l'étage ; 4 chbres, s. d'eau, w.c. Px : 1.300.000 F. 890-92-46.

VILLEBON/YVETTE
795 m² terrain, séjour double, cuisine, 2 bains, 3 chambres, s/sol, garage. Prix : 940.000 F. Téléphone : 928-68-00.

VILLEBON/YVETTE
Villa meulière caractère, 800 m² terrain, séjour 60 m², bureau, 5/6 chbres, s/sol, garage dble. Prix : 1.250.000 F. Téléphone : 928-68-00.

villas

BRETAGNE 25 KM BREST part. vend villa sur 3.460 m², 200 m plage, vue panoramique sur îles, convient 2 familles. 630.000 F. Téléphone : (91) 68-37-03.

COTE-D'AZUR
Beausoleil
Bail tous commerces 30 m² bon emplacement.
Tél. soir : (93) 41-01-26.

A SETE (34)
MONT-ST-CLAIR Part. vend TRES BELLE VILLA
300 m² habitab. sur 1.000 m². Piscine, Prix 1.500.000 F. Téléphone : (67) 53-71-78.

CANNES CALIFORNIE
Vue imprenable sur mer. Villa 250 m² envir. avec asc. 4/5 chbres, 4 bains, jardin 1.000 m². Piscine, état impecc. PRIX 2.650.000 F. Tél. Pptaire (94) 97-39-93 mat.

BASSIN D'ARCACHON
VILLA 4 CHAMBRES
Séjour avec cheminée, ch. cent., garage, jardin, le tout sur 700 m². 420.000 F. Tél. : (56) 82-31-44/82-33-90.

MAISON NEUVE à CLAMART
Ardoises, terrass., chem., architecture orig., env. 130 m² hab. Livrable en automne. Px 1.350.000 F. T. 644-89-06.

SAINTE-MAXIME
vue féerique s/golfe St-Tropez, villa 6 P. + studio indépendant meublés, 5 s. d'eau, 4 w.-c., jard. 1.550 m², 2.000.000 F. (1) 690-86-06 ou (94) 96-06-44.

VERSAILLES N. D.
Prox. parc maison s/jard., plein Sud, belle récept., 4 chbres, s/sol, comp. tt cft 1.750.000 F. CHESNEAU. Tél. : 950-14-07.

châteaux

A vendre, en Haute-Saône, château bien entretenu. Tt conf. Surf. habit. : 4.500 m² env. Parc. Prix à convenir. Rens. : Mme Jeanne Renée, 11, rue de Genève, 67000 Strasbourg.

terrains

MORBIHAN — ILE DE GROIX vends TERRAIN constructible 1.830 m². Vue sur mer, 500 m du bourg. 80 F le m².
Ecrire sous le n° 222189 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EN PROVENCE
A 8 KM FAYENCE
Le Clos de la Chesnaye
Terrains à bâtir boisés
3.136 m² à 9.335 m²
superficie moyenne 5.000 m².
Prix 145.000 F à 176.000 F H.T. Crédit poss. Documentation gratuite sur demande.
Tél. 16 (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

SUD LUBERON
PROVENCE - 35 km AIX
TERRAIN 1.000 m² viabilisés, jolie vue. 140.000 F T.T.C.
TERRAIN 10.000 m², viabilité en bordure, très belle vue. 200.000 F H.T.
Choix terrains, villas, propriétés.
AG. CATIER - 84360 LAURIS.
Téléphone : (90) 68-03-46.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris 11e - Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

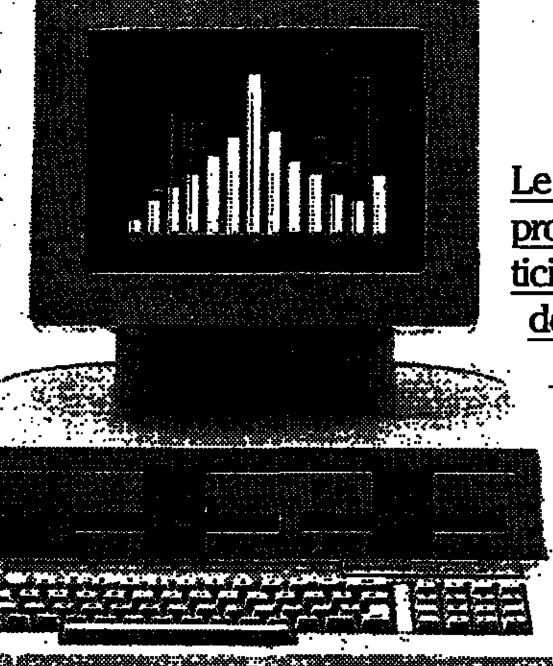
PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS
PROTÉGÉS DE L'INFLATION
Rentabilité except. 17,50 %
DES LOYERS GARANTIS
nombreuses variantes accompagnées multiples services.
FRANCE C.B.I. - S.A.
194, rue de Tolbiac, Paris (13e).
Tél. : pour R.-V. : 558-76-56.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا من الإمل

Un fait nouveau dans le domaine des micro-ordinateurs personnels

M20 OLIVETTI VOTRE CLE POUR L'AGE TELEMATIQUE



Quand l'utilisateur d'informatique n'avait d'autre choix que de se rendre à l'ordinateur, ce fut Olivetti qui inversa l'approche. Avec son Programma 101, Olivetti inaugurait en effet l'époque de l'emploi universel de la logique informatique. Manager, scientifique, technicien, chacun pouvait enfin s'en servir directement, sans intermédiaire.

Olivetti est resté fidèle à la philosophie qui lui avait donné cette avance. En '78 la première machine à écrire électronique fut une Olivetti. Comme l'a été, deux ans plus tard, la première portable électronique. Comme l'est aujourd'hui le M20, le micro-ordinateur à 16 bits.

Le M20 est le résultat d'un programme auquel ont participé les équipes de pointe des centres de recherche Olivetti en Italie et en Californie: à la fois le plus simple, le plus rapide et le plus puissant des matériels de sa catégorie.

Il ajoute efficacité à l'action et science à la décision. Avec ce micro-ordinateur personnel, Olivetti a réussi une synthèse de toutes ses capacités industrielles et technologiques dans le domaine de l'électronique de l'information, un capital d'expérience qui demeure inégalé: informatique de gestion, informatique scientifique, traitement de textes, informatique repartie. M20 Olivetti – votre clé pour l'âge télématique.



Le "micro" personnel à 16 bits

olivetti

THE BANK OF TOKYO Ltd

C'EST FANTASTIQUE

NEUBAUER

PEUGEOT - TALBOT

LE MEILLEUR PRIX!

LE MEILLEUR SERVICE!

TÉLÉPHONEZ-NOUS, VOUS SEREZ ÉTONNÉ
SERVICE VENTE : M. GÉRARD
APRÈS VENTE : M. MARCON

821 - 60 - 21

(Publicité)

Avis d'appel d'offres international

pour l'aménagement hydro-agricole de 400 ha à NIANGA (Casier C), SÉNÉGAL

Lot n° 1 : TERRASSEMENT et GÉNIE CIVIL

— Déboisement : environ 400 ha.
— Terrassement : 300 000 m3 pour canaux d'irrigation et pistes.
— Ouvrages de génie civil : 6 000 m3 béton armé ; 70 m3 maçonnerie pour station de pompage, dalots, etc.
— Fourniture et pose des dispositifs hydro-mécaniques (modules à masque, etc.).

Lot n° 2 : ÉQUIPEMENTS HYDRO-ÉLECTROMÉCANIQUE

— Fourniture et pose de 2 pompes centrifuges à vis 1,3 m3/s et 8 m de hauteur de refoulement, y compris tous les moteurs nécessaires avec installations électriques ;
— Fourniture et pose d'un groupe électrogène d'environ 825 kVA avec tous les accessoires.

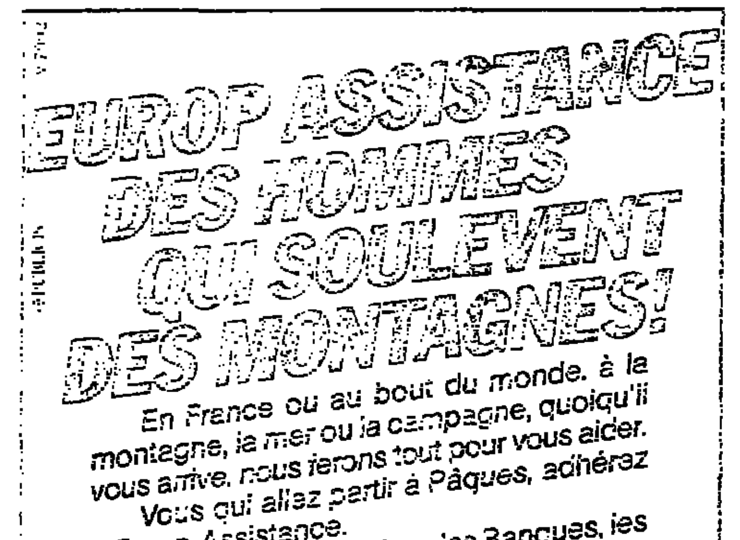
La date de la remise des offres est fixée au 3 juillet 1982 à 12 h, heure locale, au siège de la SAED, B.P. 74, Saint-Louis, Sénégal. Les offres sont à déposer en deux exemplaires directement au siège de la SAED.

La validité des offres doit être assurée jusqu'au 31 décembre 1982. Une visite du site est indispensable et doit être annoncée en temps voulu à la SAED, qui remettra, lors de cette visite, un additif au dossier d'appel d'offres.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être achetés au prix de 150 0.0 FCFA auprès de :

— SAED, B.P. 74, Saint-Louis, Sénégal ;
.. HYDROPLAN INGENIEUR-GESELLSCHAFT mbH, Dortmunder Landstrasse 30, D 5804 Herdecke, R.F.A.

Un financement par la Kreditanstalt für Wiederaufbau est prévu.









AFFAIRES

Quel avenir pour les Coop ?

II. — A LA POURSUITE DE L'ORIGINALITÉ PERDUE

par JOSÉE DOYÈRE

L'Union des coopérateurs de Bretagne vient de montrer qu'une société coopérative régionale naguère florissante peut connaître un réel échec commercial (*le Monde* du 2 avril 1982). Mais ce commerce-là n'est pas comme les autres. Où en sont la vie coopérative et l'idéal coopératif à Lorient ?

Lorient. — « *Les armoires, ici, sont pleines de linge acquis grâce à la ristourne de la Coop. Mes draps de noce, offerts par ma belle-mère, en viennent.* » Cette confidence du député, maire de Lorient, Jean-Yves Le Drian, donne le ton juste des premières réflexions de ceux qu'intéresse encore le sort des coopératives de consommateurs, dans le Morbihan. La ristourne ! Généreuse, royale, excessive, puisqu'elle portait en germe le désastre que vit actuellement le mouvement, elle était, plus que le remboursement d'un dû, le *symbole même de la vie coopérative*, la preuve annuellement apportée qu'une autre manière de faire du commerce pouvait exister que celle qui enrichit les détenteurs d'un lointain capital. Elle était, plus encore que les assemblées générales annuelles de sociétaires, qui ne sont guère fréquentées, dans toutes les coopératives du monde, que par les « militants de la coopération », le lien direct entre les coopérateurs adhérents et leur coopérative.

Né en Bretagne, comme partout ailleurs, de la misère et de la révolte des plus pauvres, le mouvement coopératif n'a su, là pas plus qu'ailleurs, ni s'adapter à l'abondance et à l'expansion de la consommation de masse ni proposer, au nom de l'idéal coopératif, un autre modèle de consommation.

L'adaptation au commerce moderne, pour tardive qu'elle ait été, avec la création de supermarchés, de Maxi-Coop (plus grands) et de Rond-Point Coop (hypermarchés), s'est traduite pour le client du magasin comme pour le sociétaire coopérateur par la pratique de « *prix différentiels* ». Il est logique commercialement et économiquement de payer plus cher un paquet de pâtes dans une petite boutique qu'il faut livrer spécialement à partir d'un entrepôt que dans un hypermarché où la livraison par camions entiers se double d'économies de personnel et d'entrepôt. Admise dans un magasin succursaliste traditionnel, cette pratique a été mal comprise dans les magasins Coop, et d'autant moins comprise lorsque dans le même village le paquet de pâtes était vendu plus cher au Point Coop que dans la petite boutique du coin. Les timides tentatives faites pour expliquer à la clientèle — coopérative ou non — la politique de prix suivie par les responsables de la Coop n'ont jamais débouché sur une compréhension réelle.

« Ils sont fous ces Québécois... »

Au reste, rien, ou presque, ne distingue à première vue un magasin Coop, petit ou grand, d'un magasin succursaliste traditionnel. Les mêmes affiches annoncent des promotions, des baisses de prix sur quelques articles. Rien ne laisse supposer que partout *dans le monde les* coopératives de consommateurs sont officiellement considérées comme un mouvement de défense des consommateurs. La publicité elle-même, à force de maladresse, parvient parfois à des aberrations. Telles, en Bretagne, ces deux campagnes presque simultanées de la Coop : une des affiches, avec un panda noir et blanc sur fond vert du World Wildlife Fund pour la protection des bêtes sauvages et le sigle Coop bien apparent, l'autre pour la vente promotionnelle dans un magasin Coop non alimentaire : « *Toute la fourrure à prix coûtant.* » De la même façon, ce n'est pas Coop qui a fait sa publicité sur le thème de la solidarité, mais un de ses concurrents.

Et il faut ouvrir le numéro daté 1er mars du *Coopérateur de France* pour apprendre qu'au Québec, dans *un supermarché Cooprix*, près de Montréal, des affichettes « *Coop informe, laisse choisir* » clament, sur le linéaire Coca-Cola : « *5 à 8 verres d'eau par jour... ça c'est le vrai « truc »* ! et sur le linéaire des paquets de bonbons : « *Comment réduire la consommation de sucre chez les petits ? La solution est simple, ne plus leur en offrir, éliminer les tentations et ne plus acheter de bonbons. Les fruits, c'est bien meilleur.* »

L'action consumériste de l'U.C.B. existe pourtant, et elle est restée bien vivante, sous l'impulsion de M. Jean-Claude Pierre, à l'U.C.B. depuis 1965, et qui fait bien sûr partie de la charrette des licenciés, comme « *improductif* ». Son association Coop-Loisirs a organisé, en 1981, douze mille journées de tourisme social et figure au troisième rang des associations morbihanaises de ce type, après Tourisme et travail et l'Association Léo-Lagrange. Il édite régulièrement des petites notes « *informations consommateurs* » sur les sujets les plus variés (les œufs, le sucre, les conserves, les viandes préemballées). Il avait créé une revue trimestrielle, *Ensemble*, distribuée aux salariés comme aux coopérateurs de l'U.C.B., mais elle a disparu en 1978, au nom des économies... Enfin, il multiplie les sessions de formation et d'information du consommateur avec les établissements d'enseignement, les coopératives scolaires, la Caisse d'allocations familiales, les différents organismes qui emploient des travailleurs sociaux. Ce travail d'investissement à long terme n'a été en rien relayé par l'U.C.B. pour le recrutement et la formation de nouveaux coopérateurs.

C'est encore au Québec qu'il faut aller, si on en croit le *Coopérateur de France*, pour trouver, à l'entrée du magasin de grande surface Cooprix, cette « *hôtesse de recrutement* » assise sous un calicot, où on lit : « *On est chez nous, recruter de nouveaux membres, c'est notre affaire.* » Elle distribue un mensuel d'informations critiques sur les produits en vente dans le magasin, explique la coopération, incite à adhérer... Comme le dit le *Coopérateur de France* : « *Ils sont fous ces Québécois.* »

Le crédit ménager : un vrai service

A Lorient, on constate avec tristesse, et presque avec résignation, que la majorité des nouveaux sociétaires « *ont souscrit une part sociale de 15 francs afin de pouvoir bénéficier du crédit ménager Coop* ». Il est vrai que le crédit ménager est un autre de ces vrais services que les Coop offrent à leurs adhérents. Mais rien n'en fait connaître aux coopérateurs potentiels l'existence et l'intérêt. C'est le hasard d'un achat et le besoin de le payer à crédit qui en fait découvrir l'existence. La part de sociétaire est de 60 francs, mais elle est libérable en quatre fois, et M. Laffont, administrateur judiciaire de l'U.C.B., laissera à la Fédération nationale des Coop le soin de récupérer les 45 francs manquants auprès de plusieurs dizaines de milliers de coopérateurs... D'ailleurs, personne n'est capable de donner avec précision le nombre de sociétaires-coopérateurs de l'U.C.B. : le fichier informatique est loin d'être à jour. On les évalue à 150 000, mais ils ne sont guère que 10 à 15 % à participer aux comités de sections et aux assemblées générales.

Motiver le personnel

Enfin, à la jachère de la vie coopérative correspond une politique du personnel qui s'est dégradée au fil du temps. Autrefois, la convention spécifique des Coop était un peu plus favorable pour les salariés que la convention collective du commerce et de la distribution. Aujourd'hui, « *les autres nous ont rattrapés* », dit M. Joël Jan, le délégué C.G.T. Au 1er novembre 1981, au taux horaire du SMIC, le salaire était de 3 090,24 francs, et le salaire minimum Coop était de 3 100,35 francs, assorti, il est vrai, de diverses indemnités. Et l'annonce des licenciements ne s'est accompagnée au départ d'aucune considération spécifique : « *Ils ont supprimé des postes de travail sans s'occuper des personnes*, dit M. Joël Jan. *Il y a pas mal de gens qui ont quinze ans d'ancienneté, et cinquante ans. Ils ne trouveront pas de travail et perdront le bénéfice de la préretraite* ».

Aussi, quand M. Jean-Claude Pierre écrit, dans une note rédigée en octobre 1980, qu'il serait « *raisonnable de chercher à motiver le personnel afin qu'il réserve en priorité son pouvoir d'achat à la coopérative au lieu d'alimenter les sociétés capitaliste concurrentes* », a-t-il peu de chances d'être entendu. « *Je suis déjà exploité en vendant ma force de travail. Si, en sortant de mon boulot, je dois encore aller acheter chez mon patron, surtout s'il vend plus cher qu'ailleurs, je suis exploité des deux bouts* », répond M. Joël Jan.

Devant tout ce gâchis, que faire ? La Coop, en Bretagne, ce beau rêve de démocratie commerciale, c'est vraiment perdu ? La coopération, une des trois flèches du symbole de la S.F.I.O., avec le syndicalisme et la mutualité, cela ne veut plus rien dire ?

Certains y croient encore, et pas seulement les coopérateurs militants. Un « *collectif* » s'est créé sous le nom de « Coop-Renouveau » ou « Coop-Avenir » — le nom a plusieurs fois changé, — qui regroupe des militants du parti socialiste, du P.S.U., de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), de la Ligue communiste révolutionnaire, de la Confédération syndicale des familles (C.S.F.), de la Jeunesse ouvrière chrétienne, des Paysans-travailleurs, du CRISLA (organisation s'occupant du tiers-monde), pour réfléchir aux problèmes de la Coop et « *voir ce qu'on peut faire.* »

A une réunion du comité de soutien, M. Menesguen, ancien directeur général adjoint de la société de Lorient, mis à la préretraite en octobre 1980, a déclaré tout de go : « *Si les syndicats veulent sauver l'emploi, si les partis politiques veulent sauver la Coop, qu'ils fassent appel à leurs membres demain pour que ceux-ci aillent acheter dans les magasins Coop. C'est un des moyens de sauver le mouvement.* »

Mais il n'y croit lui-même qu'à moitié : « *Les partis politiques et les syndicats auront-ils le courage de laisser mesurer leur influence réelle ?* », ajoute-t-il.

Et la solidarité efficace, agissante, du secteur entier de l'économie sociale régionale ? Les coopératives d'agriculteurs, les banques, les mutuelles, les coopératives maritimes, que devient ce « *bouillon de culture de l'inter-coopération* », selon la formule de M. Édouard Guyardeau, conseiller régional des coopératives maritimes du Morbihan et de Loire-Atlantique, conseiller municipal socialiste de Lorient et trésorier du groupement régional de la coopération et de la mutualité. Car un tel groupement existe qui fédère les diverses branches de l'économie sociale. Malheureusement, il en est aux tout premiers balbutiements, et son objectif premier a été de rechercher des modalités de représentation de chaque organisme dans les institutions des uns et des autres, et de représentation du groupement dans les institutions départementales ou régionales, puisque jusqu'ici c'est chaque secteur d'activité qui est représenté.

Or il faudrait aller vite pour relancer les idées coopératives. Que se passerait-il si chaque agriculteur, chaque mutualiste, chaque pêcheur trouvait au guichet du Crédit agricole ou de la banque mutuelle qu'il fréquente, à chaque lieu de contact, de passage obligé, une notice expliquant l'urgence de la situation, la nécessité de devenir aussi et en plus un membre des coopératives de consommateurs, un bulletin d'adhésion et un employé habilité à délivrer une carte de sociétaire de la nouvelle Coop-Bretagne et à recevoir les fameux 60 francs ? On ne sait pas ce qui se passerait, et en l'état actuel des choses, on a peu de chances de le savoir, car, à notre connaissance, aucun projet de ce genre n'est à l'étude.

La spécificité de chaque organisme, son soin jaloux de protéger son identité propre, son excessive centralisation, sont là aussi des barrières naturelles et historiques à une action de solidarité rapide.

A la base, pourtant, des indices laissent supposer que quelque chose est possible : depuis un an, des coopératives maritimes de pêche fournissent directement l'U.C.B., et elles n'ont pas cessé leurs livraisons, bien que l'U.C.B., en déposant son bilan, leur ait laissé une « *ardoise* » d'environ 60.000 francs, dont le règlement s'opérera dans le cadre du concordat avec les fournisseurs...

Pour l'instant, le nouveau directeur de la Coop de Lorient, nommé par la Société des magasins coopératifs bretons, et qui jusqu'ici dirigeait un Rond-Point Coop à Bordeaux, lance de nouvelles affiches, sous le titre « Coop-Renouveau » : elles annoncent la mise en vente de quelques produits au prix plancher.

Prochain article :

S'EN SORTIR TOUT SEULS ?



SOCIAL

LE GOUVERNEMENT JETTE LES BASES D'UN SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

• Création d'agences régionales de l'A.N.P.E. et de l'AFPA
• Signature d'une convention-cadre entre les deux organismes
• Aides nouvelles aux chômeurs, mais contrôle renforcé
• Mise en place d'une instance régionale consultative, où siégeront des élus

La mise en place d'un « vaste » service public de l'emploi, évoquée par M. Mitterrand lors de la campagne présidentielle et concrétisée par un premier projet du ministre du travail (*le Monde* du 15 octobre), se précise quelque peu.

Dans une longue note, que viennent de recevoir les partenaires sociaux, après la réunion, le 30 mars, du comité supérieur de l'emploi, M. Jean Auroux indique d'abord que cette réforme « *n'a de sens que si elle conduit à une amélioration sensible des services rendus aux usagers, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi et les employeurs* ».

Au moment où la Rue de Grenelle s'inquiète, en particulier, du « *développement du chômage de longue durée* » (1), il s'agit d'accélérer l'insertion ou la réinsertion des chômeurs dans les circuits de l'emploi et de répondre « *rapidement* » aux offres des entreprises Aussi le ministre du travail envisage-t-il trois types de mesures, qui concernent :

I. — *Les moyens et l'organisation des institutions :* à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), les « heures-stagiaires » augmenteront de 6 % en 1982 ; à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), les postes supplémentaires (un millier) seront d'abord affectés à l'accueil des demandeurs d'emploi et à la collecte des offres.

Chaque chômeur pourra avoir un « *entretien professionnel* », et à partir du 1[er] septembre, un « *livret d'accueil* » lui sera remis, énumérant les divers services de l'A.N.P.E. Des échéances collectives d'information seront en outre organisées dans chaque agence.

Dans le même temps, toute offre non satisfaite dans un délai de quinze jours « *devra faire l'objet d'une intervention spécifique* ». Le ministre du travail, qui avait d'abord envisagé de remettre en vigueur, pour toutes les entreprises, l'article du code du travail qui stipule que toutes les offres d'emplois doivent transiter par l'A.N.P.E., indique que cette obligation visera, dans une première phase, « *les administrations, les entreprises du secteur public et celles qui embauchent à la suite d'une aide publique* ».

En outre, vingt-sept agences régionales (une par région, plus quelques « renforts » dans les régions Ile-de-France ou Rhône-Alpes) dotées d'un supplément d'effectifs, et trois départements pilotes (la Vienne, la Nièvre et les Vosges) devront, « *avant la fin de 1982, offrir à tout demandeur d'emploi et à tout employeur les services qu'ils sont en droit d'attendre* », notamment : le « *suivi attentif* » des chômeurs de plus de trois mois, et l'établissement de « *relations permanentes* » avec les entreprises de leur bassin d'emploi. Dans ce cadre, il sera veillé à « *la qualité du recrutement et de la formation du personnel* » de l'A.N.P.E.

II. — *La coordination entre les institutions : « L'A.N.P.E. a la responsabilité de l'information, de l'orientation, du conseil et du placement des demandeurs d'emploi. L'AFPA a une responsabilité de formation, ce qui implique les moyens d'évaluer les compétences avant et après le stage ».* La collaboration doit, selon le ministre du travail, s'établir sur quatre points :

— L'A.N.P.E. devra offrir aux chômeurs la possibilité de faire un bilan professionnel, en sollicitant les prestations de l'AFPA, et, en cas de formation « lourde », de ses psychotechniciens ;

— Le prospecteur-placier de l'A.N.P.E. sera informé des délais d'attente des stages AFPA, afin de mieux maîtriser l'orientation, et les « passerelles » administratives entre les deux organismes seront resserrées au maximum. En outre, l'A.N.P.E. aura la responsabilité du « suivi » du demandeur d'emploi, après son stage ;

— Dans les actions de conversion, dont les services extérieurs du travail et de l'emploi ont la charge directe, les deux organismes seront sollicités conjointement ;

— L'articulaton entre l'A.N.P.E. et l'AFPA sera définie par une convention cadre qui sera passée avant la fin du mois d'avril et qui sera complétée par des conventions régionales.

III. — *La modification des procédures :* tout d'abord, en matière de « *gestion des aides à l'insertion* », il est prévu de généraliser le contrat emploi-formation, d'accroître le nombre de stages dits de « *mise à niveau* » et de créer, en 1983, une aide à l'insertion des chômeurs de plus d'un an, par le financement d'une partie de la période d'essai.

Ensuite, il sera envisagé, avec les partenaires sociaux de l'UNEDIC, d'instituer un « *statut unique* » du demandeur d'emploi : actuellement, le chômeur n'est pas indemnisé de la même façon, selon qu'il est ou non en formation. Enfin, dans la logique de ces nouvelles aides, le contrôle des demandeurs d'emploi sera renforcé, sous des formes à définir.

Réformes institutionnelles

Pour rendre cohérentes ces trois séries de mesures, le ministre du travail prévoit des réformes institutionnelles, dans le cadre aussi de la déconcentration, qui donnera aux unités locales des pouvoirs accrus, notamment en matière de gestion budgétaire (l'AFPA sera dotée de vingt-deux agences régionales). Mais il ne s'agira pas d'une décentralisation véritable : conformément aux vœux des partenaires sociaux, l'A.N.P.E. et l'AFPA conserveront leur administration centrale respective, et les personnels des deux organismes, garderont un statut national. Il n'y aura donc pas de « *démembrement* », ni de « *transfert aux collectivités locales* », ni d' « *unités régionales autonomes* » de l'A.N.P.E. et de l'AFPA.

Mais une « *solution intermédiaire* » a été retenue ; la création, dans chaque région, d'une instance consultative (et non délibérative), qui sera tripartite et qui pourrait être composée de quinze membres : cinq responsables des syndicats (un par syndicat représentatif), cinq représentants des employeurs et cinq membres du conseil régional (incarnant autant que faire se peut les diverses sensibilités politiques).

Cette instance, qui sera animée par le directeur régional du travail et de l'emploi, assisté du responsable régional de l'A.N.P.E. et de l'AFPA, sera consultée sur les budgets et sur les programmes et pourra être saisie de « *toutes les questions d'intérêt régional et local concernant l'emploi* ». Toutes ces propositions, qui ont été, dans l'ensemble, bien accueillies par les partenaires sociaux, feront l'objet d'un examen plus affiné — notamment sur le rôle des services extérieurs du ministère du travail et de l'UNEDIC — lors d'un prochain comité supérieur de l'emploi, à la fin du mois d'avril. — M. C.

(1) Fin 1981, 460 000 demandeurs d'emploi étaient inscrits à l'A.N.P.E. depuis plus d'un an, contre 359 000 fin 1980. La Rue de Grenelle indique que « *le cap des 500 000 chômeurs de longue durée pourrait être dépassé fin 1982* ».

M. Auroux dans l'arène

Il a fallu du sang-froid à M. Jean Auroux, lors du forum de *l'Expansion* organisé jeudi (*le Monde* du 2 avril), pour ne pas s'irriter d'intempestives réactions de la salle, ponctuées de sifflets stridents, et des interventions, à la limite de la correction, de MM Paul Marchelli, numéro deux de la C.G.C., et Serge Dassault.

Le ministre du travail, qui a « planché » pendant deux heures devant quelque quatre cents chefs d'entreprise et responsables du personnel pour expliquer une nouvelle fois ses projets de loi en matière de droits des travailleurs, a su garder toute sa maîtrise et répondre, par un langage ferme et serein, tenu sur un ton égal, à des attitudes provocatrices et à des propos excessifs. Le meneur de jeu, M. Jean Boissonnat, a dû rappeler les règles élémentaires de la courtoisie.

Certes, M. Jean Auroux s'attendait à être mis sur la sellette : un certain nombre de cadres et de patrons, enfermés *dans des habitudes ancestrales, n'acceptent pas de voir rogner* la moindre de leurs prérogatives D'autres, au contraire, ont depuis longtemps admis et compris que le progrès social pouvait engendrer une plus-value économique, et des dispositions, comme le droit d'expression directe des travailleurs ou des négociations régulières et positives avec les syndicats, sont appliquées dans leurs entreprises depuis belle lurette.

Mais c'est la fraction la plus conservatrice du patronat qui a donné de la voix au Forum de *l'Expansion*, mettant même en difficulté M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., auquel M. Serge Dassault, brandissant l'arme de la grève, a reproché de ne pas être « *assez ferme* » face aux projets de loi « *catastrophiques* » de M. Auroux.

C'est le même Serge Dassault qui, plus tard, à l'adresse du ministre du travail, s'égosillera au micro : « *Vous allez donner un pouvoir considérable à la C.G.T., qui va ensuite saborder votre propre politique ! Laissez-nous travailler avec nos salariés ! Nous en avons tous ras-le-bol ! Nous ne voulons plus être tondus ! Il n'y a pas d'intérêts contradictoires entre nos salariés et nous, cela n'existe pas ! Allez voir dans les entreprises !* »

Quant à M. Paul Marchelli, apparemment persuadé que le rapport Auroux prône l'écrasement de la hiérarchie, il estimait ni plus ni moins « *Vous allez introduire un déséquilibre mortel dans les entreprises !* » Le délégué général de la C.G.C., qui menaçait le ministre d'actions de force si les cadres étaient empêchés de travailler (comme lors d'un récent conflit à Tarbes), était surtout furieux que M. Auroux ait rappelé la notion de pluralisme syndical chez les cadres — « *qui existait avant le 10 mai* », a souligné le ministre.

Certes, la salle n'a pas été houleuse deux heures durant, et M. Auroux a pu largement s'expliquer et rassurer — « *la gestion avant l'autogestion* », « *le maximum de souplesse* », etc., — s'attirant même, par moments, des applaudissements. Il trouva ainsi le soutien d'un cadre supérieur de l'Aérospatiale, qui, après avoir indiqué qu'il avait voté pour la majorité présidentielle, dénonça l'état d'esprit d'une grande partie de l'assistance, au risque de se faire huer à son tour. « *La plupart des gens qui sont dans cette salle,* a-t-il dit, *refusent le fait syndical ou n'admettent que des syndicats dociles. Les syndicats « mal-pensants » sont toujours considérés, aujourd'hui, comme des hors-la-loi. Dans ma société, il y a des discriminations syndicales à l'embauche.* »

« *Je suis un vieil habitué des Forums de* l'Expansion, a poursuivi ce responsable. *J'ai souvenir de beaucoup plus de déférence envers les ministres du gouvernement précédent.* » La question mérite, en effet, d'être posée : est-ce parce que les ministres socialistes sont d'un abord plus sociable que leurs prédécesseurs qu'il faut se permettre de telles « familiarités » ? — M. C.

Immigrés « sans papiers »

LA RÉGULARISATION A « MANQUÉ SON BUT » ESTIME LA FASTI

« *Echec partiel* », c'est ainsi que la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) a qualifié, le 1[er] avril devant la presse, l'opération de régularisation des travailleurs clandestins « sans papiers ». Pour la FASTI, un certain nombre d'immigrés ont été « piégés » et l'opération a « *manqué son but* », en ne parvenant pas à « *éliminer le travail clandestin* » tout en « *réduisant au chômage* » les immigrés qui avaient un emploi et qui attendaient de leurs employeurs une simple application du code du travail.

La Fédération a estimé que la date d'entrée en France (1[er] janvier 1981) exigée pour la régularisation était « injustifiée », certains immigrés expulsés sous le précédent septennat étant revenus après cette date.

La FASTI, considérant que les « sans papiers » n'ont été que très partiellement touchés par la régularisation, craint que bon nombre d'entre eux soient sur le point d'être refoulés Avec plus de cent cinquante associations d'immigrés, de solidarité tiers-mondiste, religieuses, partis et syndicats, la FASTI a adressé un télégramme au chef de l'Etat demandant l'« *attribution de cartes de séjour et de travail à tous les sans-papiers qui en ont fait la demande* ».

GRÈVE DES CARISTES A RENAULT-FLIN

● A L'USINE RENAULT DE FLINS (Yvelines), une grève affecte l'atelier des caristes depuis le 31 mars au soir paralysant presque totalement la sortie des voitures neuves. Observé par environ la moitié des deux cent seize caristes, le mouvement lancé par la C.G.T porte sur une augmentation de cinq points de l'indice catégoriel de ces ouvriers.

● A TOULOUSE, soixante-dix des quatre cents agents recenseurs ont décidé de bloquer les formulaires complets destinés à l'INSEE, nous indique notre correspondante. A l'origine de cette action : le « remerciement » de deux agents engagés politiquement à l'extrême gauche, le système de rémunération et le transit des dossiers par les services municipaux. Les agents recenseurs ont obtenu satisfaction sur deux points : l'acheminement direct des documents statistiques vers l'INSEE et le paiement des agents remerciés sur la base du recensement de 1975 pour la période allant du 4 mars au 15 avril. Quant au montant des rémunérations, il dépend du ministère de l'intérieur. D'autres mouvements d'agents recenseurs sont signalés à Paris et à Lyon. A Villeurbanne (Rhône), les agents ont obtenu une hausse de salaire de leur municipalité.

● A LA S.N.C.F., les contrôleurs et les agents des trains sont appelés par la C.F.D.T. à un mouvement de grève du 2 au 12 avril.

Les critiques de la C.G.C. contre le gouvernement se font de plus en plus vives

Rien ne va plus entre la C.G.C., principale organisation de cadres, et le gouvernement. Un moment apaisé, le temps d'une « table ronde » des cadres le 23 février dont elle avait accueilli positivement les intentions, le mécontentement de la centrale de MM. Jean Menu et Paul Marchelli s'aiguise. Les dirigeants de la C.G.C. n'en sont pas encore venus, comme ils l'avaient fait à la fin du gouvernement Barre, à demander le départ du premier ministre, mais ils renouent avec le langage « musclé » qui était déjà le leur le 7 novembre 1980 lorsque, à l'issue des « états généraux de l'encadrement », ils laissaient planer la menace d'une candidature à l'élection présidentielle... La manifestation du 3 avril à Bordeaux comme celles programmées à Lille le 16 avril et à Metz le 24 avril s'annoncent déjà très combatives.

Qu'est-ce qui fait donc courir la C.G.C., de ville en ville depuis son grand meeting parisien du 28 janvier, dans ce qu'elle appelle elle-même son « *tour de France de la grogne* » ? Confortée par les résultats des élections cantonales, dans lesquels elle voit un signe de la déception des cadres face au nouveau pouvoir qu'ils ont contribué à mettre en place, elle juge que le gouvernement s'entête dans « *un dogmatisme sectaire* » au lieu de consacrer tous ses efforts au redressement économique. Ses dirigeants dénoncent ainsi de plus en plus vivement l'absence de stratégie industrielle, mettant en avant une dérive budgétaire qui leur fait douter non seulement de la possibilité de faire du bon social mais encore de la capacité de la France à « *rester dans le peloton de tête des nations hautement industrialisées* ».

L'affaire de Tarbes

Au-delà de ce qui prend de plus en plus l'allure d'un réquisitoire en bonne et due forme, la C.G.C. est piquée au vif de ne plus être reconnue comme l'unique porte-parole des cadres auprès du pouvoir. Alors qu'elle n'avait obtenu que 38,30 % des voix aux élections prud'homales du 12 décembre 1979 dans un collège encadrement dont il est vrai qu'elle contestait les contours, elle soupçonne le gouvernement de vouloir sa perte et même de préparer la déstabilisation de toute hiérarchie... Il y a donc quelques analogies entre la grogne de la C.G.C. et celle de la F.N.S.E.A., entre le malaise des paysans et celui des cadres. Ou du moins d'une partie des cadres.

Plusieurs « affaires » alimentent cette inquiétude. Les incidents qui se sont produits le 25 mars à l'établissement de Tarbes d'Alsthom-Atlantique ont pour elle valeur de symbole. Les cadres avaient donné raison à la direction dans son refus d'augmenter le pourcentage de la masse salariale accordé au comité d'entreprise. En conséquence, raconte M. Jean Menu dans *la Lettre confédérale*, la C.G.T. informait une trentaine de cadres de la décision des travailleurs de... leur infliger « *une journée de mise à pied* ». « *Et*, poursuit le président de la C.G.C., *la sentence a été exécutée, grâce à la mise en place d'un piquet-filtre à l'entrée de l'usine.* » Un comportement cégétiste qui n'est effectivement pas acceptable et qui a entraîné une vigoureuse condamnation de la direction des affaires sociales du groupe Alsthom-Atlantique.

Ce n'est certes pas la première fois que des ouvriers interdisent l'entrée d'une usine à des cadres. Mais il est pour le moins nouveau et bien peu conforme aux règles du jeu social que cette interdiction soit formalisée sous la forme d'une mise à pied... Pour la C.G.C., c'est un signe grave préludant à l'instauration, notamment dans les entreprises nationalisées sous la forme d'une mise à pied... Pour la C.G.C., c'est un signe grave préludant à l'instauration, notamment dans les entreprises nationalisées, de hiérarchies parallèles. Elle voit poindre déjà des « *soviets* » et des « *commissaires du peuple* »... Elle y puise dans l'immédiat une justification à son opposition à une partie des projets de MM. Auroux et Le Garrec et appelle à la constitution d'un « *front du refus* » de tous ceux qui veulent « *sauver* » le pays « *de l'égalitarisme, du collectivisme et de l'aventure autogestionnaire* ». Et si de telles actions se renouvellent, elle n'exclut pas le recours à « *des commandos de cadres* »...

D'autres éléments alimentant l'inquiétude cégéciste sont puisés dans les suites de la « table ronde » des cadres du 23 février. La C.G.C. s'insurge du « *refus* » du gouvernement d'intégrer les agents de maîtrise et les techniciens — qui représentent la moitié des adhérents — dans le collège encadrement pour les prochaines élections prud'homales Elle voit dans le projet accordant la possibilité aux organisations ouvrières d'avoir un délégué syndical supplémentaire pour l'encadrement « *la véritable démarche des services C.G.T. du ministère du travail* » (face à cette opération « *anti-C.G.C.* », elle invite les cadres syndiqués à la C.G.T., à la C.F.D.T. et à F.O. à quitter ces organisations. Enfin, elle affirme, se référant à une simple enquête demandée par le ministère de la solidarité et le commissariat au Plan, que le gouvernement n'a pas renoncé, malgré ses dénégations, à « *tuer les régimes complémentaires* », ce qui serait pour elle un motif immédiat de grève

Raison garder

A partir de ces craintes plus ou moins fondées, la C.G.C a déjà dressé l'acte de décès de la table ronde des cadres. Après avoir jugé lorsqu'elle s'est tenue qu'elle pouvait déboucher sur des résultats positifs, elle vient d'estimer qu'elle n'était « *qu'une vaste tromperie destinée à préparer les élections cantonales et non à répondre aux préoccupations du personnel d'encadrement* ». Le désaveu n'est-il pas un peu rapide ? A l'hôtel Matignon, on s'étonne de cette hâte à condamner les résultats de groupes de travail qui ne font que commencer et auxquels la C.G.C. participe « *avec sérénité* », dit-on. Ainsi, aucune décision n'a été définitivement arrêtée sur les prud'hommes. Sur la formation professionnelle, comme sur le rôle des cadres dans l'expression des travailleurs, de nouvelles réunions sont prévues. Sur l'avenir des régimes de retraite complémentaire, un groupe technique Unedic, Agirc, Arrco, Sécurité sociale vient d'être mis en place pour examiner notamment une proposition de la C.G.C. Les conclusions de ce groupe seront discutées avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, une discussion va s'ouvrir sur les douze mesures pour l'emploi des cadres annoncées par M. Auroux, le 23 février comme sur le problème « chaud » de l'évolution des revenus.

De plus en plus ancrée dans une stratégie oppositionnelle, la C.G.C., qui devrait cependant observer une pause dans son tour de France entre la mi-mai et septembre, ne risque-t-elle pas de gommer le positif pour ne retenir que le négatif ? Peut-elle ainsi juger globalement « généreuse » la démarche de M. Auroux sur les droits nouveaux des travailleurs et en contester tous les points essentiels ? Il y va aussi de sa crédibilité. Tous les cadres ne sont pas syndiqués — loin s'en faut — et tous les cadres syndiqués ne sont pas à la C.G.C. Indépendamment des aspects ambigus de la stratégie de la C.G.C., le gouvernement ne devrait pas minimiser la grogne d'un certain nombre de cadres et y prêter une oreille plus attentive. Mais de part et d'autre il faut aussi savoir raison garder.

MICHEL NOBLECOURT.

● *Le bureau exécutif du P.S.* estime « *souhaitable de reconnaître officiellement la section syndicale comme instance de représentation des agents de la fonction publique* ». Dans un communiqué publié jeudi 1[er] avril, le P.S. considère qu'une telle reconnaissance « *renforcera le paritarisme et favorisera la concertation que le gouvernement de la gauche a instaurée* ».



THE BANK OF TOKYO Ltd
Succurs. de Paris, 4-8, r. Ste-Anne, 75001 Paris. T. 261-58-33.

C'EST FANTASTIQUE

BANQUES

LE CRÉDIT LYONNAIS A RÉALISÉ A L'ÉTRANGER PLUS DE LA MOITIÉ DE SES BÉNÉFICES EN 1981

Après deux années de progrès très sensibles, les résultats du Crédit lyonnais se sont stabilisés, et ont même enregistré une régression en monnaie constante, passant de 476,4 millions de francs en 1980 à 469,3 millions de francs en 1981.

A l'origine de ce tassement, on trouve un léger amenuisement des marges sur les opérations de trésorerie, l'augmentation de 40 % des réserves obligatoires auprès de la Banque de France, des impôts nouveaux à hauteur de 104 millions de francs (prélèvement exceptionnel notamment) et une nouvelle augmentation des provisions pour créances douteuses, *qui passent de 1,67 milliard* de francs à 2,04 milliards de francs.

Le fait notable de l'exercice est la forte augmentation du bénéfice net des agences étrangères, qui s'élève à 256 millions de francs en 1981 contre 97 millions de francs en 1980, celui des agences de France se contractant vivement à 213 millions de francs contre 379 millions de francs. Au niveau consolidé, on peut considérer que les deux tiers des résultats du Crédit lyonnais *sont* réalisés à l'étranger, 50 % d'un bilan de 500 milliards de francs environ étant constitué de devises étrangères empruntées et reprêtées.

Le président, M. Deflassieux, s'est félicité de la progression des résultats provenant de l'extérieur, due, pour 25 %, à la hausse du dollar, et a vivement critiqué l'encadrement du crédit, le qualifiant de *« zombie dangereux »*. Il a indiqué enfin, que les engagements *sur la Pologne (150 millions de dollars environ)* avaient été provisionnés à 30 %.

INDUSTRIE

LA C.G.E. RENFORCE SES POSITIONS DANS LES ACCUMULATEURS

La Compagnie générale d'électricité va racheter la division *« batteries portables »* du groupe américain Gould. Cette opération, en discussion depuis plus d'un an, va permettre à la C.G.E. de renforcer ses positions sur le marché des accumulateurs et de devenir ainsi le numéro deux mondial.

C'est la filiale américaine de la Société des accumulateurs fixes et de tractions (SAFT), elle-même filiale de la C.G.E., qui rachètera la division de Gould. Cette dernière réalise un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars et emploie cinq cents personnes aux Etats-Unis.

● *La C.G.T. hostile à l'accord entre Alsthom-Atlantique et Leroy-Somer*. — La Fédération des travailleurs des métaux C.G.T. estime que ce projet (*le Monde* du 1er avril) serait la poursuite et l'achèvement de la politique engagée par l'ancienne C.G.E. Elle souligne en outre que *« des décisions sont prises sans que les salariés aient à donner leur avis alors que c'est leur emploi qui est en jeu »*. La solution proposée n'est pas forcément la bonne, estime la C.G.T., qui demande si *« un accord de coopération commerciales, technique et industrielle »* n'aurait pas été préférable à *« la rétrocession de capital public »*, alors même que la loi d'organisation du secteur public n'est pas encore votée.

● *Contrats pour Merlin-Gerin*. — La société Merlin-Gerin, premier constructeur français d'appareillage électrique industriel, vient d'obtenir cinq contrats pour un montant de 200 millions de francs en Irak, en Birmanie et en Indonésie. La société va fournir l'équipement électrique de *trois cimenteries en Irak*, et de deux cimenteries en Indonésie et en Birmanie.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *CIT-Alcatel dans les circuits intégrés*. — Le groupe CIT-Alcatel va créer un centre de production de circuits intégrés à Aix-les-Bains, par l'intermédiaire de sa filiale Semi-Conducteurs Alcatel. Ce centre pourra produire de 50 000 à 60 000 tranches de silicium par an, selon une technologie mise au point par la société américaine Semi Process Inc. dans laquelle CIT-Alcatel détient une participation de 25 %. La mise en exploitation du centre débutera vers la mi-1983 ; en 1985 il devrait enregistré un chiffre d'affaires de 100 millions de francs.

● *Le Salon international des composants électroniques*, qui a ouvert ses portes le 1er avril, se tiendra dorénavant toutes les années impaires *(le Monde du 1er avril)*, au parc des expositions de Paris-Nord (Villepinte). Les années paires, un salon spécialisé dans l'équipement, les machines et les produits pour l'électronique sera organisé à Villepinte, en même temps que le Salon Electronica de Munich.

Energie

● *Hausse de 7 % des prix du charbon domestique*. — Les prix du charbon destiné aux foyers domestiques sont majorés de 7 % à partir du 1er avril au départ de la mine. Compte tenu des baisses saisonnières traditionnelles en cette fin d'hiver, cette hausse n'aura son plein effet qu'au mois de septembre. Dans la mesure où les prix sont librement établis par le négoce, cette augmentation au départ de la mine — à laquelle doit s'ajouter une hausse notamment des tarifs marchandises de la S.N.C.F. de 12,5 % au 1er avril — pourra être majorée ou minorée, selon les cas, pour les particuliers.

● *Framatome ne construira pas le quatrième réacteur nucléaire de Taiwan*. — La société américaine Combustion Engineering fournira la chaudière du quatrième réacteur de 935 MW construit à Taiwan. La firme britannique Nei Parsons réalisera la partie classique. La société française Framatome avait fait les offres les plus basses pour la chaudière (191,5 millions de dollars contre 201 millions pour la société américaine) mais Combustion Engineering proposait un combustible moins cher. Comme toute décision en matière nucléaire le choix a aussi été politique.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,2550	6,2618	+ 55	+ 95	+ 90	+ 160	+ 100	+ 270
$ can....	5,1025	5,1090	0	+ 50	— 20	+ 60	— 180	— 10
Yen (100)	2,5405	2,5440	+ 190	+ 232	+ 400		+1100	+1190
D.M.	2,6025	2,6083	+ 150	+ 175	+ 310	+ 347	+ 830	+ 918
Florin	2,3430	2,3465	+ 145	+ 175	+ 310	+ 340	+ 810	+ 885
F.B. (100)	13,7850	13,8065	— 645	— 240	— 956	— 290	—1740	— 900
F.S.	3,2265	3,2315	+ 320	+ 360	+ 645	+ 705	+1625	+1755
L. (1 000) .	4,7270	4,7340	— 840	— 665	—1190	— 995	—2274	—1900
£	11,1920	11,2075	+ 260	+ 380	+ 535	+ 695	+1195	+1530

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4
$ E.-U. ..	15 1/8	15 1/2	15 1/8	15 1/2	15 1/8	15 1/2	15 1/16	15 9/16
Florin	5 7/8	7 1/8	8	8 1/2	8 1/8	8 5/8	8 3/8	8 7/8
F.B. (100)	16	20	19	22 1/9	18 1/2	20 1/2	17	18 3/4
F.S.	1/4	7/8	3 3/4	4 1/8	4 3/8	4 7/8	5 1/8	5 9/16
L. (1 000) .	60	70	34	38 1/2	29 1/2	32	25	27
£	12 3/4	13 1/2	13 1/8	13 3/4	13 3/16	13 15/16	13 1/4	14
F. français	23	33	28	30	26	28	22	24

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Un nom, un style...
CELINE
"Men"
3, avenue Victor-Hugo
58, rue de Rennes

Annonces classées
immobilier
ventes
dans les
5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e
arrondissements
Régie Presse le Monde
Tél : 296.15.01

Locafrance

Réuni le 24 mars 1982, sous la présidence de M. Gérard Billaud, le conseil d'administration de Locafrance a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Les investissements de Locafrance au 31 décembre 1981 ont atteint 1 764 655 800 F contre 1 843 813 881 F au 31 décembre 1980. Les investissements cumulés de Locafrance et de ses filiales françaises de crédit-bail et de location financière s'élèvent à 2 024 198 045 F, montant sensiblement équivalent à celui de l'exercice précédent. Par suite, notamment, de la réalisation d'une opération de 45 millions de dollars U.S., portant sur une plate-forme de forage, les investissements des filiales étrangères ont atteint la contrevaleur *de 557 millions de* francs contre 164 millions de francs en 1980.

Il est à noter que, pour la première fois, les encours financiers cumulés de Locafrance et de ses seules filiales françaises et étrangères détenues en quasi-totalité ont franchi au 31 décembre 1981 la barre *des 5 milliards de francs*.

Le résultat financier de Locafrance pour l'exercice 1981 s'élève à 48,8 millions de francs contre 57,9 millions de francs pour l'exercice 1980. Le bénéfice net comptable de Locafrance s'établit à 16 790 405,77 F contre 15 524 250 F au 31 décembre 1980.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 15 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F, identique à celui versé au titre du précédent exercice.

Le résultat de Locafrance a été acquis après dotation d'un montant de 25,3 millions de francs à la réserve latente qui atteint de ce fait 232,5 millions.



Le conseil d'administration s'est réuni le 24 mars 1982 sous la présidence de M. Gérard Billaud, à *l'effet d'arrêter les comptes de* l'exercice 1981.

Il a constaté que l'activité d'Immobanque, telle qu'elle ressort des données suivantes, a évolué conformément aux objectifs.

	1980 (en millions de francs H.T.)	1981 (en millions de francs H.T.)
— Investissements réalisés	101	111
● dont crédit-bail	96	84
● dont patrimoine locatif	5	27
— Engagements bruts totaux	1 103	1 219
● dont crédit-bail	948 (188 opérations)	1 036 (200 opérations)
● dont patrimoine locatif ...	155 (14 opérations)	183 (16 opérations)
— Recettes locatives	164	189
— Dotations aux comptes d'amortissements et de provisions	58	65
— Bénéfice net	41	46

Il convient d'ajouter que les dotations aux comptes d'amortissements ont permis d'amortir intégralement les frais d'acquisition des immeubles s'élevant à plus de 6 200 000 F *et d'accroître* la réserve latente de 7 103 000 F en portant son montant total à 33 927 000 F, soit près de 27 F par action.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire le 26 mai 1982. Il sera proposé la distribution d'un dividende de 31,25 F (dont 0,25 F d'avoir fiscal) à chacune des 1 253 120 actions composant le capital social, contre 28,30 F (dont 0,30 F d'avoir fiscal) pour 1 242 34. actions au titre de l'exercice précédent. Le dividende global, qui représenterait 85,23 % du bénéfice soumis à obligation de distribution s'élèverait à 39 156 120 F contre 34 785 548 F pour 1980, soit une progression de plus de 12,50 %.

Sicotel

(SICOMI pour le financement de l'hôtellerie)

Une évolution satisfaisante des résultats

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 mars 1982 pour arrêter les comptes de l'exercice 1981. Les recettes locatives se sont élevées à 105,8 millions de francs, en hausse de 23,5 % sur celles de l'exercice 1980. La marge brute d'autofinancement (bénéfice + amortissements) a augmenté de 10,5 millions de francs, pour s'établir à 55,6 millions de francs, en progression de 23 %. Enfin, le résultat net a atteint 36 180 261,96 francs, en progression de 20 %. Ce résultat, qui ne comporte aucune plus-value de cession d'immeuble, a été obtenu après amortissement intégral des frais d'établissement afférents à l'exercice.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 24 mai 1982, de distribuer, à partir du 1er juillet 1982, un dividende de 15,40 F par action (contre 12,90 F pour l'exercice précédent). Ce dividende sera assorti d'un crédit d'impôt de 0,40 F par action.

L'activité en 1981

Au cours de l'année 1981, les hôtels de catégorie 4 étoiles luxe ont bien conservé leur position. En revanche, on a observé un transfert de clientèle entre les hôtels 4, 3 et 2 étoiles, au bénéfice final de cette dernière catégorie, qui a enregistré une nette amélioration de ses coefficients d'occupation. Globalement, le chiffre d'affaires des hôtels financés par Sicotel, et ouverts depuis plus de deux ans, a progressé de 13,7 %.

Le niveau du coût des ressources à long terme et les contraintes de l'encadrement ont conduit Sicotel à limiter délibérément son activité. La société a contracté 21 millions de francs d'engagements nouveaux, ce qui a porté le montant de ses engagements bruts à 831 millions de F (286 millions de F en location simple, 86 millions de F en crédit-bail à forte valeur résiduelle et 459 millions de F en crédit-bail classique).

Sur la base du dividende proposé pour 1981, le cours actuel *(135/140)* de *l'action Sicotel*, qui figure dans le compartiment banques et sociétés financières du marché au comptant, fait ressortir un rendement de plus de 11 %.

Champex

Société de développement régional de Champagne-Ardenne

Majoration du dividende

Malgré la faiblesse des investissements et la hausse des taux d'intérêt, Champex a renouvelé en 1981 ses bonnes performances de 1980 tant en activité qu'en rentabilité.

Des concours nouveaux ont été réalisés pour 212 millions de francs (219 millions de francs en 1980) au profit de cent trente et une entreprises de la région.

Le bénéfice net de 5 176 266 F est voisin de celui de 1980 (5 049 357 F).

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se réunira le 26 mai 1982 à Reims, de porter le dividende net à 15 F (contre 14 F) ce qui, avec un avoir fiscal de 1,80 F (contre 2,42 F), porterait le dividende global à 16,80 F contre 16,42 F en 1981.

Le conseil a également confirmé son intention de respecter dans les délais prévus *l'obligation faite à la* société par la convention signée avec l'Etat en 1981 de procéder à un nouveau doublement de son capital social avant le 31 décembre 1982.

Le titre est actuellement coté en Bourse de Nancy aux environs de 120 F, ce qui fait ressortir une capitalisation de 4,9 du bénéfice net par action (24,43 F) et, sur la base du projet de dividende, un rendement de 14 %.

La société a entrepris activement la mise en place des prêts spéciaux et des prêts aidés aux entreprises, dont les quotas et les critères pour 1982 viennent de lui être notifiés par le ministère de l'économie et poursuit un effort soutenu en faveur du renforcement des fonds propres des entreprises, notamment sous la forme de prêts participatifs privés.

ARBED

Société anonyme

Siège social à Luxembourg - R.C. Luxembourg n° B 6990

MM. les actionnaires de la société anonyme ARBED, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 23 avril 1982, à 14 heures, au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société ;
2) Rapport des commissaires sur la comptabilité et le bilan de l'exercice écoulé ;
3) Approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;
4) Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires ;
5) Nominations dans les conseils ;
6) Divers.

Le conseil d'administration a l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires que, pour pouvoir faire partie de l'assemblée, ils auront à se conformer à l'article 40 des statuts.

Le dépôt des parts sociales pour cette assemblée pourra être effectué jusqu'au 17 avril 1982 inclus, soit cinq jours avant l'assemblée, dans un des établissements ci-après :

Dans le Grand-Duché de Luxembourg :

1) Au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg ;
2) A la Banque Internationale à Luxembourg, à Luxembourg ;
3) A la Banque Générale du Luxembourg, à Luxembourg ;
4) Au Crédit Lyonnais, à Luxembourg ;
5) A la Caisse d'Epargne de l'Etat, à Luxembourg ;
6) A la Kredietbank S.A., à Luxembourg ;
7) A la Société Générale Alsacienne de Banque, à Luxembourg ;
8) Au Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, à Luxembourg.

En France :

1) Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris ;
2) A la Banque de l'Union Européenne, 4 et 6, rue Gaillon, à Paris ;
3) Au Crédit du Nord, 50, rue d'Anjou, à Paris ;
4) A la Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris.

Les procurations devront être parvenues au plus tard le 19 avril 1982 au siège de la société.

Luxembourg, le 2 avril 1982.

Le conseil d'administration :
Emmanuel TESCH, président.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Conseil d'administration du 30 mars 1982

Le conseil d'administration de la société, réuni le 30 mars 1982 sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin, a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Les recettes locatives et produits accessoires s'établissent à 55 690 000 F en progression de 14,61 %. Du fait de produits financiers exceptionnels résultant d'une trésorerie abondante en attente d'investissement, le chiffre d'affaires global a atteint 74 674 000 F en augmentation de 24,27 % par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu, en outre, de la diminution de la charge d'intérêt résultant des conversions d'obligations et après amortissements et provisions courantes, le bénéfice d'exploitation s'établit à 40 023 000 F contre 27 475 000 F en 1980, soit une majoration de 45,67 %.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 25 889 000 F (+ 24,19 %) incluant des plus-values à long terme pour 2 956 000 F contre 8 467 000 F au cours de l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée convoquée pour le 16 juin 1982 la distribution d'un dividende net de 36 F par action, plus avoir fiscal, contre 28 F pour 1980, soit une progression de 28,57 %, cela sur un nombre d'actions accru de 14 % à la suite de l'augmentation de capital en espèces réalisée au début de 1981 et des conversions d'obligations.

Cette importante augmentation du dividende permettra néanmoins de majorer le report à nouveau de 5 453 000 F, soit approximativement le montant net d'impôt des produits du placement de la trésorerie, et de le porter ainsi à 8 351 000 F.

Après deux années de progression exceptionnelle faisant suite à sa suppression en 1978, le dividende est ainsi rétabli à *un niveau normal et* n'évoluera désormais qu'au rythme de la croissance des résultats de l'exploitation courante.

L'assemblée sera, en outre, appelée à *élire deux nouveaux administrateurs*, MM. Robert Gachet et Henri Katz pour représenter au conseil le groupe Victoire, devenue important actionnaire de la société.

SOGINTER

Société d'investissements à capital variable (SICAV)

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 26 mars 1982 sous la présidence de M. François Tabard, vice-président, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 567,17 F à 643,49 F en hausse de 13,5 %. En réintégrant le dividende net détaché en avril 1981, la progression pour l'actionnaire s'élève à 17,2 %. L'actif est, pour sa part, passé au cours de l'exercice de 1 196,3 millions de francs à 1 396,8 millions de francs en augmentation de 200,5 millions de francs.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 62,8 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 26,74 F assorti d'un crédit d'impôt de 2,27 F soit un revenu global de 29,01 F (en progression de 19 % sur celui de l'exercice précédent) ; sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1981, il assure un rendement global de 4,70 %.

Le dividende sera mis en paiement le 5 avril 1982, contre remise du coupon n° 32 aux guichets des banques domiciles :

— Société générale ;
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;
— Société Générale Alsacienne de Banque ;
— Société Centrale de Banque.

Les actionnaires de Soginter pourront, jusqu'au 5 juillet 1982 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

ARBED

Société anonyme

Siège social à Luxembourg - R. C. Luxembourg N° B 6990

MM. les actionnaires de la société anonyme ARBED sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 23 avril 1982, à 15 heures, au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

1) Autorisation pour le conseil d'administration à l'effet d'émettre, pendant une période expirant le 31 décembre 1987, un ou plusieurs emprunts convertibles subordonnés, participant ou non aux bénéfices de la société, pour un montant maximal de neuf milliards (9 000 000 000) de francs représentés par des obligations dont le nombre sera *fixé par le conseil d'administration* et dont la valeur nominale sera égale à la valeur d'actif net par action, sans qu'elle puisse toutefois être inférieure à sept mille (7 000) francs ; le calcul de la valeur d'actif net sera vérifié par le collège des commissaires.

La souscription des obligations ne devra pas être réservée aux anciens actionnaires de la société.

Les obligations à émettre seront subordonnées à toutes autres dettes actuelles et futures de la société émettrice envers les tiers — à l'exception de toutes dettes qui seraient elles-mêmes subordonnées — en ce sens que les obligations seront inférieures en rang à toutes dettes exigibles de la société émettrice envers les tiers, et même à toutes dettes non exigibles en cas de faillite, concordat préventif judiciaire ou amiable, exécution pour saisie et en cas de liquidation de la société émettrice (excepté dans le cadre d'une absorption par une autre société assumant l'actif et le passif de la société émettrice) et ne pourront être remboursées qu'après apurement complet en principal et intérêts de ces autres dettes exigibles ou même non exigibles dans les cas ci-avant visés.

Les obligations sont convertibles en parts sociales de la société de manière qu'une obligation donne droit à une part sociale du même type et jouissant des mêmes droits que les parts sociales existantes. Lors de la conversion, il ne sera pas tenu compte des intérêts sur les obligations prorata temporis ; les parts sociales remises par suite de la conversion seront munies du coupon relatif à l'exercice au cours duquel la conversion a été demandée.

La société émettrice se réserve expressément le droit, moyennant une adaptation correspondante, s'il y a lieu, des cours et modalités de conversion de tout emprunt autorisé par la présente résolution,

a) de procéder à toutes opérations ayant effet sur le capital social,

b) de créer d'autres obligations convertibles, participantes ou non, ou avec droit de souscription aux parts sociales,

c) de modifier les dispositions qui régissent la répartition des bénéfices et du boni de liquidation.

Si la société émettrice réalise une augmentation de capital moyennant apports nouveaux ou si, dans les hypothèses visées ci-dessus, une adaptation des modalités de conversion n'est pas possible ou aisée, le conseil d'administration veillera à ce que les obligataires disposent, pour participer à cette opération, d'une période suffisante pour demander la conversion de leurs titres aux taux et conditions fixées ci-dessus. Il en sera de même en cas de mise en liquidation ou de fusion par absorption de la société émettrice.

2) Augmentation du capital social à concurrence d'un montant maximal de trois milliards cent cinquante millions (3 150 000 000) de francs, pour le porter de son montant actuel de sept milliards sept cent millions (7 700 000 000) de francs à un montant maximal de dix milliards huit cent cinquante millions (10 850 000 000) de francs par la création et l'émission d'un nombre maximal de neuf cent mille (900 000) parts sociales nouvelles sans désignation de valeur nominale du même type et jouissant des mêmes droits que les parts sociales existantes à partir de leur souscription et libération par voie de conversion des obligations convertibles subordonnées à créer en vertu de la résolution à prendre sub 1).

3) Pouvoirs à conférer au conseil d'administration aux fins de fixer les modalités non autrement précisées par l'assemblée générale des emprunts visés sub 1) d'émettre et de placer ceux-ci ainsi que de réaliser et faire constater les augmentations de capital visées sub 2).

Le conseil d'administration a l'honneur de rappeler à Messieurs les actionnaires que, pour pouvoir faire partie de l'assemblée, ils auront à se conformer à l'article 40 des statuts.

Le dépôt des parts sociales pour cette assemblée pourra être effectué jusqu'au 17 avril 1982 inclus, soit cinq jours avant l'assemblée, dans un des établissements ci-après :

Dans le Grand-Duché de Luxembourg :

1) Au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg ;
2) A la Banque Internationale à Luxembourg, à Luxembourg ;
3) A la Banque Générale du Luxembourg, à Luxembourg ;
4) Au Crédit Lyonnais, à Luxembourg ;
5) A la Caisse d'Epargne de l'Etat, à Luxembourg ;
6) A la Kredietbank S.A., à Luxembourg ;
7) A la Société Générale Alsacienne de Banque, à Luxembourg ;
8) Au Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, à Luxembourg.

En France :

1) Au Crédit Lyonnais, 19, boul. des Italiens, à Paris ;
2) A la Banque de l'Union Européenne, 4 et 6, rue Gaillon, à Paris ;
3) Au Crédit du Nord, 50, rue d'Anjou, à Paris ;
4) A la Société Générale, 29, boul. Haussmann, à Paris.

Les procurations devront être parvenues au plus tard le 19 avril 1982 au siège de la société.

Luxembourg, le 2 avril 1982.

Le conseil d'administration :
Emmanuel TESCH, président.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er avril

Nouveau repli
Hausse du dollar et du mark

Dominé par une majorité de baisses modérées, le marché parisien s'est inscrit en repli de 1,5 % jeudi, portant à plus de 3,5 % son recul au cours des trois dernières séances.

L'action des professionnels reste très sélective et le volume d'affaires apparaît de plus en plus étriqué. Seuls 49 millions de francs ont été négociés mercredi à terme sur les valeurs françaises (17 millions de francs sur les actions étrangères) et l'étroitesse du marché explique en grande partie les écarts constatés au hasard des tableaux de cotation.

Radar et sa filiale à 70 % Paris-France accusent de vifs reculs, respectivement 12 % et 7,8 %, suivis, à quelque distance, par Labinal (– 5,5 %), Eurofrance et Imétal (– 5 %), cette dernière envisageant de procéder bientôt à une augmentation de capital de 300 millions de francs destinée à renflouer sa filiale, la Société le Nickel (S.L.N.) qu'elle se partage à parts égales avec Elf-Aquitaine.

A l'inverse, les gains les plus significatifs ne dépassent guère 5 % (Signaux, Mérieux) ou 3 % à 4 % dans le cas de Nouvelles Galeries et Métal. Navale Dunkerque.

Si le calme règne sur les actions, il n'en va pas de même sur le marché des changes où le franc a subi de nouvelles attaques. Le dollar qui avoisinait les 6,29/6,30 F en fin de matinée est retombé à 6,2780 F en séance officielle contre 6,2420 la veille, le mark étant coté à 2,6079 F contre 2,5877 F mercredi midi.

De son côté, le dollar-titre s'est négocié à 7,40/45 F, en légère baisse sur la veille, tandis que sur le marché de l'or, le lingot gagnait 1 200 F à 66 645 F, le napoléon restant au cours de 615 F. Le métal fin a progressé à 325,50 dollars l'once à Londres (320,50 précédemment) entraînant les mines d'or dans son sillage.

NEW-YORK

Forte reprise

Wall Street a réagi très positivement aux propos apaisants tenus par le président Reagan durant sa conférence de presse. En hausse dès l'ouverture de la séance de jeudi, le marché s'est graduellement redressé et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 10,47 points à 833,24.

Plus significatif du mouvement encore : plus de la moitié des valeurs traitées (1 054 sur un total de 1 823) ont monté, et 372 seulement ont baissé.

Assez faible les jours précédents, l'activité s'est accélérée et 57,10 millions de titres ont changé de main, contre 43,30 millions la veille.

Ce sont essentiellement les concessions que le chef de l'exécutif a promis de faire sur le projet de budget pour 1983 pour en réduire le déficit qui ont encouragé les investisseurs en renforçant leur espoir d'une prochaine et durable baisse des taux d'intérêt.

De fait, du front économique, aucune nouvelle n'est parvenue autour du « Big Board » qui soit vraiment de nature à susciter l'optimisme. Une nouvelle diminution des dépenses de construction a été ainsi enregistrée en février, qui ne va guère dans le sens de la reprise escomptée.

Bref, le marché a surtout anticipé une fin de la récession qui, pour le moment, se fait toujours attendre.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1er avril
Alcoa	24 5/8	24 3/4
A.T.T.	56 1/4	55 3/4
Boeing	17 3/8	17 3/8
Chase Manhattan Bank	55	58 1/2
Du Pont de Nemours	33 1/2	34 1/4
Eastman Kodak	72 3/4	73 5/8
Exxon	28	28 1/2
Ford	20 3/4	21 5/8
General Electric	63 3/8	64 3/8
General Foods	33 1/2	33 7/8
General Motors	41 1/8	42 1/8
Goodyear	21 1/4	21 3/8
I.B.M.	59 5/8	61
I.T.T.	24 3/8	25
Mobil Oil	22	22 1/8
Pfizer	51 3/8	52 1/8
Schlumberger	42 5/8	44 1/4
Texaco	29 7/8	30 1/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	19 1/2
Union Carbide	47	47 3/8
U.S. Steel	23 1/4	23 1/2
Westinghouse	24 1/8	24 3/4
Xerox Corp.	37 3/8	36 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ALSTHOM-ATLANTIQUE. — La société, qui vient de céder à Leroy-Somer son secteur des petits et moyens moteurs électriques (*le Monde* du 1er avril 1982), annonce pour l'exercice 1981 un bénéfice net de 210 millions de francs contre un résultat bénéficiaire de 125,2 millions pour le précédent exercice, la société prévoyant de distribuer un dividende global de 18 F par action au titre de 1981, contre 13,50 F précédemment.

FACOM. — Le bénéfice net de ce groupe, spécialisé dans la mécanique lourde, a marqué une progression de 20 % environ en 1981 pour s'établir à 48,6 millions de francs contre 40 millions pour le précédent exercice, le chiffre d'affaires n'ayant progressé, lui, que de 13 % pour atteindre 721 millions de francs contre 639 millions en 1980.

GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE. — Bénéfice net de la société pour 1981 : 340,9 millions de francs contre 147,2 millions. Dividende global : 60 F. Il s'applique aux actions divisées par dix, ce qui correspond à un doublement de la rémunération.

NOUVELLES MODIFICATIONS A LA PRÉSENTATION DE LA COTE

Conformément aux décisions de la chambre syndicale des agents de change (*le Monde* daté 21-22 mars 1981), douze actions françaises négociées jusque-là au « comptant » feront leur entrée sur le marché « à terme » dès le lundi 5 avril prochain.

Il s'agit des sociétés suivantes : Compagnie générale de géophysique, Bongrain, Promodès, Euromarché, Immeubles de la Plaine Monceau, Omnium financier de Paris, Cédis, Damart-Serviposte, Merlin-Gerin, Compagnie parisienne de réescompte, Francarep et Amrep.

Par ailleurs, la cotation de l'action Matra, interrompue depuis le 9 septembre dernier, reprendra également le 5 avril au « comptant » et à « terme ferme ».

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	31 mars	1er avril
Valeurs françaises	105,9	104,3
Valeurs étrangères	103,2	102,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,6	98,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 avril .... 17 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/4	2/4
1 dollar (en yens)	247,90	246,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 40	1 504
5 %	36 60	0 822
3 % amort. 45-54	71	2 005
4 1/4 % 1963	96	2 382
Emp. N. Eq. 6 % 67	106 50	5 014
Emp. 7 % 1973	6022	..
Emp. 8,80 % 77	97 70	7 570
Emp. 9,80 % 78	78 70	7 098
E.D.F. 7,8 % 61	126	2 845
E.D.F. 14,5 % 80-92	91 10	11 012
Ch. France 3 %	203 50	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	165	....
Aciers Peugeot	75 90	72 90
Actibail	148	149
Agence Havas	296	296
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	2898	2896
Agr. Inc. Madag.	43 35	....
Air-Industrie	15 60	....
Alfred Herlicq	52	52
Allobroge	316	....
Alsacienne Banque	411	412
Amrep	880	880
André Roudière	95	....
Applic. Hydraul.	230	230
Arbel	125	125
A. Thiery-Sigrand	17 45	18 10
Artois	280 10	280 50
At. Ch. Loire	40 20	....
Ausseda-Rey	25	25
Bain C. Monaco	100	98 60
Banania	373	375
Banque Hervet	284 10	285
Banque Hypoth. Eur.	249	248
Banque Nat. Paris	347 20	347 80
Banque Worms	234 20	235
Bénédictine	810	800
Bernard-Moteurs	50	....
Biscuit (Génér.)	388	383
Bongrain S.A.	935	929
Bon-Marché	80	80
Borie	260	....
Bras. Glac. Int.	485	....
Bretagne (Fin.)	87	....
B. Scalb. Dup.	178 90	180 40
Cambodge	160	160
C.A.M.E.	112	112
Campenon Bern.	232	232
Caout. Padang	268	....
Carbone-Lorraine	45	45
Carnaud S.A.	72 10	72 50
Caves Roquefort	531	515
Cedis	780	780
C.E.G.Frig.	110	107
Centen. Blanzy	433	....
Centrest (Ny)	122	122
Cerabati	125 10	130 d
C.F.F. Ferrailles	165	161
C.F.S.	640	615
C.G.I.B.	8	....
C.G.Maritime	18 20	13 o
C.G.V.	104	108
Chambon (M.)	235	235
Chambourcy (M.)	695	751 d
Champex (Ny)	123	118 10
Chim. Gde Paroisse	64	62 50
C.I. Maritime	325	325
Ciments Vicat	222	223
CIPEL	85	85
Citram (B)	113	115
Clause	340	332
Cl. MA (Fr.-Bail)	291	295
CMM-Mar Madag.	28 90	27 80 o
Cochery	68 20	68 50
Cotradel (Ly)	500	....
Cogifi	142 90	142
Comindus	330	330
Comiphos	135 90	135 10
Comp. Lyon-Alem.	137 20	138 30
Concorde (La)	255	255
C.M.P.	29 80	8 70 o
Conte S.A. (Li)	31 20	28 o
Crédit (C.F.B.)	183	178
Créd. Gén. Ind.	215	215
Crédit Lyonnais	351	353
Crédit Univers.	300	300
Créditel	100	100
C. Sabl. Seine	135	134
Damart-Servip	960	949
Darblay S.A.	....	....
De Dietrich	369	....
Degremont	111	110
Delalande S.A.	150	151
Delmas-Vieljeux	479	480

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	116
Didot-Bottin	323	323
Dist. Indochine	395	390
Drag. Trav. Pub.	205	205
Duc-Lamothe	232	233
Dunlop	5 90	....
Eaux Bass. Vichy	1199	....
Eaux Vittel	621	635
Ecco	899	898
Economats Centre	486	505
Electro-Banque	175 10	175
Electro-Financ.	314	310
Elf-Antargaz	197 60	....
E.L.M. Leblanc	314 80	310
Entrepôts Paris	172 50	171 50
Epargne (B)	1215	1249
Epargne de France	322	294 o
Escaut-Meuse	194	198
Euromarché	1000	1000
Europ. Accumul.	69	67 60
Eternit	307 50	306
Félix Potin	1018	978
Ferm. Vichy (Ly)	186	....
Files-Fourmies	5 95	5 80
Finalens	77 90	78
FIPP	134	111 30 o
Fnac	317 90	316
Focep (Chât. eau)	1515	1515
Foncière (Cie)	161	161
Fonc. Agache-W.	342	85 50 o
Fonc. Lyonnaise	1200	1200
Foncina	106 50	105
Forges Gueugnon	17 40	17 50
Forges Strasbourg	114	115 50
Fougerolle	158	157 50
France I.A.R.D.	123	128
France (La)	520	530
Frankel	175	....
Fromageries Bel	275 50	280
From. P.-Renard	294	282 o
GAN	675	676
Gaumont	402	410
Gaz et Eaux	680	680
Gén. Géophysique	1425	1398
Genvrain	186	....
Gér. Arm. Hold.	19	19 10
Gerland (Ly)	357	369
Gévelot	46 50	....
Gr. Fin. Constr.	140	140
Gds Moul. Corbeil	108 50	....
Gds Moul. Paris	271	269
Goulet S.A.	319	321
Groupe Victoire	270	288 50
G. Transp. Ind.	108 10	110
Huard-U.C.F.	53 70	54
Hutchinson Mapa	22 40	23 10
Hydro-Energie	40 40	41 40
Hydroc. St-Denis	73 30	70 40
Immindo S.A.	121 30	121 60
Imminvest	95 20	95 20
Immobail	182	177
Immobanque	260 50	260 50
Immob. Marseille	1254	1204
Immofice	223 50	228
Imp. G.-Lang	4 50	....
Industrielle Cie	330	330
Interbail	208	208
Intertechnique	910	881
Jaeger	105	104
Jaz S.A.	51	50
Kinta S.A.	330	....
Lafitte-Bail	171	168
Lambert Frères	62 80	62 80
Lampes	140	140
La Brosse-Dupont	88 10	88 90
Lebon Cie	320	330
Lille-Bonnières	280	279
Locabail Immob.	301 50	301 70
Loca-Expansion	133	133
Locafinancière	146 50	146 50
Locatel	385 50	389
Lordex (Ny)	107	....
Louvre	236 50	239
Luchaire S.A.	134 50	129 20
Magasins Uniprix	69 40	69 40
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	97	....
Marocaine Cie	25 90	25 90
Marseille Créd.	340 10	340 10
Mauret et Prom.	25 40	25
Merlin-Gerin	632	650
Métal Déployé	320	310
Mic	243	....
Mors	250	249
Nadella S.A.	11	....
Naval Worms	105 50	106
Navig. (Nat. de)	65	66

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nicolas	425	425
Nodet-Gougis	172	175
Occident. Part.	26	....
Omn. F. Paris	725	719
OPB Paribas	90	....
Origny-Desvroise	132 50	137 80
Palais Nouveauté	283	288
Paris-Orléans	99 80	99 80
Paris-Réescompte	300	300
Part. Fin. Gest. Im.	150	161 d
Pathé-Cinéma	80 20	105 d
Pathé-Marconi	39	40
Piles Wonder	103 50	99 50
Piper-Heidsieck	255	255 10
Porcher	217 50	218 50
Profils Tubes Est	10 40	10 50
Promodès	1190	1175
Prouvost et Lain.R.	29	29
Providence S.A.	288	291
Publicis	498	497
Raff. Souf. R.	178	180
Ressorts Indust.	135	123 20 o
Ricqlès-Zan	109	....
Ripolin	55 10	....
Riels (La)	12 70	....
Rochefortaise S.A.	164 20	....
Rochette-Cenpa	26 60	27 70
Rosario (Fin.)	101 10	....
Rougier et Fils	62 50	62 50
Rousselot S.A.	265	263
Sacer	40 20	....
SAFAA	39	37 40 o
Safic-Alcan	182	183
SAFT	348	340
Sainrapt et Brice	135	135
Saint-Raphaël	86	86 10
Salins du Midi	245	243 50
Santa-Fé	121	122 50
Satam	88	87
Savoisienne (M)	84 50	....
SCAC	197	205
SCDB (Cent. B.)	105	103
Selfier-Leblanc	196	195
Semelle Maubeuge	115 10	115 10
S.E.P. (M)	76 50	76 50
Séquanaise Banq.	336 60	337 30
Serv. Equip. Véh.	18 60	18 90
Silim	690	690
Sicli	75	76
Sicotel	132	132
Sintra	467	475
Sinvim	117 40	115
Siph (Plant. Hévéas)	152	154 50
Siminco	288	281
SMAC Acieroïd	172	172
Société Générale	339 10	340 20
Soleil financière	370	366 50
Soffo	188 50	175 20
Soficomi	225	223
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	409	405
Sogepal	307	....
Soudure Autog.	106 50	105
Sovabail	315	310
S.P.E.G.	142	142
Speichim	186	186
S.P.I.	151 20	149
Spie Batignolles	195	195
Stami	250	260
Synthelabo	95	95
Taittinger	400	400
Testut-Aequitas	89	88
Thann et Mulh.	50 30	50 30
Tissmétal	41	....
Tour Eiffel	199	199
Trailor S.A.	177 50	165 o
Ufimeg	89 50	88
Uliner S.M.D.	74	74
Ugimo	127	124
Unibail	288	283
Unidel	72	72 50
U.A.P.	560	557
Union Brasseries	38	36 50 o
Union Habit.	190	186
Un. Imm. France	170	169
Un. Ind. Crédit	209	210
Union Ind. Ouest	338	334
Unipol	143	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	43 10	43
Waterman S.A.	175 20	175 20
Brass. du Maroc	187	189
Brass. Ouest-Afr.	21 40	21 40

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	150	....
Akzo	83 90	80
Alcan Alum.	138	....
Algemene Bank	810	798
Am. Petrofina	430	....
Arbed	228	....
Asturienne Mines	58 10	....
Bco Pop Espanol	112	110
B. N. Mexique	17	15 55 c
B. Régl. Internat.	41500	....
Barlow Rand	47	....
Bell Canada	110 50	116
Blyvoor	60 50	....
Bowater	30 70	30 60
British Petroleum	39	38
Br. Lambert	255	....
Caland Holdings	86 20	87
Canadian-Pacific	185	181
Cockerill-Ougre	28 50	....
Cominco	282 50	288
Commerzbank	449	....
Courtaulds	10 80	....
Dart. and Kraft	375	....
De Beers (port.)	31 80	....
Dow Chemical	173	180 50
Dresdner Bank	472	....
Femmes d'Auj.	68	....
Finoutremer	210	220
Finsider	0 40	....
Foseco	25	....
Gén. Belgique	220	....
Gevaert	251	....
Glaxo	67 10	....
Goodyear	152	152 50
Grace and Co	268	....
Grand Metropolitan	28	28 10
Gulf Oil Canada	81	77 70 c
Hartebeest	295	295
Honeywell Inc.	501	....
Hoogovens	45	....
I. C. Industries	235	238 c
Int. Min. Chem	220	213
Johannesburg	356	329
Kubota	9 60	9 50
Latonia	182 50	182
Mannesmann	480	....
Marks-Spencer	20 20	....
Matsushita	30 10	29 85
Midland Bank Ltd	45	46
Minéral-Ressourc.	46 50	44 05
Nat. Nederlanden	318	307
Noranda	105	102
Olivetti	14 25	14 20
Pakhoed Holding	112	....
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	390	....
Phoenix Assuranc.	37	....
Pirelli	8 10	....
President Steyn.	177 50	188
Procter Gamble	610	620
Ricoh Cy Ltd	18	17 c
Rolinco	560	561
Robeco	615	574 c
Shell fr. (port.)	48 50	49 50
S.K.F. Aktiebolag	165	164
Sperry Rand	214	208
Steel Cy of Can.	137	134
Stilfontein	92	89 10
Sud. Allumettes	148	....
Tenneco	210	....
Thorn EMI	58	....
Thyssen c. 1 000	208	....
Val Reefs	339 90	344 50
Vieille Montagne	217	230
Wagons-Lits	200	201 50
West Rand	14 50	14 40

HORS-COTE
Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	653	655
Entrepose	186	185
Métallurg. Minière	156	....
Novotel S.I.E.H.	1022	1022 c
Sarakreek N.V.	205	206
Sicomur	145	146 10
Sofibus	221	....
Rodamco	348	344

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	125	....
Cellulose du Pin	28 50	....
Coparex	368	....
F.B.M. (Li)	70	36 o
Iena Industries	13	....
La Mure	74	....
M.M.B	168 30	153
Océanic	40	....
Petrofigaz	420	....
Pronuptia	200	171 o
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	84	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ulinex	186	....
Voyer S.A.	1 50	....
Rorento NV	415 80	412 20
S.K.F.(Applic. méc.)	60 50	....

SICAV

1/4	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	147 06	140 39
Actions-Investiss.	176 80	168 78
Actions sélectives	197 11	188 17
Aedificandi	220 47	210 47
A.G.F. 5000	185 63	177 21
Agfimo	266 47	254 39
Altefi	168 49	160 85
A.L.T.O.	155 12	148 09
Amérique Gestion	296 41	282 97
Bourse-Investiss.	189 60	181
C.I.P.	584 37	557 87
Convertimmo	189 09	180 52
Cortexa	637 97	609 04
Credinter	222 08	212 01 c
Croiss. Immobil.	222 85	212 74
Drouot-France	184 97	176 58
Drouot-Investiss.	394 74	376 84
Energie	173 92	166 03
Epargne-Croiss.	851 27	812 67
Epargne-Industr.	319 88	305 18
Epargne-Inter	386 86	369 32
Epargne-Oblig.	137 21	130 99
Epargne-Unie	520 73	497 12
Epargne-Valeur	226 52	216 25
Euro-Croissance	252 96	241 49
Financière Privée	538 34	513 93
Foncier Investiss.	429 99	410 49
France-Garantie	222 07	217 72
France-Investiss.	264 18	252 20
Fr.-Obl. (nouv.)	309 42	295 39
Francic	175 44	167 48
Fructidor	176 70	187 73
Fructifrance	300 11	286 50
Gestion Mobilière	395 59	377 65
Gest. Rendement	360 06	343 73
Gest. Sél. France	246 63	235 45
I.M.S.I.	231 04	220 56
Indo-Suez Valeurs	383 97	366 56
Interoblig.	6836 07	6526 08
Intersélect France	183 63	175 30
Intervaleurs Indust.	293 34	280 04
Invest. St-Honoré	413 80	395 04
Laffitte-France	141 96	135 51
Laffitte-Oblig.	131 90	125 92
Laffitte-Rend.	168 45	160 81
Laffitte-Tokyo	497 50	474 94
Livret portefeuille	288 67	275 58
Multi-Obligations	331 61	316 57
Multirendement	117 24	111 92
Mondial Investiss.	222 96	212 85 ◆
Natio.-Epargne	10454 06	10350 55
Natio.-Inter.	642 53	613 39
Natio.-Valeurs	361 45	345 06
Oblisem	124 86	119 20
Pacifique St-Honoré	273 28	260 88
Paribas Gestion	324 03	309 34
Pierre Investiss.	297 35	283 87
Rothschild Expans.	458 38	437 59
Sécur. Mobilière	321 33	306 76
Sélcourt terme	10436 05	10368 36
Sélec. Mobil. Div.	217 27	207 42
S.P.I. Privinter	159 65	152 41
Sélection-Rendem.	144 74	138 18
Sélect. Val. Franç.	145 06	138 48
S.F.I. fr. et étr.	262	250 12
Sicavimmo	319 76	305 26
Sicav 5000	142 96	136 48
S.I. Est	688 42	657 20
Slivafrance	242 86	231 85
Slivam	192 73	183 99
Slivarente	166 19	158 64
Slivinter	204 23	194 97
S.I.G.	493 72	470 79
S.N.I.	699 83	667 90
Sofrinvest	287 86	274 81
Sogepargne	272 53	260 17
Sogevar	520 12	496 53
Sogister	668 92	638 59
Soleil Investiss.	307 17	293 24
U.A.P. Investiss.	211 04	201 47
Unifrance	173 98	166 09
Unifoncier	433 08	413 44
Ungestion	392 78	374 97
Uni-Japon	568 20	542 43
Unirenta	1300 90	1258 12
Univer	10741 26	10741 26
Valorem	255 49	243 90
Valreal	103407	103304
Worms Investiss.	455 10	434 46

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1850	4,5 % 1973	1895	1895	1920	1921
2735	C.N.E. 3 %	2845	2845	2842	2655
435	Air Liquide	455	452	453	447 10
320	Als. Superm.	335	342 50	342 50	345
95	A.L.S.P.I.	98	98	98	97 50
172	Alsthom-Atl.	172 50	175	174	177 90
173	Applic. gaz	175 50	175 50	175 50	175 50
119	Arjom. Prioux	116	116	118	116
860	Av. Entrepr.	884	858	860	858
530	Av. Dass.-Br.	550	549	549	540
173	Bail-Equipem.	168	168	168	168
190	— (obl.)	190	190 50	190 50	190 50
310	Bail-Investiss.	309 50	309 50	309 50	303 50
199	Cie Bancaire	194	193	191	198 90
....	B. Rothschild	....	....	....	....
118	Bazar H.-V.	123 90	124	123 50	124
79	B.C.T. Midi B.	79 50	76 10	76 10	74 70
200	Béghin-Say	226	224	224	219 80
436	Bic	447	441	439	432 20
191	B.I.S.	191	190	190	190
725	Bouygues	730	719	714	719
1350	B.S.N.-G.D.	1375	1380	1351	1351
1380	— (obl.)	1380	1355	1355	1350
1510	Carrefour	1541	1512	1515	1512
275	— (obl.)	289 50	277	277	277
1200	Casino	1220	1225	1225	1201
....	C.C.F.	....	....	....	....
....	— (obl.)	....	....	....	....
36	CEM	37 30	37 10	37 10	36 60
177	Cetelem	173	173	170	175
565	C.F.A.O.	555	549	549	549
59	C.F.D.E.	58 30	57 30	57 30	57
210	Charg. Réunis	214	208 50	208 50	202 50
13	Chiers-Châtill.	12 70	12 40	12 50	12 20
....	C.I.A.L.	....	....	....	....
....	C.I.C.	....	....	....	....
156	Ciments franç.	159 50	159 50	168	159 30
....	— (obl.)	....	....	....	....
....	C.I.O.	....	....	....	....
820	C.I.T. Alcatel	825	808	808	808
540	Club Méditerr.	563	589	567	589
100	Codetel	102	102 90	102 90	102
115	Cofimeg	118	115	115	114
240	Colas	233	231	231	227
96	Compt. Entrepr.	100	100	99 50	98 60
285	Compt. Mod.	318	306	306	300
330	Créd. Foncier	331	330	330	335 90
166	Crédit F. Imm.	166 50	165 50	166	164 10
295	Crédit Nat.	296	295	295	301
....	Crédit Nord	....	....	....	....
70	Creusot-Loire	74	73	73	72
189	Crouzet	209 80	200	200	200
265	C.S. Saupiquet	272	271	271	271
770	Darty	786	790	788	790
870	Docks France	870	870	870	870
36	D.M.C.	37 50	37 10	37 20	36 40
1100	Dumez	1070	1055	1050	1080
290	Eaux (Gén.)	310	305	305	305
....	Electricité (Cie)	....	....	....	....
....	— (obl.)	....	....	....	....
117	Elf-Aquitaine	117 50	117 10	117	116 60
121	— (certific.)	116 60	114 50	114 50	114
475	Essilor	497	479	479	494
200	Esso S.A.F.	199	195	195	195
300	Eurafrance	318	304	304	305

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
566	Europe n° 1	550	544	544	534
580	Facom	577	563	566	553
168	Finextel	165	164 90	164 90	164
140	Fives-Lille	149	149	148	149 50
70	Fonderie (Gén.)	65 90	64 50	64 50	65 70
86	Fraissinet	86	86	86	85 50
142	Gal. Lafayette	149 90	149 90	149 90	148
345	Gén. d'Entrep.	345	345	345	340
460	G.T. Mars.	480	470	470	479 40
395	Guyenne-Gasc.	399	400	398	395
430	Hachette	418	418	418	410
345	Hénin (La)	345 10	339	339	332 30
82	Imétal	81	76 90	76 90	75 35
170	Ind. et Particip.	174	174 50	174 50	174 50
730	Inst. Mérieux	785	825	825	809
140	J. Borel Int.	143	142	142 20	142
285	J. Lefebvre	234	229	229	229
175	Jeumont Ind.	187	185	185	181 30
27	Kléb.-Colombes	26 50	26 10	26 05	25 65
300	Lab. Bellon	308	305	302	302
245	Lafarge-Coppée	252 50	250 10	250 10	253 70
295	— (obl.)	293	294	294	294
1520	Legrand	1800	1555	1562	1555
2320	— (obl.)	2449	2351	2351	2361
860	Lesieur	887	887	887	894
158	Locafrance	163 90	166	166	168
350	Locindus	355	355	355	362 10
390	Lyonn. Eaux	412	410	413	418
32	Machines Bull	32 50	32 10	32 25	31 45
285	Mais. Phénix	280	279	279 50	280
1610	Majorette (Ly)	1500	1495	1495	1498
365	Manurhin	330	327	327	327
44	Mar. Wendel	44	43 30	43 50	43
....	Mar. Ch. Réun.	....	....	....	....
880	Martell	738	710	715	710
895	— (obl.)	748	710	710	710
984	Matra	1215	....	....	....
19 50	Mét. Nav. D.-N.	18 50	19	19	18 65
730	Michelin	702	695	697	691
565	— (obl.)	584 80	565	565	564 20
885	Midi (Cie)	687	655	660	650
96	Mines Kali (Sté)	94	94 80	94 80	93
54	M.M. Penarroya	52 80	53 20	52 90	52 65
630	Moët-Hennessy	655	645	646	645
785	— (obl.)	750	764	764	750
480	Mot. Leroy-S.	498	498	493	493
57	Moulinex	59 10	58	57 95	57 05
280	Mumm	300 50	300 10	300 10	297
169	Navig. Mixtes	173	172	172	170
19 50	Nobel-Bozel	19 60	19 30	19 30	19 50
45	Nord-Est	44	43	43 20	42 70
90	Nouvelles Gal.	90	93 50	93 50	91 60
375	Occident. (Gén.)	383 50	380	379 50	376
215	Olida-Caby	226 80	227 50	227	227 50
123	Opfi-Paribas	121	121	120 50	120 50
840	Oréal (L')	888	878	880	878
3380	— (obl. conv.)	3440	3410	3410	3410
70	Papet. Gascogne	70 50	71	71	71
187	Paris-France	140 20	129 20	129 20	131 80
....	Paris P.-B. (Fin.)	....	....	....	....
....	— (obl.)	....	....	....	....
96	Pechelbronn	97 05	97	97	95 50
....	PUK	....	....	....	....
....	— (obl.)	....	....	....	....
355	Penhoët	361	361	361	368

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
330	Pernod-Ricard	348	332	335 70	332
115	Pétroles (Fse)	117	117	116 50	117
162	— (obl.)	157 50	158	158	156
29	— (certific.)	29	28 80	28 50	28 20
51	Pétroles B.P.	52	51 20	51 20	51 05
170	Peugeot S.A.	174	173 10	171	172
320	— (obl.)	319 80	319 80	319 80	316
69	P.L.M.	66	66	66	64 60
185	Poclain	189 10	168	168	166 10
350	Poliet	372	369	369	361 60
104	Pompey	106	103 10	103 10	103 10
176	P.M. Labinal	199	188	190	185
645	Presses Cité	675	668	683	665
470	Prétabail Sic.	472	472	489	472
280	Primagaz	281 50	286	285	284 50
145	Printemps	147	147	145 10	144 50
1430	Radar S.A.	1143	1006	1006	1006
1430	— (obl.)	1143	1006	1006	1006
275	Radiotechn.	292	284	284	284
76	Raffin. (Fse)	77 80	77 10	77 10	77 10
860	Redoute (La)	882	895	884	895
530	Révillon	529	520	520	511
....	Rhône-Poulenc	....	....	....	....
291 20	Roussel-Uclaf	291 20	....	....	....
860	Rue Impériale	831	829	829	823
5 60	Sacilor	5	5	5	5
-116	Sade	122 10	123 50	123 50	123 50
830	Sagem	844	841	841	849
....	Saint-Gobain	....	....	....	....
164	St-Louis B.	165	163	163	163
315	Sanofi	326 50	327	327	329
415	— (obl.)	439	445	445	445
295	S.A.T.	303	295	295	289 20
34	Saulnes	33 50	33 60	33 70	33
68	Saunier-Duval	57 80	55 50	55 50	56 60
123	Schneider	127	123	123	120 60
37	S.C.O.A.	35 30	36	35 80	36 80
80	— (obl.)	80	79 80	79 80	79 80
124	S.C.R.E.G.	124	123 20	123 20	124
128	— (obl.)	125 50	125	125	124 50
198	Seb	196	195	195	192
140	Sefimeg	141 20	142	142	140
300	S.I.A.S.	326	326 10	326 50	326
325	Sign. Ent. El.	342	380	380	367
270	Silic	276	274	274	269
174	Simco	171 50	171 50	171 50	188 30
94	Simnor	95	95	95	....
526	Skis Rossignol	528	520	523	517
....	S.L. (Sté lyonn.)	....	....	....	....
....	S.N.V.B.	....	....	....	....
275	Sogerap	274	276	274	276
147	Sommer-Allib.	140	140 50	140 50	140 60
179	Source Perrier	172 90	172	170 50	170
....	Suez	....	....	....	....
280	Talcs Luzenac	287	287	287	290
840	Tél. Elect.	769	747	748	747
131	— (obl.)	124	125 10	125 10	125 10
....	Thomson-Br.	....	....	....	....
....	— (obl.)	....	....	....	....
181	Thomson-C.S.F.	183 20	180	180	180
195	— (obl.)	205	202	202	198
910	T.R.T.	921	920	920	910
149	U.F.B.	136	136	136	127
300	U.I.S.	296	293	296	298
117	U.C.B.	115	116	116	117

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
5 50	Usinor	5 25	5 20	5 20	5 25
99	— (obl.)	98	98 60	98 60	98 60
150	U.T.A.	164	151	151	153
225	Valéo	214 10	214	214	215
365	— (obl. conv.)	363	365	365	365
125	Vallourec	128 80	130	130 20	129 50
890	V. Clicquot-P.	940	930	930	930
810	Viniprix	834	822	818	807
940	Elf-Gabon	931	928	930	925
210	Amax Inc.	194 50	190 60	189 90	191 90
340	Amer. Express	357	359 10	359 50	363
440	Amer. Teleph.	428	420	421 c	420 c
65	Anglo Amer. C.	63 40	65 30	65	65
445	Amgold	480	465	468	468
630	B. Ottomane	607	607	609	610
420	BASF (Akt)	423	424	423	424
385	Bayer	380	381	381	373 40
225	Buffelsfont.	216	224 80	223	226 50
30	Charter	29 40	28 80	28 90	28 40
425	Chase Manh.	410	400	402 50	400
136	Cie Pétr. Imp.	128	125	125 20 c	123 c
33	De Beers	31 75	32 20	32 20	32
870	Deutsche Bank	845	845	846	850
94	Dome Mines	85	84 05	82 50	84 50
152	Driefontein Cod	147 80	151	150	148 50
260	Du Pont-Nem.	256	251 30	261	256
545	Eastman Kodak	546	539	536 c	528 c
62	East Rand	60 40	61 20	60 90	60 05
285	Ericsson	261	261	263 50	266
220	Exxon Corp.	210	211 50	210	207 60
159	Ford Motors	160	157	156	154
174	Free State	169	176	172	179 30
112	Gencor	104 50	106 20	106 20	104
465	Gén. Electr.	471	481	488 90	472
315	Gen. Motors	312	309 90	309 90	305 10
54	Goldfields	53	53	53	52 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
81	Harmony	77 30	78 80	77 50	77 20
18	Hitachi	17 15	17 50	17 45 c	17 50 c
380	Hoechst Akt.	381	385	385	381
45	Imp. Chemical	43 30	43 10	44	42 80
90	Inco. Limited	89 90	88	87 30	86 20
445	IBM	444	442	443	437 10
193	ITT	190	180 20	184 c	180 20 c
570	Merck	540	542	540 c	547 c
390	Minnesota M.	412	410	410	417
177	Mobil Corp.	153	160	160	160
12780	Nestlé	12800	12670	12670	12750
388	Norsk Hydro	357	354	353	350 10
635	Petrofina	663	669	672	667
365	Philip Morris	356	359	358	352
67	Philips	67 50	67 40	67 50	66 90
220	Pres. Brand	212	216 50	215	212 20
745	Quilmès	715	720	720	735
310	Randfontein	309	315	314	314
240	Royal Dutch	240 80	240	242	237 10
57	Rio Tinto Zinc	55 50	55	56 10	54 20
192	St Helena Co	186 60	190	190	186 20
330	Schlumberger	323 50	321	325 50	319
50	Shell transp.	51 15	50 80	50 90	50
685	Siemens A.G.	687	677	682	671
97	Sony	100 60	100	100 50	99
430	Unilever	444	442 50	442 50	....
117	Un. Min. 1/10	113	112	112	109 80
280	Unit. Techn.	273	273	272 50	274 80
186	West Deep	180	183 50	181	180
265	West Hold.	253 50	254	252	257
290	Xerox Corp.	289 10	282	281 c	280 80 c
2 44	Zambia Corp.	2 41	2 40	2 41	2 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 242	6 278	6 090	6 390
Allemagne (100 DM)	258 770	260 790	252	265
Belgique (100 F)	13 714	13 805	11 500	12 600
Pays Bas (100 fl.)	233 470	234 840	230	241
Danemark (100 krd)	76 870	76 250	73 500	78 500
Norvège (100 k)	102 150	102 740	100	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 132	11 204	11	11 600
Grèce (100 drachmes)	9 930	9 980	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 725	4 741	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	322 450	323 500	319	335
Suède (100 krs)	105 030	105 880	103	109
Autriche (100 sch)	36 840	37 130	36 400	38
Espagne (100 pes.)	5 847	5 866	0 570	6 150
Portugal (100 esc.)	8 705	8 630	8 300	9 200
Canada ($ can 1)	5 081	5 110	4 990	5 290
Japon (100 yens)	2 527	2 541	2 400	2 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre)	65400	66700
Or fin (en lingot)	65245	66645
Pièce française (20 fr)	615	615
Pièce française (10 fr)	485	489
Pièce suisse (20 fr)	563	560
Pièce latine (20 fr)	542	541
Souverain	611 10	614
Pièce de 20 dollars	2782	2800
Pièce de 10 dollars	1376	1385
Pièce de 5 dollars	780	780
Pièce de 50 pesos	3048	3047
Pièce de 10 florins	520	529 50

5 continents
THE BANK OF TOKYO Ltd
Succurs. de Paris : 4-8, r. Ste-Anne, 75001 Paris. T. 261-58-33.

C'EST FANTASTIQUE

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1982 a été tiré à 509 103 exemplaires.

(Publicité)

EN DIRECT DES MEILLEURES USINES EUROPEENNES

Des moquettes et des revêtements muraux 1er et 2e choix, 200.000 m2 en stock.
5 % de remise supplémentaire sur présentation de cette annonce.

ARTIREC
4, boulevard de la Bastille
75012 PARIS
Tél. : 340-72-72
Ouvert de 9 h à 19 h
sans interruption

MO 3

A B C D E F G

La fixation des prix agricoles communautaires

La négociation reste hypothéquée par le dossier de la contribution britannique

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les ministres de l'agriculture des Dix poursuivent ce vendredi 2 avril leur débat sur les prix agricoles et les mesures de soutien de la prochaine campagne. Cette négociation est hypothéquée par l'affaire de la contribution budgétaire britannique que les ministres des affaires étrangères devaient tenter de régler samedi 3 avril à Luxembourg.*

Les aménagements apportés par la Commission à ses propositions initiales conviennent à la France, Mme Cresson l'admet, même si elle juge encore insuffisant le niveau général de l'augmentation des prix exprimé en unités de compte européenne (ECU) : plus 10,30 % en moyenne. Le débat de jeudi s'est achevé vers minuit et a fait surgir deux obstacles importants à la conclusion d'un accord : le renforcement de la réglementation applicable aux produits méditerranéens d'une part et l'élimination des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués par les pays à monnaie forte, à savoir la R.F.A., les Pays-Bas et le Royaume-Uni d'autre part. On a beaucoup dit que la politique agricole commune s'appliquait trop exclusivement au bénéfice des exploitants du nord de l'Europe et qu'un rééquilibrage en faveur de ceux des régions méridionales était indispensable. L'arrivée de la Grèce, la perspective de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal en accroissent l'urgence. Mais les pays septentrionaux de la C.E.E., peu pressés d'entreprendre cet exercice forcément coûteux, ont expliqué que ces décisions — concernant les réformes à apporter au règlement « *vin* » ou à celui des « *fruits et légumes* » — devraient être dissociées de la fixation des prix. « *Pas du tout*, a répliqué Mme Cresson, soutenue par ses collègues grec et italien, *d'autant qu'il est est bien connu à Bruxelles que les problèmes qui ne sont pas décidés dans le « paquet » présenté ne sont jamais réglés.* »

Le nouveau règlement « vin » devrait cependant pouvoir être adopté sans trop de difficultés : les pays partenaires, selon Mme Cresson, comprennent qu'il n'est pas dans l'intérêt de la Communauté que ce secteur continue à vivre dans l'anarchie. Ils semblent donc prêts à accepter, en dépit de son coût relativement élevé, le nouveau dispositif de réglementation du marché préconisé par la Commission : distillation obligatoire à bas prix en début de campagne, en cas de vendanges pléthoriques, et distillation à un prix plus élevé en cours de campagne décidée en cas de nécessité par la Commission. Les choses se passent moins bien dans le cas des fruits et légumes. Anglais, Allemands, Néerlandais et Belges ne trouvent toujours pas opportun de renforcer immédiatement les pouvoirs des groupements de producteurs (en vue d'une meilleure organisation du marché) et d'augmenter le soutien accordé aux horticulteurs.

Un débat classique : les montants compensatoires

Le débat sur la réduction des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués par les pays à monnaie forte est devenu un grand classique des négociations agricoles européennes de printemps. La Commission a légèrement allégé l'effort demandé aux Allemands (une diminution de 4 %, alors que les Français auraient voulu 5,5 % sur un total de 8 % actuellement appliqué), aux Néerlandais (moins 3 %), et aux Britanniques (moins 2,5 %).

Mme Cresson explique que les M.C.M. positifs, qui jouent comme des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation, engendrent des distorsions de concurrence d'autant plus fâcheuses qu'elles bénéficient à des pays à monnaie forte. L'accord de 1979, rappelle-t-elle, stipulait que les nouveaux M.C.M., instaurés à la suite de variations dans les relations de changes au sein du Système monétaire européen, devraient être supprimés dans un délai maximum de deux ans. Les M.C.M. les plus anciens, ajoute-t-elle, datent de 1978, alors que les textes de la Commission indiquent sans ambiguïté qu'ils ne sont pas faits pour durer. Le problème est de nature politique, conclut le ministre français, précisant que pour les M.C.M. allemands, la réduction de 4 % proposée par la Commission constitue pour la France un strict minimum, et que la diminution de seulement 2,5 % acceptée par M. Ertl, le ministre fédéral, est insuffisante, ce d'autant plus que le chancelier Schmidt avait fait comprendre à M. Mauroy, lors de son récent voyage à Bonn, que le gouvernement fédéral pourrait aller jusqu'à 4 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

APRÈS UN ENTRETIEN DE QUATRE HEURES A MATIGNON

Les internes et chefs de clinique des centres hospitaliers universitaires mettent fin à leur grève

La grève nationale illimitée des internes et des chefs de clinique-assistants des centres hospitaliers universitaires, lancée le 26 mars, devait se terminer ce vendredi 2 avril. Cette décision a été prise par les responsables des intersyndicales des internes et des chefs de clinique-assistants au terme d'une négociation de quatre heures menée à l'hôtel Matignon le 1er avril. L'application de l'arrêté du ministère de l'éducation nationale publié au « Journal officiel » du 21 février et qui modifiait le régime des équivalences de certificats d'études spéciales (C.E.S.) devrait être suspendue.

D'autre part, le gouvernement va demander au conseil national de l'ordre des médecins de réexaminer ces propositions concernant l'examen des dossiers des étudiants « recalés » en fin de certificat d'études spéciales.

A cette réunion participaient M. Patrice Corbin, chargé de mission auprès du premier ministre et les professeurs Jacques Latrille, directeur du cabinet du ministre de la santé et Maxime Seligmann, chargé de mission auprès du ministre de l'éducation nationale.

La manifestation nationale initialement prévue pour ce vendredi 2 avril après-midi à Paris ne pouvant matériellement être annulée, sera transformée en une assemblée générale qui se tiendra dans l'amphithéâtre Léon-Binet (nouvelle Faculté de médecine, rue des Saints-Pères).

L'ensemble des mesures négociées à l'hôtel Matignon le 1er avril entrera prochainement en vigueur. C'est ainsi qu'un nouvel arrêté devrait prochainement être publié au *Journal officiel*. Il suspendra dans le temps la mise en application de celui publié le 21 février dernier qui alignait les internes des régions sanitaires sur les internes des centres hospitaliers universitaires en matière d'équivalence de C.E.S. — diplôme nécessaire pour l'exercice des spécialités médicales.

La date ultérieure d'application de cette mesure devrait correspondre à la mise en place effective de la réforme du troisième cycle des études médicales. Compte tenu des incertitudes actuelles quant au moment où sera examiné par l'Assemblée nationale le texte de loi sur la réforme des études médicales, il est encore impossible de situer cette date avec précision.

En revanche, la période durant laquelle la rétroactivité du texte pourra jouer est désormais connue. Elle débute le 30 septembre 1976. Sur ce point, on s'aligne avec la situation existant dans la région sanitaire de Paris. Dans un premier temps, l'absence de précision sur ce point avait fait craindre notamment une rétroactivité illimitée de cette mesure.

Le conseil national de l'ordre des médecins devrait d'autre part, être amené à modifier les propositions qu'il avait initialement formulées concernant l'examen des dossiers des étudiants recalés lors de l'examen national des C.E.S. On abandonne en particulier l'idée d'un réexamen des seuls dossiers des étudiants ayant obtenu une moyenne supérieure à 7,5 lors de trois échecs consécutifs. Des propositions concrètes devraient prochainement être formulées.

Un accord de dernière minute

D'autres points sont aussi abordés concernant notamment la mise en place d'un calendrier précis d'examen des problèmes statutaires, de couverture sociale, de rémunération des gardes et des astreintes. Un moratoire est aussi proposé concernant les chefs de clinique assistants : tous ceux terminant leurs fonctions le 30 septembre prochain pourront bénéficier des éventuelles mesures ultérieures concernant les réformes des carrières hospitalières.

Il aura au total fallu près de quatre heures de négociations pour parvenir à cet accord de dernière minute. Depuis quelques jours des contacts officieux avaient été recherchés par l'hôtel Matignon et amorcés le mercredi 31 mars entre les représentants des internes et des chefs de clinique. Ces derniers ne cachaient pas leur volonté de « durcir » le mouvement de grève. Ils étaient en cela souvent appuyés par leur base. Leurs menaces étaient précises. Dès la semaine prochaine un programme par étapes devait progressivement entrer en vigueur. L'arrêt du service médical minimum était prévu pour lundi prochain. Il n'aurait plus été assuré que par les « patrons » des services hospitaliers. Jeudi prochain la moitié des internes prévoyaient de se mettre en indisponibilité. Les autres auraient attendu à leur domicile une réquisition. Les deux intersyndicats avaient d'autre part appelé leurs adhérents à une manifestation nationale prévue à Paris pour ce 2 avril.

Les représentants des deux intersyndicats se sont déclarés « *satisfaits* » du résultat des négociations. « *D'autre part*, précise le docteur Alain Haertig, président de l'Intersyndicat national des chefs de clinique - assistants, *nous apportons la preuve que notre mouvement n'avait pas d'arrière-pensée politique* ».

Au ministère de la santé, en l'absence de M. Jack Ralite, actuellement en voyage officiel en Algérie, on estime qu'au total le résultat de la négociation constitue une « *avancée* ».

On précise que le report de la date d'application de l'arrêté concernant les équivalences de C.E.S. permettra de régler ces questions dans un climat « *plus serein* ». On ne cache pas non plus certaine satisfaction de voir cesser un mouvement de grève qui risquait d'avoir rapidement des incidences sur la qualité des soins hospitaliers. L'une des conséquences « *positives* », indique-t-on enfin, pourrait être de laisser se poursuivre seul le mouvement de grève administrative illimitée lancé depuis le 29 mars par sept syndicats hospitaliers.

JEAN-YVES NAU.

A Paris

LA GRÈVE DU PERSONNEL DES SERVICES DES EAUX APPROCHE-T-ELLE DE SA FIN ?

Le conflit du personnel des services « eau et assainissement » de la Ville de Paris est en partie achevée. Après un comité technique paritaire, le mercredi 31 mars, et une réunion entre la C.G.T. et M. Tibéri, adjoint au maire de Paris, le jeudi 1er avril au soir, le travail a repris sur l'ensemble des sites concernés, à l'exception toutefois de celui de Achères (Yvelines) où la situation est confuse.

La grève avait commencé il y a vingt-six jours ; les quelque 600 personnes qui travaillent en service continu pour fournir de l'eau aux Parisiens et assainir les eaux usées demandaient essentiellement une réduction de leur temps de travail. Si la Ville de Paris n'a pas accepté celle-ci, elle a toutefois admis de créer 52 postes supplémentaires pour faciliter la mise en place d'une cinquième équipe. M. Tibéri, pour sa part, a accepté de réduire en moyenne de 2/7 les retenues de salaires pour grève et d'étaler celles-ci sur trois mois.

● *La santé de M. Brejnev.* — A la suite de rumeurs concernant une hospitalisation de M. Brejnev, une source soviétique a affirmé jeudi 1er avril que l'état de santé du secrétaire général du P.C. n'inspirait pas d'inquiétude. Le numéro un soviétique n'a pas été hospitalisé, a ajouté la même source, mais il s'est octroyé quelques jours de repos après un programme chargé.

ACCALMIE SUR LE FRANC BAISSE DU DOLLAR

Les attaques sur le franc, assez vives jeudi 1er avril, se sont fortement atténuées à la veille du week-end, grâce, en partie, au recul général du dollar, dont le cours à Francfort, est retombé en dessous de 2,40 deutschemarks, tandis que, à Paris, il revenait de 6,29 F, record historique, à 6,25 F environ. Le cours du mark, véritable thermomètre de la santé du franc, après une nouvelle pointe, jeudi, à 2,61 F contre 2,5850 F la veille, a fléchi à 2,6050 F, la Banque de France intervenant très modérément. Cette dernière a fait connaître, en publiant son bilan hebdomadaire, que, au cours de la semaine s'achevant le 25 mars, elle avait perdu l'équivalent de d. 10 milliards de francs en devises.

D'une façon générale, la perspective d'un réajustement très prochain des parités au sein du Système monétaire international semble abandonné par les milieux financiers internationaux, comme en témoigne la baisse des taux sur l'eurofranc, revenus à 20 % au jour le jour.

Par ailleurs, M. Mauroy, qui était, jeudi, l'invité à déjeuner de l'Association de la presse anglo-américaine a repoussé l'idée d'un flottement du franc hors du S.M.E. « Le serpent européen a prévu des réajustemnts techniques : nous avons procédé à un de ceux-ci, qui a été parfaitement réussi, à l'automne dernier, et je suis persuadé que nous n'aurons pas de problème de ce genre-là. Nous prenons toutes les dispositions pour qu'il en soit ainsi.

Le premier ministre a également répondu indirectement aux propos tenus mardi à Lausanne par M. Raymond Barre sur la mise en flottement du franc et sur la certitude d'une dévaluation du franc d'ici l'automne : je suis étonné des déclarations des uns et des autres, de ceux qui ont des responsabilités ou qui en ont eu, en ce qui concerne l'évolution du franc. J'ai été dans l'opposition pendant vingt-trois ans et je n'ai jamais fait une déclaration qui puisse fragiliser la monnaie de mon pays ; jamais je n'ai spéculé contre la monnaie de mon pays, parce que je sais que ce genre de spéculation peut avoir des conséquences. »

Cependant, à Nancy, M. Barre, recevant des élus de l'opposition a de nouveau évoqué les problèmes du franc : « La monnaie est plus qu'un instrument, c'est le pouvoir. Les attaques du franc sont une revanche de pays étrangers insatisfaits de la façon dont la France mène ses affaires. On ne peut pas défendre artificiellement une monnaie ».

LES SUITES DES ÉMEUTES DE CASABLANCA

Les dirigeants syndicalistes et socialistes seront jugés le 17 mai par la cour d'assises

De notre correspondant

Rabat. — Parmi les procès de militants du syndicat socialiste C.D.T. (Confédération démocratique du travail) ou du parti socialiste U.S.F.P. qui se sont succédé au Maroc après les événements du 20 juin 1981 à Casablanca, l'un des plus importants devait être, sans contredit, celui de M. Noubi Amaoui, secrétaire général de la C.D.T., et de cinq autres membres du bureau exécutif convoqués à la préfecture de Casablanca, le 20 juin, et arrêtés séance tenante. Parmi eux se trouvaient aussi M. Mustapha Karchaoui, rédacteur en chef d'*El Moharrir*, principal journal de l'U.S.F.P., interdit depuis le 20 juin, et Me Mohamed Karam, également membre du comité national de l'U.S.F.P.

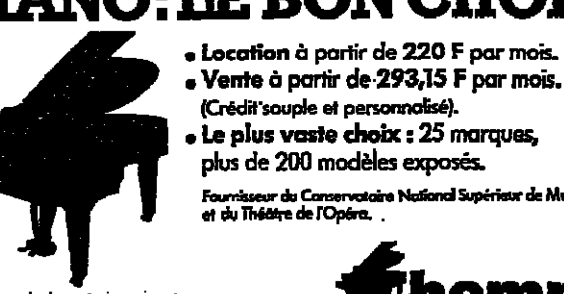
Or ce grand procès de Casablanca, qui aurait dû être le « procès des vedettes », ne s'est pas encore ouvert. Une interminable série de renvois d'une juridiction à l'autre a fait traîner la procédure en longueur, et ce n'est finalement que le 17 mai que M. Amaoui et ses compagnons seront déférés devant la cour d'assises de Casablanca.

Au même moment, M. Mohamed Yazghi, directeur de la presse socialiste, libéré récemment à la suite d'une grâce royale, a soumis au premier ministre, M. Maati Bouabid, un mémorandum sur l'impossibilité où la presse socialiste se trouve de paraître. Cette impossibilité n'a jamais été sanctionnée ni par un règlement ni par une décision de justice. Il s'agit simplement d'une intervention de la police qui occupe depuis le 20 juin les imprimeries du journal socialiste.

M. Yazghi s'est adressé au premier ministre pour obtenir la levée des séquestres apposés sur les imprimeries du quotidien *El Moharrir*, et de l'hebdomadaire *Libération*, également organe socialiste mais de langue française. Mais comment la presse socialiste pourrait-elle être autorisée à reparaître si en même temps le rédacteur en chef du *Moharrir* est l'objet de poursuites devant la cour d'assises de Casablanca ? Cette contradiction n'est pas la seule dans la situation actuelle.

Depuis la libération, le 27 février dernier, de M. Abderrahim Bouabid et des deux autres dirigeants scoialistes détenus à Missour depuis la fin de 1981, aucune mesure de grâce n'est intervenue pour les quelque deux cents militants syndicalistes et socialistes condamnés sommairement après les événements de Casablanca. Les locaux du syndicat C.D.T. qui, dans beaucoup de villes de province, servaient également de siège au parti U.S.F.P., sont toujours occupés par la police et interdits aux militants.

ROLAND DELCOUR.

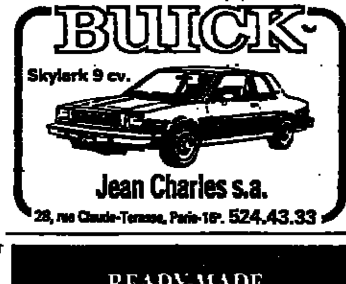


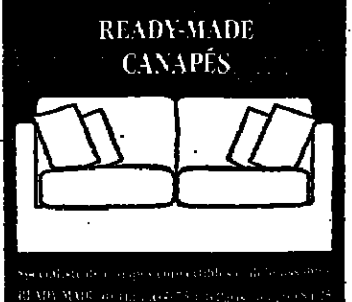


8 jours en islande
à partir de :
5000 F
Paris-Paris
Agrépa
42, rue Etienne-Marcel (2e)
508.81.50
Lic. A 475

TÉLÉVISIONS
PRIX FABULEUX
• Magnifiques TV N. B. à partir de 150 F











PANORAMA